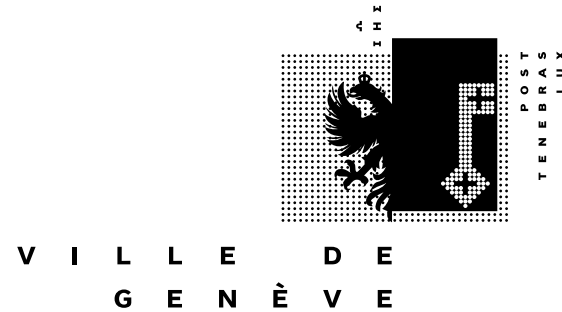




RAPPORT DU CONSEIL ADMINISTRATIF À L'APPUI DES COMPTES 2006

PR-543

Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2006

ANALYSE FINANCIÈRE ET BILAN ANNUEL

Compte de fonctionnement	I-8
Présentation des résultats 2006	I-8
Analyse des principaux écarts des revenus	I-11
Analyse des principaux écarts des charges	I-16
Evolution de la fiscalité	I-22
Compte des investissements	I-24
Financement des investissements en 2006	I-25
Variation de la fortune de la Ville de Genève	I-25
Emissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2006	I-26
Engagements futurs et financement des investissements	I-27
Synthèse du Conseil administratif	I-28
Gestion hôtelière	I-31

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Délégation à l'Agenda 21	II-3
Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes	II-7
Délégation au mobilier urbain	II-8
Délégation « Fêtes et quartiers »	II-10

ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2006 PAR MISSIONS ET PRESENTATIONS

AUTORITÉS

Service de la Direction générale	III-7
Administration centrale	III-8
Service juridique	III-11
Relations extérieures	III-12
Ressources humaines	III-13
Contrôle financier	III-19

FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Direction et secrétariat du département	III-24
Caisse municipale	III-26
Assurances	III-27
Comptabilité générale et budget	III-28
Gérance immobilière municipale	III-30
Taxe professionnelle	III-32
Direction de l'administration générale	III-33
Achats et impression	III-35
Direction des systèmes d'information	III-37

AMÉNAGEMENTS, CONSTRUCTIONS, ET VOIRIE

Direction et secrétariat du département	III-46
Conservation du patrimoine architectural	III-48
Information et communication	III-50
Opérations foncières	III-51
Urbanisme	III-52
Mobilité	III-54
Architecture	III-57
Bâtiments	III-59
Énergie	III-61
Logistique et technique	III-64
Aménagement urbain	III-66
Génie civil	III-68
Voirie-Ville propre	III-70

AFFAIRES CULTURELLES

Direction du département	III-77
Service administratif et technique	III-80
Promotion culturelle	III-83
Service aux artistes et acteurs culturels	III-85
Conservatoire et jardin botaniques	III-89
Musées d'art et d'histoire	III-93
Musée d'ethnographie	III-100
Muséum d'histoire naturelle	III-104
Bibliothèques et discothèques municipales	III-108
Bibliothèque de Genève	III-115

SPORTS ET SÉCURITÉ

Direction et secrétariat du département	III-121
Sports	III-122
Incendie et secours	III-124
Service d'assistance et protection de la population	III-126
Agents de ville et domaine public	III-131

AFFAIRES SOCIALES, ÉCOLES ET ENVIRONNEMENT

Direction et secrétariat du département	III-139
Délégation à la petite enfance	III-142
Écoles et institutions pour l'enfance	III-144
Espaces verts et environnement	III-147
État civil	III-150
Pompes funèbres et cimetières	III-151
Social	III-152
Délégation à la jeunesse	III-155

ANNEXES

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

ANALYSE FINANCIÈRE ET BILAN ANNUEL

Conformément à l'article 48 lettres d) et e) de la loi sur l'administration des communes, le Conseil administratif a l'honneur de présenter au Conseil municipal son rapport de gestion à l'appui des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 2006.

La première partie de ce rapport s'attache à l'analyse financière des comptes 2006, détaillant notamment les principaux écarts constatés entre le budget voté par le Conseil municipal et les comptes, chapitre par chapitre. Un éclairage est ensuite porté sur la fiscalité. Enfin, une attention particulière est donnée au compte des investissements et à son financement, ainsi que sur les émissions et remboursements d'emprunts durant l'exercice.

Le second chapitre est consacré au bilan annuel des délégations.

Le troisième volet présente les rapports de gestion de l'ensemble des services rattachés aux Autorités et aux cinq départements administratifs pour l'exercice écoulé. Chaque entité dresse le bilan des objectifs fixés pour l'année 2006 par missions et prestations.

Enfin, les annexes terminent ce rapport de gestion en proposant diverses informations statistiques.

Une particularité doit être relevée pour cet exercice 2006. Suite au vote par le Grand Conseil, en juin 2006, de la Loi 9679 sur la participation des communes à l'assainissement des finances de l'Etat et au financement du fonds d'équipement communal, des charges supplémentaires (et revenus non perçus) pour un montant de MCHF 19,8 ont été enregistrées dans les comptes 2006. La loi ayant un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006, ces éléments n'avaient pas pu être pris en compte dans le cadre du budget 2006 voté par le Conseil municipal et engendrent des dépassements qui seront expliqués dans le présent rapport.

Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 2006

Le compte de fonctionnement de la Ville de Genève, pour l'exercice 2006, présente

un excédent de revenus de MCHF 76,2 ,

soit une amélioration de MCHF 75,4

par rapport au budget voté par le Conseil municipal le 17 décembre 2005.

Dans le tableau ci-après, il apparaît que :

- **les revenus nets 2006** sont supérieurs de MCHF 153,6 (soit +16,1%) par rapport au budget et de MCHF 111,0 par rapport aux comptes 2005 (soit +11,1%)
- **les charges de fonctionnement courantes 2006** sont supérieures de MCHF 74,9 (+8,4%) par rapport au budget et de MCHF 36,7 par rapport aux comptes 2005 (soit +3,9%),

En préambule, il convient de rappeler que l'année 2006 s'est vue marquée par le transfert de charges de l'Etat aux communes par le biais du vote du Grand Conseil de la Loi 9679 sur la participation des communes à l'assainissement des finances de l'Etat et au financement du fonds d'équipement communal. Cette loi prévoit trois mesures touchant directement les finances communales :

- augmentation des frais de perception calculés sur les revenus d'impôts de 3% à 4,5%,
- augmentation de la participation des communes à la compensation aux communes frontalières de 25% à 33,33%,
- suppression de la rétrocession aux communes du produit

des impôts sur les bénéfices et gains immobiliers.

L'application de cette loi a un caractère temporaire sur deux ans, soit en 2006 et 2007.

Les effets de la loi 9679 sur le résultat 2006 sont de MCHF 19,8.

Au vu du niveau des charges de fonctionnement et son écart au budget, une lecture non avisée des comptes 2006 pourrait laisser penser que la Ville de Genève ne maîtrise pas ses charges. Or, une telle conclusion s'avère erronée. En effet, l'écart important entre les charges réalisées et budgétées a une double origine.

D'une part, comme mentionné ci-dessus, le transfert de charges de l'Etat aux communes (L9679) a un impact de MCHF 16,3 sur les charges de la Ville de Genève.

D'autre part, des provisions ont été constituées au vu des différents revenus comptabilisés par ailleurs et afin de respecter le principe de prudence. Ces sommes, difficilement prévisibles, ne sont pas budgétées. En conséquence, un montant de provisions et pertes sur débiteurs a été enregistré pour MCHF 71,6. Il se compose de pertes effectives pour MCHF 19,6, de provisions pour débiteurs douteux pour MCHF 50,9 et de l'amortissement des actions de la société « Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc » de MCHF 1,1. En raison de ces écritures, les comptes 2006 présentent sur cette rubrique un dépassement de MCHF 59,6 par rapport aux estimations inscrites au budget.

Ces deux éléments spécifiques identifiés, les charges sont maîtrisées comme le démontre l'analyse présentée dans ce rapport.

S'agissant des revenus, ils sont constitués à plus de 74% de revenus fiscaux. Sur 2006, le produit des impôts se révèle largement supérieur aux montants budgétés (MCHF +101,7). Cet excédent s'explique pour l'essentiel par une production de l'impôt sur les personnes morales supérieures de MCHF 70,6 par rapport aux prévisions et de MCHF 26,5 pour les personnes physiques. Ces deux chiffres doivent cependant être relativisés et une analyse détaillée de ce sujet est proposée sous le point 4 de ce document.

Enfin, **le niveau des investissements** réalisés en 2006 s'élève à MCHF 91,5 , inférieur de 16,8% au budget. Ils sont repris en détail au chapitre « Compte des investissements ». Pour la première fois depuis 2002, les investissements sont autofinancés sur l'année et un excédent de financement de MCHF 51,7 est même constaté alors que les prévisions anticipaient une aggravation à hauteur de MCHF 45,5.

Effet de la L9679 sur le résultat 2006

Revenus nets	1'109,8
Suppression (estimée) de la rétrocession des impôts spéciaux	+3,5
Revenus nets sans L9679	1'113,3
Charges nettes	1'033,6
Augmentation des frais de perception	-9,8
Augmentation de la participation à la compensation aux communes frontalières	-6,5
Charges nettes sans L9679	1'017,3
Résultat de fonctionnement sans L9679	96,0
(en MCHF)	

Tableau résumé du compte de fonctionnement 2006 comparé au budget 2006 et aux comptes 2005

(en MCHF)		C2006	B2006	C2005	Ecart Co6-B06		Ecart Co6-Co5	
Revenus								
Impôts	(chapitre 40)	825,9	724,2	737,6	+101,7	+14,0%	+88,3	+12,0%
Revenus des biens	(chapitre 42)	178,8	150,8	152,5	+28,0	+18,6%	+26,3	+17,2%
Revenus divers	(chapitre 43)	65,1	59,7	65,7	+5,4	+9,1%	-0,6	-0,9%
Parts et contributions	(chapitre 44)	1,2	2,3	3,6	-1,1	-49,0%	-2,5	-67,9%
Dédommagements de coll. publiques	(chapitre 45)	31,6	12,8	32,5	+18,8	+146,3%	-0,9	-2,7%
Subventions et allocations	(chapitre 46)	7,1	6,3	6,7	+0,7	+11,4%	+0,4	+6,0%
Total		1'109,8	956,2	998,7	+153,6	+16,1%	+111,0	+11,1%
Charges								
Charges de personnel	(chapitre 30)	387,1	389,8	389,0	-2,7	-0,7%	-1,9	-0,5%
Biens, services et marchandises	(chapitre 31)	175,6	182,7	168,8	-7,1	-3,9%	+6,8	+4,0%
Intérêts passifs	(chapitre 32)	61,4	62,3	61,3	-0,9	-1,4%	+0,1	+0,1%
Pertes sur débiteurs	(chapitre 33)	71,6	12,1	70,5	+59,6	+493,9%	+1,1	+1,6%
Contributions à d'autres collectivités	(chapitre 34)	26,1	19,5	19,4	+6,5	+33,6%	+6,7	+34,5%
Dédommagements à des collectivités publiques	(chapitre 35)	38,6	27,9	24,2	+10,7	+38,2%	+14,4	+59,2%
Subventions et allocations à des tiers	(chapitre 36)	206,1	197,4	196,5	+8,7	+4,4%	+9,5	+4,9%
Total		966,5	891,6	929,8	+74,9	+8,4%	+36,7	+3,9%
Amortissements et investissements								
Amortissements ordinaires et extraordinaires		67,1	63,8	63,3	+3,3	+5,2%	+3,8	+6,0%
Investissements nets		91,5	110,0	100,3	-18,5	-16,8%	-8,8	-8,8%
Comptes de fonctionnement et de financement								
Excédent des comptes de fonctionnement		76,2	0,8	5,6				
Excédent/Insuffisance de financement		51,7	-45,5	-31,4				

Synthèse des principaux éléments constituant les écarts entre les comptes 2006 et le budget (en MCHF) :

Ecarts sur les revenus

Revenus fiscaux

Impôts personne physiques	+26,5
Impôts personnes morales	+70,6
Fonds de péréquation PM	+4,3
Taxe professionnelle	+0,4

Autres revenus

Rente foncière	+10,2
Dont MCHF 7,9 en provision	
Revalorisation des actions BCGe	+7,4
Revenus des gratuités	+7,7
Revenus sur Hôtel Métropole & Parc des Eaux-Vives	+2,2
Dividendes BCGe	+1,5
Frais de routes selon LRoutes	+18,6

Revenus L9679

Impôts spéciaux	-1,0
-----------------	------

Ecarts sur les charges

Provisions

Provision pour le reliquat	+17,5
Frais de route selon LRoutes	+18,6
Rente foncière	+7,9
Taxe professionnelle	+3,3
Amendes d'ordre & Redevances DP	+3,3

Pertes sur débiteurs

Centimes additionnels	+7,7
Taxe professionnelle	+1,0

Charges L9679

Frais de perception	+9,8
Compensation aux communes frontalières	+6,5

Autres charges

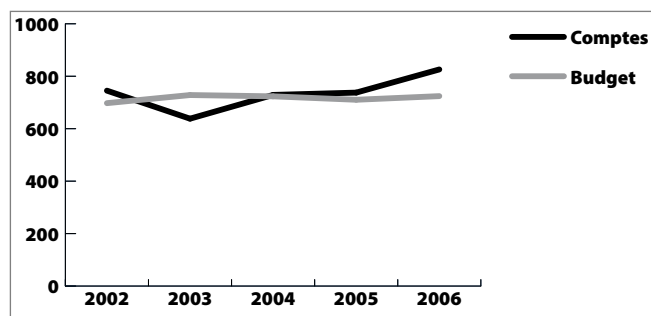
Prestations en nature	+7,7
Subvention petite enfance	+1,3

Analyse des principaux écarts des revenus

Chapitre 40 : Impôts

C2006	B2006	C2005	Ecart Co6-Bo6		Ecart Co6-Co5	
825,9	724,2	737,6	+101,7	+14,0%	+88,3	+12,0%

(en MCHF)



Les écarts entre les comptes 2006 et, respectivement, le budget 2006 et les comptes 2005 pour les différents groupes du chapitre 40 se présentent comme suit:

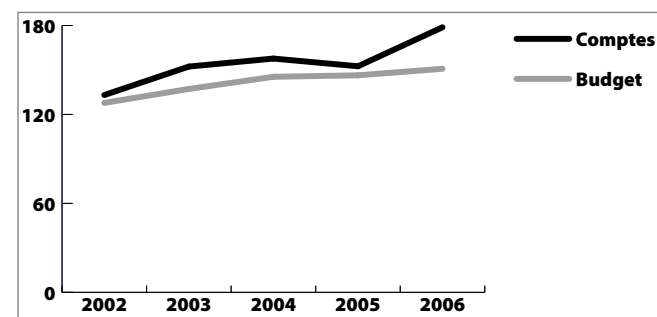
(en MCHF)		C2006	(B2006)	(C2005)
400	Impôts sur le revenu et la fortune	504,7	+26,5	+5,9
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	204,7	+70,6	+80,8
406	Impôts sur les chiens	0,2	-0,0	+0,0
408	Fonds de péréquation financière intercommunale	13,8	+4,3	+4,2
409	Taxe professionnelle communale	102,5	+0,3	-2,6

L'analyse de l'évolution de la fiscalité est détaillée, pour chaque catégorie d'impôts, dans un chapitre spécifique du présent rapport.

Chapitre 42: Revenus des biens

C2006	B2006	C2005	Ecart Co6-Bo6		Ecart Co6-Co5	
178,8	150,8	152,5	+28,0	+18,6%	+26,3	+17,2%
34,5	28,1	29,9	- revenus de subventions en nature			
144,3	122,7	122,6	+21,6	+17,6%	+21,7	+17,7%

(en MCHF)



Les revenus des biens sont en progression par rapport au budget 2006 et aux comptes 2005.

Les écarts entre les comptes 2006 et respectivement le budget 2006 et les comptes 2005 pour les principaux groupes du chapitre 42 se présentent comme suit :

(en MCHF)	C2006	(B2006)	(C2005)
421 Créances	2,0	-1,5	-1,3
422 Capitaux du patrimoine financier	2,4	+0,1	+0,3
423 Immeubles du patrimoine financier	93,4	+3,4	+2,5
424 Gains comptables sur placements patrimoine financier	7,4	+7,4	+6,9
426 Participation permanente du patrimoine administratif	4,8	+2,3	+2,4
427 Immeubles du patrimoine administratif	67,5	+15,6	+15,0
429 Autres revenus	1,1	+0,7	+0,4

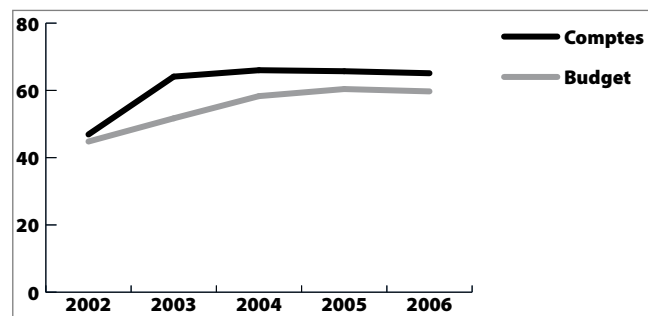
Eléments d'explication

- MCHF +6,4 sur les revenus des prestations en nature, dont MCHF 3,9 concernent les taxes du domaine public liées à des manifestations enregistrées comme gratuité,
- MCHF +10,2 de rente foncière pour un droit de superficie dont une partie se rapporte à des exercices antérieurs, Une provision de MCHF 7,9 a été constituée par rapport à ce revenu,
- MCHF +7,4 de plus-value sur la revalorisation des actions BCGe et MCHF 1,5 de dividende supplémentaire,
- MCHF +2,2 de revenus supplémentaires pour l'Hôtel Métropole et le Parc des Eaux-Vives,
- MCHF +1,2 sur la redevance SGA pour les prestations en nature 2004 et 2005, revenu dont la contre-valeur est enregistrée également en charge,
- MCHF +1,2 de remboursement d'actions de la société « Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc » par conversion en bons de jouissance,
- MCHF +1,1 sur le produit des loyers du patrimoine financier,
- MCHF -1,6 d'intérêts intercalaires suite à des corrections comptables pour des mises en exploitation d'investissement 2004 non annoncées,
- MCHF -1,3 sur la rétrocession de la redevance Services industriels de Genève (SIG).

Chapitre 43: Revenus divers

C2006	B2006	C2005	Ecart Co6-B06		Ecart Co6-Co5	
65,1	59,7	65,7	+5,4	+9,1%	-0,6	-0,9%
3,2	1,9	2,8	- revenus de subventions en nature			
61,9	57,8	62,9	+4,1	+7,1%	-1,0	-1,6%

(en MCHF)



Les revenus divers sont en progression par rapport au budget 2006 et stables par rapport aux comptes 2005.

Les écarts entre les comptes 2006 et respectivement du budget 2006 et des comptes 2005 pour les principaux groupes du chapitre 43 se présentent comme suit:

(en MCHF)	C2006	(B2006)	(C2005)
431 Emoluments administratifs	3,3	+0,0	-0,3
434 Redevances d'utilisation et prestations de service	26,1	+1,0	+0,0
435 Ventes de marchandises	3,5	-0,2	+0,2
436 Dédommagements de tiers	7,8	+1,8	-0,2
437 Amendes	18,9	+0,7	-1,0
438 Prestations effectuées par le personnel (invest.)	3,2	+0,7	-0,1
439 Autres contributions	2,4	+1,4	+0,8

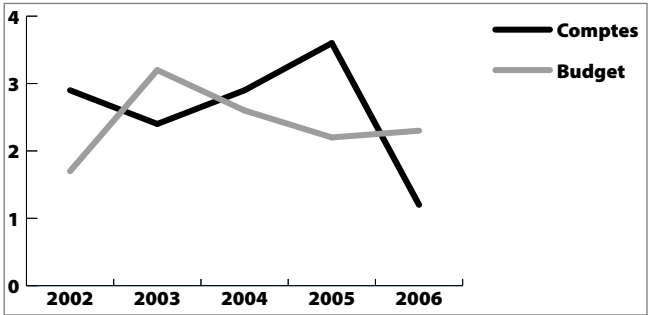
Eléments d'explication

- MCHF +1,3 de gratuité, dont notamment MCHF 0,7 lié au Fonds chômage et MCHF 0,3 à des prestations du Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE),
- MCHF +1,6 de remboursements de l'assurance perte de gain accident, invalidité et maternité,
- MCHF +0,7 de revenus d'amendes supplémentaires,
- MCHF +0,7 d'honoraires de régie ordinaires,
- MCHF +0,7 sur les prestations du personnel pour investissement,
- MCHF -0,6 sur les revenus des transports sanitaires effectués par le Service incendie et secours (SIS).

Chapitre 44 : Parts et contributions

C2006	B2006	C2005	Ecart Co6–Bo6		Ecart Co6–Co5	
1,2	2,3	3,6	-1,1	-49,0%	-2,4	-66,7%

(en MCHF)



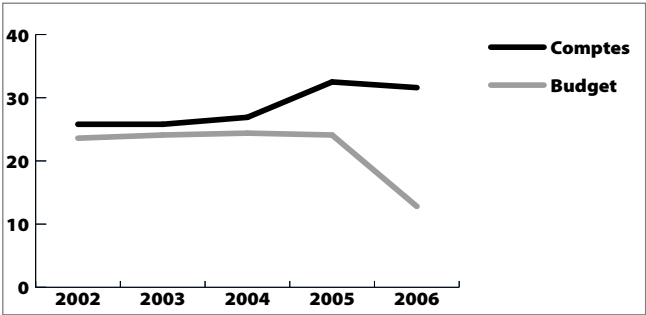
Eléments d'explication

- MCHF +-1,0 mio dû à la suppression de la part rétrocédée aux communes sur les impôts spéciaux (L9679). Le montant estimé de ce manque à gagner est de MCHF 3,5 pour 2006.

Chapitre 45 : Dédommagements de collectivités publiques

C2006	B2006	C2005	Ecart Co6–Bo6		Ecart Co6–Co5	
31,6	12,8	32,5	+18,8	+146,3%	-0,9	-2,7%

(en MCHF)



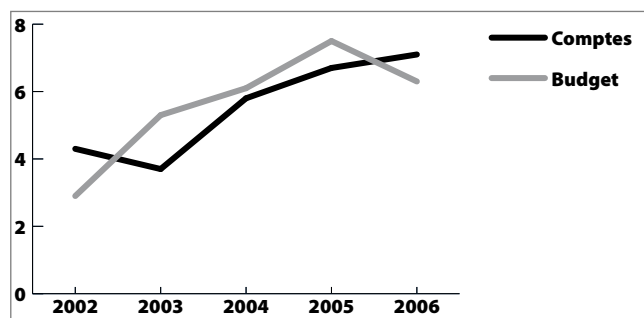
Eléments d'explication

- MCHF +18,6 sur la subvention cantonale due pour l'entretien des routes prévue par la LRoutes, l'intégralité de ce montant est provisionné,
- MCHF +0,1 sur la subvention cantonale relative aux bibliobus.

Chapitre 46 : Subventions acquises

C2006	B2006	C2005	Ecart Co6-B06		Ecart Co6-Co5	
7,1	6,3	6,7	+0,7	+11,4%	+0,4	+6,0%

(en MCHF)



Eléments d'explication

- MCHF +0,5 de participation du fonds d'équipement communal réparti entre le Grand-Théâtre (+0,2) et la Petite enfance (+0,3),
- MCHF +0,6 de dons versés au Musées d'art et d'histoire (MAH), rubrique qui n'est jamais budgétée,
- MCHF -0,5 sur la subvention cantonale pour la petite enfance budgétée à MCHF 1,5 alors que le montant reçu s'est élevé à MCHF 1.

Chapitre 48 : Prélèvement sur les financements spéciaux

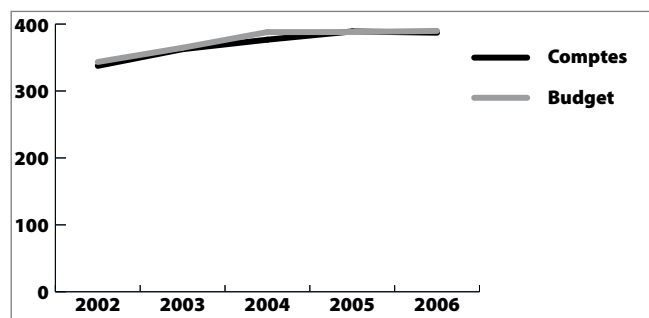
Pour mémoire, les prélèvement sur les financements spéciaux concernent les revenus de la dîme du livre.

Analyse des principaux écarts des charges

Chapitre 30 : Charges de personnel

C2006	B2006	C2005	Ecart Co6-B06		Ecart Co6-C05	
387,1	389,8	389,0	-2,7	-0,7%	-1,9	-0,5%

(en MCHF)



Les écarts entre les comptes 2006 et, respectivement, le budget 2006 et les comptes 2005 pour les différents groupes du chapitre 30 se présentent comme suit:

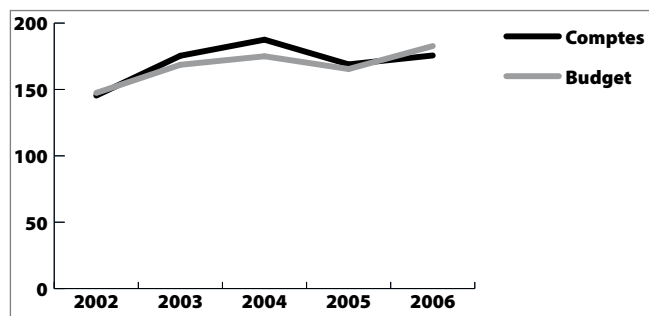
(en MCHF)	C2006	(B2006)	(C2005)
300 Autorités et commissions	1,8	-0,3	-0,1
301 Traitement du personnel	304,1	+1,4	+6,2
303 Assurances sociales	22,7	-1,7	-0,3
304 Caisse de pensions et prévoyance	37,5	-0,7	-2,4
305 Assurances maladie et accidents	8,7	-0,1	-2,6
306 Prestations en nature	2,0	-0,5	-0,5
307 Prestations aux pensionnés	7,2	-0,1	-1,5
308 Personnel intérimaire	0,4	-0,1	-0,1
309 Autres charges de personnel	2,6	-0,7	-0,6

Eléments d'explication

- MCHF +2,8 sur le personnel temporaire,
- MCHF -1,1 sur les salaires des fonctionnaires. Les postes vacants et l'engagement de collaboratrices et collaborateurs, en remplacement du personnel parti à la retraite, génèrent un écart favorable important de MCHF 11,1. Toutefois, ce phénomène a été anticipé et un montant de MCHF 10 a été budgété pour tenir compte des postes vacants, diminuant d'autant l'écart constaté. L'impact sur les charges sociales n'avait pas été budgété.
- MCHF +0,6 sur les indemnités de nuisance versées au personnel.,
- MCHF -0,5 sur les frais de formation,
- MCHF -0,3 sur les jetons de présence des commissions et du Conseil municipal.

Chapitre 31: Biens, services et marchandises

C2006	B2006	C2005	Ecart Co6–Bo6		Ecart Co6–Co5	
175,6	182,7	168,8	-7,1	-3,9%	+6,8	+4,0%
(en MCHF)						



Les écarts entre les comptes 2006 et, respectivement, le budget 2006 et les comptes 2005 pour les différents groupes du chapitre 31 se présentent comme suit:

(en MCHF)	C2006	(B2006)	(C2005)
310 Fournitures de bureau	11,3	-1,2	-0,8
311 Mobilier, machines, véhicules	6,4	+0,3	+0,5
312 Eau, énergie, combustible	22,4	+1,5	+0,9
313 Achats de fournitures et marchandises	12,9	-1,1	-0,8
314 Entretien des immeubles par des tiers	47,8	-4,0	+6,1
315 Entretien d'objets mobiliers par des tiers	7,7	-1,0	-0,3
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	10,1	-0,5	+0,4
317 Dédommagements	1,9	-0,4	-0,1
318 Honoraires et prestations de service	53,9	-0,4	+0,9
319 Frais divers	1,2	-0,2	+0,0

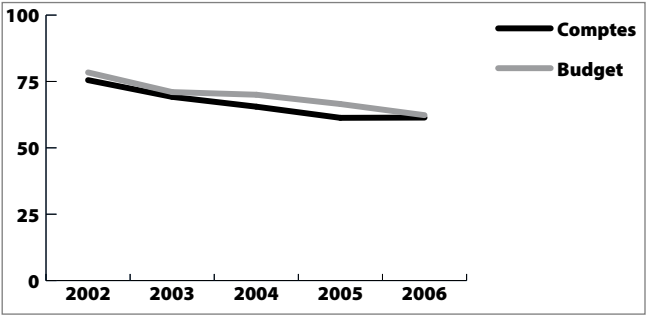
Eléments d'explication

- MCHF -0,4 sur les frais de publications et informations officielles,
- MCHF -0,2 sur les frais de copieurs,
- MCHF +1,0 mio sur les coûts de chauffage, cet écart important s'explique par la hausse, encore importante en 2006, des tarifs du mazout, par l'augmentation du nombre d'objets et par les coûts générés sur les objets vacants, non refacturables à un locataire,
- MCHF +2,9 sur l'entretien des bâtiments locatifs,
- MCHF -5,2 sur l'entretien des bâtiments administratifs, ce non dépensé est dû à des impératifs internes au service des bâtiments,
- MCHF -1,1 sur l'entretien du matériel informatique et des logiciels.

Chapitre 32 : Intérêts passifs

C2006	B2006	C2005	Ecart Co6–Bo6		Ecart Co6–Co5	
61,4	62,3	61,3	-0,9	-1,4%	+0,1	+0,1%

(en MCHF)



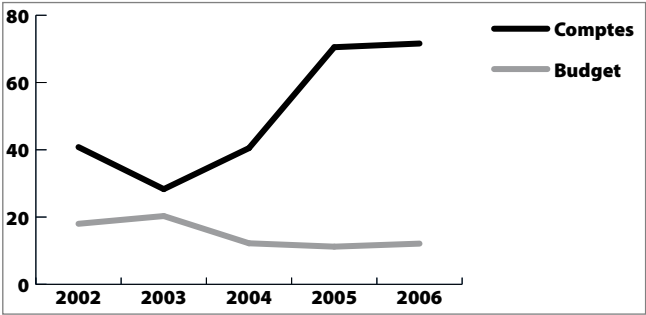
Eléments d'explication

- Poursuite de la variabilisation d’une partie de la dette,
- Les excellentes conditions d’emprunts ont permis de trouver des prêteurs à très longues échéances (20 et 30 ans),
- L’emprunt à 30 ans a été converti en taux fixe. Le taux fixe pour 30 ans est de 2,9%,
- Le niveau des marges de crédit n’a jamais été aussi bas qu’en 2006 (0,03% pour un emprunt à long terme),
- Le budget avait été estimé sur une dette supérieure de MCHF 97 à celle constatée au 31 décembre 2006.

Chapitre 33 : Pertes sur débiteurs

C2006	B2006	C2005	Ecart Co6–Bo6		Ecart Co6–Co5	
71,6	12,1	70,5	+59,6	+493,9%	+1,1	+1,6%

(en MCHF)



L'écart important entre les prévisions et les comptes 2006 est expliqué par la nécessité de provisionner des montants qui n'ont pas pu être budgétés ou qui n'avaient pas de raison de l'être. Il s'agit notamment de la subvention relative à l'entretien des routes, du risque lié au reliquat (impôts produits mais non perçus) et de l'enregistrement d'un revenu lié à un droit de superficie.

Le montant de la provision liée au reliquat atteint le 30% de celui-ci, répondant ainsi aux recommandations émises par le Département cantonal des finances.

Eléments d'explication

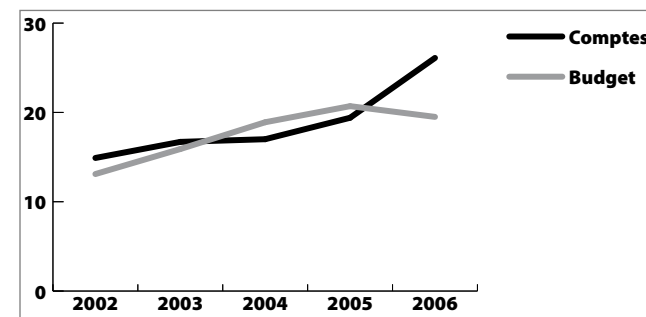
Provisions	
Augmentation du reliquat	17,5
Subvention à l'entretien des routes (LRoutes)	18,6
Rente foncière	7,9
Taxe professionnelle communale	3,3
Amendes d'ordre et redevances DP	3,3
Pertes effectives	
Centimes additionnels	+7,7
Taxe professionnelle communale	+1,0
Amendes d'ordre et redevances DP	-1,3

(en MCHF)

Chapitre 34: Contributions à d'autres collectivités

C2006	B2006	C2005	Ecart Co6–Bo6		Ecart Co6–Co5	
26,1	19,5	19,4	+6,5	+33,6%	+6,7	+34,5%

(en MCHF)



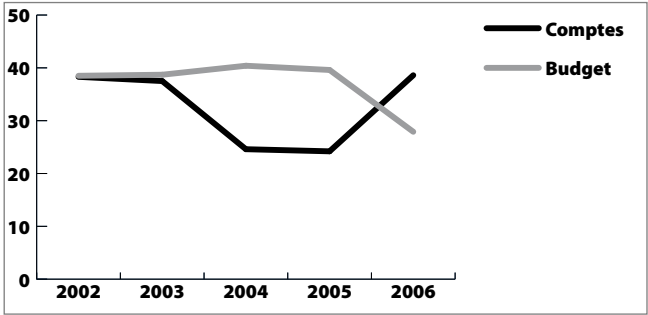
Eléments d'explication

- MCHF +6,5 proviennent de l'adoption de la L9679 augmentant de un tiers la participation des communes à la compensation versée aux communes frontalières.

Chapitre 35: Dédommagement à des collectivités publiques

C2006	B2006	C2005	Ecart Co6–Bo6		Ecart Co6–Co5	
38,6	27,9	24,2	+10,7	+38,2%	+14,4	+59,2%

(en MCHF)



Les écarts entre les comptes 2006 et, respectivement, le budget 2006 et les comptes 2005 pour les différents groupes du chapitre 35 se présentent comme suit:

(en MCHF)	C2006	(B2006)	(C2005)
350 Dédommagements versés à la Confédération	0,0	+0,0	+0,0
351 Dédommagements versés au Canton	33,0	+10,5	+13,6
352 Dédommagements versés à des communes	5,6	+0,2	+0,8

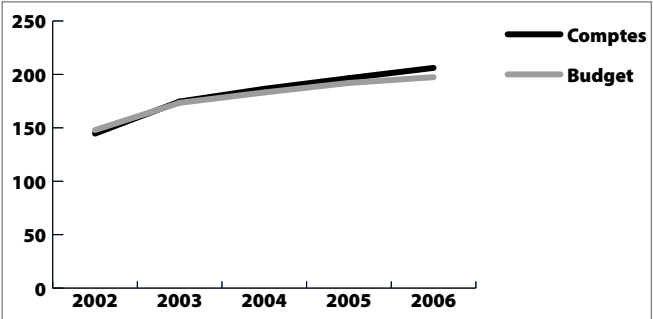
Eléments d'explication

- MCHF +11,1 de frais de perception dont MCHF 9,8 sont dus à l'adoption de la L9679 augmentant d'un tiers les frais à charge des communes. La différence est due à la hausse des revenus fiscaux.
- MCHF -0,8 d'économies réalisées sur la participation financière à verser au canton pour l'engagement de chômeurs dans le cadre de mesures cantonales, suite à une suspension de ce système de contribution par le Conseil d'Etat.

Chapitre 36: Transfert à des tiers: subventions et allocations

C2006	B2006	C2005	Ecart Co6-B06		Ecart Co6-C05	
206,1	197,4	196,5	+8,7	+4,4%	+9,5	+4,9%
-37,7	-30,0	-32,7	- subventions en nature			
168,4	167,4	163,8	+1,0	+0,6%	+4,6	+2,8%

(en MCHF)



Les écarts entre les comptes 2006 et respectivement le budget 2006 et les comptes 2005 pour les différents groupes du chapitre 36, **sans les subventions liées à des prestations en nature**, se présentent comme suit:

(en MCHF)	C2006	(B2006)	(C2005)
361 Subventions aux cantons	7,5	+0,2	-0,1
363 Subventions à des propres établissements	2,6	0,0	-2,6
364 Subventions à des sociétés d'économies mixtes	1,2	0,0	+0,2
365 Subventions à des institutions privées	127,6	+1,3	+7,4
366 Subventions à des personnes physiques	25,8	-0,4	-0,3
367 Subventions à des institutions étrangères	3,5	0,0	0,0

Eléments d'explication

- MCHF +1,4 sur les subventions accordées aux crèches,
- MCHF +7,7 sur les prestations en nature, notamment MCHF 3,9 pour les taxes et redevances du domaine public et MCHF 2,3 pour l'enregistrement des loyers liés aux EMS Fort-Barreau et Les Tilleuls.

Evolution de la fiscalité

Les recettes fiscales de la Ville de Genève (y compris la taxe professionnelle) ont représenté, en 2006, 74,4% du total des revenus, contre 75,8% prévus au budget et 73,8% aux comptes 2005. Il convient de rappeler que les prévisions relatives aux centimes additionnels, tant des personnes morales que des personnes physiques, sont fondées sur les évaluations communiquées par le Département cantonal des finances. Une analyse différenciée des revenus fiscaux selon ses composantes se révèle intéressante.

Depuis l'introduction du système postnumerando, la production des impôts « personnes physiques » et « personnes morales » de l'année courante, qui sont inscrits aux comptes, est estimée en totalité. A ces estimations, il convient d'ajouter des montants correspondant à des correctifs liés à la production effective des années antérieures. Une analyse pertinente de la manne fiscale réelle implique par conséquent de tenir compte de ces ajustements et de reconstituer a posteriori les résultats fiscaux de chaque exercice.

Les résultats fiscaux 2006 révèlent ainsi que les impôts « personnes physiques » vont au delà des montants budgétés (+5,5%) et que les impôts « personnes morales » sont pour leur part très nettement supérieurs aux attentes (+52,6%).

- Le montant des impôts « personnes physiques » dépasse le budget de MCHF 26,5. Ceci est dû principalement à l'explosion de l'impôt à la source, qui s'inscrit en augmentation de près de MCHF 19 en comparaison budgétaire. Par ailleurs, des correctifs liés aux années antérieures pour un montant approchant les MCHF 4 ont été comptabilisés en 2006.

- La situation est similaire pour les personnes morales. En effet, la production fiscale des années antérieures, et en particulier 2005, a été revue à la hausse, ce qui a entraîné d'importants correctifs positifs, MCHF 35,7 pour 2005 et MCHF 5,0 pour 2004. Ainsi, alors qu'un montant de MCHF 204,7 est inscrit aux comptes 2006, la production concernant exclusivement l'an-

née en question n'atteint que MCHF 158,5. Ce montant reste néanmoins nettement supérieur au budget qui anticipait MCHF 134,1. Ces bons résultats sont essentiellement imputables à l'excellente conjoncture mondiale qui a eu des effets très positifs sur les entreprises basées à Genève.

(en MCHF)	C2006	B2006	C2005	Ecart Co6–Bo6		Ecart Co6–Co5	
Revenus							
Personnes physiques	504,7	478,3	498,8	26,5	+5,5%	5,9	+1,2%
Personnes morales	204,7	134,1	123,9	70,6	+52,6%	80,8	+65,3%
Impôts sur les chiens	0,2	0,2	0,1	0,0	-10,8%	0,0	+26,7%
Fonds de péréquation pers, morales	13,8	9,5	9,6	4,3	+45,6%	4,2	+43,8%
Sous total I	723,5	622,1	632,5	101,4	+16,3%	91,0	+14,4%
Taxe professionnelle	102,5	102,1	105,1	0,3	+0,3%	-2,6	-2,5%
Sous total II	825,9	724,2	737,6	101,7	+14,0%	88,3	+12,0%
Impôt sur les bénéfices immobiliers	-0,1	0,6	2,3	-0,7	-125%	-2,4	-106,5%
Impôt sur la remise des commerces	0,0	0,4	0,0	-0,4	-108,5%	-0,1	-221%
Total (revenus)	825,7	725,2	739,9	100,5	+13,9%	85,8	+11,6%
Charges							
Rétrocession aux communes frontalières françaises	26,1	19,5	19,4	6,5	+33,6%	6,7	+34,5%
Pertes sur créances irrécouvrables centimes additionnels	17,7	10,0	7,9	7,7	+76,9%	9,8	+125,0%
Sous total I	43,7	29,5	27,2	14,2	+48,3%	16,5	+60,6%
Pertes sur créances irrécouvrables taxe professionnelle	1,3	0,3	1,0	1,0	+308%	0,3	+30,6%
Sous total II	45,1	29,8	28,3	15,3	+51,1%	16,8	+59,5%
Frais de perception impôts	29,5	18,4	15,9	11,1	+60,2%	13,6	+85,7%
Total (charges)	74,6	48,2	44,2	26,3	+54,6%	30,4	+68,9%
Revenus nets	751,2	677,0	695,8	74,2	+11,0%	55,4	+8,0%

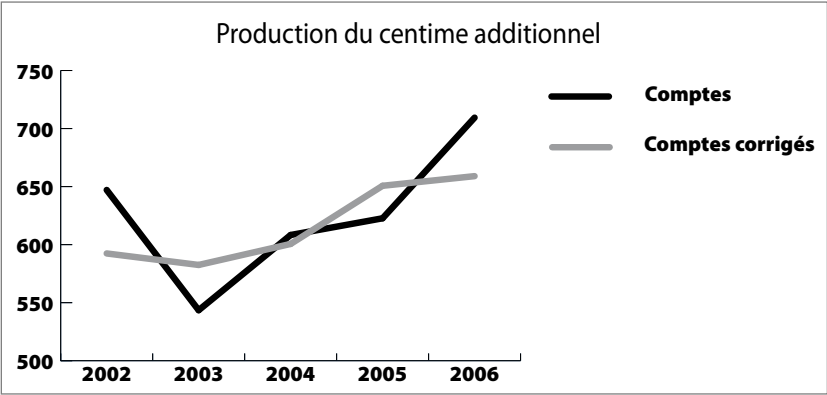
La production de la taxe professionnelle s'inscrit en légère baisse par rapport aux comptes 2005 à MCHF 102,5. Ce montant d'impôt correspond à la valeur réelle d'un exercice, au contraire des résultats enregistrés lors des précédents exercices. La taxation n'inclut plus de dossiers concernant des exercices antérieurs, l'activité maîtrisée des taxateurs fiscaux communaux permettant d'adresser aux contribuables leurs bordereaux dans l'année. L'incidence future prévisible de cette évolution consiste en une probable stabilisation du montant de la production de cet impôt, sauf conjoncture économique particulière. A noter, pour l'exercice sous revue et malgré la conjoncture économique favorable, que la stabilité constatée s'explique par le système de taxation prae-numerando bisannuel qui induit un effet retard au niveau des revenus fiscaux.

Les pertes effectives réalisées sur les débiteurs «centimes additionnels» sont en forte augmentation à MCHF 17,7. De plus, la poursuite de l'augmentation du reliquat (différence entre la production et la perception des impôts PP et PM) a nécessité la mise

en provision de MCHF 17,5 supplémentaires, portant ainsi le montant «pertes sur débiteurs» à MCHF 35,2, en ce qui concerne les impôts liés aux centimes additionnels.

Enfin, les effets de la loi 9679 se sont fait sentir en 2006 par l'augmentation des frais de perception de MCHF 9,8 et par une participation complémentaire à la compensation aux communes frontalières de MCHF 6,5.

Les montants comptabilisés aux comptes 2006 sont d'environ MCHF 50 supérieurs aux revenus correspondant effectivement à l'exercice sous revue. Il conviendra de tenir compte de cet élément pour établir les prévisions de rentrées fiscales pour les années futures. Après deux années tendant à démontrer une stabilisation du système postnumerando, la forte réévaluation des rentrées fiscales 2005 en ce qui concerne les personnes morales est la principale explication de cet écart.



Valeur de production d'un centime additionnel en 2006

en comparaison avec le budget 2006

(en CHF)	Personnes		Total
	physiques	morales	
Comptes 2006	11'093'243,20	4'498'953,54	15'592'196,74
Budget 2006	10'511'824,18	2'947'252,75	13'459'076,93
Différence	+581'419,02	+1'551'700,79	+2'133'119,81
Différence en %	+5,5	+52,6	+15,8

en comparaison avec les comptes 2005

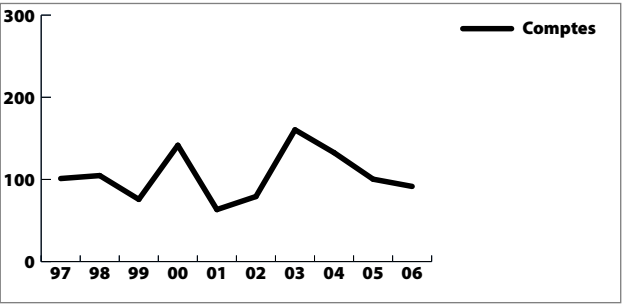
(en CHF)	Personnes		Total
	physiques	morales	
Comptes 2006	11'093'243,20	4'498'953,54	15'592'196,74
Comptes 2005	10'963'704,27	2'722'333,51	13'686'037,78
Différence	+129'538,93	+1'776'620,03	+1'906'158,96
Différence en %	+1,2	+65,3	+13,9

Compte des investissements

En 2006, les investissements nets se sont élevés à MCHF 91,5, inférieurs de 8,3% à l'estimation portée au budget.

Le tableau comparatif et le graphique ci-après montrent l'évolution des investissements bruts opérés depuis 1996 et leur taux de réalisation.

(en MCHF)	Comptes	Budget	taux de réalisation (en %)
1997	101,1	127,5	79,3
1998	104,7	124,2	84,3
1999	75,7	137,8	54,9
2000	141,6	118,4	119,6
2001	63,3	121,9	51,9
2002	79,2	109,7	72,2
2003	160,4	155,0	103,5
2004	132,6	100,0	132,6
2005	100,3	110,0	91,2
2006	91,5	110,0	83,2
1997 - 2006	1050,4	1214,5	86,5



En 2006, les investissements sont légèrement inférieurs au budget. Les principales dépenses d'investissements 2006 ont porté sur les travaux relatifs au développement des réseaux de trams Acacias et CERN et sur la rénovation de deux grandes institutions culturelles genevoises, le Grand Théâtre et le Victoria Hall.

Le total des investissements atteint, pour ces dix dernières années, MCHF 1'050,4 soit une moyenne annuelle de MCHF 105,04 et un taux de réalisation de 86,5%.

Crédits extraordinaires votés en 2006

Durant l'année 2006, le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, a voté MCHF 51,0 de nouveaux crédits extraordinaires.

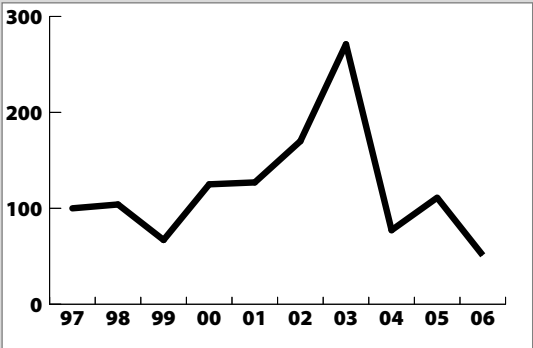
- Ces crédits concernent:
- Le patrimoine administratif: MCHF 25,6
- Le patrimoine financier: MCHF 25,4

La moyenne des crédits votés ces dix dernières années atteint 120 millions de francs. Depuis le pic de 2003, le montant des crédits est resté contenu dans l'enveloppe des investissements annuels.

A noter que le patrimoine financier aura bénéficié de la moitié des crédits votés en 2006.

Evolution des crédits votés

(en MCHF)	Crédits votés
1997	100
1998	104
1999	67
2000	125
2001	127
2002	170
2003	271
2004	77
2005	111
2006	51
1997 - 2006	1'203



Financement des investissements en 2006

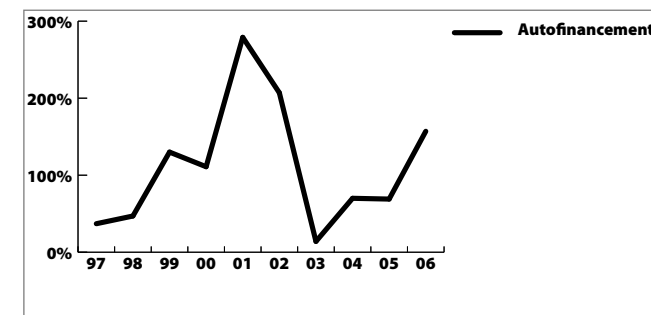
La structure du financement des investissements en 2006 s'est présentée comme suit :

(en MCHF)	Comptes	Budget
Amortissements réglementaires	67,1	63,8
Excédent de revenus (charges)	+76,2	+0,8
Autofinancement	143,3	64,5
Investissements nets	91,5	110,0
Excédent / Insuffisance de financement	+51,7	-45,5
Taux d'autofinancement	156,6%	58,6%

Après trois exercices présentant un taux d'autofinancement insuffisant, le résultat 2006 est réjouissant et permet de dégager MCHF 51,7 d'excédent de financement.

Taux d'autofinancement réalisés entre 1997 et 2006

(en MCHF)	Autofinancement
1997	37%
1998	47%
1999	130%
2000	111%
2001	279%
2002	207%
2003	14%
2004	70%
2005	69%
2006	157%



Variation de la fortune de la Ville de Genève

L'excédent de revenus des comptes de l'exercice 2006 de MCHF 76,2 est porté en augmentation de la fortune nette de la Ville de Genève qui s'élève, au 31 décembre 2006, à CHF 449'723'964,15.

Emissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2006

Conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat approuvant la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 17 décembre 2005,

- le Conseil administratif est autorisé à renouveler en 2006 les divers emprunts qui viendront à échéance et à procéder à tout remboursement anticipé si les conditions d'émission lui sont favorables ;
- le Conseil administratif est également autorisé à faire usage des nouveaux instruments financiers.

Durant l'exercice écoulé, le Conseil administratif a procédé aux opérations suivantes :

Remboursements	Durée	Montant
Emprunt public 4,5%	10.08.2000 – 10.08.2006	100
Placement privé 4,25%	28.09.1998 – 28.09.2006	75
Bons de caisse 4,375%	25.10.1996 – 25.10.2006	20
Total		195
(en MCHF)		

Emissions	Durée	Montant
Placement privé Libor 6M	10.08.2006 – 10.08.2026	100
Placement privé 2,90%	29.09.2006 – 29.09.2036	100
Total		200
(en MCHF)		

Engagements futurs et financement des investissements

Après avoir analysé les dépenses d'investissements comptabilisées en 2006 et leur mode de financement, les commentaires suivants se rapportent plus spécifiquement aux engagements financiers futurs de la Ville de Genève.

Au cours de l'année 2006 le Conseil municipal a voté pour 51 millions de francs de nouveaux crédits d'investissements, soit un montant nettement inférieur à celui de 2005 (MCHF 111).

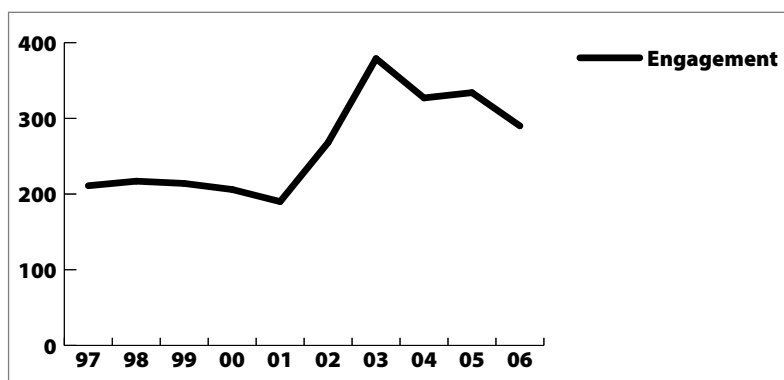
Le total des engagements s'élevait, au 31 décembre 2006, à MCHF 290, en baisse de MCHF 44. Les hausses de 2002 et 2003 ont été contenues à la fois par le niveau de réalisation des investissements ainsi que par le montant modéré des nouveaux investissements votés en 2006.

Une rétrospective sur les dix dernières années permet d'observer leur évolution au 31 décembre de chaque année:

(en MCHF)	Engagements	Variations
1997	211	-16
1998	217	+6
1999	214	-3
2000	206	-8
2001	190	-16
2002	268	+78
2003	379	+111
2004	327	-52
2005	334	+7
2006	290	-44

Bien que le montant des engagements soit stabilisé, il reste historiquement élevé. Il convient de poursuivre ce mouvement de désengagement en faisant preuve de prudence quant aux montants des crédits extraordinaires votés, ceux-ci ne devant pas, idéalement, dépasser le montant annuel budgété pour les dépenses d'investissements.

A cet effet, il convient de rappeler que le Conseil administratif informe de manière permanente le Conseil municipal sur le montant des crédits votés au cours de l'exercice et l'incidence budgétaire de ceux-ci, grâce à un panneau affiché dans la salle des délibérations et au baromètre financier remis à chaque chef de groupe.



Situation au 31 décembre 2006

	Montant	Incidence budgétaire annuelle (annuités)
Crédits votés	52,7	2,8
Crédits à l'examen des commissions	62,1	4,6
Total	114,8	7,4
(en MCHF)		

Synthèse du Conseil administratif

Les résultats obtenus en 2006 réjouissent à l'évidence le Conseil administratif puisque l'excédent de revenus constaté dépasse toutes les espérances. Il se défend néanmoins de tomber dans un optimisme béat compte tenu des éléments expliquant ce résultat favorable, soit essentiellement un accroissement des revenus fiscaux sur lesquels les entités communales n'ont aucune prise directe. Toutefois, il serait faux de limiter le mérite de ce boni important aux seuls revenus fiscaux. La Ville de Genève a en effet une nouvelle fois fait la preuve de sa capacité à gérer au plus près ses charges, restant en dessous de celles budgétées en faisant abstraction des provisions (liées à des revenus excédentaires) et des charges induites par le transfert de charges temporaire de la loi 9679.

Le Conseil administratif nourrit cependant quelques craintes quant à l'élaboration de budgets réalistes au cours des prochains exercices au vu des fluctuations fiscales annoncées année après année par l'administration fiscale cantonale. Si la résultante 2006 est particulièrement favorable, il convient de garder en mémoire l'exercice 2003 qui a vu les revenus fiscaux être largement inférieurs à ceux prévus et présentant dès lors un déficit du compte de fonctionnement de MCHF 33,3.

Dans ce contexte, il est souhaitable que la stabilisation de l'instrument de prévision fiscale mis en place depuis l'adoption du système de taxation postnumerando soit enfin atteinte dans les années à venir. Des espoirs importants avaient été suscités par le fait que l'expérience de plusieurs années devait permettre d'affiner les prévisions, tout en pouvant fonder la réflexion sur une, voire deux années de référence dont la taxation était quasiment achevée. Force est de constater, au vu des résultats de cet exercice et des difficultés rencontrées par l'Etat en 2006 pour expliquer la forte variation du reliquat observé en 2004 et 2005, que les prochains budgets devront encore s'élaborer dans un cadre laissant une large place à l'incertitude.

La Ville poursuivra par conséquent une politique de prudence budgétaire lors de l'évaluation des revenus fiscaux, se fondant sur la réalité des années de taxation plutôt que sur les résultats des comptes, lesquels incluent des éléments se rapportant à plusieurs exercices antérieurs. Il conviendra également de remettre une nouvelle fois à l'ordre du jour la question de l'accès aux données traitées par l'administration cantonale, laquelle assume pour le compte des communes le rôle d'autorité fiscale, afin de donner crédit aux informations transmises et permettre un minimum de contrôle de cohérence des chiffres annoncés.

A l'heure actuelle, cette demande de la Ville de Genève se heurte à une fin de non recevoir au prétexte d'un secret fiscal qui s'appliquerait aux Magistrats et employé-e-s communaux, malgré que certains d'entre eux soient d'ores et déjà soumis audit secret en raison de la perception de la taxe professionnelle communale...

Par ailleurs, un événement extraordinaire est à mettre en exergue s'agissant de l'exercice écoulé. Au mois de juin 2006, le Grand Conseil a voté la Loi 9679 dont l'objectif est d'alléger les charges cantonales en les transférant aux communes pour participer à un assainissement des finances de l'Etat. Cette loi, qui est rétroactive au 1^{er} janvier 2006 et de durée déterminée (2 ans), a chargé les comptes de la Ville de MCHF 16,3 en augmentant les frais de perception versés à l'Etat et la part communale à la compensation des communes frontalières. Elle a également supprimé la part reversée à la Ville sur les impôts immobiliers, pour un montant estimé à MCHF 3,5 en 2006. Des éléments imprévus tels que ceux-ci concourent bien évidemment à rendre les efforts de prévision du Conseil administratif fort aléatoires.

Dans le prolongement de cette loi, les discussions relatives au transfert de charges et de compétences de l'Etat aux communes se sont poursuivies dans un climat plus mouvementé, les domaines d'analyse définis courant 2005 n'ayant pas concrétisé les espoirs de répartition logique entre entités qu'ils avaient laissés entrevoir initialement.

De nouvelles pistes devront vraisemblablement être explorées en 2007 pour concrétiser les attentes étatiques dans un esprit de concertation avec les communes, celles-ci étant prêtes à adopter une attitude ouverte pour autant que des compétences décisionnelles leur soient transférées en même temps que les charges administratives et financières.

Un autre domaine complexe fait depuis lors également l'objet d'une analyse approfondie, celui de la péréquation financière intercommunale. Partant du principe que l'écart de richesse tend à se creuser au fil des ans entre les communes genevoises, de nouveaux modèles péréquatifs ont été testés. La Ville de Genève, en raison de sa taille et de sa situation unique de ville-centre, principale pourvoyeuse d'emplois et de l'offre culturelle cantonale, sera particulièrement attentive à ce qu'un modèle prenant équitablement en compte ses particularités soit adopté.

S'agissant plus concrètement des chiffres 2006, une prudence particulière doit être observée pour interpréter l'embellie constatée sur les centimes additionnels, principalement pour les personnes morales. En effet, sur les MCHF 70 de revenus supplémentaires enregistrés pour les personnes morales, MCHF 33 viennent grossir le reliquat et plus de MCHF 40 proviennent de correctifs des exercices antérieurs, essentiellement de 2005. Une reconstitution des années de taxation (réattribution des sommes encaissées aux années de production et non de perception) fait apparaître une croissance beaucoup moins importante des revenus fiscaux qui

devrait, en réalité, à peine combler le déficit budgétaire 2007 voté par le Conseil municipal. Cette réalité n'est pas sans importance à l'heure des discussions de répartition de tâches entre Etat et communes afin d'éviter de véhiculer des clichés erronés sur la santé financière des uns et des autres.

Cette prudence s'est également traduite dans les provisionnements effectués afin de couvrir des risques avérés de non perception de certains revenus, obéissant en cela aux principes comptables applicables. Tel est le cas notamment de la provision effectuée sur les créances fiscales ouvertes (reliquat), dont le montant global atteint à présent la norme fixée par les autorités de tutelle de la Ville, soit 30% du reliquat. De même, le revenu enregistré en tant que subvention cantonale à l'entretien des routes communales, découlant de la Loi sur les routes, a été provisionné en totalité, les autorités cantonales n'ayant toujours pas formellement admis le principe de cette subvention pourtant inscrite dans la loi. Ce dossier fera encore l'objet de négociations en 2007.

Un élément extraordinaire doit par ailleurs être mis en exergue, la revalorisation des actions de la Banque cantonale de Genève (BCGe). La bonne santé financière retrouvée de la BCGe a valorisé le cours du titre sur les marchés financiers, événement que les normes comptables conduisent à retranscrire dans les comptes de fonctionnement (la situation d'une baisse du cours ayant les mêmes effets dans le sens inverse). L'actionnariat de la Ville dans la BCGe a eu un second effet positif par rapport au budget 2006

puisque le dividende versé aux actionnaires se révèle supérieur à celui prévu initialement.

Au niveau des prestations, les objectifs principaux visés lors de l'élaboration du budget 2006 ont été remplis au cours de l'exercice sous revue. Le domaine de la petite enfance a pu poursuivre son déploiement en Ville de Genève au prix d'un léger dépassement de l'enveloppe allouée. Celui-ci résulte essentiellement de l'ouverture de nouvelles places de crèche en cours d'année, répondant de fait à la forte demande de la population pour la prise en charge de jeunes enfants. L'action de la Ville va porter, pour le futur, tant sur un développement qualitatif et quantitatif de l'offre de places de crèche que sur la révision des normes techniques de construction et d'encadrement, ces deux derniers points se révélant des freins importants au développement de l'offre à l'heure actuelle. Un groupe de travail est d'ailleurs constitué avec l'Etat, responsable de l'édition desdites normes, afin de les recadrer.

Le domaine immobilier a également fait l'objet d'attention. D'importantes rénovations ont été entreprises sur trois bâtiments locatifs (Gares 21, Etuves 17 et Frontenex 2). En revanche, une légère diminution du montant de l'aide au logement apportée aux locataires des appartements de la Ville se poursuit année après année. Cette situation, si elle peut paraître réjouissante sous l'angle d'une hausse globale des revenus des locataires (base de calcul de la subvention versée), devra être analysée de manière approfondie pour déterminer les causes exactes de cette diminution.

A cet effet, le nouveau règlement fixant les conditions de location des logements de la Ville de Genève, adopté par le Conseil administratif en septembre 2006, devrait permettre d'assurer une meilleure mobilité des locataires et un accès aux appartements plus étendu pour les personnes en situation difficile et nécessitant une aide de la collectivité.

A noter encore, dans le domaine du bâti, une économie budgétaire sur l'entretien des immeubles du patrimoine administratif de la Ville. Il ne s'agit pas d'une volonté délibérée du Conseil administratif de restreindre les budgets d'entretien mais de l'impossibilité pour les services de l'administration, en raison d'un manque temporaire de forces vives, de suivre l'ensemble des chantiers envisagés. La situation devrait pouvoir se normaliser en 2007.

Enfin, il convient de relever que les efforts de rationalisation et la volonté du Conseil administratif de juguler le nombre de postes au sein de l'administration a porté ses fruits puisque la masse salariale s'est stabilisée au cours de l'exercice sous revue. Une meilleure affectation de certaines ressources et l'amélioration de procédures de travail a permis de maintenir voire d'accroître les prestations à la population malgré la stabilité des effectifs.

Les investissements annuels ont pour leur part traduits les grands projets en cours en Ville de Genève avec, en premier lieu, les aménagements connexes aux lignes de tram.

La fin du chantier «Acacias» et les travaux initiés à la rue de la Servette notamment pour le tram «Meyrin-CERN» ont pesé pour plus de MCHF 18 sur le compte d'investissements. Des réalisations attendues telles que la place des Nations et celle de la Navigation ont également été menées. Plus de MCHF 10 ont été consacrés aux bâtiments culturels que sont le Victoria Hall et le Grand Théâtre, alors que le chantier de l'école des Ouches a été achevé avec des dépenses sur 2006 d'un peu plus de MCHF 5. Enfin, comme déjà cité, des rénovations d'immeubles locatifs pour un total avoisinant MCHF 5 ont été entreprises.

Enfin, et c'est un des enseignements les plus réjouissant de cet exercice 2006, la Ville de Genève atteint un taux d'autofinancement de 157%, soit un excédent de financement de plus de MCHF 51. Ce n'est qu'en assurant, année après année, des résultats de cette ampleur que notre collectivité pourra résorber cette dette qui, il faut le rappeler, grève de plus de MCHF 61 par an (en 2006) le compte de fonctionnement en raison des intérêts passifs versés.

Le Conseil administratif va poursuivre dans la voie qu'il s'est fixé depuis deux ans afin de pérenniser la constance qui a été la sienne dans la maîtrise des charges de fonctionnement de l'administration.

Des choix seront encore nécessaires à l'avenir, notamment en cas de transfert de charges étatique, qu'il s'agisse de prestations offertes à la population ou d'investissements. Dans ce contexte, l'exercice 2006 est une bouffée d'oxygène bienvenue.

Gestion hôtelière

Swissôtel Genève Métropole

Les résultats enregistrés en 2006 par le Swissôtel Genève Métropole sont une nouvelle fois remarquables puisque la barre des MCHF 5 de bénéfice a presque été franchie. Outre une gestion rigoureuse des charges de fonctionnement, l'Hôtel Métropole doit ce succès à un taux d'occupation de 75,8%, largement plus important que la moyenne des hôtels de catégorie comparable à Genève et supérieur à 2005 (74,2%). Il convient de relever cependant la fermeture totale ou partielle, durant l'exercice sous revue, de deux établissements concurrents.

Sur le plan financier, l'exercice 2006 est bouclé avec un bénéfice de MCHF 4,945 contre MCHF 4,184 en 2005. Ce résultat tient compte de MCHF 1,562 d'amortissement du matériel, du mobilier et des équipements de l'hôtel, ainsi que des intérêts versés à la Ville de Genève, à savoir MCHF 1,647.

Le chiffre d'affaires s'élève à MCHF 23,530 en 2006, alors qu'il avait atteint MCHF 22,378 l'an passé. Le rendement brut d'exploitation présente pour sa part un taux de rentabilité qui s'inscrit encore en hausse par rapport à 2005, à 42,37%. Ce taux est tout à fait exceptionnel dans la branche d'activité hôtelière « 5 étoiles ».

A noter que la structure de la clientèle est en phase d'évolution, les hôtes en provenance du Moyen-Orient étant moins présents au contraire des clients ressortissants des pays de l'Est de l'Europe. La dépendance vis-à-vis d'un type de clientèle plutôt versatile tend par conséquent à s'atténuer. Un accent particulier est mis également sur la fidélisation de la clientèle provenant des sociétés.

Sur le plan des charges d'exploitation, celles-ci suivent l'accroissement du chiffre d'affaires et s'inscrivent en légère augmentation par rapport à 2005 (MCHF +0,253). De manière plus spécifique, il est à relever que les charges de personnel se sont accrues de MCHF 0,468, les autres charges d'exploitation compensant partiellement cette hausse. Enfin, ce résultat prend en compte les intérêts versés à la Ville de Genève (MCHF 1,647) et les amortissements à hauteur de MCHF 1,562.

Comptes de résultat comparés 2006 - 2005

(en KCHF)	2006	2005
Produits d'exploitation	23'530,8	22'378,2
Charges d'exploitation	15'375,1	15'121,7
Marchandises et frais généraux	14'692,8	14'447,1
Entretien et maintenance	682,3	674,6
Bénéfice d'exploitation avant intérêts et amortissements	8'155,7	7'256,5
Amortissements	1'562,8	1'445,2
Intérêts versés à la Ville	1'647,4	1'627,0
Bénéfice net d'exploitation	4'945,5	4'184,3

Bilans comparés 2006 - 2005

Actif	2006	2005	Passif	2006	2005
Total	63'559,7	65'054,0	Total	63'559,7	65'054,0
Immobilisations	56'581,1	56'631,8	Exigible à long et moyen	56'164,2	57'911,7
Terrains	1'001,7	1'001,7	Ville compte d'investissements	56'164,2	57'911,7
Bâtiments, mobilier, matériel	55'579,4	55'630,1			
Stock marchandises et fournitures	470,4	402,9	Exigible à court terme	2'450,0	2'958,0
Marchandises	352,5	280,0	Créanciers, fournisseurs	1'910,6	2'498,7
Fournitures, combustibles	117,9	122,9	Passifs transitoires, provisions	539,4	459,3
Réalizable et disponible	6'508,2	8'019,3			
Actifs transitoires	178,0	110,8			
Débiteurs, dépôts de garantie	5'720,4	6'328,0			
Liquidités	609,8	1'580,5			
			Bénéfice de l'exercice	4'945,5	4'184,3

(en KCHF)

Restaurant du Parc des Eaux-Vives

L'exercice 2006 a confirmé la tendance qui s'est dessinée en 2005 avec des résultats permettant au Restaurant du Parc des Eaux-Vives d'afficher un second exercice bénéficiaire, dans des proportions plus importantes que l'an dernier. Ainsi, le bénéfice d'exploitation s'élève à MCHF 0,255, contre MCHF 0,035 en 2005.

Si le chiffre d'affaires a cru de MCHF 0,109, c'est principalement la maîtrise des charges d'exploitation (en diminution de plus de MCHF 0,100 par rapport à 2005) qui a permis l'obtention de ce résultat favorable.

Le développement des banquets et autres événements est réjouissant. La période estivale voit notamment de nombreux mariages se dérouler au Restaurant, permettant à un public plus large de découvrir l'établissement.

S'agissant du restaurant gastronomique, la seconde étoile attribuée par un grand guide gastronomique a été confirmée une nouvelle fois fin 2006, malgré le changement intervenu en début d'année à la tête de la brigade de cuisine. C'est une magnifique reconnaissance pour le Restaurant du Parc des Eaux-Vives, son personnel et, bien entendu, son chef.

L'évolution de l'établissement reste indéniablement positive, tant en terme de prestations qu'au niveau financier. Les habitudes des consommateurs sont néanmoins longues à se dessiner dans un établissement qui est resté fermé durant plus de quatre ans et qui a étendu son offre aux prestations hôtelières.

Comptes de résultat comparés 2006 - 2005

(en KCHF)	2006	2005
Produits d'exploitation	6'531,0	6'422,0
Charges d'exploitation	5'966,0	6'067,7
Marchandises et frais généraux	5'802,8	5'929,2
Entretien et maintenance	163,2	138,5
Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements	565,0	354,3
Amortissements	211,3	209,4
Intérêts	97,8	109,1
Bénéfice net/Perte nette d'exploitation	255,9	35,8

Bilans comparés 2006 - 2005

Actif	2006	2005	Passif	2006	2005
Total	4'242,7	4'334,9	Total	4'242,7	4'334,9
Immobilisations	3'017,2	3'112,0	Exigible à long et moyen terme	4'379,5	4'733,4
Terrains			Swissôtel compte d'investissement	4'379,5	4'733,4
Bâtiments, mobilier, matériel	2'590,9	2'663,8			
Immobilisations incorporelles	426,3	448,2			
Stock marchandises et fournitures	376,3	419,1	Exigible à court terme	1'063,2	1'057,4
Marchandises, fournitures, combustibles	376,3	419,1	Créanciers, fournisseurs	1'063,2	1'057,4
Réalisable et disponible	849,2	803,8			
Actifs transitoires	32,0	45,2			
Débiteurs, dépôts de garantie	207,4	266,8			
Liquidités	609,8	491,8			
			Perte reportée	(1'455,9)	(1'491,8)
			Bénéfice / Perte de l'exercice	255,9	35,8

(en KCHF)

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Délégation à l'Agenda 21

La réalisation des trois objectifs adoptés par le Conseil administratif (CA) en 2001 pour la mise en place de son Agenda 21 s'est poursuivie en 2006 sous la supervision de la Délégation à l'Agenda 21 présidée par M. Christian Ferrazino, Conseiller administratif. En 2006, la Délégation à l'Agenda 21 s'est réunie à trois reprises.

Mise en place d'une administration exemplaire

Gestion et suivi du développement durable

Pendant l'année 2006, les missions des différents groupes composant la structure Agenda 21 adoptée par le CA fin 2004 ont été clarifiées. Notamment, une règle métier précisant le rôle des correspondant-e-s Agenda 21 a été rédigée et intégrée dans le projet REPAIR. En juillet 2006, une nouvelle collaboratrice a été engagée au sein de l'Unité Agenda 21 pour assurer notamment le développement et le suivi du Système de gestion environnementale (SGE).

Au mois d'août 2006, le CA a mandaté le groupe Actions 21 pour élaborer le bilan de législature relatif à la « politique du CA en matière de développement durable ». Le bilan s'appuie notamment sur des entretiens effectués avec plus de 80 collaborateurs et collaboratrices de l'administration :

Système de gestion environnementale (SGE)

Sur les 23 actions définies dans le programme environnemental 2003-2007, 10 actions sont réalisées, 12 actions sont en cours de réalisation et 1 action (« fontaines à eau ») a été annulée. L'état des lieux 2006 par domaine d'action est le suivant (voir les indicateurs par thème rassemblés dans le tableau ci-après) :

Achats

Achat de fournitures courantes : le catalogue des fournitures courantes du Service des achats est en cours d'évaluation afin de déterminer s'il existe une alternative plus favorable pour chaque produit, qui tienne compte de critères d'achats durables. En 3 ans, le pourcentage de produits écologiques dans le catalogue des fournitures courantes du Service des achats a passé de 31% à 52%.

Achat de mobilier (administratif, scolaire, urbain) : les services qui achètent du mobilier exigent des soumissionnaires qu'ils apportent des garanties environnementales et ergonomiques. La boîte à outils « achats de mobilier » n'est pas finalisée.

Achat de véhicules : la Commission de gestion des véhicules (CO-GEVE) est en cours de finalisation d'une politique d'achat durable de véhicules comprenant un outil d'aide à la décision (véhicules propres au sein du parc de véhicules de la Ville de Genève), l'intégration de critères de durabilité dans la procédure d'appel d'offre et un outil d'évaluation des soumissions. D'ores et déjà, 21 véhicules à motorisation à essence ou diesel ont été remplacés par des véhicules à gaz.

Construction

Le groupe de travail Eco-construction a cessé de se réunir périodiquement et se met à disposition des services en fonction des demandes. En revanche, l'intégration des fiches code de frais de construction (CFC) au cahier des charges des mandataires n'est pas systématisée sur l'ensemble de la Ville de Genève.

Papier

La phase « test » du papier d'archive ISO 11108 est actuellement en cours dans 3 services.

La consommation totale de feuilles A4 par employé-e a encore augmenté cette année, de même que le volume d'information disponible en ligne. En revanche, 100% des adresses professionnelles de l'administration pratiquent la récupération de papier.

Le Service des achats suit l'évolution du marché pour remplacer à court terme les cartons d'invitation du CA qui ne sont pas 100% recyclés.

Déchets

En 2006, plusieurs actions d'information sur le thème des déchets ont été menées au sein de l'administration : distribution de 2 fiches-infos (« Nos poubelles ne contiennent pas que des ordures », « pour limiter la quantité de déchets produits, recyclons nos cartouches usagées ») ; utilisation du verso de la fiche de paie pour encourager les collaborateurs et collaboratrices à trier l'aluminium et le verre ; distribution d'un vademecum « tri des déchets » aux services du Département des affaires culturelles, ainsi qu'aux

acteurs et actrices culturelles subventionnées.

Arrivé au terme de sa mission, le groupe de travail « déchets » suspend ses réunions et se met à disposition des services en fonction des besoins.

En ce qui concerne l'utilisation de la vaisselle compostable, une réflexion sur son utilisation lors des réceptions organisées par la Ville de Genève a été menée par l'Unité Agenda 21 en collaboration avec le Service des relations extérieures. Des recommandations d'usage à l'attention des traiteurs vont être élaborées.

Enfin, 569 objets de micro-informatique (ordinateurs, écrans, scanners, etc.) ont vu leur « durée de vie » prolongée dans le cadre d'actions de coopération ou associatives.

Énergie

Certains membres du groupe SGE participent à l'élaboration de la campagne Display dont l'un des objectifs est de promouvoir, auprès du personnel administratif, les éco-gestes qui permettent d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

La consommation de Kw / thermique par employé-e a diminué depuis 2005, de même que la consommation d'eau par employé-e.

Santé et Sécurité

Trois fiches-infos ont été publiées sur les thèmes suivants: « les troubles musculo-squelettiques », « la maternité/protection des femmes enceintes et mères allaitantes » et « l'alimentation saine ».

Suite à la suppression des fontaines à eau dans l'administration, le groupe de travail SGE a évalué la pertinence d'appuyer la demande de certains services accueillant le public d'installer des fontaines à eau branchée sur le réseau. Deux fontaines de ce type vont être installées au Service des pompes funèbres en 2007.

Aujourd'hui, 78% des ordinateurs de l'administration sont équipés d'un écran plat, ce qui minimise les risques sur la santé du personnel.

Déplacements

Le Service de la mobilité a finalisé une étude sur les déplacements hors Canton de Genève et propose des actions en vue de favoriser le report modal de la voiture vers le train et de l'avion vers le train pour les déplacements hors canton de Genève du personnel. Ces actions s'inscrivent dans le Bouquet de transport de l'Administration municipale et plus largement dans le SGE. 22 vélos supplémentaires (dont deux vélos électriques) ont été mis à disposition des services. Le nombre d'abonnements annuels Unireso a légèrement diminué.

Extension du SGE aux activités non administratives de la Ville de Genève

Une enquête par questionnaire a été réalisée afin de recenser les besoins en matière d'environnement, de santé et de sécurité dans les garages et les ateliers municipaux. Le groupe SGE a ensuite mandaté un bureau d'étude afin de réaliser une analyse environnementale sur la base d'un échantillon représentatif d'une dizaine d'ateliers et de garages (6 services, une dizaine d'ateliers et

garages visités). Le rapport d'identification des besoins en matière de développement durable pour les postes non administratifs est actuellement en cours d'analyse au sein du groupe SGE.

Formation

En 2006, 2 cours de formation « Développement durable en Ville de Genève » et « Eco-gestes au poste de travail », rassemblant plus de 30 participant-e-s, ont été organisés pour le personnel de l'administration et des communes genevoises. Enfin, pour la première fois cette année, une demi-journée de formation a été organisée pour une dizaine d'apprenti-e-s.

En juin 2006 s'est achevé le Programme Régional et Transfrontalier de Formation des Acteurs Locaux, qui visait à former les élu-e-s et les techniciennes et les techniciens des collectivités territoriales aux enjeux du développement durable dans le bassin franco-valdo-genevois. En deux ans, plus de 500 personnes ont participé aux 14 sessions de formation.

Information et participation de la population

La communication sur l'Agenda 21 et la sensibilisation aux enjeux du développement durable ont été renforcés en 2006, grâce aux activités suivantes :

Publications

En 2006, le Groupe Actions 21 a réalisé 5 brochures sur les thèmes suivants : mobilité, énergie, nature en ville, culture et sport. Ces publications, distribuées en particulier pendant les manifestations organisées par la Ville de Genève, sont appréciées du grand public, notamment des enseignant-e-s.

L'ensemble des fiches infos publiées dans le cadre du SGE ont été reprises par l'État de Vaud et largement diffusées au sein de l'Administration cantonale.

Enfin, le Journal du Parlement, dans son supplément sur le « Développement durable à Genève », a consacré un article sur l'Agenda 21 de la Ville de Genève.

Participation au Forum mondial « Villes et qualité de vie : enjeux globaux, solutions locales » (Genève, 18-20 mai 2006) :

Lors de ce forum, l'Unité Agenda 21 a organisé une table ronde sur « la contribution des Agenda 21 locaux à la qualité de vie en milieu urbain » auquel ont participé notamment le Délégué interministériel au développement durable français, M. Christian Brodhag ainsi que le Secrétaire général du Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI), M. Konrad Otto-Zimmermann. Les conclusions de cette table ronde sont rassemblées dans les actes du Forum.

Organisation d'un séminaire sur les Agenda 21 locaux pour l'Association internationale des maires francophones (AIMF) en collaboration avec le Service des relations extérieures (Maison Internationale de l'environnement, 8 au 10 juin 2006).

Cette rencontre, soutenue par le Département fédéral des affaires étrangères, a réuni une trentaine d'élue-e-s de villes membres de l'AIMF, des expert-e-s ainsi que des représentant-e-s d'organisations non gouvernementales, venant de pays francophones du Nord comme du Sud. La question de créer une commission permanente du développement durable au sein de l'AIMF éventuellement présidée par la Ville de Genève est en discussion.

Organisation de la cinquième édition de la fête du développement durable

Le nombre de visiteurs et visiteuses (entre 15'000 et 20'000) est resté stable, voire légèrement inférieur, par rapport à l'édition précédente. Le thème 2006 « Parler c'est bien, agir c'est mieux ! » a permis de réorganiser les exposant-e-s en fonction de l'acteur visé, et de mettre sur pied trois « quartiers » selon les publics-cibles. Ce concept présentait l'avantage de mettre les actions directement au centre des préoccupations de toutes et tous (exposant-e-s, organisateurs et organisatrices) et de communiquer à travers des propositions concrètes.

Installation solaire thermique dans un EMS

En 2006, une quarantaine d'élèves du Collège de Pinchat, encadrés par l'association Terrawatt, ont participé à une installation solaire thermique à « La Maison de Vessy », l'un des établissements médico-sociaux (EMS) genevois. Ce projet a été financé par une partie des bénéfices issus de la vente des photos de l'exposition de Yann Arthus-Bertrand « La Terre vue du ciel ». Concrètement, cette installation permettra d'économiser plus de 4'000 litres de mazout par année, soit une économie d'environ CHF 3'000.- par an (au prix actuel) et diminuera considérablement les émissions de CO₂.

Suivi du processus participatif « Promotion communautaire de la santé et de la qualité de vie dans le Canton de Genève » :

En 2006, le groupe d'habitant-e-s « Qualité de vie et santé » a étudié la mise en place de panneaux d'affichage extérieurs pour les informations du quartier de Saint Jean, en collaboration avec le Service d'aménagement urbain, le Service social et l'Unité Agenda 21. Le premier panneau sera posé début 2007. Par ailleurs, un espace d'affichage a été installé dans les entrées des immeubles du quartier en collaboration avec le Service social, la Gérance immobilière municipale et le Service des bâtiments.

Projet « *Terrasse du troc* » (8 juin au 17 septembre 2006) : ce projet a été réalisé notamment grâce au soutien de nombreux services de la Ville de Genève car il répond aux besoins d'échanges entre les générations, au désir de convivialité et au souhait d'améliorer l'espace public exprimés dans le cadre du processus participatif.

Evaluation

Indicateurs de développement durable

En 2006, le travail sur les outils d'évaluation des projets s'est poursuivi dans le cadre d'un groupe de travail mis en place par l'Office du développement territorial (ODT). Les indicateurs de développement durable ont été mis à jour dans le cadre du SGE¹. Enfin, l'Unité Agenda 21 a été sollicitée par le Service d'urbanisme pour mettre en place un set d'indicateurs de développement durable pour le plan directeur communal.

Un groupe a été créé, composé de directeurs et directrices membres de la Délégation à l'Agenda 21, et placé sous la présidence du Directeur général. Son rôle consistera dans la préparation des décisions politiques par rapport aux grandes orientations du plan directeur.

Autres projets

Plan directeur communal « Renouvellement urbain »

Une consultation des départements a été effectuée par le Service d'urbanisme dans la première partie de 2006 permettant ainsi une ébauche de la structure générale des domaines traités par le futur plan. La Délégation à l'Agenda 21 a par ailleurs décidé de s'appuyer sur la structure Agenda 21 pour poursuivre l'élaboration du plan directeur communal. En effet, cette structure permet la transversalité nécessaire à ce type de projet. Le pilotage politique est ainsi assuré par la Délégation. Le Service d'urbanisme mène ce projet, assisté par le groupe Actions 21 et les services concernés, qui apportent l'expertise et le réseautage complémentaires.

¹ Le tableau récapitulatif des indicateurs de développement durable est présenté en annexe.

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

En 2006, Monsieur Manuel Tornare, Président de la délégation, a organisé quatre sessions auxquelles Messieurs André Hediger et Patrice Mugny ont pris part. La Ville de Genève a reçu 85 demandes de financement, qui ont suscité 46 auditions et abouti au financement de 53 projets, s'inscrivant dans le cadre du règlement et des critères de base de la Ville de Genève.

La Délégation s'est particulièrement attachée à développer des projets de coopération décentralisée, à savoir des échanges d'expériences ainsi que la mise sur pied de formations dans les domaines de la sécurité, de la botanique et de la culture. En outre, elle a été très attentive à soutenir des projets favorisant le dialogue et la paix au Proche-Orient, notamment en renouvelant son appui au « Jardin de Paix » à Jérusalem et à la « Hope Flowers School » à Bethléem, structures multiconfessionnelles oeuvrant en faveur de la paix entre les différentes communautés.

Par ailleurs, par le biais de l'accord-cadre quadriennal que la Ville de Genève a signé avec la Fédération genevoise de coopération, 40 projets ont été financés grâce au crédit annuel de 1,5 million de francs. Outre l'aspect financier, cet accord prévoit aussi différentes réunions d'information, techniques, auxquelles la Ville de Genève participe, notamment celles réunissant les bailleurs de fonds publics (Confédération, Canton de Genève, communes genevoises).

Enfin, le dernier axe sur lequel la délégation s'est penchée est celui lié à l'information. Actuellement, la Ville de Genève participe à la sensibilisation de la population genevoise en contribuant financièrement à la réalisation d'expositions, de débats, de conférences, ayant trait au développement. Elle souhaite maintenant apporter plus de visibilité à toute son action en étant plus accessible, raison pour laquelle le site Internet « Genève, Ville Solidaire » verra le jour dans le courant du premier semestre 2007.

Les projets de coopération au développement et d'aide humanitaire soutenus en 2006 figurent sur les tableaux en annexe.

Délégation au mobilier urbain

En 2001, le CA a créé une délégation au mobilier urbain. Placée sous la responsabilité de Monsieur Christain Ferrazino, Conseiller administratif en charge du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, elle réunit également les Magistrats des Départements des affaires sociales, des écoles et de l'environnement et des sports et de la sécurité, avec, à la demande, le Conseiller administratif en charge du Département des affaires culturelles, pour ce qui concerne notamment le Fonds municipal d'art contemporain.

Elle a charge d'examiner les projets relatifs à l'aménagement urbain, à l'occupation des espaces publics et des espaces verts, et plus spécifiquement à la création ou à la gestion d'éléments de mobilier urbain.

En 2006, la Délégation a dirigé le développement de nombreux projets de mobilier urbain, suivant les lignes directrices du concept directeur du mobilier urbain de la municipalité, pour en assurer la cohérence, l'unité et l'harmonie et améliorer l'image de la Ville de Genève.

Les deux modèles de bacs d'orangerie retenus suite au concours lancé en 2003 ont contribué cette année encore à l'aménagement de nouvelles rues, places et espaces publics. Ces bacs ont aussi été utilisés dans le cadre d'aménagements éphémères ou temporaires ou pour l'équipement de nouvelles zones 30 km/h (finalisation des aménagements du chemin des Ouches, de la rue Camille-Martin et de la rue de Berne, quai des Vernets, aménagement éphémère de Baby-Plage, commande pour l'aménagement de la zone 30 km/h de Saint-Jean).

Le modèle «Dyva» a su séduire la Ville de La Chaux-de-Fonds qui a demandé pouvoir en produire pour l'aménagement de ses espaces publics.

Une déclinaison renforcée de ce bac a été développée pour la sécurisation de bâtiments hébergeant des organisations internationales. Le premier aménagement a été finalisé en début d'année pour la sécurisation du Haut commissariat aux réfugiés. Le modèle «Oxyde», déclinable en trois tailles a été primé en fin d'année dans une compétition internationale de design et fera l'objet tout au long de l'année 2007 de diverses publications dans la presse allemande et internationale.

Le nouveau banc «Genève» a lui aussi été intégré à l'aménagement de nouveaux espaces publics. Ce modèle, choisi également pour remplacer l'ancien modèle utilisé dans les parcs a été installé en grand nombre cette année, sur les quais notamment et dans les quartiers. Une déclinaison du type «autour d'arbre» de ce modèle a été développée et un premier banc sera installé début 2007 à la place de la Madeleine. Des déclinaisons à une et deux places ont également été développées pour une utilisation dans les parcs. Une première série a été créée pour le Jardin Anglais.

Tout en respectant les caractéristiques de durabilité économique des produits du commerce, ces deux éléments respectent les critères de développement durable liés à l'Agenda 21 et apportent une esthétique urbaine contemporaine, hors des modes.

La Délégation a également poursuivi son travail en 2006 pour améliorer l'occupation désordonnée du domaine public par des éléments divers et hétéroclites ou désuets.

Le projet lauréat du concours lancé en fin d'année 2005 avec l'Ecole d'Arts Appliqués de Genève pour la création de caissettes à journaux unifiées a été développé et des caissettes prototypes seront installées en test en hiver sur 40 sites en concertation avec les différents éditeurs et de nombreuses communes intéressées par cette initiative de la Ville de Genève. Le modèle sera utilisé dans toute la Romandie. Le déploiement sur l'ensemble du territoire municipal est prévu dès juin 2007.

Dans cette même optique de soutien des écoles et des jeunes bureaux, le concours organisé avec les associations de commerçants et l'Ecole d'Arts Appliqués de Genève pour la création de nouvelles illuminations de Noël a abouti sur un projet rassembleur qui sera développé en 2007.

Le nouveau modèle de corbeilles à déchets développé en 2005 a été testé sur trois sites en 2006. Ces tests auront permis d'identifier des points d'améliorations permettant de préparer le rééquipement progressif du parc actuel dès 2007.

Un nouveau modèle de conteneurs de récupération des habits usagers a été choisi pour le rééquipement du parc actuel. Deux zones test ont été équipées en 2006 permettant d'autre part la finalisation de l'aménagement des zones de tri et de récupération de déchets par un mobilier coordonné, esthétique et ergonomique.

Un prototype des nouvelles tables d'orientation prévues pour le remplacement des panneaux signalétiques hétéroclites disposés sur la Rade et dans les parcs a été testé au premier trimestre 2006. La production de trois nouvelles tables pour l'État de Genève a été lancée permettant la dépose d'anciens panneaux délabrés. Le programme de rééquipement signalétique de la Rade se poursuivra en 2007 avec notamment l'équipement du pavillon des Mouettes genevoises sur le quai marchand des Pâquis.

Pour unifier le mobilier signalétique sur l'ensemble du territoire municipal, la signalétique d'information piétonnière sur l'esplanade Cornavin a été finalisée dans le même esprit que les totems développés pour l'aménagement des zones 30 km/h ou des transports publics genevois. Le modèle de socle réglable en fonte créé spécifiquement pour la pose d'éléments signalétiques sur dalles a été protégé en 2006 par un dépôt de modèle pour la Suisse et la communauté européenne. Plusieurs entreprises spécialisées ont fait état de leur intérêt pour cet élément de qualité. Pour rappel, l'ensemble des nouveaux produits développés par la Ville de Genève sont protégés.

Le modèle de totems signalétiques de balisage piétonnier développé en 2005 pour la sécurisation des traversées des enfants aux abords des écoles primaires et installé aux Pâquis a été adapté en 2006 pour le balisage des institutions culturelles. Le balisage du Bâtiment d'art contemporain et du Musée d'ethnographie a été réalisé et sera posé en alternance avec les oriflammes de communication des festivités artistiques du quartier des Bains. D'autres séries de ce modèle sont à l'étude pour le balisage piétonnier du quartier des organisations internationales, pour la Fondation Zubov ou le Théâtre du Loup.

Un projet de signalétique pour personnes à mobilité réduite permettant d'améliorer l'accès aux bâtiments publics a été initié en 2006 en collaboration avec les associations concernées. Des prototypes seront réalisés en 2007 et une zone test pourra être équipée pour l'été 2008.

Le crédit pour la réalisation de nouveaux pavillons de vente et de services pour le rééquipement de la Rade a été voté par le Conseil municipal (CM). Toutefois un référendum lancé par les opposant-e-s au projet a abouti. La population genevoise sera appelée à se prononcer sur cet objet en 2007. L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne a fait d'autre part la demande de pouvoir utiliser le modèle prototype pour une exposition en mars 2007, comme élément symbole d'un colloque sur l'architecture.

Les supports d'exposition temporaires développés pour le quai Wilson ont été réutilisés et ont permis la concrétisation de trois expositions d'envergure durant l'été. Cet équipement très apprécié sera réutilisé en 2007 pour de nouvelles expositions.

La Délégation a également traité en 2006 la gestion du domaine public et notamment l'affichage public. Le nouveau règlement municipal sur les terrasses d'établissements publics ayant pris effet au 1^{er} janvier 2006, depuis cette date la situation s'est améliorée de manière notable.

En matière d'aménagement, la Délégation a concentré ses efforts sur des dossiers urbains importants comme la revalorisation de la Rade, Baby-Plage et le quai marchand des Eaux-Vives, mais aussi sur l'illumination des parcs et l'aménagement temporaire de la place du Rhône.

Comme les années précédentes, les travaux soutenus de cette délégation ont permis d'obtenir de nombreux résultats et la qualité des réalisations est très appréciée et largement reconnue.

Délégation « Fêtes et quartiers »

Rappel des objectifs du projet

« La Ville est à vous » vise à promouvoir dans les différents quartiers de Genève des manifestations festives et culturelles de proximité susceptibles de favoriser la convivialité et un mieux-vivre ensemble. Ces manifestations fonctionnent sur un principe simple : réappropriation de l'espace public, la rue notamment, transformé le temps d'un week-end en un lieu de fête et de rencontre. Expression libre de la citoyenne et du citoyen invité à participer comme acteur ou actrice et animateur ou animatrice de la fête et non comme consommateur ou consommatrice. Ce projet a pour but d'œuvrer en outre à une meilleure intégration des communautés étrangères. L'organisation des manifestations est assurée par les comités de quartier en étroite collaboration avec la coordination.

Bilan de la troisième année

Pour sa troisième édition, « La Ville est à vous » a poursuivi son évolution. Un nouveau quartier (Champel) est venu s'ajouter à la liste. Ainsi, ce sont au total 9 quartiers qui ont accueilli chacun une manifestation « La Ville est à vous » au courant de l'année 2006.

Quelques événements particuliers, organisés en collaboration avec « La Ville est à vous » sont venus enrichir les programmes des manifestations. Nous en signalerons trois : la fête des cinquante ans de l'Ecole Geisendorf, le forum « Villes et qualité de vie » organisé par la Ville de Genève à Plainpalais et ailleurs dans la ville, ainsi que la fête des vingt ans du Centre Protestant des Vacances (CPV) à la Jonction.

Le succès des manifestations « La Ville est à vous » auprès de la population n'est plus à démontrer et ces différentes collaborations témoignent de l'intérêt ressenti par les associations et autres institutions de profiter de cette présence dans la cité pour mieux se faire connaître et consolider leurs liens avec les quartiers.

Perspectives

Le moment est venu de s'interroger sur le développement du projet, sans attendre que celui-ci ne prenne une dimension difficile à gérer au niveau de l'espace (jusqu'où le projet peut-il s'étendre ?) ou au niveau du temps (combien des manifestations est-on à même d'organiser sur une année et quand doit-on le faire ?). Il est temps également de se demander si, au-delà du succès rencontré, le projet a répondu à tous les objectifs qui lui ont été assignés dès le départ.

Voici pourquoi la direction du Département des Affaires Culturelles a jugé utile de lancer « SagaCité » une démarche participative de réflexion dont le but ultime est de dégager les pistes devant définir le devenir du projet « La Ville est à vous ». Cette démarche concerne et implique tous les acteurs participant à l'organisation des manifestations.

Aussi, 2007 marquera une pause dans l'extension du projet. Aucun nouveau quartier ne viendra s'ajouter à la liste 2006. Quelques collaborations ponctuelles ou quelques appuis à des quartiers demandeurs ne sont pas à exclure toutefois. Mais dans l'ensemble 2007 sera consacré au travail de définition de nouvelles orientations pour la pérennisation du projet.

**ÉVALUATION
DES OBJECTIFS 2006
PAR MISSIONS
ET PRESTATIONS**

AUTORITÉS

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

L'année 2006 fut marquée par plusieurs «événements», dont les multiples rebondissements ont frappé les esprits et causé des incertitudes, une perte de confiance et parfois même une démotivation chez plusieurs de nos collaborateurs et collaboratrices.

Des ressources importantes de la Direction générale, des directions de tous les départements et également de certains services ont été nécessaires pour gérer ces différents «événements», ainsi que pour résoudre les problèmes et les dégâts collatéraux qui en ont parfois résulté.

Ceci a permis de renforcer les liens entre les différentes directions de département et la Direction générale et de créer un véritable «état major Ville de Genève», se réunissant presque toutes les semaines et collaborant souvent quotidiennement dans le cadre de dossiers et d'actions ponctuelles.

Les deux groupes de direction, le CODIR (comité de direction) et le COATTRIM (comité d'attribution immobilière), créés en 2005, ont ainsi été fortement sollicités, notamment par le CA (Conseil administratif), contribuant ainsi à renforcer ces structures de dialogue, de concertation et de décision qui furent précieuses au cours de cette année si particulière.

Parmi les principales actions de la Direction générale et de ses groupes de direction en 2006, on peut relever les points suivants :

- Création d'un groupe paritaire ayant pour mandat de définir une zone de domiciliation plus large pour les collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève. Basée essentiellement sur des critères économiques, une nouvelle zone a pu ainsi être définie et un protocole d'accord a pu être signé avec les représentant-e-s du personnel,
- Plusieurs documents, résultant parfois d'un long processus de récolte d'informations et d'arbitrages, sont maintenant présentés régulièrement au CODIR. Celui-ci les valide et statue sur les éventuels derniers arbitrages avant de les soumettre au CA. Sont concernés par cette nouvelle procédure le plan informatique quadriennal (PIQ), le plan d'achat quadriennal (PAQ) ainsi que le programme financier des investissements (PFI),
- Validation centralisée des heures supplémentaires / complémentaires par la Direction générale, permettant ainsi une économie de plus de 10% par rapport à 2005,
- Création d'un groupe de pilotage, de proposition et de réflexion pour le Plan directeur communal, réunissant les directions des départements, l'Unité agenda 21 et le Service d'urbanisme. Cette entité sera pleinement opérationnelle en 2007,

- Sur demande de la Direction générale et mandaté par la suite par le CA, le CODIR a établi une liste de propositions visant à réaliser des économies et augmenter des recettes pour les budgets futurs. Dans le même contexte, le CODIR étudie plusieurs scénarios dans le cadre de la politique salariale de la Ville de Genève et notamment pour revoir sa grille salariale,
- Le CODIR a été également beaucoup sollicité dans le cadre des discussions sur les transferts de charges État de Genève – Communes, surtout au travers de son groupe de travail restreint créé pour l'occasion,
- Concernant la gestion du personnel, de nombreux arbitrages ont été effectués par la Direction générale dans le cadre de dossiers présentés par des collaborateurs et collaboratrices, des départements et des représentant-e-s du personnel. Il faut noter que les contacts réguliers initiés en 2005 avec la commission du personnel (CP) et l'association des cadres de l'Administration municipale (ACAM) se sont poursuivis en 2006,
- Pour ce qui est du projet de rassembler tous les Magistrats en Vieille-Ville afin de favoriser la dynamique du CA, la première étape sera réalisée en mai 2007 en réunissant trois Magistrats dans le bâtiment sis au 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, à deux pas du Département des finances. La dernière étape consistera à installer dans les années à venir la présidence du Département des affaires culturelles à la Cour Saint-Pierre,

- Le COATTRIM s'attache également à redéfinir une stratégie cohérente d'occupation des locaux de l'administration et de gestion d'une partie de son patrimoine immobilier. A cet effet, un inventaire des locaux utilisés par l'administration et de ses autres biens immobiliers est en cours. Parmi les premières conséquences tangibles de ce travail, on peut relever des propositions de restitution de biens immobiliers à l'État de Genève (par exemple la Villa Baulacre), d'échanges, de réorganisation de certaines locations et occupations (Villa la Concorde) et même de vente de quelques biens immobiliers. Ce travail a permis également de trouver des solutions pour plusieurs dossiers en souffrance, parfois depuis des années.

Concernant le Département des autorités, les actions se sont concentrées sur des grands dossiers pour la partie ressources humaines et sur la mise en place d'un Service juridique central :

- La mise en place d'un Service juridique central sous la direction de Monsieur Olivier Georges Burri est un succès qui peut largement être démontré par ses premiers résultats. En effet, ce service a traité en 2006, outre les affaires courantes, plus de 110 dossiers, qui auraient auparavant été confiés à des études d'avocats externes. Plusieurs grands projets ont été conduits et menés à terme en 2006 par le Service des ressources humaines et la Direction générale, en étroite collaboration avec le Magistrat délégué aux ressources humaines : projet de nouveaux statuts, projet de révision des indemnités, analyse de la méthode d'évaluation des fonctions, projet de mesures visant à réduire l'absentéisme, projet de révision de la personnalité juridique de la CAP,

- On doit également souligner que les propositions et initiatives visant à mieux coordonner nos actions avec le Canton et la Confédération dans le cadre de la Genève internationale, lancées par le Service des relations extérieures ont été, pour la plupart, couronnées de succès. A titre d'exemple un accord a été conclu entre la Ville de Genève, le Canton de Genève et la Confédération suisse pour les réceptions liées aux grands événements en 2007. A ce sujet, relevons également que la collaboration Ville de Genève - État de Genève au niveau de plusieurs de nos services s'est beaucoup améliorée et nous a permis de faire avancer plusieurs dossiers petits et grands.

Service de la Direction générale

Degré de
réalisation

1000 Assistance et conseil au Conseil administratif

1100 à 1200

Renforcer la structure et l'organisation mises en place en 2005 visant à soulager le conseil de certaines tâches purement administratives.



Des mesures ont été prises afin de soulager le CA de certaines tâches administratives. Certaines procédures doivent encore être mises en place en 2007, notamment concernant le Service des ressources humaines, afin d'alléger les affaires de personnel.

2000 Direction de l'Administration municipale

2100 Améliorer la coordination entre les différents départements, leurs directions et les organes de décision transversaux tels que le comité de direction.



La collaboration entre les directions des départements s'est renforcée notamment grâce au dialogue instauré dans le cadre des séances du Comité de direction et du Comité d'attribution immobilière, ainsi que par la création d'un Comité de pilotage administratif du Plan directeur communal.

2200 Améliorer le suivi des décisions du CA et mettre en place un échéancier consolidé.



Si le suivi des décisions du CA a été nettement amélioré, notamment la diffusion de l'information au sein de l'administration, la mise en place d'un échéancier n'a pas pu être réalisée par manque de moyens.

Degré de
réalisation

3000 Direction des services de la Direction générale

3100 Mettre en place un Service juridique central.



Le Service juridique a été créé en 2006 et est placé sous la direction de M. Olivier Georges Burri, adjoint du Directeur général.

3300 Poursuivre le processus initié en 2005 visant à réduire l'absentéisme au sein du personnel de l'Administration municipale.



Un crédit supplémentaire de CHF 660'000.- destiné à la mise en place du projet de gestion de l'absence non planifiée a été soumis à l'approbation du CM le 16 mai 2006 et est actuellement à l'étude à la Commission des finances.

VARIATION DE PERSONNEL

4 postes transférés de l'Administration centrale, suite à la création de l'entité de la Direction générale.

Administration centrale

Degré de réalisation

1000 Assistance et conseil aux autorités

1150.01 Etudier et préparer, en collaboration avec la Direction des systèmes d'information (DSI), l'importation « en masse » des anciens extraits des décisions du CA dans la base de données CANDIDE-Extraits.

Les travaux préparatoires ont été effectués en 2006. La planification de cet objectif est en cours au sein de la DSI.

1150.02 Etudier et préparer, en collaboration avec la DSI, l'extension des droits d'accès « lecture » des bases de données CANDIDE Dossiers CA et Documentation CA à l'usage des directions des départements et des archives municipales.

La réalisation de cet objectif a été suspendue. Il sera étudié dans le cadre de la nouvelle version de CANDIDE.

1200.01 Traiter les suspens CA / CM et mettre en place une procédure de suivi.

Une partie des suspens CA / CM a été traitée et des propositions sont en discussion pour ce qui concerne le traitement des suspens plus anciens. Par ailleurs, une présentation relative aux suspens et à leur traitement a été faite au Comité de direction (CODIR).

1200.02 Mettre en place une procédure de gestion des délégations du CA et développer une base de données partagée, en collaboration avec la DSI.

La procédure de gestion des représentations du CA a été formalisée en 2006 et a fait l'objet d'une règle métier intégrée dans le projet REPAIR. La base de données partagée a été développée et les tests sont en cours. La mise en production de cette base est prévue pour le 1^{er} semestre 2007.

1200.03 Mettre en place une nouvelle procédure de désignation des Présidents et Vice-présidents des locaux de vote, et créer, en collaboration avec la DSI, une base de données permettant de gérer les différents aspects logistiques des votations (indemnités, etc.).

L'objectif de mise en place d'une nouvelle procédure de désignation a été pour l'instant abandonné. Les travaux préparatoires relatifs à la base de données ont été effectués en 2006. Le développement est en cours et les tests devraient pouvoir se dérouler durant le 1^{er} trimestre 2007. La mise en production de la base est planifiée pour la fin du 1^{er} semestre 2007.

1350 Mettre en place une nouvelle procédure d'attribution des dons d'honneur du CA et développer, en collaboration avec la DSI, une base de données partagée.

La procédure d'attribution des dons d'honneur du CA a été mise à jour. Les règles métier correspondantes ont été rédigées et intégrées au projet REPAIR. La nouvelle base de données permettant la gestion de ces cadeaux protocolaires sera réalisée en 2007.

1500 Mettre en place, en collaboration avec la DSI, un nouveau module de gestion des jetons de présence des Conseillères et Conseillers municipaux, en vue d'une mise en exploitation en 2007 (nouvelle législature).

Le développement de ce module de gestion a été reporté à 2007. La mise en exploitation reste prévue pour juin 2007.

1750.01 Redéfinir, en collaboration avec la DSI, le concept du site Internet du CM en vue d'une mise en exploitation en 2007 (nouvelle législature).

Le concept du site Internet du CM a été défini. Compte tenu des options retenues pour cette nouvelle version du site, la mise en exploitation est reportée au début 2008.

1750.02 Développer le service de presse.

L'unité ne dispose pas actuellement des ressources nécessaires.

1750.03 Elaborer la troisième version du site Internet officiel, orienté vers les démarches transactionnelles, en vue d'une mise en exploitation en 2007.

Le concept et le plan de projet ont été réalisés, mais la mise en exploitation doit être reportée au début 2008 vu la charge de travail nécessaire.

1750.04 Mener à bien la dernière étape de l'implantation de la nouvelle charte graphique, généralisée à l'ensemble de l'Administration municipale.

La nouvelle charte graphique a été généralisée à l'ensemble de l'administration.

1750.05 Définir un nouveau concept pour la Fête du développement durable.



Le thème 2006 « Parler c'est bien, agir c'est mieux ! » a permis de réorganiser les exposant-e-s en fonction de l'acteur et l'actrice visée, et de mettre sur pied trois « quartiers » selon les publics-cible. Ce concept présentait l'avantage de mettre les actions directement au centre des préoccupations de tous (exposants et organisateurs) et de communiquer au travers de propositions concrètes.

2000 Actions transversales pour l'Administration municipale

2100.01 Proposer un concept de mise en cohérence des missions, rôles et composition des différentes actrices et différents acteurs/organismes impliqués dans la gestion et le suivi du développement durable (Délégation à l'Agenda 21, Unité Agenda 21, Commission Agenda 21 du CM, Groupe Actions 21), en particulier pour la mise en place du Plan directeur communal.



Pendant l'année 2006, les missions des différents groupes composant la structure Agenda 21 adoptée par le CA le 20 octobre 2004 ont été clarifiées. Notamment, une règle métier précisant le rôle des correspondant-e-s Agenda 21 a été rédigée et intégrée dans le projet REPAIR.

La Délégation à l'Agenda 21 a par ailleurs décidé de s'appuyer sur la structure Agenda 21 pour poursuivre l'élaboration du plan directeur communal. En effet, cette structure permet la transversalité nécessaire à ce type de projet. Le Service d'urbanisme mène ce projet, assisté par le groupe Actions 21 et les services concernés, qui apportent l'expertise et le réseautage complémentaires. Un groupe composé des directeurs et directrices membres de la Délégation à l'Agenda 21, placé sous la présidence du Directeur général, a par ailleurs pour missions de statuer sur les enjeux stratégiques liés à l'élaboration du plan directeur communal, de préparer les décisions politiques et d'organiser la mise en œuvre de ces dernières.

2100.02 Elaborer un programme environnemental et rédiger une directive environnementale « ateliers et garages » dans le cadre du Système de gestion environnementale.



Une enquête par questionnaire a été réalisée afin de recenser les besoins en matière d'environnement, de santé et de sécurité dans les garages et les ateliers municipaux. Une analyse environnementale sur la base d'un échantillon représentatif d'ateliers et de garages (six services, une dizaine d'ateliers et garages visités) a également été effectuée. Le rapport d'identification des besoins en matière de développement durable a mis en évidence la diversité des situations et des attentes, ce qui nous amène à reformuler l'objectif et à revoir sa planification.

2100.03 Mettre en place l'outil d'évaluation « Coûts et bénéfices du développement durable » au sein de l'administration.



La phase test de l'outil winwin22 « coûts et bénéfices du développement durable » a montré, en 2005, la nécessité de fournir aux services de tels outils. En 2006, l'Unité Agenda 21 a été invitée à participer à un groupe de travail mis en place par l'Office du développement territorial (ODT) dont l'objectif est de créer un guide de recommandations pour la mise en place de démarches d'évaluation et d'outils dans le domaine du développement durable. Ainsi, il a été jugé plus opportun d'attendre les résultats de ce groupe de travail en 2007 avant de procéder à la mise en place de l'outil winwin22.

2200 Elaborer les procédures-types pour la réalisation de plans de classement et de calendriers de conservation dans les services.



Le travail initié au début de l'année 2006 a été interrompu, vu la masse et la complexité des informations collectées au fil des mois. Il nous a paru nécessaire d'entamer une réflexion sur nos méthodes et de modifier notre approche, en particulier en ce qui concerne l'évaluation et la sélection des archives (mise en place des calendriers de conservation dans les services de l'administration). La réflexion entamée au cours de l'année 2006 se poursuivra en 2007. La rédaction des procédures-types pourra être reprise en 2007.

2300.01 Rédiger un guide à l'usage des personnes qui gèrent la consultation et l'accès aux documents.



Le guide intitulé «L'accueil du public aux Archives de la Ville de Genève» a été achevé. Destiné aux personnes chargées de l'accueil et de l'orientation du public, il contient des consignes en matière d'organisation de la consultation, de respect des normes de sécurité, de préservation des documents et d'accès à l'information (en particulier en ce qui concerne les délais de consultation des documents). Ce guide sera régulièrement mis à jour.

2300.02 Réaliser une application informatique selon la norme ISAAR (CPF), pour la description des organismes et des personnes producteurs et productrices d'archives.



L'application est utilisée depuis l'automne 2006. Elle permet de décrire les producteurs et productrices d'archives selon la norme de description internationale ISAAR (CPF). Grâce à la collaboration de la DSI, nous mettrons ce module sur le site web des Archives de la Ville de Genève en 2007. Il complètera l'application IDEA (Instrument de Description Electronique des Archives) déjà mise à la disposition du public sur le site web des Archives en 2003. La rédaction de plusieurs articles sur ce nouveau produit est prévue en 2007.

2500.01 Créer un nouveau site Intranet de l'Administration municipale, en vue d'une mise en exploitation en 2007.



Le nouveau site Intranet a été réalisé; la mise en exploitation est prévue début 2007.

2500.02 Créer une revue de presse électronique à l'attention du CA et de la Direction générale.



L'unité ne dispose pas actuellement des ressources nécessaires.

VARIATION DE PERSONNEL

6 postes transférés au Service de la Direction générale et au Service juridique, suite à la création de ces deux nouvelles entités.

Service juridique

VARIATION DE PERSONNEL

2 postes transférés de l'Administration centrale, suite à la création de l'entité du Service juridique.

Relations extérieures

Degré de réalisation

1000 Promouvoir la Ville de Genève et renforcer ses relations extérieures

- 1100 Le Service des relations extérieurs (SRE) développera son pôle « études et analyses »** 

En 2006, les effectifs du SRE ont fortement été mobilisés dans la réalisation de projets opérationnels laissant peu de temps pour se consacrer au « pôle études » du service. Le rapport sur les relations extérieures du CA sera finalisé dans le premier semestre 2007.

- 1200 Le SRE finalisera la base de données électroniques des relations de la Ville de Genève avec d'autres municipalités et des réseaux de villes.** 

L'aboutissement de cet objectif se fera en 2007.

- 1300 Le SRE renforcera les relations de la Ville de Genève avec d'autres municipalités suisses et voisines, ainsi qu'avec les entités régionales et les réseaux de villes existants.** 

Le CA a reçu pour des visites de travail et de courtoisie les villes de Lausanne et de Zurich. Par ailleurs, en collaboration avec l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Unité Agenda 21 de l'Administration centrale, le SRE a organisé un séminaire auquel ont pris part des représentant-e-s des villes membres du réseau AIMF.

- 1400 Le SRE établira des contacts réguliers avec les entités présentes sur le site de la Pastorale** 

La SRE représente la Ville de Genève au comité du Centre d'accueil Genève internationale et prépare un contrat de prestations avec Mandat international. Par ailleurs, autour de projets ponctuels (par exemple, Geneva Opera Pool), le SRE collabore également avec la Fondation pour Genève.

Degré de réalisation

2000 Organiser les réceptions du Conseil administratif et l'accueil de ses hôtes et hôtesse

- 2100 Améliorer l'accueil des hôtes et hôtesse du CA notamment par le biais de formations spécifiques.** 

Aucune formation spécifique n'a été organisée.

Ressources humaines

Degré de
réalisation

Degré de
réalisation

1000 Ressources humaines

1100 Afin de faire de la formation un vecteur de changement, d'échange de savoir et de mobilité professionnelle :

- **développer une offre de formation ciblée et renouvelée pour répondre aux besoins exprimés par les services (formation pour les nouveaux cadres et collaborateurs et collaboratrices, formations spécifiques pour les femmes),**
- **développer les prestations de conseil et de suivi pour aider les collaborateurs et collaboratrices à maintenir et développer leurs compétences par le biais des formations métiers et du perfectionnement professionnel,**
- **favoriser les formations sur mesure pour répondre de près aux besoins individuels ou collectifs (formation action, coaching individuel ou collectif) en développant la collaboration avec les services lors de la mise en place de ce type de prestations par une analyse des besoins avec les personnes concernées, une définition des objectifs de formation, une évaluation des résultats et compétences acquises à l'issue de la formation.**



- a) En 2006, 1'697 personnes ont été formées par le biais du guide Développement et formation de la Ville de Genève, contre 1'710 en 2005. Les chiffres sont donc stables. Ces résultats comportent aussi les formations santé et sécurité et les formations informatiques proposées dans le guide et représentant à elles seules près de 700 inscriptions, dont plus de 200 pour le secteur santé et sécurité.
- L'évaluation systématique des formations a été améliorée en 2006 par l'introduction d'un traitement des questionnaires par numérisation. Cette nouvelle méthode a comme avantage de fournir en continu des tableaux de bord sous forme d'enquête de satisfaction, ce qui permet, le cas échéant, de prendre des mesures correctives immédiates dans le but, par exemple, de cibler ou d'adapter les contenus ou les méthodes pédagogiques. Près de 1'700 questionnaires d'évaluation des participant-e-s ont été ainsi traités durant cette année.
- b) En 2006 ce sont près de 280 demandes de formations spécifiques individuelles ou collectives qui ont été prises en charge par le Service des ressources humaines (SRH) pour former 931 collaborateurs et collaboratrices.
- En 2005, 323 collaborateurs et collaboratrices ont été formés suite à une demande de perfectionnement de ce type.

Les chiffres 2006 sont plus élevés, car ils englobent cette année les formations santé et sécurité (35 demandes spécifiques pour former 505 personnes en 2006).

Cette catégorie de formations permet de développer ou de mettre à jour les compétences techniques métiers dans des secteurs divers et variés qui englobent aussi la formation santé et sécurité, comme par exemple les formations à l'utilisation de défibrillateurs, aux travaux sur corde en hauteur, ainsi que toutes les formations de base et continues destinées aux correspondant-e-s de sécurité.

Certaines de ces demandes ont répondu à des exigences légales, d'autres à des évolutions métiers ou technologiques. Les formations certifiantes appartiennent à cette catégorie de demandes spécifiques et sont dispensées par des institutions genevoises, suisses ou étrangères. Chaque demande a été évaluée par le SRH en fonction de critères de pertinence et d'utilité professionnelle et au besoin, un appui ou un conseil personnalisé est fourni aux personnes ou services demandeurs pour les aider dans leur démarche.

A préciser que les besoins des services sont transmis chaque année pour l'exercice suivant par le biais de l'enquête des besoins en formation, ce qui permet dans certains cas de rationaliser les coûts et de grouper les demandes provenant des divers secteurs de l'Administration municipale.

- c) 25 actions de formation sur mesure (formation action, coaching individuel ou collectif) ont été organisées par le SRH en 2006, permettant de former 508 collaboratrices et collaborateurs dont plus de 60 personnes dans le secteur santé et sécurité (en 2005, 27 actions de ce type pour 627 personnes formées).
- Chacune de ces actions est précédée d'une analyse des besoins avec les responsables concerné-e-s, de manière à déterminer de près les objectifs à atteindre.
- Les thèmes sont, par exemple, la gestion de projet ou la rédaction administrative.

En 2006, un effort de formation particulier a été fait dans le secteur jeunes.

En juin 2006, ce sont 16 apprenti-e-s qui ont réussi leur CFC (contre 11 en 2005) dans le domaine de l'horticulture, du commerce, de l'information documentaire et des gardiens d'animaux.

Deux collaboratrices de notre municipalité ont obtenu le CFC d'assistante en information documentaire en cours d'emploi, en passant par le processus de reconnaissance et de validation de leurs acquis (anciennement art. 41).

13 services se sont déclarés prêts à assumer la formation de 26 nouvelles et nouveaux apprentis dont une cordonnière, un taxidermiste et un décorateur.

La rentrée 2006-2007 a donc totalisé 49 apprenti-e-s contre 43 pour la rentrée 2005-2006.

Par ailleurs, 55 stagiaires ont été engagé-e-s en 2006, provenant de différentes filières scolaires, universitaires ou HES. Tous les stages acceptés dans les différents services de la Ville de Genève sont des stages obligatoires dans le cadre de cursus scolaires, universitaires ou HES comme par exemple les Master ou DESS en muséologie, géomatique, communication, management ou droit, les stages dans le cadre de Hautes écoles spécialisées (stages préalables ou stages intra cursus en information documentaire, dans le secteur social ou dans le secteur de l'horticulture), les stages de maturité professionnelle ou encore les formations commerciales pour porteur ou porteuse de maturité.

Cette année, l'opération jobs d'été a fait peau neuve. Elle s'est dotée d'une nouvelle procédure d'engagement des jeunes pour la période estivale. Un nouveau développement informatique réalisé par la DSI en collaboration avec le SRH a été mis en production pour la première fois en 2006. Il a permis aux candidates et aux candidats de s'inscrire exclusivement en ligne sur le site Internet de la Ville de Genève durant le mois de février. En parallèle, sur le même site, les services recruteurs ont pu saisir leurs demandes et traiter leurs dossiers. La période d'inscription terminée, un tirage au sort informatisé a permis de sélectionner les candidates et candidats; la priorité a été donnée aux résident-e-s de la Ville de Genève.

1'702 jeunes ont ainsi tenté leur chance pour obtenir un travail estival, ce qui représente une augmentation de 16,1 % par rapport à l'année 2005.

268 jeunes ont obtenu un travail de trois semaines en Ville de Genève, ce qui représente une augmentation de 9.84 % des engagements par rapport à 2005.

Le coût total de l'opération 2006 a été de CHF 633'762.- contre CHF 754'172.- en 2005, ce qui procure une économie de 16 % par rapport à 2005.

En 2006, 23 civilistes ont été engagés pour une durée moyenne de 106 jours dans six services de la Ville de Genève.

1200

Définir, dans le cadre de la révision du statut du personnel, une simplification du système de calcul des indemnités par la proposition d'un projet de nouveau règlement répondant à la motion 254 « Intégration des indemnités salariales du personnel municipal dans le salaire de base ».



Dans le cadre de la révision du statut du personnel, ainsi que pour répondre à la motion (M254) intitulée « Intégration des indemnités salariales du personnel municipal dans le salaire de base », suivie de la motion 443 réaffirmant cet objectif, le SRH a élaboré plusieurs projets de nouveau règlement.

Lors de sa séance du 20 novembre 2006, le CA a pris connaissance de la dernière proposition du SRH relative à ce projet de règlement. Il a chargé le SRH d'y apporter quelques modifications, notamment, concernant les indemnités de déplacement.

Ce projet de nouveau règlement, une fois validé par le CA, sera intégré dans le processus de négociation avec les partenaires sociaux concernant le projet de nouveau statut du personnel et son règlement d'application.

1300 **Proposer une étude et un rapport sur l'évaluation de la méthode d'analyse des fonctions.**



Le SRH a mandaté le Cabinet Evaluanda afin de conduire une étude sur la méthode d'évaluation des fonctions de la Ville de Genève, ainsi que sur la structure salariale. Ce rapport a été soumis au CA lors de sa séance du 23 août 2006.

Le CA a chargé la Commission plénière d'évaluation des fonctions de lui fournir des propositions d'améliorations, conformément aux recommandations dudit rapport.

Les principales recommandations sont les suivantes :

- Renforcer la transparence et la communication ;
- Clarifier la politique du personnel,
- Identifier les critères manquants,
- Développer les fonctions-types.

A cet effet, la Commission plénière d'évaluation des fonctions a créé un groupe de travail composé de représentants du CA, de la Commission du personnel et de l'Association des cadres de l'administration, chargé de lui fournir des propositions d'ici à la fin du premier semestre 2007.

Ce rapport souligne aussi que, « de manière générale, la structure salariale observée au sein de la Ville de Genève peut sans aucun doute être considérée comme très égalitaire :

- L'analyse de la structure salariale théorique montre que plus de 98% des différences dans le nombre de points entre les 1'585 fonctions analysées sont expliquées par les critères et sous-critères objectifs qui constituent la méthode d'évaluation des fonctions.
- L'analyse de la structure salariale effective relève que près de 93% des différences de salaires observées entre les 3'155 individus sont expliquées par les différences en termes de fonction, de service, de statut et de caractéristiques sociodémographiques. Ainsi, le déterminant principal des salaires individuels est la fonction exercée par la personne. A elle seule, la fonction explique 80% des différences observées entre les employé-e-s de la Ville de Genève.
- Signalons également un fait suffisamment rare dans une organisation de cette taille : l'écart de salaire moyen entre les femmes et les hommes est quasi inexistant : 0,14%.
- Les processus de travail et le déroulement global de la procédure analysée sont dans l'ensemble clairs. L'analyse de détail met en exergue les points nécessitant l'élaboration de mesures correctrices ».

1400 **Améliorer la visibilité des prestations fournies par le gestionnaire de carrière (analyse de postes, analyse des compétences, bilan de carrière, gestion administrative des transferts) par un renforcement de la communication auprès des interlocuteurs et interlocutrices du SRH.**



En 2006, le secteur « mobilité-gestion des carrières » a reçu 41 nouvelles personnes en quête d'un changement d'affectation, ce qui porte le total des collaborateurs et collaboratrices ayant fait appel à cette structure à 409 personnes depuis 1999. Les motifs des demandes sont variés et se répartissent de la manière suivante :

- 10 personnes pour un souhait d'évolution personnelle ou professionnelle,
- 12 personnes pour une adaptation d'ordre structurel (horaire, temps de travail. etc.),
- 5 personnes pour un motif de perte d'adéquation entre leur santé et leur fonction,
- 14 personnes pour trouver une solution à un problème de communication ou de difficulté relationnelle.

Le gestionnaire de carrière a fortement axé son travail sur la recherche et l'évaluation des compétences personnelles et relationnelles. En effet, il se trouve la plupart du temps confronté à la question du comportement et de l'adaptation non seulement culturelle, mais comportementale des personnes susceptibles de changer d'affectation. A ce titre, il a travaillé à la mise au point d'un test visant à établir un profil comportemental professionnel, en fonction des caractéristiques de l'activité ciblée et ce avec l'aide d'un consultant extérieur. Les 70 tests actuellement réalisés présentent un grand intérêt pour le management des collaborateurs et collaboratrices qui se sentent particulièrement bien compris par cette démarche.

Les résultats, pour l'année 2006, sont les suivants :

- 8 situations terminées et stables,
- 27 dossiers en cours (appui à la recherche de solutions/postulations),
- 6 dossiers en suspens pour des motifs tels qu'indisponibilité momentanée.

En réalité, si l'on tient compte du travail effectué en 2006 sur les dossiers antécédents, on observe que 35 situations ont été stabilisées.

Il est nécessaire en 2007, d'affiner le paramétrage de ce test, afin d'offrir à l'administration un outil d'évaluation des compétences performant.

1500.01 Procéder à une sensibilisation et une information du personnel sur les procédures liées :

- à la médiation,
- à la prévention de la toxico-dépendance,
- à la prévention de la gestion des conflits.

Une des missions dévolues au SRH est la prévention des conflits professionnels. Pour ce faire, une quinzaine de séances d'informations et de partage d'expériences ont été organisées pendant l'année 2006.

Deux cours d'une journée ont été inscrits au catalogue des formations proposées aux collaborateurs et collaboratrices. Le premier a abordé les thèmes du harcèlement (moral et sexuel) et de la médiation. Le second avait pour titre : « Alcool et dysfonctionnement ».

Trois services ont demandé une présentation des procédures en vigueur dans le domaine de la prévention des conflits professionnels.



1500.02 Renforcer la procédure « Médecine du travail » mise en place en Ville de Genève par l'engagement de deux nouveaux médecins-conseils.

L'Administration municipale peut faire appel notamment à deux types de spécialistes de la santé au travail : médecin-conseil et médecin du travail.

Ils interviennent en vue d'apporter une appréciation médicale lors de situations difficiles rencontrées par les collaborateurs et collaboratrices. Ces médecins-conseils intègrent également les préoccupations de l'administration dans leur évaluation.

Le document élaboré par le médecin-conseil doit permettre de se prononcer sur la validité de l'arrêt de travail décidé par le médecin traitant, ainsi que sur une éventuelle reprise de l'activité professionnelle.

Le rapport établi par le médecin du travail a pour but de transmettre à l'employeur des recommandations relatives aux gestes professionnels du collaborateur ou de la collaboratrice en vue d'obtenir la meilleure adéquation entre sa santé et les missions qui lui sont confiées.

Suite au départ du précédent médecin du travail, nous avons dû procéder à la recherche d'un répondant. De telles compétences sont très rares sur le marché du travail. De ce fait, le SRH n'a pu s'assurer le concours que d'une seule spécialiste en la matière.



1600 Proposer au CA, suite aux différents travaux préparatoires, un catalogue de mesures concrètes liées à la prévention et à la diminution de l'absentéisme au travail.

La proposition de réponse n°469, datée du 26 avril 2006, en vue de l'ouverture d'un crédit expose les mesures concrètes liées à la prévention et à la gestion de l'absence non planifiée. Elles se déclinent selon deux lignes directrices, à savoir :

- la mise en place d'un système d'information et de communication en collaboration avec la DSI,
- la proposition d'actions visant à améliorer la qualité de vie au travail et le soutien aux responsables hiérarchiques. On peut citer à titre d'exemple la reconnaissance et l'objectivation de la situation vécue par le collaborateur ou la collaboratrice, le renforcement de la réadaptation et l'extension de la collaboration avec les institutions tel, que l'Office cantonal des assurances sociales.

Cette proposition est actuellement à l'étude de la Commission des finances.



1700.01 Développer une méthode d'analyse des causes des accidents et maladies d'origine professionnelle afin de permettre une meilleure connaissance de la typologie des sinistres et des actions devant être menées.

Préalablement au développement d'une méthode d'analyse des causes d'accidents et de maladie, il a été nécessaire d'élaborer, en collaboration avec la DSI, des outils informatiques de collecte et de traitement des données.

Cette méthode d'analyse a été élaborée au sein du groupe de travail « Fonctions pénibles ». Elle permet d'objectiver la pénibilité des fonctions et de proposer les actions à mener pour y remédier. Les principales séquences de ce protocole sont l'analyse des phénomènes dangereux, l'analyse des risques, la gestion des risques résiduels et l'information.

Actuellement, cette méthode fait l'objet d'une expérience pilote sur le terrain.



1700.02 Sensibiliser et informer en matière de prévention des accidents non-professionnels à l'aide de campagnes d'information ciblées en fonction de groupes sociaux-professionnels définis.



Durant cette année, huit sessions de cours ayant pour thème la prévention des risques d'accidents non professionnels à la maison ont été proposées à l'ensemble du personnel. Une centaine ont pu participer à ces formations élaborées par des collaborateurs et collaboratrices du Service d'assistance et de protection de la population (SAPP). De plus, le programme de formation continue des correspondant-e-s de sécurité (environ 60 personnes) proposait un cours sur les premiers secours. Enfin, en collaboration avec le Service des sports, une sensibilisation a été faite sur les risques d'accidents dus à la pratique du football, ceci lors du tournoi inter-services.

2000 Action chômage

2100 Favoriser l'intégration professionnelle de chômeurs et chômeuses placées en Ville de Genève par un meilleur suivi et des mesures d'accompagnement adéquates.



Dans le cadre de l'Antenne socioprofessionnelle regroupant des collaborateurs et collaboratrices du SRH et du Service social de la Ville de Genève, l'année 2006 a permis de développer la collaboration entre ces deux services. En complément aux entretiens initiaux permettant d'établir un bilan social et professionnel des candidat-e-s s'adressant à l'Antenne socioprofessionnelle, le suivi de ces personnes a été instauré:

- Après six mois, un premier entretien est prévu, permettant de faire le point sur les objectifs initiaux.
- Après 12 mois, un bilan final tripartite, entre le demandeur ou la demandeuse d'emploi, son chef ou sa cheffe de service et un collaborateur ou une collaboratrice de l'Antenne socioprofessionnelle est effectué sur le lieu de travail.

Ce bilan permet, entre autres, de faire le point sur la situation de la personne ainsi, que sur son avenir. Il sert également à établir les éléments du certificat de travail. Ce suivi devra encore être développé en 2007.

2200 Etudier la possibilité de mettre sur pied de nouveaux programmes collectifs d'occupation en collaboration avec l'Office cantonal de l'Emploi.



L'Association pour le patrimoine industriel (API) a développé un programme de réinsertion sociale et professionnelle adressé à des chômeurs et chômeuses de longue durée. Dans ce cadre-là, un partenariat avec Microsoft a permis l'ouverture du « Community Technology Learning Center » (Centre de formation technologique). Celui-ci est destiné à l'acquisition de compétences dans le domaine de l'informatique. Pour soutenir cette association, dans le cadre de son programme en faveur des demandeurs et demandeuses d'emploi de longue durée, l'Antenne socioprofessionnelle a pris en charge les salaires de deux postes à plein temps, permettant ainsi de soutenir le placement et d'encadrer les demandeurs et demandeuses d'emploi qui fréquenteront ce programme. Le SRH a également participé à l'introduction d'un programme d'emplois temporaires spéciaux (PETS), en partenariat avec l'Office cantonal de l'emploi et la Direction du Département des sports et de la sécurité. Ce programme a permis l'engagement, au Service des agents de ville et du domaine public, de douze agent-e-s de civilité. Ces collaborateurs et collaboratrices déploieront leurs activités dans différents lieux publics avec comme objectif la diminution des incivilités et donc l'amélioration de la convivialité de ces espaces, tout en permettant le développement de leur expérience professionnelle.

3000 Gestion du personnel

3100 Procéder, avec l'appui de la DSI, au développement de transactions sous SAP devant améliorer le reporting des responsables en matière de gestion du personnel.



En collaboration avec la DSI, les développements informatiques du progiciel SAP ont permis non seulement la création d'outils de gestion (retraites, promotions, ancienneté, salaires, prévisions salariales, etc.), mais également de tableaux de bord sur les données du personnel (domiciliation, âge, classification, ancienneté, taux d'activité, répartition du personnel par statut de salarié-e, prévisions salariales, etc.) pour les responsables RH. Ces outils de gestion ont été mis en production dans le courant de l'année 2006 et janvier 2007.

4000 Etudes

4100 Mener une étude typologique du personnel de la Ville de Genève ayant connu une absence non planifiée.



Un mandat a été confié à un spécialiste externe dans le but de comprendre les facteurs déclenchant l'absence non planifiée au travail. Ce document fait actuellement l'objet d'une analyse de la part du SRH et de la Commission santé et sécurité. Les premières conclusions seront disponibles en 2007.

4200 Proposer un avant-projet de nouveau statut du personnel après consultation des différents partenaires sociaux.



Le SRH, représenté par son chef de service, a participé à toutes les séances de la Commission consultative sur la refonte du statut du personnel. Il a également assisté aux séances du CA avec la Commission du personnel et l'Association des cadres de l'Administration municipale, ainsi qu'aux réunions informelles d'échanges d'information et de dialogues présidées par le Directeur général avec d'une part, la Commission du personnel et, d'autre part, l'Association des cadres de l'Administration municipale.

Le SRH a par ailleurs répondu à toutes les questions qui lui ont été posées sur les thèmes le concernant et établi les rapports demandés selon les problématiques spécifiques.

VARIATION DE PERSONNEL

Le SRH a procédé en 2006 à l'engagement d'une téléphoniste-réceptionniste suite à un mouvement de personnel.

L'effectif budgétaire est resté constant. Tous les postes sont occupés au 31.12.2006 (39 postes/ 44 personnes, soit 30 femmes et 14 hommes).

Le SRH a procédé également à l'engagement de plusieurs personnes sous contrat temporaire (le dépassement budgétaire lié à ces engagements a été autorisé par le CA):

- 1 juriste (9 mois),
- 1 téléphoniste-réceptionniste (3 mois),
- 1 collaborateur administratif (12 mois),
- 1 chargée des relations humaines (12 mois),
- 1 coordinatrice de l'action chômage (1 mois).

De plus, un stagiaire (maturité professionnelle) a renforcé le secteur du développement et de la formation depuis le mois de septembre 2006, ainsi que trois jeunes pendant l'été 2006 (secteurs des salaires et du développement et de la formation).

Les deux stagiaires « maturité professionnelle » en formation au SRH en 2005/2006 ont reçu des distinctions pour leurs travaux de mémoire.

VARIATION DE LOCAUX

Le déménagement du SRH au 4, rue de l'Hôtel-de-Ville initialement prévu n'a finalement pas eu lieu.

AGENDA 21

La Ville de Genève s'est engagée dans une politique en faveur du développement durable. La fonction des ressources humaines s'inspire de cette politique pour encourager les investissements dans le capital humain et valoriser les collaboratrices et les collaborateurs, ainsi que les responsables des départements et des services de l'Administration municipale. Ces actions concernent notamment:

- le recrutement,
- l'encadrement,
- l'intégration et le développement des individus,
- l'égalité de traitement,
- l'assistance aux personnes fragilisées,
- la réadaptation précoce.

Contrôle financier

Degré de
réalisation

1000 Audit interne

1100 à 1200

Respect du plan de contrôle 2006 établi par la direction en ce qui concerne :

- l'exécution des travaux d'audit,
- la qualité du rapport d'audit (fond et forme),
- les délais d'exécution des travaux.



Deux audits de service, prévus dans la planification, n'ont pas été effectués en raison de l'affectation partielle de quatre collaborateurs et collaboratrices à la réalisation urgente de mandats spéciaux non planifiés. En ce qui concerne les délais de remise des rapports d'audit de services, ceux-ci restent actuellement longs et résultent du temps important nécessaire à l'établissement des diagrammes de cheminement (description des procédures des services). La réalisation de ces diagrammes constitue un investissement qui rendra les audits futurs du Contrôle financier plus courts et plus efficaces.

2000 Révision externe

2100 à 2200

Respect du plan de contrôle 2006 établi par la direction en ce qui concerne :

- l'exécution des travaux de révision,
- la qualité du rapport de révision (fond et forme),
- les délais d'exécution des travaux.



Le plan de contrôle 2006 a été respecté.

Degré de
réalisation

3000 Missions particulières

3100 à 3300

Respect des critères de qualité suivants, fixés par la direction :

- satisfaction du demandeur ou de la demandeuse quant à la pertinence des prestations fournies,
- délai de début d'intervention,
- délai de communication des recommandations (rapport).



Un nombre important et croissant de demandes de conseils en 2006, nécessitant des analyses approfondies des contextes juridiques et réglementaires, a conduit le Contrôle financier à allonger le délai de réponse. Une analyse de ce problème est actuellement en cours. En ce qui concerne les prestations d'assistance, l'objectif a été atteint. A l'exception d'une expertise qui a été confiée en fin d'année 2006 et qui est actuellement en cours, l'objectif a été atteint.

3400 Respect des critères de qualité suivants, fixés par la direction :

- satisfaction des demandeurs ou des demandeuses quant au contenu et au déroulement du cours,
- délai de début d'intervention.



Aucun cours de formation n'a été donné dans l'année 2006 en raison du manque de participant-e-s. Le cours 2007 est, quant à lui, confirmé.

VARIATION DE PERSONNEL

Le Contrôle financier a engagé un nouveau collaborateur le 1^{er} juin 2006. Le nombre de postes est resté inchangé. Deux stagiaires ont reçu une formation de trois mois.

**FINANCES ET
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE**

Légende : degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

Les tendances de l'année 2006 ont été conformes aux attentes s'agissant des principaux indicateurs économiques. Toutefois, avec un taux de 3%, la croissance a été plus soutenue que prévue et l'inflation suisse, dans le même temps, est restée contenue à 1%. Cette conjoncture favorable s'est traduite dans les comptes de la Ville de Genève par des revenus fiscaux supérieurs à ceux escomptés, qui sont venus en partie contrebalancer les effets négatifs de l'événement marquant de l'exercice écoulé, le transfert de charge de l'État de Genève sur les communes. Cette facture non prévue au budget s'élève à plus de 18 millions pour la Ville de Genève.

Dans ce contexte, les objectifs de conduite financière n'ont pas pu être suivis et un important déficit de financement accroît le poids de la dette, laquelle s'approche à grand pas des 2 milliards. Dès lors, et en tenant compte des futurs transferts de charges du canton sur les communes, une redéfinition de l'implication de la Ville de Genève dans diverses prestations devra avoir lieu afin d'équilibrer son budget et de contenir son endettement. Le développement d'outils de pilotage complémentaires, notamment le Plan financier d'investissement à 12 ans qui a vu le jour en 2006, devrait concourir à l'atteinte de cet objectif impératif.

Sur cette base, la trêve constatée dans l'examen par la Commission fiscale du Grand Conseil du projet de loi visant à supprimer ou réduire l'impact de la taxe professionnelle communale est la bienvenue. La Ville de Genève reste en effet dans l'incapacité de se passer de ces revenus qui représentent plus de 12% de son budget.

En matière de logement, si la politique d'investissement a pu se poursuivre avec la rénovation complète d'immeubles, notamment dans le quartier de Saint-Gervais, l'entretien courant n'a pas pu être accru. En revanche, l'adoption d'un nouveau Règlement fixant les conditions de location des logements de la Ville de Genève, qui abroge notamment tous les règlements précédents, est une avancée importante en termes de qualité de gestion. Une telle réglementation a également été concrétisée pour les locaux commerciaux et les parkings.

Le progiciel intégré SAP commence à déployer l'entier de ces capacités à mesure que ses utilisateurs et utilisatrices s'approprient ses fonctionnalités, que ce soit dans le cadre de la gestion courante ou des outils de pilotage. 2006 aura ainsi vu le développement de nouveaux outils de pilotage en matière de ressources humaines, ainsi qu'une solution de gestion de stocks.

Il a également été un support majeur au projet de suivi des coûts des grandes manifestations, dont cinq d'entre elles ont fait l'objet d'une analyse: la Fête de la musique, la Fureur de lire, la Ville est à vous, le Maracaña festival (coupe du monde de football 2006) et les Fêtes de Genève.

Dans le domaine des marchés publics de fournitures et services, 13 marchés destinés aux services municipaux ont été élaborés et traités. Pour l'achat des véhicules, les conclusions de l'étude de l'Université de Genève et de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne sont désormais appliquées — sur la base de la méthodologie et des outils de décision mis en œuvre.

Dans le contexte économique décrit, la Direction des systèmes d'information (DSI) n'a malheureusement pas eu les moyens nécessaires à la mise en œuvre des objectifs relatifs à la politique de sécurité de l'information et à son système de gestion. Force est de constater que le transfert de charges des services vers la DSI — sans ressources supplémentaires —, entraîne progressivement un risque majeur en matière de sécurité et des difficultés pour la mise en place des systèmes d'information et de communication.

Direction et secrétariat du département

Degré de
réalisation

1000 Direction et coordination

1100 Assurer à bref délai la recherche et la diffusion aux autorités politiques des informations requises. Répondre à toute convocation des commissions spécialisées dans les meilleurs délais.



La Direction du Département des finances a informé dans les délais requis les autorités politiques sur toutes les questions ayant trait à son domaine de compétence. S'agissant de sujets dont la compétence est partagée avec d'autres départements, les réponses ont parfois été apportées avec diligence, mais dans un délai un peu plus long. Une communication adéquate tant avec les services du Département des finances qu'avec les autres services de l'administration a permis d'améliorer les flux d'informations.

La Direction du Département des finances a assisté à toutes les commissions spécialisées qui souhaitaient l'auditionner et répondu aux questions posées relatives à son domaine de compétence. Elle a plus particulièrement été sollicitée par la Commission des finances dans le cadre du PB 2007 et de la PR-498 relative au reliquat. Au total, elle a été auditionnée à 21 reprises.

1200 Garantir aux services du département la disponibilité permanente d'un membre de la direction pour assurer une prise de décision rapide au niveau opérationnel. Initier un processus visant à mettre en place un système de contrôle interne dans les services.



Les décisions nécessitant l'aval de la Direction du Département des finances ont pu être prises rapidement grâce à la présence systématique d'au moins un de ses membres. Cet objectif a pu être atteint grâce à la polyvalence des compétences qui est assurée au sein des collaborateurs et collaboratrices de la Direction du Département des finances.

La Direction du Département des finances a reporté sur 2007 l'objectif de mettre en place un système de contrôle interne dans ses services, ayant dû se consacrer à d'autres tâches prioritaires.

Degré de
réalisation

1300 Etre un moteur de la collaboration inter-départementale au travers d'une participation active aux séances de direction (Comité de direction, Conférence des directeurs, etc.) et aux groupes opérationnels (Cogesim, Coattrim, etc.)



Soucieuse de la nécessité d'une collaboration inter-départementale optimale, la Direction du Département des finances s'est organisée afin d'assurer la participation d'un de ses membres à toute séance ou groupe de travail inter-départemental.

Elle a notamment initié la réflexion menée par le Comité de direction de constituer un inventaire de pistes d'économies. Dans ce cadre, la Direction du Département des finances était représentée dans chaque groupe de travail et une collaboration étroite avec la Direction générale a pu être développée pour le traitement des domaines transversaux de l'administration.

2000 Gestion financière

2100 Mettre en œuvre la stratégie financière développée avec le Magistrat en charge des finances, notamment en poursuivant la variabilisation de la dette de la Ville de Genève.



La mise en œuvre de la stratégie financière définie s'est poursuivie en 2006. 17% de la dette sont désormais au taux Libor. L'objectif stratégique de 30% se poursuivra en fonction des échéances des emprunts.

2200 Assurer la composition dans les délais fixés des diverses publications périodiques (BFQ, PFI, rapports sur les comptes et budget, etc.). Faire le bilan de la procédure budgétaire et y apporter les correctifs requis pour le prochain projet de budget.



Les diverses publications ont été établies et remises dans les délais tant aux autorités politiques qu'au sein et à l'extérieur de l'administration. La Direction du Département des finances a fait preuve de réactivité afin d'intégrer les nouveaux éléments de dernière minute dans ses publications.

Une anticipation des prévisions économiques et de l'évolution des revenus perçus par la Ville de Genève, dans la phase initiale de préparation du budget, a permis d'améliorer la procédure budgétaire en définissant mieux le cadre d'action. Ces paramètres ont été communiqués au sein des départements dès le début du processus budgétaire et des instructions ad hoc ont été éditées. Les travaux à réaliser dans l'urgence dans les services ont été considérablement réduits.

2300 Transcrire la stratégie de financement définie par le Magistrat en tirant parti des opportunités du marché. Intensifier la formation continue des membres de la direction dans le domaine de la finance (séminaire, formations spécifiques).

Grâce à l'abondance de liquidités sur les marchés financiers, le renouvellement des emprunts en 2006 a été réalisé à des conditions particulièrement favorables, notamment avec des niveaux de marges importants et pour des échéances très longues (entre 20 et 30 ans). Enfin, les membres de la Direction du Département des finances ont participé activement aux séminaires proposés par les partenaires financiers.

2400 Prévoir le calendrier des emprunts de manière à limiter l'importance de la trésorerie et, en cas de trésorerie momentanément excédentaire, trouver des placements sûrs à court terme.

Un planning de la trésorerie prévue est établi chaque semaine et comporte les prévisions des entrées et sorties de liquidités. Ce calendrier permet d'identifier les liquidités excédentaires ou manquantes et de réaliser une gestion à flux tendus par des opérations de placement à court terme sur les marchés financiers.

2500 Proposer des analyses sectorielles ciblées sur certains chapitres ou prestations assumées par la Ville de Genève. Expliquer aux autorités municipales les risques économiques et financiers induits par le choix de stratégies politiques.

Des analyses sur certains chapitres ou prestations de la Ville de Genève ont été menées notamment dans le cadre du PB 2007. Une étude sur les économies potentielles a été effectuée de concert avec les autres départements dans le but d'anticiper les conséquences d'un transfert de charges de l'État de Genève aux communes.

De plus, la Direction du Département des finances a rédigé un règlement fixant les conditions de gestion de la fortune mobilière des fonds spéciaux.

Enfin, une formation a été dispensée aux membres du CM qui le souhaitaient sur plusieurs domaines d'activités touchant la gestion financière de la Ville de Genève.

2600 Evaluer la pertinence a posteriori des choix stratégiques de gestion opérés au cours de l'exercice 2005. Préparer, en collaboration avec les assuré-e-s, les scénarios possibles en cas de départ massif de la caisse d'un groupe professionnel (secteur de la petite enfance).

La mise en place d'une gestion de portefeuille «core-satellite» a permis de réduire de manière importante les risques spécifiques. Un règlement de liquidation partielle a été rédigé afin de fixer les règles en cas de sortie de la Fondation de Prévoyance en faveur du Personnel d'Institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) d'un groupe professionnel entier. Enfin, les différents scénarios ont été présentés à la Commission sociale et de la jeunesse du CM en décembre 2006.

3000 Relations externes

3100 Privilégier la transmission d'informations écrites aux médias et aux citoyennes et citoyens. Collaborer avec d'autres services de l'administration à la présentation des finances de la Ville de Genève à des hôtes étrangers et hôtesses étrangères.

La publication dans le Vivre à Genève de divers articles explicitant les finances de la Ville de Genève ou leur fonctionnement permet aux citoyennes et citoyens d'être informés et de mieux comprendre la gestion financière de leur ville.

Par ailleurs, le Département des finances reste toujours disponible à l'égard des médias souhaitant approfondir divers sujets liés à la Ville de Genève et en relation avec ses activités. Ainsi, ils sont en possession d'informations à jour.

3200 Défendre les intérêts de la Ville de Genève au sein de divers organismes dont elle est actionnaire ou partenaire.

La Direction du Département des finances (DSF) a rempli son rôle de représentation au sein des organismes privés ou publics dans lesquels elle a un intérêt financier ou stratégique. L'année 2006 s'est vue fortement marquée par les travaux de négociations sur la nature et les conséquences financières d'un transfert de charges de l'État de Genève aux communes, notamment avec l'Association des communes genevoises (ACG).

VARIATION DE PERSONNEL

Aucun nouveau poste n'est venu compléter la Direction du département. Cependant, elle a permis à deux avocats-stagiaires d'effectuer une partie de leur stage. La Gérance immobilière municipale et le Service de la taxe professionnelle communale ont bénéficié plus particulièrement du travail de ces deux étudiants.

Caisse municipale

Degré de
réalisation

1000

Gérer les liquidités (espèces) de la Ville de Genève

1200

**Limiter le nombre d'apports de liquidités par les transporteurs et trans-
porteuses de fonds.**



Une gestion efficiente des liquidités a permis de limiter à une fois par mois le nombre des transports de fonds.

Assurances

Degré de réalisation

1000 Gérer le portefeuille des assurances

- 1100 Viser le maintien des taux de prime appliqués pour les contrats dont le rendement est équilibré et limiter la hausse de prime pour les contrats dont la charge de sinistres est trop élevée.**



Les taux de prime en vigueur en 2005 ont pu être reconduits pour 2006.
La prestation 1110 (branche incendie) présente ces dernières années une charge de sinistres favorable.
S'agissant des prestations 1120 (branche dégâts d'eau) et 1130 (branche bris de glaces) la charge de sinistres s'inscrit en légère hausse.
Contrairement à ce qui avait été le cas les deux années précédentes, le patrimoine immobilier de la Ville de Genève n'a subi aucun dégât dû aux événements naturels.

- 1200 Viser la stabilité des primes relatives aux prestations 1210 (RC exploitation) et limiter la hausse des primes relatives aux prestations 1220 (RC véhicules à moteur) pour les contrats dont le rendement est fortement déficitaire pour l'assureur.**



Tout comme l'année précédente, les charges effectives 2006 ont été scrupuleusement contenues dans l'enveloppe budgétaire accordée.

- 1300 Viser une stabilité des taux de prime des contrats d'assurances accidents professionnels et non-professionnels du personnel de la Ville de Genève.**



Tant les taux de prime des contrats couvrant la partie du personnel assurée auprès des assureurs privés (soit plus de deux tiers des employé-e-s) que ceux de la SUVA couvrant la partie du personnel obligatoirement assurée auprès de cette institution (moins d'un tiers des employé-e-s) ont pu être reconduits en 2006.

2000 Conseils en assurance

- 2100 Tout en assurant la formation personnalisée et suivie des collaborateurs et collaboratrices des services partenaires afin de garantir le respect et le bon suivi des procédures administratives en cas de sinistres, exiger des responsables de ces mêmes collaborateurs et collaboratrices une plus grande implication dans la transmission du savoir-faire lié à ces procédures internes.**



Des progrès ont été constatés durant l'année 2006.
Certains responsables hiérarchiques ont bien encadré leurs collaborateurs ou collaboratrices afin que les dysfonctionnements constatés dans les processus administratifs avec le Service des assurances soient diminués.

Degré de réalisation

Toutefois, il convient de relever que la multiplication des interlocutrices et interlocuteurs dans certains services ne facilite pas la tâche du Service des assurances.
Comme ce fût déjà le cas par le passé, à signaler que la formation personnalisée dispensée par le Service des assurances aux employé-e-s qui le souhaitaient a donné de bons résultats.

- 2200 En étroite collaboration avec l'entité Santé et Sécurité au travail du Service des ressources humaines, poursuivre l'action visant à stabiliser, voire à réduire le nombre de sinistres liés à l'activité professionnelle (accidents sur la place de travail, accidents en matière de circulation routière, risques liés à la mise en place d'une manifestation, etc.).**



Le nombre d'accidents professionnels enregistrés en 2006 est quasiment identique à celui de l'année précédente.
S'agissant du nombre d'accidents de circulation pour lesquels la responsabilité des chauffeurs et chauffeurs de la Ville de Genève a été impliquée a pu être réduit de près de 10%.

- 2300 Garantir la disponibilité des collaborateurs et collaboratrices du service afin de prodiguer des conseils utiles en matière d'assurance aux administré-e-s qui le sollicitent.**



Malgré une charge de travail importante, le Service des assurances s'est fait un devoir de répondre à toutes les sollicitations des administré-e-s ou d'autres collectivités publiques.

DIVERS

Le Service des assurances a mis en place et présenté son budget par missions et prestations.
À l'instar d'autres entités de l'administration, le Service des assurances a élaboré ou mis à jour ses directives métier dans le cadre du projet Repair.
Des séances de travail ont été organisées entre le Département des affaires culturelles et le Service des assurances afin d'améliorer la prévention dans le cadre de manifestations importantes comme la Fête de la musique.

Comptabilité générale et budget

Degré de réalisation

1000 Elaboration, publication et suivi du budget

- 1100 Participer, avec le centre de compétence, à la stabilisation et à l'évolution de la solution SAP, notamment en ce qui concerne les transferts de données entre les différents modules / fichiers.**



Des compléments ont été demandés et apportés à la solution informatique, afin d'en faciliter l'utilisation et d'augmenter la sécurité du traitement des données, dans les processus comptable et budgétaire. Les derniers développements en phase de réalisation seront terminés début 2007.

- 1200 Dans le cadre du processus budgétaire, reformuler les instructions, afin d'éviter toute confusion dans la transmission des demandes complémentaires et modifications par les services.**



Les instructions relatives à l'élaboration du budget 2007 ont été bien suivies par les services.

- 1300 Paramétrer certains rapports pour les obtenir directement de SAP.**



Des rapports ont été développés sur SAP / BW. Pour le moment, ils doivent être repris sur le programme Excel pour être intégrés dans les publications. La demande d'analyse de la dernière étape a en effet été retardée, d'autres requêtes étant prioritaires.

2000 Tenue, clôture et publication des comptes

- 2100 Rechercher des solutions informatiques pour diminuer le délai de traitement des factures fournisseurs et de création de tiers.**



Sur demande du Service de la comptabilité générale et du budget (CGE), des améliorations qui raccourcissent le traitement de création de comptes de tiers ont été effectuées par la DSI (Centre de compétences SAP). Elles permettront d'atténuer l'impact pour la CGE du transfert sur SAP de la gestion des débiteurs de certains services « autonomes ».

Degré de réalisation

- 2200 Améliorer le suivi des débiteurs pour activer l'encaissement des créances et diminuer les pertes, avec des rappels réguliers et fréquents.**



Dès 2006, des rappels sont envoyés aux débiteurs en retard de paiement à intervalle régulier de trois semaines.

- 2300 Intensifier la formation au sein des services, afin de diminuer les erreurs de saisie, donc le nombre d'écritures correctives.**



Un progrès évident a été constaté dans le choix des rubriques comptables par les services, grâce à une formation permanente générale ou ciblée. Les efforts de formation en faveur des services qui montrent encore des faiblesses dans ce domaine vont se poursuivre en 2007.

- 2400 Inciter les services à boucler les crédits d'investissement plus rapidement, par des rappels plus fréquents.**



Suite aux interventions de la CGE, les services gestionnaires de crédits d'investissement ont enfin entrepris de rattraper le retard accumulé dans le bouclage des crédits sous leur responsabilité.

- 2500 Accélérer le processus de clôture annuel des comptes, en accroissant les contrôles réguliers durant l'année, afin d'éviter l'accumulation de corrections en période de bouclage.**



Des progrès ont été constatés. Les services seront encore rendus attentifs à la nécessité de suivre leurs comptes / budget régulièrement durant l'année à venir.

- 2600 Reprendre au Centre de compétences SAP certaines tâches, par exemple la création et la maintenance de hiérarchies, la gestion de fichiers.**



Cet objectif, qui avait pour but d'acquiescer un peu plus d'indépendance, a été abandonné, en concertation avec le centre de compétences de la DSI. En effet, ces opérations sont très techniques et nécessitent des connaissances poussées de tous les modules du système.

3000 Formation, assistance, instructions

3100 **Comblar les lacunes décelées dans l'utilisation de SAP par une formation ciblée, donnée dans l'environnement de travail des collaborateurs et collaboratrices des services.**



L'assistance permanente (hotline) et la formation ciblée demandée par les services et donnée dans leur environnement, aussi bien à tous les utilisateurs et utilisatrices qu'au personnel nouveau, portent leurs fruits. Les collaboratrices et collaborateurs des différents services utilisateurs ont progressé de manière sensible dans la maîtrise de l'outil informatique.

3200 **Rappeler ou enseigner les règles et directives comptables aux services, en complément à la formation sur SAP.**



Grâce à une assistance permanente et à la formation ciblée dispensées aux services, ces derniers ont progressé dans la connaissance des principales règles relatives à leur activité financière et comptable.

DIVERS

Objectif général

Les délais ont été respectés par la CGE, en coopération avec les autres acteurs et actrices concernées, aussi bien pour la production des comptes 2005 que pour l'élaboration du budget 2007. Ce dernier processus est facilité par l'utilisation d'une enveloppe annuelle imposée pour la première phase.

Gérance immobilière municipale

Degré de réalisation

1000 Gestion et entretien des immeubles

1100.01 Optimisation des loyers des locaux commerciaux et des parkings.



L'indexation des loyers des locaux commerciaux a lieu une fois par année. Elle n'est toutefois pas systématique, car elle tient compte de la situation financière de certains locataires. La révision de tous les dossiers concernés sera terminée à la fin du premier trimestre 2007. Avec la prochaine version du logiciel de gestion, le travail pourra être assumé de façon rationnelle et systématique.

En ce qui concerne les parkings, l'uniformisation des loyers de ces objets situés dans un même périmètre est en cours de réalisation.

1100.02 Gestion budgétaire par immeuble.



Les budgets d'entretien relevant de la compétence du Service de la gérance immobilière (GIM) ont été répartis sur tous les immeubles concernés. Nonobstant la pose de ces jalons, l'utilisation de ce moyen n'a pas été totalement exploitée en raison notamment de la mise en place de l'expérience pilote avec le Service des bâtiments sur le partage des compétences financières. De fait, la gestion budgétaire par immeuble n'est pas encore opérationnelle.

1200.01 Elaboration d'un bilan résumé de l'exploitation financière des immeubles.



Point lié à l'objectif 1100.02 « Gestion budgétaire par immeuble » : ne sera finalisée qu'après validation du partage des compétences.

1200.02 Achever l'évaluation des loyers basés sur la méthode à points.



Au 31 décembre 2006, les surfaces des logements - nécessaires pour le calcul du loyer - ne sont pas encore connues dans environ 20% des cas. La collaboration avec les services techniques doit s'accroître dans ce domaine. Avec l'arrivée du nouveau Règlement, cet objectif devrait être finalisé en 2007.

Degré de réalisation

1200.03 Mise en place de la gestion des dossiers des commerçant-e-s de la Halle de Rive et de l'exploitation technique des installations.



La reprise de ces dossiers s'est effectuée, en 2006, sans difficulté majeure.

En ce qui concerne l'exploitation technique des installations, toutes les données ne sont pas encore à disposition de la GIM, notamment en raison des travaux qui ont eu lieu dans la Halle de Rive cette année.

1300.01 Mener une expérience pilote avec le Service des bâtiments quant à un nouveau partage des compétences financières.



Cette expérience a démarré dans le second semestre de 2006. Elle consiste à partager les travaux de rénovation et d'entretien entre la GIM et le Service des bâtiments selon la nature des interventions.

Cette opération fera l'objet d'une évaluation de manière à en vérifier la pertinence.

1400.01 Préparer et initier la reprise de tous les dossiers de fermages auparavant gérés par le Département des sports et de la sécurité.



Les dossiers ont tous été transférés à la GIM en 2006 et de nouveaux contrats de location ont été négociés en remplacement des baux à ferme ou des anciennes conventions.

1500.01 Consolider la structure de gestion des locaux de l'Administration municipale.



La base de données est encore en phase d'élaboration à fin décembre 2006.

2000 Application de la politique sociale de la Ville de Genève

2100.01 Poursuivre les négociations avec les locataires en place en vue d'intensifier les échanges de logements.



Cet objectif est plus que jamais au centre des préoccupations de la GIM. Outre l'amélioration des conditions de vie des locataires, cette politique d'échanges permet également de mener une véritable action sociale au niveau du logement en établissant une véritable adéquation entre appartements et locataires. Cela concerne essentiellement les taux d'occupation, mais également les taux d'effort. L'adoption du Règlement 2007 marquera une avancée importante et novatrice dans ce domaine.

Pour l'heure, en 2006, 55 échanges de logement ont pu être réalisés.

	Degré de réalisation
2200.01 Mise en œuvre des mesures résultant de l'adoption préalable d'un nouveau Règlement fixant les conditions de location des logements de la Ville de Genève. Les nouvelles procédures de traitement des dossiers ont été élaborées. Compte tenu de la date d'adoption du Règlement, seule la planification des tâches de mise en œuvre a pu être réalisée.	
2300.01 Comptabiliser les aides indirectes par immeuble. Les aides indirectes ou aide à la pierre sont enregistrées dans les comptes 2006.	

9000 Gestion du service

9100.01 Intégration et redéfinition des missions et des tâches du personnel affecté à la Halle de Rive.

Il reste à consolider l'assimilation des surveillant-e-s dans l'équipe technique de la logistique des conciergeries.

AGENDA 21

L'objectif consistant à installer des armoires à déchets dans les vieux immeubles n'est que partiellement atteint en raison du manque de ressources humaines et financières des services techniques chargés d'examiner, en collaboration avec la GIM, la faisabilité des projets.

Taxe professionnelle

Degré de réalisation

1000 Appliquer les dispositions légales relatives à la taxe professionnelle communale (Articles 301 à 318 C LCP)

1100 Procéder aux recensements particuliers de certains groupes professionnels spécifiques.

Courant 2006, il a notamment été procédé au recensement des exploitations de parkings, des médecins et dentistes, des architectes, ainsi que des banques et leurs succursales, installées sur le territoire communal.

1200 Mettre en place un outil de contrôle quantitatif et qualitatif de la taxation.

La mise en place d'une planification rigoureuse des tâches à effectuer a permis une meilleure maîtrise de la production. Des statistiques mensuelles personnelles sont désormais établies, de sorte que le suivi du travail de chaque taxateur et taxatrice et la détection d'éventuels besoins en formation ont été optimisés.

1300 Utiliser de façon optimale les outils de gestion des débiteurs.

Plusieurs cours de formation ont été organisés, de sorte que tous les collaborateurs et collaboratrices concernés maîtrisent désormais les outils de gestion des débiteurs et débitrices, en particulier le progiciel Cash-In.

1400 Diminuer le nombre de réclamations justifiées.

Grâce à la finalisation du guide de taxation à l'usage des collaborateurs et collaboratrices, une sensible amélioration de la qualité du travail de chacun et chacune a été constatée; il en découle une légère diminution des réclamations justifiées concernant le calcul des bordereaux.

L'augmentation de la fréquence de notification des taxations d'office engendre cependant immanquablement un important flux de contestations.

Degré de réalisation

1500 Participer à la refonte et à la modernisation des dispositions légales en matière de taxe professionnelle communale.

Tout au long de l'année, des réflexions quant à l'imposition d'un certain nombre de groupes professionnels ont été menées, notamment dans le cadre des discussions au sein de la Commission 307.

1600 Maintenir le contact avec l'ensemble des communes genevoises afin d'assurer une application uniforme de la loi.

La direction du service a continué d'animer les séances réunissant les collaborateurs et collaboratrices «taxe professionnelle communale» des différentes communes genevoises. Par ailleurs, un protocole de contrôle des taxations émises par les communes pilotes a été mis en place.

Enfin, des discussions en vue d'une collaboration plus étroite en matière de taxe professionnelle communale entre la Ville de Genève et une autre commune ont été initiées.

VARIATION DE PERSONNEL

Le poste de taxateur ou taxatrice (50%) émargeant depuis de nombreuses années au budget «Fonds social» du Service des ressources humaines a été régularisé.

Direction de l'administration générale

Degré de réalisation

1000 Direction et coordination

1100 à 1300

Pour mettre à disposition le bon produit au bon moment, au bon endroit et à moindre coût:

- optimiser les processus logistiques de l'Administration municipale en s'appuyant notamment sur les fonctionnalités offertes par le progiciel intégré SAP.

La DSI a élaboré et paramétré une solution de gestion des stocks dans SAP. Cette solution a été mise en œuvre, à titre de site pilote, au Service des achats. En fonction des résultats favorables de cette première implémentation, le déploiement de cette solution va se poursuivre dans d'autres services, notamment le Service de l'énergie et le Service de logistique et technique (gestion des carburants).

2000 Contrôle de gestion

2100 Pour renforcer le dialogue de gestion au sein de l'Administration municipale:

- renforcer l'articulation entre les grandes procédures en concertation avec la Direction générale, la Direction des finances et le Service de la comptabilité générale et budget,
- partager l'information relative au contrôle de gestion de manière continue avec les services,
- fournir un support de deuxième niveau aux services pour leurs activités relatives aux grandes procédures.

En matière d'évolution des documents budgétaires, la concertation avec la Direction des finances et le Service de la comptabilité générale et budget a été repoussée au début 2007, pour des raisons d'agenda de travail.

Pour ce qui relève du déroulement des grandes procédures (budget et comptes), le Contrôle de gestion a fourni un appui permanent aux services.

Les informations relatives au contrôle de gestion sont mises à la disposition des services et actualisées sur Intranet.

2200 Pour exploiter davantage la dimension contrôle de gestion dans les services:

- mettre sur pied des ateliers de perfectionnement relatifs au déploiement du contrôle de gestion en Ville de Genève.

Afin de permettre une meilleure utilisation du progiciel SAP, le Contrôle de gestion a mis en place des ateliers de formation relatifs à la comptabilité analytique à l'intention des services concernés.

2300 Pour répondre aux demandes ponctuelles des autorités politiques et des départements:

- renforcer le rôle d'analyse du contrôle de gestion, dans la limite des ressources disponibles.

Le Contrôle de gestion a élaboré un modèle de calcul des coûts des interventions du Service d'incendie et secours, en vue d'une actualisation de la tarification de celles-ci.

2400 Pour améliorer la connaissance du coût de l'activité de l'Administration municipale:

- étendre la démarche transversale relative au suivi des coûts de grandes manifestations organisées par la Ville de Genève,
- poursuivre le déploiement de la comptabilité analytique par prestations dans les services.

Le suivi du coût des grandes manifestations a été étendu à cinq manifestations, soit:

- la Fête de la Musique,
- la Fureur de Lire (en alternance avec la Nuit de la Science),
- la Ville est à Vous,
- le Maracaña festival (Coupe du monde 2006),
- les Fêtes de Genève.

Neuf nouveaux services ont présenté leur projet de budget 2007 par missions et prestations, pour un total de 37 services.

2500 Pour renforcer la maîtrise des outils de gestion dans les services:

- assurer de manière continue un support de qualité aux services.

Un support optimal a été fourni aux services, notamment pour tout ce qui relève de l'exploitation de SAP. L'essentiel des demandes des services est traité dans la journée.

Un travail conséquent a été réalisé dans SAP, d'une part afin de simplifier le suivi des gratuits par le Service de la comptabilité générale et budget, et d'autre part de faciliter le suivi des subventions par le Département des affaires culturelles.

2600 Pour améliorer la qualité de l'information de gestion au sein de l'Administration municipale:

- fournir des états et des tableaux de bord permettant un meilleur suivi analytique et budgétaire.

De nouveaux états analytiques ont été mis à disposition dans le cadre de la gestion des objets analytiques dans SAP. Le Contrôle de gestion a participé activement à la mise en place de tableaux de bord, tant dans le domaine des ressources humaines, que des finances.

Degré de
réalisation

2700 Pour garantir la qualité des données analytiques :

- **procéder à des contrôles de cohérence et corriger les enregistrements dont la saisie est erronée dans SAP.**

Dans le cadre des boucllements mensuels, des processus de contrôle ont été déployés, afin de limiter et corriger les erreurs d'imputation analytique et d'améliorer la qualité des données dans SAP.



3000 Relations externes

3100 à 3200

Pour coordonner l'utilisation des infrastructures de télécommunication existantes et soutenir leur développement sur le territoire genevois :

- **représenter la Ville de Genève au sein du Comité de coordination des infrastructures de télécommunication (SIDIT) réunissant l'État de Genève, l'Association des communes genevoises et les Services industriels de Genève (SIG).**

Pour coordonner le développement du système d'information du territoire de la Ville (SITV) :

- **représenter la Ville de Genève au Comité directeur du système d'information du territoire genevois (SITG).**

Pour contribuer à une veille technologique permanente :

- **représenter la Ville de Genève au partenariat de l'Observatoire technologique de l'État de Genève.**



SIDIT

- Le directeur de l'administration générale a participé aux séances du SIDIT. Le Comité SIDIT a établi les conditions générales et la tarification pour la mise à disposition des infrastructures, ainsi que le modèle des données relatif au système d'information des infrastructures de télécommunication ;

SITG

- Il a été désigné comme Président de ce comité avec effet au 1^{er} janvier 2007,
- Partenariat de l'Observatoire technologique de l'État de Genève.
- Le directeur de la DSI assume la présidence de la section latine de la Conférence suisse d'informatique (CSI), qui regroupe les directions informatiques des principales administrations publiques. Il a notamment œuvré au renforcement du poids des communes au sein de cette section.

Degré de
réalisation

9000 Gestion du service

9100 Pour renforcer la synergie entre les entités rattachées à l'administration générale :

- **organiser des actions de formation réunissant les responsables hiérarchiques.**

Des actions ciblées de formation ont été organisées, d'une part en matière de cohésion d'équipe et, d'autre part, en matière d'exploitation des outils de publication assistée par ordinateur.



VARIATION DE PERSONNEL

La Direction de l'administration générale dispose d'un effectif de 9,0 postes au 31 décembre 2006. Ils sont répartis comme suit :

Unité	Postes au 31.12.2005	Postes au 31.12.2006
Direction	1,00	1,00
Administration et droit des marchés publics	1,00	2,00
Contrôle de gestion	7,00	6,00
Total	9,00	9,00

La Direction de l'administration générale assure la formation de 2 apprenties employées de commerce.

AGENDA 21

Collaboration aux travaux du groupe «Système de Management Environnemental» (SME), piloté par l'unité Agenda 21.

Achats et impression

Degré de
réalisation

1000 Gestion achats, contrats et approvisionnement

1100 à 1800

Pour faire face à l'évolution des besoins de la Ville de Genève, en prenant en considération les facteurs de développement durable :

- acquérir des véhicules et engins spécifiques en appliquant les conclusions de l'étude de l'Université de Genève et de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (respect de la Déclaration de Florence),
- améliorer la gestion des stocks en s'appuyant sur la solution offerte avec le progiciel SAP.

Pour obtenir le meilleur rapport coût / qualité auprès des fournisseurs, en prenant en considération les facteurs de développement durable :

- adjudger les 20 lots 2006 relatifs aux contrats de nettoyage des bâtiments dans le cadre des marchés publics.

Critères d'achat de véhicules (Atteint) :

- les conclusions de l'étude de l'Université de Genève et de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne sont appliquées à partir de 2006, sur la base de la méthodologie et des outils de décision mis en œuvre,
- la gestion du stock a été déployée sur le progiciel intégré SAP et les anciens systèmes ont été abandonnés le 1^{er} juin 2006 ;

Contrats de nettoyage des bâtiments (Partiellement atteint) :

- faute de ressources en suffisance, seuls cinq lots relatifs aux contrats de nettoyage de bâtiments (sur les 20 prévus) ont fait l'objet d'une procédure de soumission publique. Les autres lots seront traités en 2007.

2000 Edition et reprographie

2100 à 2400

Pour faire face à l'évolution des besoins de la Ville de Genève, en prenant en considération les facteurs de développement durable :

- renouveler l'unité de finition permettant de réaliser des brochures,
- acquérir une plieuse pour améliorer la diversité des prestations de finition.

Le renouvellement de l'unité de finition et l'acquisition de la plieuse ont été reportés à 2007, ces objets faisant partie de la PR-466 votée le 13 novembre 2006 par le CM.

Degré de
réalisation

3000 Information et communication

3100 à 3100

Pour répondre aux exigences légales et obtenir le meilleur rapport coût / qualité selon les critères fixés :

- contribuer au soutien des services de l'Administration municipale, dans leurs appels d'offres « marchés publics » relatifs aux biens, services et marchandises.

Cette activité de soutien a été reprise par la Direction de l'administration générale et la Direction des systèmes d'information (DSI). Ainsi, 13 soumissions publiques destinées aux services municipaux ont été gérées en 2006.

9000 Gestion du service

9100 à 9100

Pour optimiser le fonctionnement du Service des achats et ses prestations :

- promouvoir la formation continue des collaborateurs et collaboratrices en planifiant au minimum un cours annuel pour chacun-e,
- participer à une formation d'utilisation étendue des outils de reporting du progiciel SAP.

Formation continue (Partiellement atteint)

- à relever, la formation spécialisée en matière de publication assistée par ordinateur, dont une partie sera finalisée au début 2007, pour des questions d'agenda ;

Formation spécifique SAP (Atteint) :

- en fonction des missions et des besoins respectifs, une formation étendue aux outils de reporting et de gestion a été menée à chef.

VARIATION DE PERSONNEL

Le Service des achats dispose d'un effectif de 21,0 postes au 31 décembre 2006. Ils sont répartis comme suit :

Unité	Postes au 31.12.2005	Postes au 31.12.2006
Direction	1,00	1,00
Administration	5,50	6,00
Polygraphie et logistique	12,00	12,00
Marchés publics	3,00	2,00
Total	21,50	21,00

Le Service des achats assure la formation d'une apprentie employée de commerce.

VARIATION DE LOCAUX

Restructuration et centralisation des dépôts à Château-Bloch 19 et abandon des dépôts sis Minoteries 7, ce qui a permis d'aboutir à une diminution de surfaces de 300 m².

AGENDA 21

Collaboration aux travaux du groupe «Système de Management Environnemental» (SME), piloté par l'unité Agenda 21.

Collaboration aux actions menées dans le cadre de la Déclaration environnementale relative aux activités administratives de la Ville de Genève, adoptée par le CA le 23 octobre 2002, notamment :

- application des Conditions générales de l'administration générale, intégrant des critères écologiques, ergonomiques et de durabilité,
- dans le cadre de la présidence de la Commission de gestion des véhicules (COGEVE), méthodologie d'achat prenant en considération le cycle de vie complet des véhicules pour l'évaluation des critères de durabilité (application de la Déclaration de Florence sur le trafic alternatif dans les villes),
- poursuite de la récupération du papier et des cartouches de toner, ainsi que de la réaffectation du mobilier obsolète.

DIVERS

Le 13 novembre 2006, le CM vote la PR-466 du 5 avril 2006, destinée au renouvellement/acquisition de mobilier, de machines de bureau, d'équipements de nettoyage, de machines diverses et d'installations fixes pour les services de l'Administration municipale – 7^{ème} plan d'achat quadriennal.

Direction des systèmes d'information

Degré de
réalisation

1000 Direction et administration

1100 Pour renforcer l'efficacité de la sécurité de l'information en Ville de Genève :

- proposer aux autorités une politique en matière de sécurité de l'information ;
- mettre en œuvre le système de gestion de la sécurité de l'information.

Pour améliorer la qualité des prestations de service fournies par la DSI :

- contribuer à l'optimisation des processus de gestion des services prestés par la DSI,
- finaliser l'étude relative au déploiement de logiciels libres sur le poste de travail des collaborateurs et collaboratrices de l'Administration municipale.

Pour soutenir les services :

- assurer des prestations de conseil dans le domaine des marchés publics en matière de fournitures et de services,
- apporter du support dans le domaine de la logistique et, en particulier, des achats, notamment par la mise en place d'une hotline.

Sécurité de l'information (Non atteint) :

- cf. explication figurant sous «Variation de personnel» ;

Qualité des prestations de service (Partiellement atteint) :

- la DSI a mis en œuvre des outils permettant de présenter et de traiter «en ligne», sur l'Intranet, les demandes des services en matière de ressources informatiques et de droits d'accès,
- l'étude relative aux logiciels libres sera finalisée dans le courant de l'année 2007 ;

Soutien aux services (Atteint) :

- la DSI a élaboré et traité, en collaboration avec la Direction de l'administration générale, 13 marchés publics destinés aux services municipaux, dans le domaine des fournitures et services,
- la hotline du domaine de la logistique a été mise en place en collaboration entre la DSI et le Service de la comptabilité générale et budget (CGE). Cette hotline est entièrement reprise par la CGE au 1^{er} janvier 2007.



Degré de
réalisation

2000 Exploitation

2100 à 2300

Pour renforcer l'efficacité de la sécurité de l'information en Ville de Genève :

- participer à la mise en œuvre du système de gestion de la sécurité de l'information.

Pour améliorer la qualité des prestations de service fournies par la DSI :

- contribuer à l'optimisation des processus de gestion des services prestés par la DSI,
- étendre les infrastructures à haute disponibilité,
- poursuivre l'intégration de la téléphonie à l'informatique.

Afin d'apporter des éléments aux autorités en matière de télécommunications sans fil :

- tirer un premier bilan de l'expérience Wi-Fi menée dans le parc des Bastions.

Sécurité de l'information (Non atteint) :

- cf. explication figurant sous «Variation de personnel» ;

Qualité des prestations de service (Atteint) :

- la qualité du dispositif des infrastructures à haute disponibilité a été renforcée,
- l'étude d'intégration de la téléphonie à l'informatique a été finalisée, en vue du dépôt d'une demande de crédit en 2007 ;

Télécommunication sans fil (Atteint) :

- la DSI a présenté à la Commission de l'informatique et de la communication (CICO) le rapport relatif à l'expérience Wi-Fi menée dans le parc des Bastions.



3000 Microinformatique

3100 à 3200

Pour renforcer l'efficacité de la sécurité de l'information en Ville de Genève :

- participer à la mise en œuvre du système de gestion de la sécurité de l'information.

Pour améliorer la qualité des prestations de service fournies par la DSI :

- contribuer à l'optimisation des processus de gestion des services prestés par la DSI,
- remplacer le système de gestion des actifs et des configurations (inventaire), désormais obsolète,
- prendre part à la finalisation de l'étude relative au déploiement de logiciels libres sur le poste de travail des collaborateurs et collaboratrices de l'Administration municipale.

Sécurité de l'information (Non atteint) :

- cf. explication figurant sous «Variation de personnel» ;

Qualité des prestations de service (Partiellement atteint) :

- faute de ressources, le remplacement du système de gestion des actifs et des configurations a été reporté,
- l'unité Microinformatique a contribué à l'étude relative au déploiement des logiciels libres sur les postes de travail.



4000 Développement

4100 Pour renforcer l'efficacité de la sécurité de l'information en Ville de Genève :

- participer à la mise en œuvre du système de gestion de la sécurité de l'information.

Pour améliorer la qualité des prestations de service fournies par la DSI :

- contribuer à l'optimisation des processus de gestion des services prestés par la DSI,



- prendre part à la finalisation de l'étude relative au déploiement de logiciels libres sur le poste de travail des collaborateurs et collaboratrices de l'Administration municipale.

- prendre part à la finalisation de l'étude relative au déploiement de logiciels libres sur le poste de travail des collaborateurs et collaboratrices de l'Administration municipale.

Pour répondre aux demandes des autorités politiques en matière de tableaux de bord (pilotage) et doter l'Administration municipale d'outils de gestion conformes à l'état de l'art :

- étendre, si nécessaire, le système d'information intégré (basé sur SAP) et les outils d'analyse y relatifs,
- compléter les outils de gestion des domaines des constructions et de la voirie.

Pour doter les services de nouveaux moyens leur permettant d'améliorer la qualité de leurs prestations :

- déployer au sein de l'Administration municipale les systèmes d'information prévus sur les Plans informatiques quadriennaux (PIQ).

Sécurité de l'information (Non atteint) :

- cf. explication figurant sous «Variation de personnel» ;

Qualité des prestations de service (Partiellement atteint) :

- l'unité Développement de la DSI a contribué à l'étude relative au déploiement des logiciels libres sur les postes de travail ;

Tableaux de bord (Atteint) :

- les tableaux de bord relatifs aux ressources humaines ont été élaborés et mis à la disposition des services au 1^{er} janvier 2007,
- un rapport relatif aux outils de gestion des domaines de la construction et de la voirie a été élaboré par le Centre de compétence SAP, il fera l'objet d'une discussion avec les directions concernées au début 2007 ;

Étude, réalisation et évolution des systèmes d'information (Atteint) :

- les systèmes d'information prévus sur les PIQ ont été déployés dans la mesure des ressources disponibles.

VARIATION DE PERSONNEL

Dans le cadre des mesures globales d'économie de la municipalité, la DSI n'a malheureusement pas pu bénéficier des 2 postes supplémentaires demandés pour la mise en œuvre des objectifs relatifs à la politique de sécurité de l'information et à son système de gestion.

Force est de constater que le transfert de charges des services vers la DSI, sans ressources supplémentaires, entraîne progressivement un risque majeur en matière de sécurité et des difficultés pour la mise en place des systèmes d'information et de communication.

Or, l'informatique et la téléphonie sont indispensables au bon fonctionnement de l'Administration municipale. Le manque de ressources de la DSI risque d'avoir des conséquences négatives, tant sur le fonctionnement des services en temps normal, que dans des situations exceptionnelles (ex.: pandémie de la grippe aviaire).

Compte tenu de la réallocation optimale de ressources et d'activités entre les entités rattachées à l'administration générale, la DSI dispose d'un effectif de 52,5 postes au 31 décembre 2006. Ils sont répartis comme suit:

Unité	Postes au 31.12.2005	Postes au 31.12.2006
Direction	1,00	1,00
Administration	5,00	4,00
Développement	15,50	16,00
Exploitation	20,50	21,50
Microinformatique	10,00	10,00
Total	52,00	52,50

La DSI assure la formation de 3 apprentis informaticiens.

AGENDA 21

Collaboration aux actions menées dans le cadre de la Déclaration environnementale relative aux activités administratives de la Ville de Genève, adoptée par le CA le 23 octobre 2002, notamment:

- intégration du « Principe de Genève » aux soumissions publiques en matière de système d'information et de communication,
- application des Conditions générales de l'administration générale, intégrant des critères écologiques, ergonomiques et de durabilité,
- poursuite de la récupération et de la réaffectation des équipements informatiques obsolètes dans le cadre de la Délégation à la coopération,
- optimisation de l'utilisation des imprimantes par des actions visant à diminuer le ratio « imprimante/poste de travail »,
- poursuite du renouvellement progressif des écrans à tube par des écrans de type TFT (78% au 31 décembre 2006).

DIVERS

Le 22 novembre 2006, le CA a approuvé la proposition à soumettre au CM, en vue de l'ouverture d'un crédit de CHF 4'197'787.- destiné à assurer l'évolution des systèmes d'information et de communication de la Ville de Genève (11^{ème} PIQ).

**AMÉNAGEMENTS,
CONSTRUCTIONS,
ET VOIRIE**

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

Introduction générale

Dès le début de l'année 2006, la nouvelle direction du département s'est attelée à la mise en œuvre des mesures de réorganisation du département demandée par le Conseil administratif (CA) dans sa séance du 5 décembre 2005, suite à l'affaire dite de la rue du Stand.

Cette évolution s'est réalisée selon les trois axes principaux suivants :

- réorganisation **structurelle**, soit mise au point d'un nouvel organigramme général du département, organisation du conseil de direction, positionnement des services, positionnement et définition des missions et prestations des différentes unités rattachées à la direction.
- réorganisation **administrative**, soit unification des procédures et documents, édition d'une nouvelle directive relative aux processus d'engagement, d'attribution des marchés et de commandes.
- réorganisation **fonctionnelle**, soit redéfinition des missions et prestations de certains services, coordination et renfort des liens fonctionnels entre les services, renfort des compétences nécessaires au bon déroulement des missions.

La direction du département a eu l'occasion de rendre compte régulièrement de l'état d'avancement des différentes mesures à une délégation du CA. Les mesures de réorganisation demandées ont ainsi fait l'objet de trois réunions, et d'autant de rapports intermédiaires destinés à ladite délégation, dont une version résumée a, à chaque fois, été communiquée à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices.

Les actions prioritaires qui ont été entreprises sont notamment :

- l'adoption d'un nouvel organigramme général du département, validé par le CA dans sa séance du 25 septembre 2006. Celui-ci est simplifié. Il propose la réorganisation de la direction du département intégrant la suppression d'un niveau hiérarchique et le repositionnement des entités liées à cette même direction en deux groupes d'unités « assistances et conseils » et « gestion et management », toutes deux placées sous la responsabilité directe des co-directeurs.
- rédaction et mise en application d'une « Directive d'application des règles relatives aux engagements financiers, processus d'attribution des marchés, et commande de travaux et services ». Elle précise le mode d'application des dispositions réglementaires de l'Administration municipale et des dispositions légales en vigueur. Répondant à la demande d'unification des procédures, elle est appliquée par l'ensemble des services du département.

Les réformes entreprises permettent également de répondre à la plupart des recommandations émises par le Conseil municipal (CM) dans le cadre de la motion M-568 de la Commission des finances relative à la même affaire.

Notre département s'est beaucoup investi dans l'élaboration du deuxième Plan financier d'investissement, qui a été présenté en même temps que le projet de budget. Répondant également à une demande du CM, les structures mises en place permettront ainsi de le déposer désormais chaque année, simultanément au projet de budget de l'exercice à venir. Il a été réalisé en parfaite collaboration avec l'ensemble des directions de département. S'il reste un plan d'intention du CA en matière de projets d'investissements, il se veut également un outil de gestion et de planification à l'attention des autorités et des services municipaux.

Nombreuses ont été les activités et réalisations du département. Il est dès lors impossible de les mentionner ici de manière exhaustive. Parmi les projets les plus importants, on citera cependant les éléments suivants :

En matière d'aménagement et d'organisation de l'espace urbain :

- poursuite du travail initié l'année précédente concernant l'élaboration du **plan directeur communal**, en parfaite transversalité avec l'ensemble des départements afin de permettre à tous les services de faire valoir leurs intentions et, aussi, leurs préoccupations,
- coordination des projets sur la **parcelle du Foyer** dans le quartier de Sécheron, avec l'ensemble des partenaires, dans le but d'obtenir les autorisations de construire et de régler les questions foncières,
- élaboration d'un nouveau projet d'aménagement et de reconstruction pour le site des **anciens terrains des Services industriels de Genève (SIG) à la Jonction** (site Artamis) et poursuite des études d'assainissement et de décontamination, en partenariat avec l'État de Genève et les SIG,
- coordination des services et collaboration avec l'État de Genève, les CFF et la direction de **projet CEVA** dans le cadre des projets de réaménagement, d'une part du Plateau de Champel et, d'autre part, du site de la Gare des Eaux-Vives, dans le cadre des travaux liés à la future liaison ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse.

En matière de construction :

- renforcement et clarification des modes de collaboration avec les directions de département en matière de **travaux d'entretien** et de maintenance du patrimoine bâti public et administratif. Proposition d'une stratégie d'intervention s'agissant de l'entretien et de la rénovation des immeubles de logements en tenant compte de l'état de dégradation du parc,
- coordination des projets sur la **parcelle du Foyer** dans le quartier de Sécheron, avec l'ensemble des partenaires, dans le but d'obtenir les autorisations de construire et de régler les questions foncières,
- élaboration et mise en œuvre d'une stratégie générale visant à réduire les risques de dépendance structurelle envers les agents énergétiques fossiles pour les besoins en chauffage des bâtiments de la Ville de Genève concept « **100% renouvelable en 2050** ».

En matière de réalisation et de gestion de l'espace public :

- réalisation des travaux d'assainissement et d'aménagement urbains en lien avec la construction de la nouvelle ligne de transports collectifs reliant Cornavin à Meyrin, puis au CERN (projet **TCMC**),
- réalisation des travaux de réaménagement de places et rues, notamment la place de la Navigation, inaugurée en mars,
- poursuite des études permettant l'élaboration du plan général d'évacuation des eaux (**PGEE**),
- poursuite du développement et de la création de nouvelles zones 30 km/h (notamment dans les quartiers des Eaux-Vives, de la Jonction, de Liotard et des Délices) et de divers aménagements dans les quartiers, afin de favoriser la **sécurité des déplacements** des usagers et usagers les plus vulnérables (enfants, personnes âgées ou handicapées, cyclistes, etc.) sur le domaine public,
- Poursuite du projet « **Genève – Ville propre** » par un renforcement de la logistique et de l'organisation sur le terrain, par une gestion plus rigoureuse des incivilités en collaboration avec les agents municipaux, et par une collaboration plus intense avec l'État de Genève, notamment dans le cadre du « plan de propreté État-communes » qu'il a présenté en septembre 2006.

Activités en relation avec l'Agenda 21

Outre les actions et projets spécifiques déjà mentionnés, deux grands axes ont structuré l'action en 2006.

Durant le premier semestre un effort sur la communication a été porté, notamment par la rédaction de brochures thématiques, sous la direction de l'Unité Agenda 21. Notre département a été spécifiquement concerné par deux publications concernant la « Mobilité et le développement durable », d'une part, et « l'Energie et le développement durable », d'autre part.

Le second semestre a été essentiellement consacré à la tenue d'entretiens avec des collaborateurs et collaboratrices du département, dans l'optique de la rédaction d'un rapport de législature, également sous la direction de l'Unité Agenda 21.

Ces entretiens, avec la direction, les cheffes et chefs de service, les cadres ou les collaborateurs et collaboratrices, ont permis de dégager des tendances et des appréciations de l'ensemble du processus Agenda 21 en Ville de Genève et dans chaque département pour lui-même.

Les tendances et observations générales pour notre département sont les suivantes :

- globalement, l'Agenda 21 et les principes du développement durable sont désormais connus et admis dans les pratiques métiers, pour les personnes qui y ont été sensibilisées. Un travail en direction des collaborateurs et collaboratrices de terrain ne disposant pas d'accès direct à l'information de type Internet ou courrier électronique doit cependant encore être effectué. Les moyens à mettre en œuvre doivent être déterminés,
- les compétences du département inclinent fortement les préoccupations liées au développement durable vers son pilier environnemental. Les services ont intégré dans leurs méthodes de travail les exigences liées à la protection de l'environnement et la limitation des impacts, mais peinent encore à apprécier leurs actions selon les autres piliers du développement durable. Les services demandent aujourd'hui clairement des outils d'évaluation des projets en matière de développement durable, soit sous la forme d'outils d'aide à la décision, soit sous la forme d'outils de suivi de projet. L'établissement d'indicateurs spécifiques est également souhaité

- les entretiens ont également montré que le développement durable et l'Agenda 21 sont perçus comme des éléments structurant de l'organisation de l'administration et de l'identification des collaborateurs et collaboratrices à l'action de la Ville de Genève,
- de nombreuses propositions et pistes de réflexions ont été abordées, qui permettent de conclure que le processus est admis et que la première phase nécessaire de l'Agenda 21, à savoir la sensibilisation et l'appropriation par les collaborateurs et collaboratrices, est, dans une large mesure, un succès. La seconde phase à mettre en œuvre consistera, si on répond aux besoins actuels des services, à l'élaboration d'outils méthodologiques et un appui ciblé spécifiques pour chaque métier.

L'ensemble des analyses et des réflexions menées dans le cadre de cette large enquête sera disponible dans le rapport de l'Unité Agenda 21.

Direction et secrétariat du département

Degré de
réalisation

1000 Direction et coordination

1100 Soutien et conseils au Conseiller administratif délégué dans l'exécution de ses tâches, travaux pour le CA, réponses aux objets du CM, auditions commissions spécialisées.

Le Conseil de direction s'est réuni très régulièrement en présence du Magistrat pour traiter des options à prendre dans les dossiers en cours et pour préparer les séances de réunion du CA. Un effort tout particulier a été consacré afin de réduire le nombre d'objets en suspens auprès du CM.

1200 Supervision des services des divisions du département: gestion du personnel, coordination entre les services et les domaines.

La nouvelle co-direction du département, entrée en fonction le 1^{er} janvier suite à une décision du CA, a œuvré durant plusieurs mois à l'instauration d'une nouvelle organisation générale du département. Les instances de fonctionnement ont notamment été revues dans le but de mieux coordonner les projets impliquant des services de plusieurs domaines d'activité, voire de plusieurs départements.

1300 Conférence des directeurs, comités internes divers, groupes de travail inter-départementaux.

La direction du département est présente dans toutes les réunions importantes de l'Administration municipale, en particulier le Comité de direction (CODIR), le Comité d'attribution immobilière (COATTRIM), ainsi que le Comité de pilotage ISI/SAP.

2000 Aménagement, constructions et voirie

2100 Elaboration de projets généraux pour la concrétisation des objectifs politiques du département.

Le travail de longue haleine demandé par le CA à la nouvelle direction afin de réorganiser le département dans des délais très brefs n'a pas toujours permis de dégager le temps nécessaire pour répondre totalement à cet objectif.

2200 Soutien juridique et représentation judiciaire pour le département et tous ses services. Vérification juridique des procédures administratives (par exemple préavis pour autorisations de construire ou procédures de marchés publics) et du contenu des contrats.

L'effort s'est principalement porté sur l'unification des procédures. Ce travail important, impliquant notamment l'unité juridique du département et les différentes personnes responsables du suivi des procédures d'appel d'offres et de respect des marchés publics, s'est concrétisé par l'édition des « Directives d'application des règles relatives aux engagements financiers, aux processus d'attribution des marchés et aux commandes de travaux et services ».

Ce document a été approuvé par le Contrôle financier, puis par le CA. Il est appliqué par l'ensemble des services du département.

2300 Etude des dossiers, préavis, analyse des rapports d'activité.

La surcharge de travail consécutive à la réorganisation du département n'a pas permis à la direction de consacrer le temps nécessaire à l'étude de dossiers et de rapports d'activités en lien avec le fonctionnement et l'organisation des services.

3000 Relations externes

3100 Relations avec les services de l'État de Genève, de la Confédération et des communes, ainsi qu'avec les groupements et associations (syndicats, associations professionnelles, groupements de quartier, etc.).

Durant toute l'année, la participation de la direction à de nombreuses réunions de travail avec les partenaires habituels externes à notre administration, tels l'État de Genève, les TPG, les CFF, SIG, etc. a permis d'assurer la coordination stratégique et opérationnelle des différents projets et domaines d'activité menés par le département.

Des réunions ont également été organisées avec les associations professionnelles dans le domaine de la construction (Fédération des Architectes et Ingénieurs, Fédération des Métiers du Bâtiment, Société Suisse des Entrepreneurs), dans un but d'échange d'information et de clarification des procédures respectives.

Degré de
réalisation

3200 Préparation des prises de position et déclarations publiques du département, contacts avec la presse et les médias.



Ce travail se fait souvent en urgence, en collaboration avec le Magistrat, l'unité information-communication et le ou les services concernés. Des améliorations doivent encore être apportées à la manière d'opérer.

3300 Représentation du Magistrat pour les relations avec les tiers extérieurs à l'administration.



Remplacement du Magistrat, sur demande de ce dernier, dans différentes réunions et séances de travail.

VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2006, suite à la nouvelle réorganisation, l'effectif de la direction du département est de 22,5 postes, qui se répartit comme suit :

Unité	Postes
Direction du département (SIM)	6
Direction des constructions (DCO)	10
Direction de la voirie (DEV)	6,5

Le montant total des postes correspond au regroupement du secrétariat de la présidence et de l'unité juridique, de la Direction de l'organisation urbaine et des constructions ainsi que de la Direction des espaces publics et de la voirie.

Au 1^{er} janvier 2007, il est prévu de transférer deux postes, soit respectivement un poste au Service des bâtiments et un poste au Service Voirie-Ville propre.

Conservation du patrimoine architectural

Degré de
réalisation

1000 Conseil

- 1100 Fournir les bases théoriques et documentaires nécessaires aux services représentants du maître de l'ouvrage en menant les études historiques. Assurer les prestations de conseil et le support technique dans le cadre des chantiers en cours d'exécution.** 

La collaboration avec les services opérationnels fonctionne à satisfaction; tous les éléments nécessaires ont été communiqués aux services constructeurs dans les délais prescrits, y compris pour les demandes urgentes.

- 1200 Préparer les arguments pour les préavis touchant à l'ensemble des dossiers relatifs aux problèmes de protection du patrimoine. Anticiper les demandes liées aux procédures rapides.** 

Toutes les demandes de préavis ont été satisfaites dans les délais.

- 1300 A la demande, fournir les conseils utiles, aux plans technique et déontologique, dans le cas des prestations fournies à des tiers par la Ville de Genève.** 

Ces conseils concernent essentiellement la Fondation pour la conservation des temples genevois dont l'activité s'est réduite ces dernières années pour des raisons financières. Cependant, la Conservation du patrimoine architectural (CPA) a assuré son rôle de représentation pour la Ville de Genève.

- 1400 Veiller à la cohérence entre les directives de conservation du patrimoine et l'application des principes du développement durable.** 

Les conseils donnés visent à pérenniser la substance des bâtiments historiques.

Degré de
réalisation

2000 Recherche

- 2100 Produire et commander les études historiques, en poursuivant l'effort accompli pour les publier sous une forme aisée, tant pour la reproduction que pour la transmission.** 

Les études comportent une documentation iconographique importante et sont disponibles sur support numérique.

- 2200 Reprendre la réalisation de l'inventaire historique du patrimoine en intégrant le projet aux études menées par les autres services du département et en adaptant sa forme.** 

Le dossier est toujours en suspens sous la forme prévue initialement. Par contre, les recherches historiques et documentaires ont été poursuivies selon l'actualité des projets relatifs aux bâtiments.

- 2300 Effectuer ou commander les investigations spécifiques selon les nécessités particulières liées aux dossiers en cours, en suivant de près les projets et les chantiers.** 

Les expertises et études ont été produites pour chaque demande exprimée, parfois dans des délais très brefs.

- 2400 Assurer la mise à jour de l'index bibliographique des bâtiments situés sur le territoire de la Ville de Genève, en poursuivant les efforts engagés visant à adapter sa forme aux nouvelles techniques de traitement des données.** 

Une base de données informatique nouvelle a été créée et le transfert des données est en cours. Il implique également de nouvelles saisies.

- 2500 Compléter la formation du personnel du service dans les domaines scientifiques et techniques.** 

Durant l'année, l'accent a été mis sur le transfert interne des connaissances et la formation auprès d'entités collaborant dans le cadre de notre administration.

3000 Relations extérieures

3100 Représenter la Ville de Genève auprès de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), d'une part, au sein de la Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907, d'autre part.



Dans le cadre de la CMNS une légère diminution des dossiers transmis à cette instance a réduit le temps global des séances durant l'année, ce qui a permis au conseiller en conservation d'assurer une meilleure présence aux séances.

3200 Programmer, organiser et coordonner les manifestations qui se dérouleront dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, édition 2006. Fournir les éléments nécessaires au développement des actions de communication menées par le département.



Placée sous le thème des jardins historiques, la manifestation a rencontré un vif succès, malgré le fait que l'événement se soit recentré sur le week-end traditionnel (en 2005 programme réparti sur deux week-ends, à titre exploratoire).

9000 Gestion du service

9100 Coordination du personnel et distribution des tâches, planification horaire et définition des échéances, gestion financière et rapports, classement et archivage des dossiers relatifs au fonctionnement du service, gestion des fournitures de bureau et de la bureautique.



La gestion du service a été assurée de manière satisfaisante, mais l'évolution des tâches a nécessité l'engagement d'une réflexion sur la répartition des charges au sein de l'équipe.

VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2006, l'effectif du service est de 5 postes. Pas de variation. Une historienne de l'art, ayant récemment terminé sa licence et en recherche d'emploi, a pu bénéficier d'un poste temporaire sur une période d'environ 9 mois à 80%. Le service a été en mesure de lui dispenser une formation adéquate, dans son domaine de compétence.

Information et communication

Degré de
réalisation

1000 Information, communication et documentation

- 1100 Promouvoir, auprès de la population, les projets d'aménagement menés par la Ville de Genève par le biais de différents supports d'information et de communication, tels que le périodique d'information, le site Internet, les conférences de presse, des affiches ou des expositions.**

6 conférences de presse et 11 inaugurations ont été organisées en 2006 : certaines inaugurations ont fait l'objet d'une manifestation festive à laquelle a participé un large public (place de la Navigation, place et crèche de Chateaubriand, Terrain d'aventure des berges de l'Arve, zone 30 des Ouches, Yeux de la Ville et Yeux de la Nuit). Les inaugurations d'immeubles ont été à nouveau accompagnées de portes ouvertes, très appréciées de la population.

La diffusion d'information via les communiqués de presse envoyés par messagerie s'est développée en 2006. Les réalisations terminées dans le quartier des Pâquis ont fait l'objet d'une exposition à l'arcade d'information.

L'information à la population s'est aussi effectuée via les permanences à l'arcade d'information.

L'année 2006 a également connu l'inauguration du chemin Bram van Velde qui a fait l'objet d'une série de manifestations parallèles et la remise de la Distinction romande d'architecture à 2 réalisations dont la Ville de Genève a été le maître d'ouvrage.

- 1100.02 Participer de manière efficiente aux projets stratégiques d'aménagement de la Ville de Genève (PAC des Eaux-Vives, parcelle du Foyer de Sécheron, parcelle ex SIG-rue du Stand, boulevard St Georges, etc.) en termes d'information et de communication auprès des acteurs et actrices et de la population concernés.**

L'année 2006 n'a pas mis de manière importante l'unité information-communication à contribution, dès lors que les projets importants dont il est question étaient en phase de réflexion, de mise au point ou de développement.

- 1200.01 Coordonner, de manière concertée, les différents supports d'information mis sur pied par les services du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie.**

L'unité information-communication est sollicitée par les différents services du département par rapport aux supports d'information qu'ils mettent sur pied (pour avis et conseils) ou pour réaliser des supports d'information (affiches, flyers, powerpoints, textes).

Une meilleure coordination des supports et de l'information en général doit encore être atteinte.

- 1200.02 Gérer et promouvoir les supports de la Ville de Genève et du département («Vivre à Genève», périodique d'information, site Internet, etc.) et coordonner la mise en place de la nouvelle identité de la Ville de Genève au sein du département.**

En ce qui concerne les supports de la Ville de Genève (Vivre à Genève, VG Mag) ou certaines opérations concernant plusieurs départements, l'unité information-communication remplit son rôle et participe activement aux séances inter-départementales. Le lien avec les autres chargé-e-s d'information et de communication est régulier, se développe et doit encore être renforcé.

- 1300 Coordonner et promouvoir des moyens de communication en vue d'une information de proximité (arcade d'information au Pont de la Machine, bâtiment d'exposition au 12 quai du Rhône, panneaux d'affichage dans les quartiers, autres lieux).**

Cette année encore, les panneaux mobiles acquis par le département ont été régulièrement utilisés pour afficher sur les lieux concernés les projets d'aménagement, de rénovation ou de mise en place de mobilier urbain. D'autres supports ont été créés en diverses occasions (inauguration du chemin Bram van Velde, cérémonie pour la Distinction romande, notamment). Les permanences d'information à l'arcade ont continué mais il devient difficile pour la déléguée à la communication d'assurer cette présence régulière (12 heures par semaine) vu les nouvelles missions attribuées depuis septembre 2006.

VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2006, l'effectif du service est de 5 postes, y compris la documentation photographique.
Pas de variation.

VARIATION DE LOCAUX

Décision de maintenir l'unité information-communication au 4 rue de l'Hôtel-de-Ville, en lien direct avec la Présidence et la direction. La documentation photographique est transférée au bâtiment 2b.

DIVERS

L'unité information-communication est aujourd'hui distincte des opérations foncières et travaille de manière indépendante, en lien avec la direction.

La promotion et la coordination des actions menées par le département seront ainsi facilitées. Le site Intranet doit faire l'objet d'une refonte complète.

Opérations foncières

Degré de
réalisation

1000 Opérations foncières

1100.01 Poursuivre la politique d'acquisition ou d'échange de terrains en vue de permettre la concrétisation de logements sociaux et l'aménagement d'espaces publics, etc.



Les opérations foncières ont poursuivi les démarches permettant de créer les conditions foncières utiles à la réalisation de projets, de logements sociaux notamment.

En 2006, le CM a été saisi d'une proposition d'acquisition de terrain dans le cadre de l'exercice de son droit de préemption en vue du développement du quartier de la gare des Eaux-Vives (parcelle 816 sise avenue Godefroy 8).

Il a également été saisi de deux propositions d'octroi de droit de superficie dont un à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social sur les parcelles 5764, 5765, 5766, 5768 rue du Cendrier et l'autre à la CIGUE sur le DDP 2551, rue de la Coulouvrenière 26, en vue de la construction de logements pour étudiant-e-s.

1100.02 Participer de manière efficiente aux projets stratégiques d'aménagement de la Ville de Genève dans le domaine foncier (PAC des Eaux-Vives, parcelle du Foyer de Sécheron, parcelle ex SIG-rue du Stand, boulevard Saint-Georges).



L'unité opérations foncières a participé activement aux démarches et négociations foncières dans le cadre des projets stratégiques (liaison Cornavin Eaux-Vives Annemasse (CEVA), rue du Stand, etc.).

La restructuration de cette unité et la procédure de nomination d'un nouveau responsable n'ont cependant pas permis d'initier d'autres contacts et projets.

1100.03 Garantir la création de cheminements piétonniers dans les quartiers par le biais de la procédure relative aux requêtes en autorisation de construire et/ou par le biais de négociations auprès d'opérateurs et opératrices privées.



Des servitudes de passages publics sont régulièrement demandées dans le cadre de l'examen des requêtes en autorisation de construire et des plans localisés de quartier.

1100.04 Gérer le crédit d'investissement de MCHF 2,5 destiné à soutenir le logement coopératif en Ville de Genève (arrêté N° 448) et en assurer sa promotion.



Ce crédit n'a pas été utilisé cette année. Les coopératives bénéficiaires de droit de superficie de la part de la Ville de Genève n'en ayant pas fait la demande.

VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2006, l'effectif du service est de 6,5 postes. Pas de variation. Changement du responsable et procédure de recrutement d'un nouveau ou d'une nouvelle responsable (entrée en fonction février 2007).

VARIATION DE LOCAUX

Regroupement dans les locaux aux 3^{ème} et 4^{ème} étages rue de l'Hôtel-de-Ville 4, en lien avec la direction.

DIVERS

Repositionnement des opérations foncières en tant qu'unité de support rattachée à la direction. Séparation complète de l'unité information-communication.

Urbanisme

Degré de
réalisation

1000 Evaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population

1100.01 Réorienter le contenu et la forme de l'atlas urbain Mémocité.

Une proposition d'un nouveau concept pour Mémocité a été validée par la direction du département. La mise en œuvre débutera en 2007.

1100.02 Affiner, compléter et alimenter le développement de la base de données UrbaSIT en fonction des besoins du domaine de l'organisation urbaine.

Le développement et la mise en application de la base de données UrbaSIT n'ont pu être opérés que sur le modèle « requêtes », faute de disponibilités de la part de la Direction des systèmes d'information (DSI). Le développement du module « plans » est prévu pour 2007 en accord avec la DSI.

1100.03 Approfondir l'analyse de la production réelle des logements sur le territoire communal.

Une première phase d'analyse a eu lieu. Une synthèse sera effectuée et figurera dans le plan directeur communal.

2000 Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadres cantonaux et des principes du développement durable

2200.02 Réorienter l'aménagement des anciens terrains des Services industriels de Genève (SIG) suite aux contraintes de dépollution et aux diverses motions.

Le périmètre des anciens terrains des SIG a fait l'objet d'un vote quasiment unanime de la Commission de l'aménagement et de l'environnement du CM à propos d'un crédit destiné à conduire de manière coordonnée les études d'assainissement et de reconstruction en vue d'assurer sa transformation urbaine optimale. Dans ce cadre, le programme de valorisation du périmètre, ainsi que le mode de collaboration avec les autres instances concernées (SIG et État de Genève) ont été définis.

2200.03 Expertiser diverses zones industrielles existantes en Ville de Genève (Acacias, Rosemont, etc.) en vue de définir un cadre de reconversion potentielle.

Les périmètres de Rosemont et des Acacias ont fait l'objet de diverses expertises et propositions d'aménagement. Concernant Rosemont, une série de contacts avec des acteurs et actrices privées sont en cours. Quant aux Acacias, une proposition directrice d'aménagement, validée par le CA, a été transmise au Conseil d'État et une représentation active du Service d'urbanisme a lieu dans le cadre des réflexions de reconversion menées par la Fondation des terrains industriels et la Direction de l'aménagement du canton.

2200.04 Lancer la phase d'élaboration du plan directeur communal.

Le processus d'élaboration du plan directeur communal a été engagé grâce au vote unanimement favorable sur la demande de crédit par le CM, à l'acceptation du cahier des charges par le Département du territoire, à l'information-concertation de tous les départements de la Ville de Genève, à la mise en place d'un Comité administratif de pilotage, à l'énoncé des premiers axes stratégiques et politiques, sous l'égide de la délégation du CA à l'Agenda 21, ainsi qu'au lancement de plusieurs études et projets.

2200.05 Définir une stratégie d'action pour la ville dans les périmètres dévolus aux équipements publics, notamment Chandieu.

Si le plan localisé de quartier est entré en vigueur et que de nombreuses séances ont eu lieu avec les divers acteurs privés intéressés par l'aménagement de ce secteur, en revanche la mise en place d'une stratégie d'action de la Ville de Genève n'a pu être élaborée faute de force de travail.

2200.06 Contribuer à la mise au point du plan directeur de la Gare des Eaux-Vives (CEVA) et organiser sa validation sur le plan communal.

Si l'élaboration du plan directeur de la Gare des Eaux-Vives a bien évolué sur le plan technique, en revanche, sa procédure de validation a dû être retardée pour deux raisons : d'une part, l'enquête publique relative à l'autorisation PAP CEVA, qui a révélé de nombreuses oppositions, et d'autre part, la demande de crédit relative au concours de la Comédie est toujours à l'examen du CM.

3000 Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire

3300.01 Elaborer un projet de recueil des promenades du Plan Piétons et collaborer au lancement d'une nouvelle collection de dépliants sur le thème de l'accès aux écoles.



En raison du fort engagement que le service a dû fournir pour le congrès de la Fédération internationale pour l'habitat, l'urbanisme et l'aménagement du territoire (FIHUAT), cet objectif n'a malheureusement pas pu être atteint en totalité. Toutefois, le concept pour le recueil des promenades du Plan Piétons, ainsi qu'un partenariat avec une maison d'édition ont été constitués. Quant à la collection des dépliants sur le thème de l'accès aux écoles, son lancement est reporté à 2007.

3400.01 Participer à l'organisation du congrès de la FIHUAT et mettre sur pied les visites de terrain.



Vu la réorganisation de la direction du département, le Service d'urbanisme a dû s'engager de manière beaucoup plus conséquente en faveur du congrès de la FIHUAT afin, notamment, d'assurer sa réussite tout en palliant au déficit d'engagement du secrétariat général de ladite Fédération internationale.

9000 Gestion du service

9100.01 Etablir le fonds d'archives du service.



Vu le déplacement de la bibliothèque anticipé sur 2006, le tri et l'épuration des archives n'ont pas pu être totalement bouclés. Cet objectif sera poursuivi en 2007.

VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2006, l'effectif du service est de 14,5 postes. Pas de variation. Deux collaboratrices architectes-urbanistes ont démissionné pour le 31 décembre 2006. Deux procédures d'engagement ont été effectuées durant novembre 2006. Parallèlement, quatre collaboratrices dont trois urbanistes ont bénéficié d'un congé maternité. Ces imprévus ont nécessité une réorganisation constante du service, ce qui a contribué au fait que certains objectifs 2006 doivent être reportés sur 2007.

VARIATION DE LOCAUX

Aucune, si ce n'est la redistribution interne des espaces de travail avec le repositionnement du centre de documentation au sein du service.

AGENDA 21

La prise en compte de l'Agenda 21 constitue l'un des aspects centraux de l'élaboration du Plan directeur communal. Par exemple, la dimension économique a été introduite dans le cadre des axes stratégiques et politiques dudit plan, bien entendu sans remettre pour autant en cause les dimensions sociales et environnementales qui constituent les fondements de cette approche.

DIVERS

Par le fait qu'un collaborateur du service a été chargé par le CA de représenter la Ville de Genève au sein de la Commission cantonale d'urbanisme et d'élaborer le Plan directeur communal, l'un des postes d'architecte-urbaniste a été désigné, après évaluation de fonction, en qualité de «Cheffe ou chef de projet».

Mobilité

Degré de
réalisation

1000 Orientations

1100 Adaptation et application des procédures administratives de contrôle et d'évaluation des activités selon les principes du développement durable.

Tous les projets réalisés par le service font désormais l'objet d'un suivi après mise en œuvre, afin d'en évaluer la pertinence et d'en tirer les enseignements nécessaires. Partout où cela s'avère indispensable, des améliorations sont apportées.

1200 Application au niveau local des plans d'ensemble développés par le Canton de Genève en matière de transports et de circulation. Un effort particulier sera apporté pour assurer la correspondance entre la hiérarchie du réseau routier et le plan directeur du réseau routier adopté par le Conseil d'État et les options de la Ville de Genève en matière d'aménagement en faveur des cycles, des piétonnes et piétons et d'espaces publics.

La hiérarchie du réseau routier est systématiquement prise en compte dans le cadre de la mise au point des projets d'aménagement en faveur des mobilités douces.

1300 Développement de nouveaux programmes d'assainissement du bruit routier sur les rues qui font déjà l'objet d'études d'aménagements urbains et sur les axes où les valeurs d'alarmes sont atteintes ou dépassées. Pour suite de la mise en œuvre du plan de mesures OPAir en collaboration avec l'État de Genève, dans le cadre notamment de la réalisation de nouvelles « zones 30 km/h » sur le territoire communal.

L'assainissement de la rue des Deux-Ponts a été intégré dans les études liées au TCOB. Le planning présenté dans la PR-331 est pratiquement respecté. Les zones 30 km/h présentées dans la proposition de crédit 172 ont été étudiées et ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire auprès du Département des constructions et des technologies de l'information. Quatre dossiers sont encore en cours d'instruction (Jonction, Eaux-Vives, Délices et Liotard).

Degré de
réalisation

1400 Développement du volet transports du plan directeur communal. Développement de nouveaux plans sectoriels dans les quartiers en fonction de la demande, pour améliorer la sécurité des déplacements doux ainsi que pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite. En fonction des impacts des projets d'aménagements urbains sur le stationnement dans les quartiers, études de nouveaux plans de stationnement pour répondre aux besoins des habitant-e-s. Appuis aux entreprises qui souhaitent mettre au point un plan de mobilité pour les déplacements de leurs collaborateurs et collaboratrices. Suivi du plan de déplacements de l'Administration municipale.

Le processus de concertation pour la mise au point des projets d'aménagement en faveur des mobilités douces s'est poursuivi. Plusieurs quartiers ont fait l'objet d'analyses afin de déterminer les difficultés de déplacement rencontrées par les personnes à mobilité réduite. Les projets développés par le service ont, dans la mesure du possible, maintenu voire augmenté le nombre de places de stationnement à disposition des habitant-e-s. La promotion des plans de mobilité auprès des entreprises a été poursuivie avec la mise en œuvre du prix « Mobilité d'entreprise 2006 ».

1500 Le service poursuivra sa participation à la planification dans le temps, en fonction de la politique d'investissement de la Ville de Genève. Introduction des projets localisés en matière de circulation et transports dans les programmes financiers, en coordination avec les concepts communaux et cantonaux, notamment d'aménagement des espaces publics.

Le service participe à la planification financière des investissements pour les projets impliquant la mobilité et la lutte contre le bruit.

2000 Coordination et conseil

- 2100 Constitution et mise à jour de bases de données concernant la mobilité douce, les personnes à mobilité réduite, relevés de vitesse, données relatives au stationnement dans les quartiers. Le service mènera une réflexion à l'aide d'une base de données sur les accidents de la circulation routière afin de contribuer à améliorer la sécurité.**

Deux bases de données importantes, et leur compatibilité en fonction des différents handicaps, sont en cours de constitution. L'une relative aux abaissements de trottoirs et l'autre concernant le stationnement des deux-roues. Les données relatives aux accidents de la circulation routière ne peuvent être obtenues que sectoriellement, ce qui limite les possibilités d'une réflexion d'ensemble.

- 2200 Coordination des procédures techniques et administratives avec les services de la Ville de Genève et de l'État de Genève dans la mise au point des projets qui traitent de la problématique des transports, notamment dans le cadre du développement des transports publics et de la circulation, avec l'aménagement des espaces publics, du génie civil. Mise à l'enquête des projets d'arrêtés de circulation préparés par l'Office des transports et de la circulation.**

La collaboration avec l'État de Genève s'est poursuivie en ce qui concerne les aménagements routiers et le développement des infrastructures des transports publics. Le service a procédé à la mise en consultation de 26 enquêtes publiques et préparé les préavis municipaux y relatifs. Le service a également participé à la préparation du dossier de demande de concession des branches de tramway TCOB et du Grand-Saconnex soumis au CM.



- 2300 Expertise auprès des autres services et départements, ainsi qu'à la présidence, pour tous les domaines qui traitent de la mobilité. La mise au point des projets de modération du trafic ou de valorisation des modes doux, demande des expertises environnementales dans les domaines des pollutions sonores et de l'air, et de sécurité dans les domaines des mesures de vitesses et de relevés des accidents. La recherche d'une meilleure adéquation entre l'offre et la politique volontariste souhaitée en matière de stationnement nécessite également des expertises en matière de comportement des usagers. Le service développera également son activité dans le conseil aux entreprises qui souhaitent mettre au point un plan de mobilité. Le service représente la Ville de Genève dans les instances cantonales, régionales, nationales et internationales traitant de la mobilité.**

Le service a mené à bien de nombreuses expertises dans le cadre de la mise au point de projets d'aménagement urbain ou de développement d'infrastructures de transports publics. Des expertises relatives à la sécurité, aux vitesses, au transit ou à l'occupation du stationnement ont été menées dans le cadre des projets développés par le service pour mieux appréhender les dysfonctionnements à résoudre. Le conseil aux entreprises qui souhaitent mettre en place un plan de mobilité a été mené avec les bureaux spécialisés dans le domaine.

- 2400 La mise au point des projets nécessite obligatoirement une phase de concertation avec les associations locales et les services, puis d'information au public, afin de répondre aux attentes des citoyens et citoyennes et de bénéficier d'une adhésion la plus large possible.**

Les projets pour améliorer la sécurité des déplacements ou modérer la circulation font systématiquement l'objet d'une concertation avec les associations locales ou les riverains et riveraines, ainsi qu'avec les associations intéressées à la thématique, ceci notamment en ce qui concerne les aménagements cyclables. Cela ne permet malheureusement pas toujours de garantir une adhésion au projet, puisque les mesures sont parfois contestées dans le cadre des requêtes en autorisation de construire ou des arrêtés de circulation.



3000 Organisation des modes de déplacements

- 3100** Le service poursuivra le développement du réseau cyclable. De même, les différentes demandes issues des groupes de concertation dans les quartiers pour améliorer la sécurité des déplacements doux ou ceux menés avec les personnes à mobilité réduite ou les associations les représentant, seront développées avec les services de la Ville de Genève et de l'État de Genève afin d'obtenir les autorisations de construire et les arrêtés de circulation, ainsi que le financement des aménagements. Une attention particulière sera portée sur le suivi de la réalisation, notamment des zones 30 km/h, afin d'évaluer la qualité des mesures réalisées.

Les aménagements cyclables réalisés cette année permettent à notre municipalité de disposer désormais d'un réseau de 83,5 km. Des projets de modération du trafic ponctuels ont été mis au point notamment dans le quartier de Malagnou. Des projets de zone 30 km/h ont été développés dans les quartiers des Eaux-Vives, de la Jonction, de Liotard et des Délices. Plusieurs zones 30 km/h existantes ont fait l'objet d'un suivi d'évaluation de la qualité des mesures réalisées et permis d'entreprendre un programme de mesures complémentaires.

4000 Appui à l'aménagement des espaces publics

- 4100** La mise au point des projets d'aménagements d'espaces publics nécessite, la plupart du temps, de revoir l'organisation de la circulation et/ou du stationnement, afin de répondre aux demandes des différents usagers et usagères, améliorer la sécurité des plus faibles ou encore répondre aux exigences environnementales.

La coordination mise en place avec les autres services concernés, tant de la Ville de Genève que du Canton de Genève, permet de répondre à cet objectif.

5000 Promotion de l'écomobilité

- 5100** Organisation de la semaine de la mobilité et sa coordination au niveau cantonal et régional. Campagnes de sensibilisation lors de nombreuses autres manifestations. Promotion du vélo. Développement de nouvelles campagnes prophylactiques en faveur de l'écomobilité, en partenariat avec les instances cantonales et régionales. Les activités de promotion des plans de mobilités pour les entreprises seront poursuivies.

La Semaine de la mobilité s'est déroulée selon un programme qui a développé différentes thématiques relatives à la problématique des déplacements urbains, ce qui a permis d'offrir une bonne visibilité à ces différents sujets. Différents thèmes ont par ailleurs été abordés dans des manifestations publiques organisées par d'autres services ou par des tiers comme le Salon des transfrontaliers, le Forum qualité de vie ou la Fête du développement durable. La manifestation « Les samedis du vélo », développée en partenariat avec l'ASPIC et l'Association Genève-roule, a rencontré un succès grandissant. Par ailleurs, le service a également organisé une journée destinée aux professionnelles et professionnels de l'aménagement pour les sensibiliser aux difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite sur le domaine public.

VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2006, l'effectif du service est de 7 postes. Pas de variation.

AGENDA 21

Le respect des principes du développement durable a été recherché dans l'ensemble des activités menées par le service durant l'exercice 2006. La notion de suivi a été bien intégrée dans les projets menés par le service.

1000 Construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève

1010 à 1020

Mise en place du fonctionnement du domaine des constructions et renforcement de la collégialité entre ses membres.

Validation des programmes des services demandeurs avant l'appel d'offres par des études de faisabilité et un chiffrage détaillé des coûts.

En 2006, le mode de collaboration avec les Services des bâtiments et de l'énergie s'est précisé, avec les résultats suivants :

- Elaboration d'une stratégie générale de l'entretien du patrimoine financier, en partenariat avec les Services des bâtiments et de l'énergie,
- Mise en place, avec le Service de l'énergie, des politiques énergétiques dans les constructions neuves et les rénovations.

Obtention du label Minergie pour la crèche de Chateaubriand et de subventions pour la salle de gymnastique de Saint-Gervais, l'immeuble de logements sis De-Sellon 3 et la chaufferie du Foyer de Sécheron.

Etudes de faisabilité élaborées par l'atelier d'études pour la Nouvelle Comédie, BAC + 3, BOTV, vélostation Ilot 5a-7, CEVA aux Eaux-Vives.

Une collaboration régulière avec l'économiste de la construction s'est mise en place, notamment pour le chiffrage préalable des opérations.

1030 à 1040

Suivi et adaptation régulière des programmes des concours d'architecture et des procédures d'appels d'offres AIMP.

Le Service d'architecture a participé, avec l'unité soumissions, à la mise à jour des formulaires et modèles d'appels d'offres pour les entreprises et les mandataires. Les appels d'offres lancés par le service ont abouti à 84 mandats (architectes, ingénieur-e-s et spécialistes).

Cendrier 1-3 : organisation d'un concours, pour un immeuble de 18 logements et un espace de vie enfantine, jugé en mai 2006.



1050 Mise en place d'une planification de l'ouvrage permettant de diminuer les délais entre l'appel d'offres et la remise de l'ouvrage à l'utilisateur ou l'utilisatrice.

La consultation très large demandée pour des opérations de construction avec les utilisatrices et utilisateurs, les habitant-e-s, les diverses associations et les services internes de la Ville de Genève engendrent de multiples séances. Il reste difficile de raccourcir les délais.

1060 Adaptation des contrats en adéquation avec les nouvelles normes et règlements.

Des documents tels que les contrats d'architecte, d'entreprise, conditions générales du contrat de mandat et des formulaires tels que situation financière, rapport d'évaluation d'appels d'offres ont été créés et finalisés par le service. Ceci a permis à ce dernier et à d'autres services du département de pouvoir bénéficier de modèles mis à jour et ainsi améliorer la qualité et la rapidité des rendus.

Un modèle de proposition (PR) de boucllement des opérations a également été mis au point en collaboration avec la direction du département et le Service de la comptabilité générale (CGE).

1080 à 1090

Suivi avec les tiers mandataires de la gestion des coûts par CFE (méthode par éléments).

Les 9 propositions de crédits soumises au CM ont été présentées selon le code des frais par éléments (CFE) détaillés, mentionnant l'unité, la quantité et le prix unitaire.

15 crédits de construction ont été bouclés sans dépassement. Une proposition de crédit par des boucllements d'opérations avec dépassement a été préparée (dépôt début 2007). En parallèle, une demande de boucllements systématique des opérations terminées a été entreprise.



Degré de
réalisation

1120 **Participation des habitant-e-s à l'élaboration des programmes et intégration des associations de quartier dans les jurys de concours ; séances d'information régulières sur les projets et réalisations du service, et organisation de journées « Portes ouvertes ».**



Gares 21: une journée portes ouvertes a été organisée après la rénovation de cet immeuble.
Cendrier 1-3: participation au jury du concours de représentant-e-s des habitant-e-s et des commerçant-e-s du quartier de Saint-Gervais. Présentation sur le site du projet à la population.
Edition de 2 plaquettes de présentation de l'ouvrage terminé pour la crèche de Chateaubriand et l'immeuble Gares 21.

2000 Etablir les préavis architecturaux

2010 à 2030

Traitement des requêtes en autorisation de construire déposées sur le territoire communal, visites sur place, expertise de l'objet soumis, consultation des autres services, rédaction et validation des préavis.



Le service a traité 679 préavis architecturaux. Ce qui implique une augmentation d'environ 69% par rapport à 2005 et de 307% par rapport à 1999.

VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2006, l'effectif du service est de 16,5 postes, pas de variation, qui se répartit comme suit:

Direction et secrétariat	5,5
Opérations	9
Ateliers d'études	2

Départ à la retraite de 2 collaborateurs remplacés la même année. 3 autres personnes ont quitté le service pour s'orienter vers le secteur privé. Une personne a déménagé en Valais et a donc quitté le service.

AGENDA 21

Intégration systématique des principes de développement durable dans les projets de construction. Obtention du label Minergie pour la crèche de Chateaubriand. Application des principes Minergie pour le groupe scolaire des Ouches et pour 4 immeubles de logements rénovés aux Grottes. Obtention d'une subvention énergétique pour la salle de gymnastique de l'école de Saint-Gervais. Pose de panneaux solaires sur le toit de 2 immeubles.

1000 Gestion, entretien, rénovation du patrimoine immobilier

1100 Entretien et gérer le patrimoine financier

Amélioration des conditions de collaboration avec la Gérance immobilière municipale (GIM) dont les collaborateurs et collaboratrices assurent les premiers contacts avec les locataires. Mise au point d'un langage commun relatif au thème de l'entretien afin que l'ensemble du parc locatif soit géré avec cohérence en fonction des objets et des objectifs définis par les directions des départements. Maîtrise des choix des travaux, des coûts, ainsi que des délais. Le dialogue avec les locataires fait également partie des prestations que le service se doit d'offrir.

L'objectif 2006 d'entretien du patrimoine financier est atteint. Le budget alloué à ce poste est dépassé, signe d'une intense activité. Plusieurs dizaines de logements ont nécessité des investissements importants au vu de leur état de dégradation. La collaboration avec la GIM s'est précisée dans le domaine des commandes directes de petits travaux. Un document de synthèse de l'état de dégradation des bâtiments du patrimoine financier est en cours d'édition, qui permettra sur la base de critères objectifs de consolider la stratégie de gestion des rénovations, en coordination avec les Services d'architecture et de l'énergie.

1200 Participer et appuyer les demandes des divers utilisateurs ou utilisatrices internes de la Ville de Genève dans les domaines de la conception et de la mise au point des cahiers des charges. Vérification de la faisabilité, technique et financière, en fonction de l'avant-projet approuvé par le service bénéficiaire afin d'assurer un cheminement décisionnel cohérent jusqu'à la réception des locaux par l'utilisateur ou l'utilisatrice.

Les problèmes d'effectifs ainsi que la mise en œuvre d'un nouvel outil de planification des travaux d'entretien, qui n'a été disponible qu'au printemps, n'ont pas permis de faire face à tous les engagements en matière d'entretien du patrimoine administratif. Le budget alloué n'est ainsi pas complètement utilisé. Les travaux urgents et indispensables ont toutefois tous été réalisés conformément aux critères de priorité fixés par le service. La collaboration avec les départements demandeurs se passe de façon de plus en plus efficace et transparente.

1300

Nous nous fixons pour objectif une mise à jour en ligne des informations relatives à l'état du patrimoine immobilier à l'aide des différents outils d'évaluation à disposition.

Les connaissances de tous nos collaborateurs architectes et techniciens et de toutes nos collaboratrices architectes et techniciennes nous permettent déjà de savoir en tout temps dans quel état d'entretien se trouve tel ou tel autre objet. Nous souhaitons maintenant passer au stade informatisé en temps réel de ces informations afin que toutes les personnes intéressées et habilitées puissent à tout moment consulter une fiche de diagnostic sommaire d'un immeuble.

Ceci se mettra en place en collaboration avec la DSI et aboutira à la création d'une base de données pertinente.

Cet outil, essentiel pour une planification de l'entretien du patrimoine de la Ville de Genève, sert d'ores et déjà à dégager des priorités ou axes d'intervention et ce en étroite collaboration avec les services concernés, soit l'architecture, l'énergie et le patrimoine.

La base de données des connaissances en matière d'état des bâtiments est à jour, mais nous n'avons pas eu les moyens humains de poursuivre le projet de mise en ligne interne de ces informations.

1400

Le bureau d'études outre ses tâches de mise au point des dossiers de requêtes en autorisation et de suivi des dossiers administratifs, est occupé aux études de faisabilité concernant essentiellement le patrimoine administratif. La fin de l'activité de l'atelier COGESIM dans le courant de l'été 2005, atelier qui aura occupé deux personnes à des fins d'études touchant les mouvements de personnel administratif au sein des bâtiments de la Ville de Genève, va amener de fait une surcharge de travail sur les trois architectes en place (2,8 postes). Il s'agira d'être d'autant plus clair et précis quand aux tâches que l'on attendra de cette équipe, tant en termes de délais, qu'en termes de contenu (cf. les remarques au sujet de la mise au point des programmes d'occupation des locaux).

De fait, le bureau d'études devra pouvoir répondre aux attentes du nouveau COATTRIM sans augmentation de personnel.

Les objectifs sont atteints mais l'équipe ne peut que partiellement faire face aux prestations qu'elle est censée fournir, suite à d'importants problèmes d'effectifs.

1500 **Gestion et application du concept de sécurité sur la base des normes cantonales et fédérales en vigueur, ainsi que celles des assurances en fonction d'une échelle de risques analysés. Contrôle l'exécution de nouvelles installations, gère et contrôle les contrats des sociétés privées pour la maintenance des installations techniques de sécurité ou de surveillance humaine.**

L'augmentation des exigences en terme de sécurisation des bâtiments notamment sur la base d'exigences renouvelée des législations tant cantonales que fédérales, ainsi que la pression des assurances privées, impliquent des mesures toujours plus complexes, donc toujours plus onéreuses pour la collectivité. Par ailleurs le Service des bâtiments assure la permanence des premiers appels en cas d'intervention des SIS.

La mise en place et la maintenance des systèmes, tout en s'assurant de la justesse des choix en fonction de l'estimation rigoureuse des risques reste l'objectif premier de la prestation sécurité.

Ce travail se fait en parfaite collaboration avec les entités administratives cantonales et les services d'intervention.

Dans l'attente de l'engagement d'un-e architecte responsable de la sécurité des bâtiments qui viendra appuyer l'actuel responsable, nous faisons face au plus pressé afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Nous espérons pouvoir procéder à un équilibrage plus efficient dès le premier trimestre 2007. L'année 2006 aura néanmoins été celle de la mise en place d'une ligne téléphonique de permanence sécurité 24h/24 et 365 jours par année, ligne qui répond à toutes les questions des usagères et usagers et des professionnelles et professionnels partenaires de la Ville de Genève.



9000 Gestion du service

9100 **Synergie entre les services du domaine.**

Participer activement à la mise en commun des connaissances et des compétences des services du domaine et plus particulièrement avec les Services d'architecture et de l'énergie. L'emménagement dans des locaux communs à la rue du Stand et les choix de conditions de travail en espaces ouverts va dans le sens d'une volonté de communiquer en permanence avec tous les acteurs et actrices de la gestion du patrimoine. Le rôle des cheffes et chefs de services sera de motiver les uns et les autres à cette phase d'enrichissement et de mise en place de nouvelles habitudes de travail.

Les améliorations sont perceptibles dans le partage des connaissances et des compétences. Les activités quotidiennes favorisent les échanges informels et font partie d'une meilleure efficacité générale. La coordination entre les services doit encore être améliorée.



VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2006 l'effectif, du service est de 24 postes. Pas de variation.

1000 Assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève

1100 Poursuite de la démarche visant à améliorer le fonctionnement de la section exploitation. Adoption et mise en fonction des cahiers des charges élaborés pour chacun-e-, ainsi que des nouveaux processus de coordination.



L'organigramme de la section exploitation a pu être finalisé, avec la fin prochaine de la période des départs à la retraite. Elle est dorénavant intégrée au secteur chauffage/ventilation/thermique du service, qui rassemble l'ensemble des compétences dans ce domaine (exploitation, travaux et ingénierie), permettant de faciliter coordinations et collaborations et ainsi d'améliorer l'efficacité du service.

1200 Affiner la stratégie d'entretien des installations de ventilation.



Une meilleure planification des tâches a permis d'augmenter les prestations réalisées en interne en matière d'entretien des installations de ventilation. Une économie annuelle conséquente a ainsi été réalisée sur les contrats d'entretien de ventilation, ce qui nous permet d'en souscrire de nouveaux pour des installations qui en étaient dépourvues. Et ce dans le respect des budgets impartis.

1300 Mise en place d'une procédure de suivi des contrats d'entretien relatifs aux chaudières individuelles à gaz sur le patrimoine locatif, en collaboration avec la Gérance immobilière municipale.



Les procédures de suivi annuel ont été mises en place et permettent de contrôler que les chaudières individuelles, en particulier celles qui équipent les logements du patrimoine locatif, sont bien entretenues. Toutefois, il reste à mettre au point les modalités de gestion administrative interne de la section exploitation.

1400 Poursuite du programme de rénovation et d'adaptation aux normes OPAir des chaufferies du patrimoine bâti de la Ville de Genève.



7 chaufferies ont été rénovées, dont 4 dans le cadre des crédits de politique énergétique que gère le service.
De plus, 2 nouvelles chaufferies ont été créées en remplacement de chauffages individuels hétérogènes des immeubles de logements Lissignol 9 et Etuves 19.
Enfin, 3 chaudières défectueuses ont dû être remplacées de manière imprévue.

Ces différentes interventions ont permis de remplacer 8 chaudières non conformes à l'OPAir.

Au total, ce sont 13 nouvelles chaudières qui ont été mises en service cette année.

2000 Application d'une politique énergétique basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des besoins, le développement et la valorisation des énergies renouvelables

2100 Application de la loi sur l'énergie: intégrer au plus tôt dans le processus de décision relatif aux projets de construction / rénovation les critères de performance énergétique.



Augmenter le taux des projets de construction à haute performance énergétique, de type Minergie.

La performance énergétique est dorénavant un objectif systématique des projets de construction ou de rénovation des bâtiments. Les réalisations à haute performance énergétique, avec des consommations d'énergie réduites d'un facteur 3 sont de plus en plus nombreuses.

Ont été inaugurés cette année 2 réalisations Minergie, la crèche de Chateaubriand et le bâtiment du Terrain d'aventures des berges de l'Arve, ainsi que les logements Lissignol 9. Ont été mis à disposition la crèche St-Jean (Minergie) et Lyon 99-101.

Enfin, les études relatives à la Maison de quartier de Sécheron sont conduites selon un objectif de label Minergie P. (indice de qualité encore plus performant que le standard Minergie).

Ce résultat est le fruit d'une collaboration fortement accrue et devenue systématique entre les ingénier-e-s et les architectes du domaine des constructions.

La Distinction Romande d'Architecture, décernée à l'école des Ouches, réalisation retenue parmi 280 projets, signifie clairement que performance énergétique, qualité architecturale et valeur d'usage d'un bâtiment sont compatibles et constituent chacun des éléments qualifiants de l'acte de construire.

2200 Poursuite des programmes d'actions en matière de gestion durable de l'eau.

Poursuite du programme de maîtrise de la demande d'électricité.

Poursuite du programme de développement des énergies renouvelables sur le patrimoine bâti.

Mise en œuvre du programme de développement de l'énergie photovoltaïque de la Ville de Genève.

Programme d'actions en matière de gestion durable de l'eau :

La collaboration avec le Service du génie civil, en charge de l'entretien des fontaines, s'est poursuivie : sept bornes fontaines ont été mises sur minuterie, permettant ainsi de diminuer leur consommation d'eau de 50%. Le temps de retour de ce type d'intervention est de 3 à 6 ans environ.

D'autre part, nous avons entrepris des réglages systématiques de la pression de distribution dans les bâtiments afin de diminuer les consommations. L'économie attendue est de l'ordre de 5 à 10%. Le temps de retour de ce type d'intervention est immédiat.

Enfin, nous avons aussi démarré un travail d'optimisation sur le calibrage des compteurs Services industriels de Genève (SIG) afin de diminuer les frais fixes relatifs à la prime de débit. Sur les logements Seujet 32-36, par exemple, cette intervention a permis d'économiser CHF 6'800 par année, soit 8% de la facture totale d'eau. Le temps de retour de ce type d'intervention est immédiat.

Programme de maîtrise de la demande d'électricité :

Pour ce qui concerne la maîtrise de la demande d'électricité, le concept de rénovation d'éclairage des écoles mis au point ces dernières années a été appliqué partiellement à l'école des Crêts-de-Champel et des Charmilles (salle de gymnastique). Cette démarche de rénovation d'éclairage vétuste permet de mettre en conformité un éclairage insuffisant, donc d'offrir des prestations nettement plus élevées, tout en maintenant les consommations au même niveau.

Mise en service de 2 nouveaux bâtiments locatifs (Gares 21 et Lissignol 9) pour lesquels ont été appliqués les nouveaux principes d'éclairage des locaux communs, soit l'allumage des lumières lors de la présence de locataires.

Proposition d'une stratégie générale visant l'objectif « 100% renouvelable en 2050 » pour les besoins en chauffage des bâtiments et dépôt d'un programme d'actions en matière de politique énergétique sur le patrimoine administratif.

Construction et mise en service d'une nouvelle centrale photovoltaïque, d'une puissance de 25 kWp, sur la toiture de l'école des Crêts-de-Champel.



2300 Evaluation d'une chaudière automatique au bois en milieu urbain.

Mise en œuvre des procédures de suivi et d'entretien des installations photovoltaïques propriétés de la Ville de Genève.

La première chaudière automatique au bois, équipée d'un système de filtration des fumées afin de répondre aux exigences de l'OPair, a été mise en service cet automne à la crèche de Saint-Jean. Ceci constitue la 1^{ère} réalisation de la Ville de Genève à haute performance énergétique (label Minergie) et 100% renouvelable, pour ses besoins en chauffage comme en électricité. L'évaluation technique, économique et environnementale de cette solution bois (stockage, approvisionnement, exploitation technique) pourra être faite à la fin de la saison de chauffe 2006/2007.

La Ville de Genève compte à présent 5 centrales photovoltaïques réalisées entre 1997 et 2006.

Afin d'optimiser le suivi et la gestion des centrales, nous avons mis en place et optimisé les outils de télégestion de ces équipements. Ceci nous a déjà permis en particulier de constater que les performances effectives dépassent celles calculées de 10 à 15%.

En outre, les périodicités d'entretien des centrales ont été définies. Elles varient selon leur pente (inclinaison des capteurs) et leur type de construction.

2400 Collaboration avec le Service cantonal de l'énergie dans le cadre de la mise en place des objectifs de la politique énergétique cantonale.

Les relations avec le ScanE ont été nombreuses. Citons en particulier la participation aux divers groupes de travail ou séances thématiques suivants :

- évaluation des conditions de ventilation des écoles et proposition de prescriptions en la matière au Conseil d'État,
- mise au point d'une méthodologie de contrôle contractuelle des performances énergétiques des bâtiments soumis au concept énergétique,
- recherche de solutions de traitement des fumées afin de rendre possible la filière bois sur le territoire de la commune, située en zone à immissions excessives.



2500 Poursuite de la valorisation des activités du service par le biais de publications et du site Internet.

Développement de projets à caractère didactique et pédagogique, visant à sensibiliser le grand public à la maîtrise de l'énergie, à la préservation des ressources naturelles et au développement des énergies renouvelables.

La direction, ainsi que plusieurs collaboratrices ou collaborateurs du service sont intervenus dans différentes conférences et séminaires, tant en Suisse qu'à l'étranger. Dans le cadre des publications « Agir pour la ville, ensemble » de l'Agenda 21, le Service de l'énergie a publié la brochure intitulée « Energie et développement durable » à l'attention du grand public. Elle traite en quelques pages les principales problématiques énergétiques d'actualité pour la Ville de Genève et propose des solutions sur le long terme.

Par ailleurs, dans le cadre de la Fête du développement durable 2006, une table ronde sur le thème « Sortir des énergies fossiles » a été organisée.

Comme prévu, le programme didactique « Ogure Pedago » s'est déroulé dans 2 écoles primaires et a permis de travailler avec 14 classes. Le programme à l'école des Crêts-de-Champel s'est déroulé conjointement avec la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture.

Par ailleurs, le service a piloté et coordonné la phase de préparation de la campagne de communication « Display » qui vise à afficher une étiquette « énergie » dans les bâtiments de la Ville de Genève, en collaboration avec d'autres services municipaux.

Enfin, le service a activement collaboré à l'élaboration d'un jeu de société sur le thème de l'Energie, « Les Enermen », qui sera livré, puis distribué dans les écoles et les ludothèques en 2007.

9000 Gestion du service

9100 Recrutement et intégration de plusieurs collaboratrices et collaborateurs en remplacement de départs à la retraite.

Exploitation plus approfondie des fonctionnalités du logiciel de gestion comptable et financière.

L'année 2006 a été une véritable année de construction et de consolidation pour le Service de l'énergie. La direction du service est à présent complète et stabilisée, avec l'engagement d'un nouvel adjoint de direction administratif à fin 2005, en remplacement de l'ancien, parti à la retraite, et d'un adjoint de direction technique en août 2006. La section exploitation a aussi fait l'objet de changements importants : un nouveau chef d'atelier a été engagé en janvier 2006, en anticipation du départ à la retraite de l'ancien, courant 2007.

Pour ce qui est du 2^{ème} point, un développement spécifique à la gestion du mazout a été entrepris par la DSI, afin de la rationaliser et de l'optimiser. Les premiers tests seront normalement réalisés courant 2007. L'approfondissement de l'utilisation de SAP, au niveau du service, sera en grande partie tributaire des discussions et décisions futures concernant la mise en place de modules SAP pour les différents besoins des services du domaine des constructions et de la GIM, en matière de gestion de patrimoine.

VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2006, l'effectif du service est de 29 postes. Pas de variation.

AGENDA 21

Le rôle de « coordinateur Agenda 21 » du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie est assuré par un collaborateur du Service de l'énergie.

Logistique et technique

Degré de
réalisation

1000 Gestion et maintenance du parc des véhicules et engins de l'administration, hors SIS

1100.01 Accentuer les interventions sur les véhicules afin d'assurer un entretien conforme aux règles qui régissent le principe du développement durable et la loi sur la circulation routière.

En 2006, les interventions à des fins de réparations, de maintenance et de dépannages sur l'ensemble du parc automobile de la Ville de Genève s'élèvent à 4'540 en interne sur les véhicules immatriculés, 238 sur les petits engins et 762 en prestations externes. Un accent particulier a été mis sur la prévention et sur la préservation de l'environnement en instaurant un service annuel à chaque objet.

La loi sur la Circulation Routière a évolué depuis 2004, ce qui nécessite une présentation annuelle des véhicules lourds au Service des Automobiles et de la Navigation provoquant ainsi une forte augmentation des interventions.

1100.02 Poursuite de la formation proposée à tous les utilisateurs et utilisatrices de véhicules de la voirie, notamment en matière de conduite douce.

Un chargé de formation est en activité depuis 2005 avec pour mission de sensibiliser les chauffeurs et chauffeuses à l'utilisation et à l'entretien des véhicules qui leur sont confiés. Des procédures relatives à l'utilisation, à la conduite et à l'entretien journalier ont été élaborées. Des formations ad hoc ont été données aux conductrices et conducteurs concernés.

A chaque immatriculation d'un nouveau véhicule, les utilisateurs et utilisatrices reçoivent une formation spécifique; une procédure a été mise en place lors de l'exercice 2006.

Les cours de conduite douce proposés par l'État de Genève seront agendés dans le courant de l'exercice 2007.

1100.03 Mettre en place un outil informatique de gestion de maintenance assistée pour définir exactement le coût par véhicule en relation avec son utilisation (kilomètres, heures, tonnes levées).

Afin de satisfaire cet objectif, en collaboration avec la Direction des systèmes d'information (DSI), il est prévu de mettre en place, durant l'exercice 2007, l'outil de «reporting» SAP Business Warehouse (BW) qui permettra de traiter les informations d'ores et déjà collectées.

Degré de
réalisation

2000 Soutien logistique aux services de la voirie

2300 Maintenir les prestations actuelles, sonder le marché afin de tester de nouvelles technologies en matière d'équipement du personnel, conformément à la législation en vigueur sur les normes de sécurité au travail, tout en améliorant le confort des utilisateurs et utilisatrices.

Les ateliers généraux du service ont contribué à l'entretien du domaine public municipal en intervenant sur les éléments du mobilier urbain tels que potelets, chaînes de rues, barrières, bornes, socles, glissières de sécurité, abribus, fontaines, égouts, éléments de marquages routiers, ce qui représente pour 2006, 2'200 heures de travail.

De plus, les ateliers généraux soutiennent les activités du Service Voirie Ville-Propre, en contribuant à la mise en place de la nouvelle ligne graphique sur les vêtements et sur les véhicules. Ainsi, 50 chariots de balayeurs et 15 bennes de chantier ont été rénovés.

Les 80 fosses à bennes enterrées sont entretenues et réparées régulièrement par nos ateliers.

Les ateliers généraux interviennent dans les dépôts et sous-dépôts des services de la voirie pour des travaux de réfection, d'entretien et de dépannage. Deux ouvriers à plein-temps sont nécessaires pour couvrir ces interventions.

En plus des activités habituelles, les ateliers généraux ont mis en place les 3 expositions du quai Wilson: Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) «Regards sur les Droits humains», Geneva World «191 regards d'enfants sur le Monde» et Handicap International «Sentinelles de l'ombre».

L'évolution des tissus respirants, le remplacement du métal par des fibres composites font que l'ensemble du personnel bénéficie d'équipements correspondant aux normes de sécurité des plus actuelles, ainsi que d'un confort optimal.

En 2006, le personnel s'est vu équipé d'un gilet en laine polaire 3 pièces, de chaussures exemptes de semelle et de coquille en métal, évitant ainsi les ponts de froid. La chaussure est aussi plus souple et plus légère, donc plus confortable.

Prochainement, l'équipement sera complété par des maillots personnalisés, un bonnet d'hiver et une casquette d'été, tout ceci en respectant la dotation budgétaire à notre disposition.

Les responsables du service sont en contact avec des fournisseurs, avec d'autres collectivités et entreprises, afin de se tenir informés en permanence de l'évolution des nouvelles technologies en matière d'équipements.

Enfin, la Commission interne du personnel est systématiquement consultée et informée pour tout ce qui concerne lesdits équipements.

3000 Matériel de fêtes et autres manifestations et interventions sur le territoire de la Ville de Genève

3100.01 Supprimer une partie du matériel obsolète par la fabrication, par nos équipes durant l'hiver, d'un matériel mieux adapté.



Les équipes de l'unité Matériel de fêtes ont fabriqué et assemblé 400 tables, soit 300 pièces en supplément du stock et 100 pièces en remplacement du matériel usagé. 30 tentes de samaritain de 2,50m x 3,00m ont été acquises en 2006, en remplacement des anciennes tentes devenues obsolètes.

3100.02 Définir le coût de la prestation fournie par l'unité matériel de fêtes dans le cadre de la mise en place du contrôle de gestion et conformément au règlement qui régit la mise à disposition du matériel de fêtes.



Le coût des manifestations est suivi au travers du Contrôle de gestion. Pour chaque manifestation, le service communique le coût d'intervention (main d'œuvre, transport, location).

3100.03 Accentuer le conseil à tous les demandeurs et demandeuses de l'unité matériel de fêtes.



Les responsables de l'unité Matériel de fêtes participent aux séances organisées par le Service des agents de ville et du domaine public, pouvant ainsi conseiller les organisateurs et organisatrices de manifestations.
En 2006, l'unité a participé à 162 rendez-vous. 54 demandes de conseils spécifiques sur des sites ont également été honorées.
L'accès et l'espace d'accueil au guichet de l'unité au 10, rue François-Dussaud demandent encore à être améliorés.
En 2006, l'unité a répondu et conseillé 800 visiteurs et visiteuses dans un environnement inadéquat, les locaux occupés par l'unité ne répondant pas aux critères permettant l'accueil de visiteurs et visiteuses.

3200 Optimiser et améliorer l'entretien des WC publics dans le but d'une meilleure maîtrise de la salubrité des lieux d'aisance.



Une entreprise privée intervient pour le nettoyage des lieux d'aisances, à raison d'une à cinq interventions journalières en fonction du lieu et de la fréquentation. Ce qui représente une dépense annuelle de l'ordre de CHF 365'000.-.
Le vandalisme, l'incivilité, les fréquentations abusives génèrent des interventions journalières de nos ateliers, afin de réparer, de restaurer et de maintenir dans un état salubre les 61 WC publics de la Ville de Genève.

10 WC à entretien automatique sont entretenus par le fournisseur de ces éléments, sous le contrôle du responsable des ateliers. Ces unités répondent aux normes de sécurité et de salubrité souhaitées par la population genevoise et ses hôtes et hôtesse.
Lors des importantes manifestations (Fête de la Musique, Fêtes des Ecoles, Fêtes de Genève, Nuit de la Science, La Ville est à Vous), un nouveau concept de mise à disposition de WC mobile a été élaboré avec une maintenance soutenue. Des collaborateurs et collaboratrices interviennent régulièrement sur les sites, assurant ainsi des conditions d'entretien et de salubrité adéquates.

3300 Mettre en place une campagne d'information des prestations fournies.



Des supports d'information sous forme de bâches ont été réalisés. Ils sont systématiquement mis en place lors des manifestations importantes, ce qui renforce la visibilité des activités du Matériel de fêtes.
La réflexion entamée avec la DSI pour la mise en place d'un nouveau support informatique pour la gestion du matériel de fêtes comporte également un site Internet détaillant les prestations proposées par l'unité.

VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2006 l'effectif, du service est de 69,5 postes qui se répartit comme suit:

Unité	Postes
Logistique et technique	31
Manifestations et matériels de fêtes	18,5
Gestion des véhicules	20

Variation de 2 postes supplémentaires, soit respectivement un collaborateur transféré du Service Voirie-Ville propre et un collaborateur transféré du Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE).

AGENDA 21

Depuis cette année, le service a généralisé l'achat et la fourniture de carburant désoufré. Il met également à disposition un carburant diesel contenant 10 à 15 % de bio-carburant.

Aménagement urbain

Degré de
réalisation

1000 Aménagement des espaces publics

- 1100** En priorité, poursuite des aménagements inclus dans le programme de législation du CA-plaine de Plainpalais, quais de La Rade-et dans la volonté de créer de nouvelles zones piétonnes et de rencontre.

Concrétiser le programme d'extension des zones piétonnes du centre-ville et de zones de rencontre dans les quartiers.

Le programme sera atteint en 2007, conformément au programme de législature, avec la place Longemalle et les diverses interventions dans la Rade. Le projet de la plaine de Plainpalais est pendant devant le CM et les opérations au Fil du Rhône sont en travaux.

- 1200** Etablir les projets complémentaires au réseau de transport collectif: branche de tramway « Onex-Bernex » et traversée du Rhône, plateau de Champel (CEVA), branche de tramway « Grand-Saconnex ».

Offrir une écoute, un suivi, une analyse, des demandes des associations dans le cadre des projets d'aménagements complémentaires à ceux de l'État de Genève ou du secteur privé, ainsi que des projets importants ou minimalistes municipaux, voire réalisés en chantiers participatifs.

Le programme se poursuit en 2007, avec l'engagement de plus en plus soutenu de la Ville de Genève dans les projets du CEVA et de la ligne du Tramway Cornavin-Onex-Bernex, ainsi que des travaux connexes en matière d'infrastructures. Le service a poursuivi son activité de conseil dans les projets de transports collectifs communs à l'État de Genève et à la Ville de Genève.

- 1300** Mise au point progressive d'un mode de travail commun, du projet à la réalisation, intégrant les courants artistiques locaux et internationaux, dans les domaines de l'installation, de la mise en lumière et de l'action culturelle.

Après un bilan des premières expériences, reprise des ateliers et concours communs, poursuite de l'accueil de stagiaires géographes, architectes, architectes-paysagistes.

Intensification des publications, site Internet, communications reflétant le développement de l'aménagement urbain et de sa transdisciplinarité.

Pas de stagiaire en 2006, mais le service a engagé une apprentie et s'est engagé de manière importante dans les concours pour étudiant-e-s de la Haute école d'arts appliqués (HEAA) et diverses commissions culturelles.

2000 Eclairage, illumination du domaine public et assimilé de la Ville de Genève

- 2100** Maintenance de la base de données et coordination avec l'évolution du système au sein des Services industriels de Genève (SIG).

Utilisation des analyses typologiques et d'obsolescence des installations pour l'intégration des travaux de remplacement dans le programme financier d'investissement.

Coordination des efforts d'économies d'énergie par la rationalisation des installations, et avec ceux du Service de l'énergie par la rationalisation des consommations.

Le système est opérationnel et permettra à la Ville de Genève de garder une position majeure dans le cadre de la maintenance des installations au travers d'un contrat forfaitaire avec les SIG.

- 2200** Capitalisation des effets de planification en termes de réponses aux questions de l'action sur l'environnement posées par l'Agenda 21.

Application des analyses effectuées dans le cadre de la planification à des cas concrets, afin de les soumettre au Fonds cantonal de l'énergie et d'en faire la somme au sein de l'Agenda 21.

Une programmation intelligente des opérations de rénovation des installations permet de stabiliser la consommation d'énergie, à côté des demandes de mise en lumière d'embellissement. Les recherches techniques d'appareillages adéquats seront à poursuivre.

- 2300** Centre de la réflexion, affinement et concrétisation en un « plan lumière » du concept établi à l'occasion de l'événement lumière 2005, compilant les données d'aménagement urbain, de territoire et patrimoine, et de consommation.

Etablissement des projets nécessités par la restructuration des voiries et des transports collectifs.

Etablissement des projets voulus dans le cadre d'embellissement de lieux urbains et en application du « plan lumière ».

Le programme se poursuit en 2007 avec l'établissement du plan lumière, sur la base des projets pilotes de « Les yeux de la nuit » et des réalisations en cours. Les projets d'infrastructure de transports, du Fil du Rhône et de la Rade, pendants devant le CM, sont privilégiés.

Degré de réalisation

- 2400 Assurer l'offre de qualité d'une prestation obligatoire, attendue par les citoyennes et citoyens, par un travail de qualité du prestataire SIG.** 
- Cette prestation est développée dans le cadre de l'établissement d'un contrat forfaitaire avec les SIG (cf. objectif 2100)
- 2500 Amélioration progressive des installations devenant obsolètes (bâtiments, monuments, fontaines) en adéquation avec les principes du « plan lumière ».** 
- Le programme se poursuit en 2007 dans le cadre des projets pilotes qui permettront de tester et de valider le plan lumière.
- 2600 Innovation dans la communication et la mise en lumière par une prestation éphémère, focalisée sur un thème et un lieu, fédérant les prestations des entités municipales, cantonales et privées.** 
- Expérience poursuivie en 2006, pour la manifestation « les Yeux de la Nuit ».

3000 Design et mobilier urbain

- 3100 Intensification du programme de mobilier urbain propre à la Ville de Genève, intégrant des principes de véracité des matériaux, d'insertion aux lieux urbains, de matériaux durables, de rationalité d'usage et de maintenance par les services techniques.** 
- De nombreux mobiliers sont maintenant conçus en lien avec les services d'exploitation, les usagers et usagères, au travers de concours d'étudiants (HEAA). Des collaborations ont été menées avec l'association des cafetiers-restaurateurs, les éditeurs de presse, les associations de commerçant-e-s du centre-ville notamment.
- 3200 Intensification de l'offre d'un mobilier de qualité, de repère urbain, à l'échelle de la personne et assurance de sa maintenance, de sa pérennisation. Promotion et assurance de l'offre d'un système de contrôle d'accès performant aux ayants droit des zones piétonnes, squares, cours.** 

Degré de réalisation

Affirmation d'une offre d'aménagements et d'actions culturelles minimalistes qui répondent aux demandes des associations locales par des moyens simples, harmonieux, forains, qui peuvent préfigurer et anticiper des actions plus ambitieuses de la Ville de Genève.

Intensification de l'offre d'un mobilier de qualité et de repère urbain, à l'échelle de la personne et assurance de sa maintenance, de sa pérennisation, tel que caissettes à journaux, illuminations de Noël, signalétique. Collaboration à l'édiction de conseils relatifs à l'occupation du domaine public avec les services et les usagères et usagers concernés.

- 3300 Intensification de l'offre d'une unité d'approche dans les domaines territoriaux (plan d'affichage, concept lumière, mobilier urbain), du mobilier urbain (style) et de la communication (signalétique, sites Internet, affichage).** 
- Le programme ne sera vraiment atteint qu'en 2007, avec la nouvelle concession d'affichage et la présentation de concepts unifiés pour le mobilier urbain, la lumière, etc.

VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2006, l'effectif du service est de 13,5 postes, pas de variation, qui se répartit comme suit:

Unité	Postes
Aménagement urbain	10,5
Eclairage public et illumination	2
Design et mobilier urbain	1

Le service compte également un poste d'apprentie qui est imputé sur le budget du Service des ressources humaines.

VARIATION DE LOCAUX

La section Eclairage public et illumination a rejoint la rue du Stand 25 et les locaux de la rue de la Cou-louvrenière 44 ont été remis à la Gérance immobilière municipale.

Degré de réalisation

1000 Etudes

1100.01 Poursuivre les prospections de l'état de dégradation de l'espace public et assurer les études de remises en état, en coordination avec les groupes d'études pluridisciplinaires chargés d'élaborer des projets d'aménagements nouveaux.

Les prospections de l'état de dégradation de l'espace public se sont poursuivies. Les travaux de remise en état de plusieurs tronçons ont été réalisés dans les limites des disponibilités financières.

1100.02 Veiller au respect des normes d'accessibilité et de déplacement des personnes à mobilité réduite.

Les études pour la normalisation, ainsi que la prise en compte systématique de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur l'espace public ont été élaborées en accord avec l'ensemble des associations directement concernées. Elles dictent, à présent, les nouvelles règles de construction en la matière.

1200 Finaliser les études pour la mise en conformité des ouvrages d'art.

L'inspection et le contrôle statique des 20 ouvrages d'art qui le nécessitaient, ont été effectués.

1300 Effectuer, à raison de 30 %, l'établissement du plan régional et le plan général d'évacuation des eaux avec les instances cantonales et communales.

Pour l'établissement complet du plan général d'évacuation des eaux (PGEE), quatre années sont nécessaires. L'année 2006 a permis d'en réaliser environ 25 % de plus, soit 50 % depuis 2005, année de l'initiation de l'étude.

1500 Planifier les interventions en requérant les avis de la Conservation du patrimoine.

Le service a des relations régulières avec l'unité de la Conservation du patrimoine architectural concernant les dossiers de restauration des monuments, sculptures et fontaines.

Degré de réalisation

1600 Planifier les études visant à l'installation de dispositifs de limitation de consommation, de recyclage et création de nouveaux points d'eau.

Finalisation des études permettant l'installation de dispositifs de limitation de consommation d'eau.

Un dispositif de recirculation d'eau pour la fontaine de la place Dorcière a été étudié. Aucune création de nouveau point d'eau.

1700 Finaliser la planification des études de restauration des barrières.

Les barrières sont toutes recensées et les données rassemblées dans une base de données. Les études liées à leur restauration ont été réalisées pour 80% d'entre elles.

2000 Réalisations

2100 Poursuivre et intensifier l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre de travaux d'aménagement, d'entretien, sur demandes spécifiques ou en coordination avec les intervenant-e-s privé-e-s sur le domaine public, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est désormais systématiquement prise en considération.

2200 Poursuivre les interventions de remise en état et éventuellement de renforcement ou de limitation de charges des ouvrages d'art, compte tenu des nouvelles charges admises.

Suite aux inspections et aux contrôles statiques effectués sur les ouvrages d'art, le service a sollicité l'Office cantonal de la mobilité (OCM), afin d'installer des panneaux de limitation de charge sur certains ouvrages.

Quelques remises en état légères ont été entreprises.

2300 Assurer l'entretien systématique du réseau d'assainissement afin d'éviter tout risque de dégradation accélérée et de pollution.

Au moyen de véhicules appropriés (cureuse et aspirateur de boue), de nombreux tronçons de collecteurs ont été curés et nettoyés, suite aux inspections effectuées régulièrement. Selon le programme établi, le service a procédé au nettoyage des sacs de route par aspiration, changé des grilles de sacs et des plateaux de regards défectueux.

Degré de
réalisation

- 2400 Finaliser la mise en œuvre de zones 30 km/h, 2^{ème} étape (marquages et aménagements).** 
- Les équipes marquage du service et les entreprises privées ont réalisé les travaux d'aménagement et de marquage de zones bleues, de zones 30 km/h. et de zones de rencontres.
- 2500 Conduire et/ou participer à la direction des chantiers de maintenance et de rénovation des monuments.** 
- Les équipes ad hoc du service et des entreprises privées ont restauré et entretenu divers monuments, fontaines monumentales et sculptures. Une plaque commémorative a été posée en hommage à Elie Ducommun (1833-1906), prix Nobel de la Paix en 1902.
- 2600 Poursuivre les travaux d'équipement des fontaines visant à diminuer les consommations d'eau.** 
- En collaboration avec le Service de l'énergie, les équipes spécialisées du service (fontainiers) ont équipé plusieurs fontaines de système d'économie d'eau et d'énergie (minuterie) et assuré la maintenance de tous les points d'eau.
- 2700 Procéder aux remplacements et réfections des barrières en recourant à des moyens internes et externes.** 
- Le service a entretenu et réparé, avec des entreprises privées, portails, barrières et clôtures métalliques en bordure de l'espace public.

3000 Système d'information du territoire

- 3100 Poursuivre l'information aux professionnelles et professionnels de la construction intervenant sur l'espace public.** 
- Lors de la mise au point de projets de constructions sur des parcelles riveraines du domaine public, le service a renseigné les propriétaires et les mandataires sur les niveaux à respecter, en limite de propriété, ainsi que sur l'emplacement et la profondeur du réseau d'assainissement public pour leurs futurs raccordements privés.

VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2006, l'effectif du service est de 87 postes, pas de variation, qui se répartit comme suit:

Unité	Postes
Direction et administration	8,5
Assainissement des eaux	14
Routes et ouvrages d'art	53,5
Monuments et fontaines	11

AGENDA 21

Le service veille à l'application des principes de l'Agenda 21 lors de l'exécution de travaux.

Voirie-Ville propre

Degré de réalisation

1000 Collecte des déchets

1100 Réduire la masse des déchets destinés à l'incinération.

A l'heure de la rédaction du présent document, toutes les statistiques concernant les déchets ne sont pas encore disponibles. Il semble cependant que la baisse de la masse totale des déchets incinérés, constatée ces dernières années, se poursuive.

1200 Poursuivre les efforts du tri sélectif des déchets dans la perspective d'atteindre 30% de la masse totale des déchets collectés.

Poursuivre et terminer l'implantation d'environ 75 sites enfouis, destinés à la récupération du verre usagé et doter ces espaces de récipients en surface pour les collectes de l'aluminium, du fer blanc et des piles.

Sans être encore en possession des chiffres 2006, on peut déjà observer une augmentation remarquable de la collecte des vieux papiers et des cartons usagés ; c'est évidemment encourageant même si l'arrivée de périodiques gratuits n'est certainement pas étrangère à ce phénomène.

L'organisation des diverses collectes est en évolution permanente et peut ainsi s'adapter au plus près de l'évolution des mœurs sur le domaine public de notre commune.

Plus de 50 sites de récupération du verre ont été enfouis et il a été décidé cette année, pour environ 35 de ceux-ci, d'y disposer un récipient pour la récupération du PET.

1300 Accroître la récupération sélective des déchets dans la perspective d'atteindre 50% de la masse totale des déchets collectés sur les lieux festifs.

A l'exception des Fêtes de Genève, la collecte sélective des déchets valorisables a été un succès puisqu'elle a dépassé 50 % de récupération. Cependant, dans le cadre des Fêtes de Genève, où est générée la masse la plus importante de déchets, le taux de récupération n'a atteint que 27%. Il faut donc, en collaboration avec les organisateurs et organisatrices, faire évoluer la logistique de tri des déchets dans cette manifestation afin d'accroître significativement la part des déchets valorisables.

1400 Poursuivre le tri des matières constitutives issues des objets encombrants dans la perspective d'atteindre 70% de tri sélectif de la masse totale de cette fraction collectée.

A l'heure de la rédaction de ce document, toutes les statistiques ne sont pas encore disponibles. Il est cependant possible de constater une évolution positive dans le tri des matières constitutives des divers objets encombrants collectés par le service.

1500

Poursuivre l'information prodiguée aux habitant-e-s afin de promouvoir les diverses actions visant à sensibiliser le plus grand nombre aux différents tris des déchets valorisables.

Mettre en évidence toutes les actions effectuées par le service, afin de les rendre visibles face au public.

Toutes les actions d'information et de communication se sont poursuivies, parfois en collaboration avec l'État de Genève. Comme souhaité, l'impact se fait ressentir sur les divers tris sélectifs, comme le démontre l'évolution de la statistique.

2000 Nettoyement du domaine public

2100

Renforcer le nettoyage des zones sensibles en fonction des fluctuations saisonnières.

Créer une synergie entre Voirie-Ville propre, le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), le Service des écoles et institutions pour l'enfance et le service du domaine public et des agents de ville, afin de synchroniser les actions communes de nettoyage et de contrôle pour les rendre plus qualitatives.

La prise en compte de la problématique saisonnière, notamment aux points sensibles de notre commune, a permis une amélioration de la qualité visuelle de la propreté. Voirie-Ville propre n'enregistre que très peu de plaintes à ce sujet. Il reste tout de même la problématique des déjections canines où il faut encore trouver des solutions mieux adaptées à la réalité quotidienne, notamment pendant la saison hivernale.

Les synergies évoquées ont été créées et doivent perdurer dans le temps. Elles ont démontré une réelle efficacité sur le terrain et il faut encore les faire évoluer afin d'accroître la qualité des interventions communes.

2200

Poursuivre les actions communes avec l'Unité de tri sélectif dans les manifestations et créer une antenne visant à intervenir rapidement sur les lieux festifs, en cas de nettoyage à effectuer en urgence sur les sites sensibles.

Cette année, la collaboration entre l'Unité de tri sélectif dans les manifestations et les équipes de nettoyage s'est renforcée.

Une équipe de trois personnes, prévue dans le cadre de travaux d'urgence de nettoyage lors des manifestations, a été constituée.

2300 Organisation et réalisation du nettoyage.



Cette rubrique sera supprimée dès la période budgétaire 2007. Toute la problématique du nettoyage des espaces ouverts au public est déjà traitée dans le cadre des objectifs à atteindre sous la rubrique 2100 «Nettoyement systématique des voiries du domaine public».

2400 Organisation des interventions.



Interventions en plusieurs phases, en fonction des conditions météorologiques.

Cette organisation est complètement adaptée aux conditions de déneigement de la Ville de Genève. Elle est évolutive au fil des ans, en fonction de l'aménagement urbain et des impératifs concernant la mobilité de nos habitant-e-s lors de gel ou de précipitations de neige.

2500 Poursuivre les actions communes engagées avec les agent-e-s de sécurité municipaux.



La collaboration avec les agent-e-s de sécurité municipaux a bien fonctionné pendant cette année.

Il est prévu de continuer à œuvrer sur des actions ciblées, visant à améliorer la qualité de la propreté en ville.

VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2006, l'effectif du service est de 313,5 postes qui se répartit comme suit:

Unité	Postes
Direction et administration	8
Levée des résidus ménages	111
Nettoyement du domaine public	194,5

Variation de 2 postes transférés, soit respectivement un collaborateur au Service logistique et technique et un collaborateur au Service des bibliothèques et discothèques municipales.

DIVERS

Comme prévu, le service s'est organisé afin d'engager des priorités sur les points sensibles de la ville. On a pu remarquer une amélioration de l'efficacité des interventions.

Il reste encore des réglages à effectuer, notamment dans le cadre du renforcement de la logistique de vidange des corbeilles à déchets et des collectes des objets encombrants.

Suite à la mise en service du numéro vert (0800.22.42.22) effectuée en juin 2005, le service a connu un accroissement progressif des demandes dans tous les domaines de la propreté et de la collecte des différentes fractions de déchets. A fin 2006, il a été recensé environ 20'000 appels à ce numéro. Il faut encore régler plus précisément tout l'aspect statistique des demandes afin d'accroître la qualité des interventions.

En regard de la mise en place de la nouvelle organisation du département, le site Internet dédié aux problématiques gérées par Voirie-Ville propre n'a pas évolué fondamentalement. Le service, en relation avec la Direction des systèmes d'information (DSI), souhaite présenter, dans le courant 2007, un site Internet mieux adapté aux attentes du public.

Voirie-Ville propre et le Service des agents de ville et du domaine public ont poursuivi leurs interventions de sensibilisation des divers acteurs et actrices importantes dans le cadre de la propreté des quartiers.

Le nouveau règlement municipal sur la gestion des déchets, entré en vigueur le 1^{er} septembre 2006, a permis d'effectuer de multiples interventions, notamment concernant la sortie prématurée des diverses fractions de déchets, en vue de leur collecte.

Enfin, les efforts en matière de tri sélectif pendant les manifestations ont été poursuivis.

AFFAIRES CULTURELLES

Légende : degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

Durant l'année 2006, l'action du Département des affaires culturelles s'est développée prioritairement sur trois axes: l'accès à la culture, le soutien à l'art contemporain et la revalorisation de trois institutions patrimoniales phares: le Musée d'art et d'histoire (MAH), le Musée d'ethnographie (MEG) et la Bibliothèque de Genève (BGE).

La mise en place d'indicateurs, tant dans le domaine de la gestion des ressources humaines que dans celui de l'utilisation des ressources financières (coût des manifestations et des salles, conventions de subventionnement) a permis d'atteindre un haut niveau de transparence. La mise à disposition de toute information utile est désormais la règle vis-à-vis de la population, du Conseil municipal et des acteurs et actrices culturelles, notamment par le biais du site Internet de la Ville de Genève.

L'accès de tous et toutes à la culture est au cœur de la politique du Département des affaires culturelles (DAC). Durant l'année écoulée, des mesures concrètes ont été mises en place et développées avec succès: le Chéquier culture a été étendu à 21 communes; un guide des sorties culturelles gratuites ou peu onéreuses a été édité. Avec la carte 20 ans/20 francs, ces mesures constituent aujourd'hui un dispositif d'incitation à participer à la vie culturelle de la cité, efficace et adapté aux besoins des personnes à revenu modeste.

L'art contemporain était annoncé comme une priorité de l'année 2006. Le Bac (Bâtiment d'art contemporain), qui réunit le Mamco, le Centre d'art contemporain, le Centre pour l'image contemporaine, le Centre pour la photographie et le Centre d'édition contemporaine a été inauguré le 8 juin. En septembre étaient organisées la MAC_o6 (Manifestation d'art contemporain), ainsi que l'exposition Open House, au Musée Rath, destinées à mettre en valeur les artistes locales et locaux. Ces événements illustrent les deux volets complémentaires d'une politique culturelle fondée d'une part sur la reconnaissance des acteurs dans le domaine de la création artistique contemporaine et, d'autre part, sur la volonté d'y associer étroitement la population. A cet égard, on peut relever que les collections du Fonds municipal d'art contemporain sont désormais accessibles à tous via Internet.

Dans le Domaine des musées, la démarche initiée par le processus Re.nou.vo a abouti: le principe de la gestion par projet et la formation ciblée des huissières et huissiers et des surveillant-e-s ont été intégrés au fonctionnement normal des institutions. La réflexion sur les enjeux de la médiation culturelle des musées est engagée et une étude de faisabilité d'un nouveau projet culturel pour la Maison Tavel a été initiée.

Une fondation privée a été constituée dans la perspective de la rénovation et de l'agrandissement du bâtiment de la rue Charles Galland. Son objectif est de réunir des fonds (CHF 40 millions) permettant de mettre en œuvre le projet dessiné par l'architecte Jean Nouvel. En parallèle, le projet d'agrandissement du MEG a été recadré et relancé suite à l'entrée en fonction du nouveau directeur, le 1^{er} février. Enfin, la Bibliothèque publique et universitaire (BPU) est devenue la Bibliothèque de Genève. Celle qui fut la première bibliothèque de l'université est aujourd'hui entourée d'une constellation de bibliothèques universitaires rattachées aux différentes facultés. Son rôle devait donc être réévalué en fonction de ses atouts propres: ses extraordinaires collections historiques. La nouvelle Bibliothèque de Genève aura désormais pour mission prioritaire de les mettre en valeur auprès du public.

2006 — Faits marquants

Art&culture

- inauguration du Bac (Bâtiment d'art contemporain) le 8 juin 2006,
- organisation de la première Manifestation d'art contemporain (MAC_06) les 15 et 16 septembre 2006, avec la participation de plus de 40 partenaires professionnelles et professionnels,
- organisation de Open House au Musée Rath destiné à mettre en valeur, pendant un mois, les artistes locales et locaux,
- organisation de neuf manifestations sous le label « la Ville est à vous » (deux de plus que l'an dernier),
- rénovation du Victoria Hall – nouvelle scène, amélioration de la visibilité pour le public, installation d'une ventilation,
- remplacement de la partie inférieure de la machinerie de scène du Grand Théâtre,
- nomination d'une nouvelle direction au Théâtre de l'Orangerie,
- participation active à la création du Groupe de concertation culturelle dans le cadre de la Conférence culturelle genevoise,
- implication active dans la réflexion sur le rôle de la culture dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Musées

Musées d'art et d'histoire (MAH)

- 16 expositions temporaires ont été vues par près de 350'000 personnes,
- deux nouvelles salles d'exposition ont été inaugurées (Soudan ancien et art byzantin),
- la salle de météorologie et la salle des globes ont été réaménagées.

Musée d'ethnographie (MEG)

- MEG Carl-Vogt, 36'000 personnes ont visité les expositions « La fibre des ancêtres, trésors textiles d'Indonésie de Georges Bréguet » et « Nous autres » (prolongée jusqu'au 1^{er} avril 2007),
- MEG Conches, 9'000 personnes ont visité l'exposition « De toutes les couleurs - Un siècle de dessins dans les écoles genevoises ».

Muséum d'histoire naturelle (MHN)

- Bâtiment de Malagnou : 230'000 personnes ont visité le MHN et ses expositions temporaires : « Insectissimo » (prolongée jusqu'en 2007), « Migrations et barrières », « Toile de vie » et « Robert Hainard, l'eau et la pierre »,

- Musée d'histoire des sciences : sur le thème « Evolution, révolution », la Nuit de la science a accueilli plus de 30'000 visiteurs et visiteuses les 8 et 9 juillet 2006.

Bibliothèques

Bibliothèques municipales (BMU)

- 352'000 personnes ont emprunté 1'571'000 documents
- 6'900 inscriptions de nouveaux usagers et usagères ont été enregistrées,
- 310 visites de classes du primaire, soit environ 6'400 enfants, ont été accueillies,
- une charte d'accueil du public a été réalisée,
- le prix littéraire pour les enfants âgés de 3-4 ans, le prix « P'tits mômes » a été créé.

Bibliothèque de Genève

- une grande exposition intitulée « Arts, savoirs, mémoire : les trésors de la Bibliothèque de Genève » a été organisée au Musée Rath,
- un processus de revalorisation des collections patrimoniales a été lancé.

Direction du département

	Degré de réalisation		Degré de réalisation
1000 Assistance et conseil à la présidence du département		1400.02 Evaluer, en vue de leur renouvellement, les conventions de subventionnement arrivant à échéance fin 2006 (Contrechamps, PTR et Black Movie).	
1100 Terminer l'étude sur l'offre muséale municipale et commencer la restructuration du Domaine des musées.		Tous les rapports d'évaluation et les conventions de subventionnement se trouvent sur IntraCM et sur la page « Argent public » du site Internet du DAC.	
Le processus Re.Nou.Vo est arrivé à terme. Les musées entrent maintenant dans une phase de normalisation, avec des séances et processus verticaux (stratégie) et des séances et processus horizontaux (ressources et métiers). Des projets transversaux se mettent en place, comme « Tout peut arriver ».		1500.01 En collaboration avec le Service des ressources humaines, appliquer dans un service pilote la méthode retenue pour lutter contre l'absentéisme.	
1200 Suivre les axes formulés par le Magistrat dans la brochure « Genève, ville de culture », notamment la mise en œuvre des projets comme la Nouvelle Comédie, le Musée des cultures et Bac+.		Une méthode de gestion de l'absence en Ville de Genève, supportée grâce à un outil statistique permettant la récolte des données et leur analyse, a été élaborée. Toutefois, le budget nécessaire à l'introduction de cette méthode dans quelques services pilotes n'a pas été voté en 2006. Il le sera en principe en 2007.	
Le Chéquier culture a été étendu dans d'autres communes. La Ville est à vous se pérennise et se développe (par exemple à Champel). Le processus Re.Nou.Vo a abouti. Dans le domaine de l'art contemporain, la MAC_06 a été organisée. Suite à la décision de l'Université et du Conseil d'Etat d'abandonner le projet Bibliothèque de Genève, le DAC a lancé le projet Trans-BdG (bibliothèque patrimoniale).		1500.02 Mettre en œuvre l'entretien individuel annuel dans l'ensemble des services du département.	
1300 Mettre en place des indicateurs financiers pour les manifestations et les salles du département.		Un bilan de la généralisation de ces entretiens a été réalisé et s'est avéré très positif. Il a donc été décidé que chaque collaborateur et collaboratrice aura désormais un entretien avec sa ou son supérieur hiérarchique tous les 1 ou 2 ans selon le nombre de collaborateurs ou collaboratrices dans le service. Un tableau récapitulatif permettant de suivre la réalisation de ces entretiens a été mis en place.	
Le DAC a présenté, pour les comptes 2005, des services du Domaine art et culture, les coûts directs et indirects des salles et il a mis en place des indicateurs permettant de déterminer les coûts complets des manifestations, telles la Fête de la musique, la Fureur de lire, la Ville est à vous et la Nuit de la science. Ces documents sont disponibles sur la page « Argent public » du site Internet du DAC.		1600.01 Suivre la planification des nouveaux investissements et des travaux d'envergure votés par le CM.	
1400.01 Négocier des conventions de subventionnement avec la Fondation pour l'écrit du Salon international du livre et de la presse, le Grand Théâtre, la Compagnie Alias, le Théâtre du Loup et le Centre de la photographie.		Le 2 ^{ème} PFI accorde une part importante aux équipements culturels, lesquels avaient été peu considérés depuis 2000 (4,4% des investissements réalisés par la Ville de Genève entre 2000 et 2005). Il vise à rattraper le retard pris en matière d'entretien en procédant à la rénovation, voire à l'agrandissement ou à la mise aux normes de sécurité, de plusieurs équipements culturels d'envergure MAH, MEG, MHN, Comédie, Alhambra, Grand Théâtre, Console, BAC) tout comme en prévoyant la construction de nouveaux équipements (Nouvelle Comédie).	
Des conventions de subventionnement ont été signées avec la Compagnie Alias, le Théâtre du Loup et le Centre de la photographie. Le Grand Théâtre voit la négociation de sa convention suspendue jusqu'à la réalisation de l'audit et l'application de ses conclusions. La négociation de la convention avec la Fondation pour l'écrit a été reportée à 2007.		En 2006, les projets de rénovation et d'agrandissement du MAH et du MEG ont redémarré, à l'initiative des milieux privés pour le premier et à celle du DAC pour le second, suite à l'arrivée du nouveau directeur du MEG et à l'établissement d'un nouveau projet. Suite à l'échec du projet de la maison de la danse à Lancy, le DAC projette de lancer un appel à terrain avec l'ADC en 2007.	

Depuis mai 2006, les locaux jusqu'ici occupés par le Musée Jean Tua ont pu être mis à disposition des 5 institutions d'art contemporain appelées à être réunies au sein du bâtiment d'art contemporain (BAC). En parallèle, l'élaboration d'un programme architectural est en cours d'élaboration en concertation avec ces 5 institutions.

1600.02 Poursuivre les efforts pour obtenir la mise à niveau et l'entretien des équipements culturels.

Depuis 2001, les services du DAC établissent chaque année des listes de demandes de travaux prioritaires à l'attention du Service des bâtiments. En 2006, un entretien annuel réunissant les directions du DAC et du DACV et les services concernés a permis de mieux expliciter les besoins et de se mettre d'accord sur les priorités 2006.

1700 Poursuivre la coordination des manifestations liées à la mobilité et à la vie de quartier, en collaboration avec le Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie et le Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement.

Les collaborations avec la Semaine de la mobilité et la Fureur de lire ont été excellentes, mais il n'y a eu aucune collaboration concernant les Yeux de la Ville. Des réunions régulières ont eu lieu et vont s'intensifier avec le Service social et avec la Délégation à la jeunesse pour tous les projets culturels de proximité.

2000 Direction et coordination

2100.01 Poursuivre l'amélioration de la transversalité et de la transparence des services.

Deux catégories de séances transversales ont lieu régulièrement (séances de Domaine art et culture et séances de Domaines des musées et bibliothèques). Des réunions métiers transversales ont également été instaurées, ainsi que des formations communes qui permettent de brasser le personnel. L'imputation des missions dans les bons centres de coûts est quasiment terminée.

2100.02 Analyser l'utilisation des ressources humaines et financières dans les services, en particulier dans le Domaine des musées (projet Re.nou.vo).

Des indicateurs dans le domaine de la gestion des ressources humaines ont été mis en place et le contrôle de gestion a été introduit dans tous les services du DAC.

2200.01 Demander l'introduction du contrôle de gestion au MEG.

Le contrôle de gestion a été introduit au MEG et dans toutes les filiales du Musée d'art et d'histoire. Le contrôle de gestion sera intégralement mis en place dans tous les services du DAC en 2007. Parallèlement, le DAC continue l'application d'outils analytiques dans tous les services.

2200.02 Finaliser le modèle de contrôle de gestion institutionnel, en collaboration avec le MHN et l'unité Contrôle de gestion.

Le travail réalisé au Muséum a permis de développer un modèle de référence pouvant être appliqué aux autres institutions du DAC. La prochaine étape consistera à élaborer une enveloppe budgétaire de quatre ans.

2300.01 Définir des indicateurs financiers pour la Nuit de la science, sur le modèle développé pour la Fête de la musique.

La plaquette présentant les résultats sera éditée début 2007. Elle sera également disponible sur la page « Argent public » du site Internet du DAC.

2300.02 Adapter le rythme des expositions temporaires aux ressources humaines et financières disponibles.

En 2005, 19 expositions temporaires ont été organisées au MAH et dans ses filiales. Il y en a eu 16 en 2006.

2400 Renforcer la cohésion du département en travaillant sur les synergies entre domaines.

La refonte des sites Internet des musées a par exemple été réalisée avec l'appui d'une personne compétente d'un musée qui a circulé dans les autres. D'autre part, des séances métiers transversales permettent de développer de nombreuses synergies.

3000 Relations extérieures

3100.01 Poursuivre l'édition de supports pour les usagères et usagers du département (subventionné-e-s, créateurs et créatrices de manifestations).



Pour les subventionnés, un dépliant A5 a été édité. Pour les créateurs et créatrices de manifestations, des contacts ont été pris avec les autres services concernés et le travail doit se poursuivre.

3100.02 Uniformiser les sites Internet des musées, en complémentarité avec le nouveau site du département.



Le nouveau site du MEG est en ligne. Celui du Conservatoire et jardin botaniques (CJB) est à bout touchant, et ceux du MAH et du MHN sont en cours d'élaboration.

3300.01 Participer à la mise en œuvre de la Conférence culturelle genevoise.



Le DAC a participé aux séances de la Conférence culturelle genevoise et a contribué à l'élaboration du règlement instaurant le Groupe de concertation culturelle. Ce groupe permet désormais d'associer à la concertation à la fois les communes ayant ratifié la convention de la Conférence culturelle, ainsi que toute collectivité publique désireuse de collaborer et de participer aux réunions et aux projets. La première réunion de ce groupe a eu lieu le 23 novembre 2006. En outre, le DAC a œuvré afin que la Ville de Genève et les communes-villes participant au groupe de concertation culturelle soient associées aux travaux menés sur la culture dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

3300.02 Renforcer les collaborations avec le DIP.



Les anciennes collaborations avec le Département de l'instruction publique (DIP) se sont poursuivies, mais elles ne se sont pas développées.

3300.03 Faire le bilan des offres touristiques combinées « hôtel+exposition » et étudier leur possible développement.



Le bilan de ces offres combinées n'est pas encourageant. Celles-ci ne seront donc pas développées.

3300.04 Evaluer l'impact de la communication du département au-delà de Genève.



Le DAC ne dispose pas des moyens nécessaires pour réaliser des sondages d'opinion dans plusieurs autres cantons.

AGENDA 21

La collaboration avec le Service de l'énergie s'est matérialisée par l'adoption d'une démarche de renforcement des économies d'énergies au DAC. Cette démarche vise à considérer à la fois les opérations de rénovation, de mise à niveau et d'entretien des édifices afin de modifier les installations techniques et permettre des économies d'énergie au DAC et des actions de sensibilisation des usagères et usagers des bâtiments. Cette démarche est présentée dans un document datant de juin 2006 remis aux membres de la commission Agenda 21. En 2006, un travail a été réalisé en concertation avec l'association l'Usine et l'association Autrement Aujourd'hui pour améliorer les dispositifs de ventilation du bâtiment et leur utilisation et ainsi favoriser les économies d'énergie. Un bilan du Service de l'énergie est attendu début 2007.

En parallèle, plusieurs projets, en particulier du CJB, visant à faire des économies d'énergies au DAC, ont été pris en considération et présentés dans le crédit de politique énergétique déposé par le Service de l'énergie en 2006 (centrale photovoltaïque, chaudière à bois, détecteurs de présence).

En 2006, le DAC a également procédé aux améliorations en matière de tri des déchets citées dans le rapport détaillé remis aux comptes 2005 et initié une démarche de sensibilisation auprès des acteurs et actrices culturelles soutenus par le DAC et se trouvant dans des édifices de la Ville de Genève.

Service administratif et technique

Degré de réalisation

1000 Logistique

1100.01 Mettre en œuvre la gestion informatisée du matériel du service.



Le programme informatique de gestion du matériel a été développé par le secteur logistique. Son application dans les différents lieux d'activité est en cours de réalisation.

1100.02 Introduire un logiciel de gestion et de planification du personnel de salle.



Le logiciel est en cours de développement en collaboration avec la DSI.

1200.01 Définir et mettre en application les règles du pointage manuel des heures effectuées.



Les règles de pointage manuel ont été définies et elles sont en cours de validation.

1200.02 Préciser les modalités régissant les fonctions soumises à des horaires irréguliers.



Les modalités régissant le travail des employé-e-s soumis-e-s à des horaires irréguliers ont été définies. Leur application dépend de l'introduction des nouveaux statuts du personnel en cours d'élaboration.

1200.03 Revoir les conditions d'attribution des indemnités et nuisances pour horaires irréguliers, en collaboration avec le Service des ressources humaines (SRH).



Les conditions d'attribution des indemnités et nuisances pour horaires irréguliers ont été définies au niveau du service. Leur approbation et mise en application dépendent des nouveaux statuts en cours d'élaboration.

1300.01 Analyser les recettes de la Division art et culture du point de vue de la TVA et déterminer les prestations soumises à taxation. Déterminer quels services de la Division répondent aux critères d'assujettissement à l'AFC.



Le Contrôle financier a mené une étude globale sur la question dans l'ensemble des services de l'administration concernés par la TVA, permettant ainsi d'apporter les modifications y relatives au sein du Domaine art et culture.

Degré de réalisation

1300.02 Refondre les objets analytiques concernant les institutions subventionnées par le Service aux artistes et acteurs culturels (SAAC).



Le Service administratif et technique, par l'intermédiaire de son unité d'études fonctionnelles, bénéficie d'une comptabilité analytique orientée gestion du service extrêmement opérationnelle. L'efficacité de cet outil d'analyse permet une prévision budgétaire très précise.

1400.01 Suivre le déroulement des travaux du Victoria Hall et organiser les aménagements annexes en conséquence.



La réalisation de la nouvelle scène, de la ventilation et de la nouvelle orientation des sièges a été faite dans les délais. L'inauguration a eu lieu à la date prévue et les modifications de la salle ont largement satisfait les organisateurs et organisatrices, les musiciennes et musiciens et le personnel. L'aménagement de la salle et les installations techniques annexes ont dépassé les attentes prévues.

1400.02 Définir un concept de sécurité adapté aux spécificités des impératifs du spectacle.



Un responsable de la sécurité a été nommé au sein du service et des principes sécuritaires appliqués au domaine du spectacle sont en cours de finalisation.

2000 Subventionnés

2200.01 Pérenniser la mise à disposition d'un atelier de peinture pour les peintres de décors.



Les ateliers de peinture de décors sont fonctionnels. Les travaux d'amélioration sont en cours de négociation.

2200.02 Poursuivre la réorganisation structurelle des Ateliers de décors de théâtre, notamment par l'introduction d'un niveau hiérarchique intermédiaire (chef de chef d'équipe).



Le principe de la restructuration des Ateliers de décors de théâtre par l'introduction d'un niveau hiérarchique intermédiaire a été avalisé par le Service des ressources humaines (SRH). Les termes de la réalisation de cette décision doivent être finalisés prochainement.

3000 Scènes culturelles

3100.01 Harmoniser les règlements de fonctionnement des salles, ainsi que leurs tarifaires.

Les règlements ont été harmonisés et adaptés à l'évolution du monde du spectacle. Leur approbation est en cours.

3100.02 Rationaliser le nettoyage des salles de spectacles.

Toutes les salles bénéficient des mêmes conditions en termes de prestations de nettoyage. Le système est harmonisé par des contrats d'entretien auprès d'entreprises extérieures.

3200.01 Rendre opérationnelle la planification électronique du personnel de salle en collaboration avec la ou le responsable de la logistique.

Cet objectif est en cours de réalisation avec la DSI.

3200.02 Poursuivre la formation du personnel de salle à la maîtrise des comportements agressifs de certains publics.

L'organisation et la participation aux cours organisés en collaboration avec le secteur Développement et formation du SRH ont répondu à un réel besoin et ont connu un succès conséquent.

3300.01 Constituer une équipe nomade d'éclairagistes.

La nomination d'un chef éclairagiste et l'engagement d'un régisseur lumière ont permis de créer une équipe performante et dynamique, qui s'est illustrée de manière significative sur le terrain en présentant de nombreux projets de développement dans ce secteur d'activité.

3300.02 Doter la Scène Ella Fitzgerald (SEF) d'une sonorisation ultradirectionnelle limitant les nuisances sonores sur le voisinage.

L'acceptation par le CM de la deuxième tranche du plan d'investissement 2005 a permis de commander un système de sonorisation de type Kudo permettant d'économiser les frais de location du matériel utilisé à la Scène Ella Fitzgerald. Les riverain-e-s ont pu constater la diminution des nuisances sonores dans l'environnement du parc La Grange et ont manifesté leur satisfaction à ce sujet.

3300.03 Assurer un exercice d'évacuation dans une de nos salles de théâtre.

Les procédures d'urgence ont été exercées dans l'ensemble de nos salles par le personnel fixe. À cette occasion, les consignes de sécurité ont été exécutées à vide. Un exercice complémentaire avec public complètera l'exercice en 2007.

3400.01 Ouvrir un portail de billetterie sur Internet.

L'ampleur de la réalisation d'un site de ce type, ainsi que son entretien (gestion courante, actualisation, suivi comptable, transactions financières sécurisées, etc.) nécessite des ressources humaines et financières dépassant les disponibilités actuelles. Le projet a été provisoirement remplacé par la création d'un nouveau point de vente et de promotion culturelle sur la rive droite de Genève.

3400.02 Étendre l'horaire d'ouverture au public de l'accueil-billetterie de la Maison des arts du Grütli.

Le comptoir d'accueil-billetterie et de promotion culturelle de la Maison des arts du Grütli remporte un succès grandissant. Les utilisateurs et utilisatrices de la Maison, d'abord réticentes, ont finalement adhéré à ce projet au point de saturer les possibilités d'utilisation de l'espace durant certaines périodes d'intense activité. Le succès étant total, un demi-poste supplémentaire est venu renforcer l'équipe en place afin d'augmenter encore la présence des collaborateurs et collaboratrices du DAC. La sécurité de la Maison des arts du Grütli, auparavant très précaire, est maintenant totalement maîtrisée 365 jours par an. Cet assainissement permet d'offrir plus de 6'000 heures d'ouverture au public dans d'excellentes conditions d'accueil et de sécurité.

9000 Gestion du service

9100.01 Renforcer la cohésion du service par le développement d'activités transversales.



Les collaborations inter-secteurs se sont renforcées, améliorant ainsi une convivialité qui s'est manifestée par l'organisation de nombreuses activités professionnelles communes (cours de formation, séances transversales, etc.) et de quelques activités extraprofessionnelles (randonnées, activités sportives, etc.) qui ont permis de souder le groupe.

9100.02 Poursuivre la décentralisation par l'augmentation des responsabilités déléguées aux responsables d'équipes et de salles.



L'autonomie des responsables hiérarchiques intermédiaires (chef-fe-s de section, régisseuses et régisseurs principaux, cheffes ou chefs d'équipes, cheffes ou chefs d'ateliers, etc.) s'est renforcée notamment par la délégation de leurs pouvoirs d'engagement des ressources humaines et financières.

9200.01 Améliorer la formation des responsables d'équipes dans le domaine de la gestion des ressources humaines.



Les cours relatifs à la maîtrise de la conduite d'équipes et de séances ont été largement suivis par les cadres intermédiaires. Un accent particulier a été mis sur les personnalités difficiles à gérer.

9200.02 Promouvoir la formation continue du personnel, particulièrement celle des collaborateurs et collaboratrices techniques.



Le suivi de nombreux cours techniques, y compris à l'étranger, la participation à des expositions, ainsi que l'organisation de visites d'entreprises ont complété utilement les connaissances professionnelles des collaborateurs et collaboratrices du service.

AGENDA 21

La réalisation des économies proposées se met en place progressivement. La suppression des sources de gaspillage est le premier objectif à réaliser. L'exercice 2006 en a éliminé quelques-unes (recyclage des déchets, remplacement d'installations dispendieuses en énergie, modification des habitudes, etc.). Les efforts en la matière doivent être constants et se poursuivront selon les mêmes perspectives les années prochaines.

Promotion culturelle

Degré de
réalisation

1000 Missions de promotion

1100 Préparer la publication des Ateliers pour plasticiennes et plasticiens de l'Usine et de la Maison des arts du Grütli en collaboration avec le FMAC.

La publication des Ateliers pour plasticiennes et plasticiens de la Maison des arts du Grütli et de L'Usine a été éditée en décembre 2006 à 2'000 exemplaires en collaboration avec le FMAC et les 24 artistes.

1200 Promouvoir la manifestation dédiée à l'art contemporain en automne.

Le Service de la promotion culturelle a mis en œuvre la campagne de promotion pour la MAC_06 qui a eu lieu les 16 et 17 septembre 2006: il a organisé la conférence de presse, négocié le partenariat médias, réalisé et diffusé auprès des 44 partenaires l'ensemble des supports promotionnels (affichage, édition du programme à 35'000 exemplaires, site Internet). Le Service de la promotion culturelle a par ailleurs mis en place la campagne de promotion de l'année à thème «Tout peut arriver» sur les catastrophes en 2007.

1400 Promouvoir la culture genevoise dans le nouvel espace accueil-billetterie de la Maison des arts du Grütli.

L'ensemble des supports promotionnels édités par le Service de la promotion culturelle a été mis à disposition du public dans le nouvel espace accueil-billetterie de la Maison des arts du Grütli. La vie culturelle genevoise a également été promue grâce à l'écran de diffusion.

1500 Éditer un répertoire des équipements culturels genevois sur le site Internet du DAC.

Les annuaires Cinéma, Danse, Jeune public, Musées, Musiques actuelles, Musique classique et Théâtre ont été réalisés et mis en ligne sur le site Internet du DAC. Par ailleurs, les équipements culturels genevois ont été saisis dans le plan SITG disponible dans l'agenda culturel du site Internet, en mentionnant les informations disponibles sur les accès pour les personnes handicapées.

1700 Produire un film pour l'exposition Les Trésors de la BPU au Musée Rath.

Le Centre multimédia a réalisé un film en trois volets (Restauration et mesures de conservation, Le labyrinthe, Diversité des collections) diffusé dans le cadre de l'exposition «Arts, savoirs, mémoire - Trésors de la Bibliothèque de Genève» et disponible en DVD.

Degré de
réalisation

2000 Missions en faveur du public

2200 Poursuivre l'avancement du projet Chéquier culture pour les personnes à revenus modestes.

21 communes ont décidé de s'associer au Chéquier culture: Anières, Bernex, Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Collonge-Bellerive, Confignon, Corsier, Grand-Saconnex, Gy, Lancy, Meyrin, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Soral, Troinex, Vandœuvres, Versoix et Veyrier.

2300 Informer les jeunes et les détenteurs et détentrices de la carte 20 ans / 20 francs des propositions culturelles qui leur sont destinées.

Une lettre d'information mensuelle est envoyée par mail à près de 400 détenteurs et détentrices de la carte 20 ans / 20 francs et diffusée sur le site Internet «www.20ans20francs.ch.» Elle propose un certain nombre d'événements et de spectacles spécifiquement destinés au jeune public.

2400.01 Lancer une enquête qualitative «Perception et usage de la carte 20 ans / 20 francs».

Quatre ans après sa mise en circulation, une étude quantitative des usages de la carte 20 ans / 20 francs a été réalisée. En septembre 2005, un questionnaire a été envoyé par courrier aux 4'369 détenteurs et détentrices en même temps que le dépliant de la nouvelle saison. 443 questionnaires ont été retournés. Les objectifs principaux étaient d'obtenir une meilleure connaissance du profil des détenteurs et détentrices (données sociodémographiques), de leurs motivations et modes d'achat, et des usages de la carte (pratiques culturelles, freins et motivations).

2400.02 Éditer un guide des sorties culturelles gratuites ou peu onéreuses.

Une deuxième édition du guide «Entrée libre 2007-2008» a été éditée à 22'000 exemplaires. Il recense les activités culturelles gratuites et à moins de CHF 20.-, ainsi que tous les bons plans (abonnements, cartes fidélité, etc.).

9000 Gestion du service

9100 Acquérir du matériel de prise de vue et de montage haute définition.



L'acquisition de matériel haute définition a débuté fin 2005 et s'est poursuivie en 2006 avec l'acquisition d'une caméra haute définition, d'un moniteur et d'un enregistreur haute définition.

9200 Accueillir et former deux stagiaires.



Le Service de la promotion culturelle a accueilli et formé Emilie Fornezza (diplôme Polycom) et Sandrine Lamielle (Master en Sciences de la communication et des médias).

AGENDA 21

Les mesures favorisant l'accès des publics à la vie culturelle genevoise ont été développées en 2006 :

- en faveur des personnes âgées :
Cinéma des aîné-e-s : 2'891 spectateurs et spectatrices (2'380 en 2005); achat et diffusion de 600 cartes d'accès aux répétitions de l'Orchestre de la Suisse Romande; achat de 23 représentations en matinées; soit 8'623 billets (contre 7'864 en 2005); subventionnement de billets individuels dans des théâtres : 3'729 spectateurs (2'814 en 2005) et aux Concerts du dimanche au Victoria Hall : 1'962 billets pour une demi-saison (contre 2'318 en 2005 pour une pleine saison);
- en faveur des organismes sociaux :
Invitations remises à des associations du Forum contre l'exclusion ainsi qu'à d'autres associations et organismes de soutien de personnes en difficulté : 1'876 invitations (1'887 invitations en 2005) utilisées dans un réseau de 22 partenaires (théâtre, danse, musique; cinéma);
- en faveur des personnes à revenus modestes :
Mise en place du Chéquier culture : 3'762 chèques distribués auprès de 627 bénéficiaires dans 22 communes pour 923 chèques effectivement utilisés dans un réseau de 41 organisateurs et organisatrices;
- en faveur du jeune public :
30'860 billets jeunes subventionnés (36'251 billets en 2005) et 3'798 billets 20 ans/20 francs vendus (3'394 en 2005),
752 cartes 20 ans/20 francs vendues (944 cartes en 2005) soit au total 5'927 cartes vendues depuis 2001.

Les mesures favorisant le respect de l'environnement ont été poursuivies au sein du service :

- Utilisation de papier recyclé, y compris pour les publications,
- Diminution des photocopies du service : 29'200 en 2006 (35'000 en 2005, 44'300 en 2004).

Service aux artistes et acteurs culturels

	Degré de réalisation		Degré de réalisation
1000 Mise en place de la politique culturelle		1100.05 Suivre le projet d'œuvre d'art « Bienvenue à Genève » à la gare Cornavin.	
1100.01 Participer à la mise en place d'une coordination des manifestations de la Ville de Genève.		Le projet est suspendu par un recours concernant le concours architectural et déposé auprès des CFF.	
Les collaborations avec la Semaine de la mobilité et la Fureur de lire ont été excellentes, mais il n'y a eu aucune collaboration concernant les Yeux de la Ville. Le calendrier de toutes les manifestations, réalisé en 2005 et tenu à jour par le DAC, est devenu un outil régulièrement utilisé.		1100.06 Mettre en œuvre les propositions qui auront été retenues à l'occasion du renouvellement de la Convention instituant la Commission consultative de mise en valeur du livre (CCMVL).	
1100.02 Développer la mise en valeur des bourses.		La proposition n°9 « promouvoir les nouveautés de l'édition genevoise » s'est concrétisée par des rencontres dans les bibliothèques genevoises, ainsi que par la reprise de l'exposition « Genève, terre du livre » aux BMU en janvier 2007. La proposition n° 10 « mise en valeur des bourses et édition d'une plaquette » a principalement été exploitée sur le stand commun DIP/DAC/Cercle au salon du livre 06.	
1100.03 Suivre, avec les personnes concernées, les projets BAC+ et Alhambra (proposition d'un modèle de gestion, affinage du projet, validation par les futurs utilisateurs et utilisatrices, pistes pour le budget de fonctionnement).		1100.07 Revoir les critères d'attribution des subventions dans le domaine des Echanges et tournées.	
Le projet de rénovation de l'Alhambra suit son cours et le projet BAC+ a été concrétisé par l'inauguration du BAC (bâtiment d'art contemporain) le 8 juin 2006 dans les locaux libérés par le Musée Jean Tua.		Les critères ont été revus et formalisés dans un document écrit, qu'on peut obtenir notamment sur le site Internet du Département des affaires culturelles (DAC).	
1100.04 Suivre le projet de l'Association pour une maison de la littérature à Genève.		1100.08 Revoir les critères d'attribution des subventions dans le domaine des Centres de loisirs et animations de quartiers, en coordination avec la Délégation à la jeunesse.	
Par convention, l'Association a assuré la gestion, l'animation et la programmation du Théâtre de l'Orangerie en été 2006. Dans ce cadre, elle a non seulement proposé des programmes de théâtre mais également organisé des débats et des rencontres avec divers e-s auteur-e-s, comédiennes et comédiens, etc. Cette opportunité a permis de constater que l'association avait la capacité d'organisation nécessaire, ainsi que l'appui d'écrivain-e-s et d'un public.		Cette ligne budgétaire sera augmentée en 2007. Elle a changé de dénomination (projets culturels de proximité), afin de correspondre aux multiples nouveaux besoins et projets dans ce domaine. Le travail réalisé en 2006 avec la coordination des Centres de loisirs et animations de quartier et avec la Délégation à la jeunesse a été très positif. La révision des critères d'attribution sera finalisée en 2007 en tenant compte de ces nouveaux développements.	
		1100.10 Revoir les critères d'attribution des subventions dans le domaine de la musique.	
		Les critères ont été revus en 2005 déjà, suite à un séminaire ayant eu lieu en juin à Cartigny.	

Degré de
réalisation

1200 Participer à la mise en œuvre des collaborations transfrontalières ou régionales (Ville de Lyon, projet Pro Helvetia : La Belle Voisine, Villes de Neuchâtel, Annemasse et Ferney-Voltaire).



« La belle voisine », programme d'échanges culturels entre la Suisse et la région Rhône-Alpes, piloté dans sa première phase par Pro Helvetia et la Ville de Lyon, débutera en janvier 2007. La collaboration transfrontalière avec Annemasse s'est poursuivie. Le partenariat avec Neuchâtel et Ferney-Voltaire est suspendu, pour des raisons de disponibilités en temps et en moyens (avec Neuchâtel) ou d'insertion dans le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois (avec Ferney-Voltaire). Concernant Divonne, l'ouverture d'une grande salle de spectacles, complétée d'une bibliothèque et divers locaux, appelée « L'Esplanade du Lac », a permis de réaliser des échanges avec la Mairie et les responsables culturels de ce lieu. Dans le domaine du livre, la manifestation « Lettres frontières » s'est déroulée cette année à Thonon avec succès, et les rencontres avec les lauréat-e-s auront lieu tout au long de l'année 2007 dans les bibliothèques romandes et rhônalpines. Une collaboration avec la bibliothèque d'Annemasse aura lieu lors de la Fureur de Lire 2007.

2000 Application de la politique culturelle

2100.01 Éditer un mode d'emploi sur les demandes d'autorisations pour les organisateurs et organisatrices de manifestations.



Des contacts ont été pris avec les autres services concernés et le travail doit se poursuivre.

2100.02 Procéder à une évaluation du subventionnement du Carnaval de Genève.



L'association qui organise le Carnaval étant actuellement en train de se renouveler, le DAC attend la réalisation de l'édition 2007 avant de finaliser l'évaluation.

Degré de
réalisation

2100.03 Négocier des conventions de subventionnement avec la Fondation pour l'écrit du Salon international du livre et de la presse, le Grand Théâtre, la Compagnie Alias, le Théâtre du Loup et le Centre de la photographie.



Des conventions de subventionnement ont été signées avec la Compagnie Alias, le Théâtre du Loup et le Centre de la photographie. Le Grand Théâtre voit la négociation de sa convention suspendue jusqu'à la réalisation de l'audit et l'application de ses conclusions. La négociation de la convention avec la Fondation pour l'écrit a été reportée à 2007. À noter que la convention avec la compagnie Alias est la première convention co-signée par Pro Helvetia avec des collectivités publiques cantonale et communale (deux autres conventions pour des compagnies de danse sont en préparation).

2100.04 Evaluer, en vue de leur renouvellement, les conventions de subventionnement arrivant à échéance fin 2006 (Contrechamps, PTR et Black Movie).



Tous les rapports d'évaluation et les conventions de subventionnement se trouvent sur IntraCM et sur la page « Argent public » du site Internet du DAC.

2100.05 Préparer le renouvellement des directions du Théâtre de l'Orangerie.



La nouvelle direction, après mise au concours publique et pré-sélection par un groupe d'expert-e-s comprenant deux fonctionnaires du département et trois personnalités extérieures, a été désignée.

2100.06 Renforcer les moyens financiers en faveur de l'art contemporain.



Un complément de CHF 650'000.- pour porter la subvention de la Fondation pour l'art moderne et contemporain à CHF 830'000.- au total afin de réaliser le projet BAC+3, devenu désormais BAC, a été présenté et voté par le CM en deux tranches.

2100.07 Renforcer les moyens financiers en faveur de la danse contemporaine.



Le fonds général pour les manifestations chorégraphiques et la subvention pour l'Association pour la danse contemporaine ont été augmentés. Toutefois, le DAC continue à s'engager pour la création d'une Maison de la danse et pour la recherche de locaux de répétition pour les compagnies subventionnées.

	Degré de réalisation
2100.08 Renforcer les moyens financiers en faveur de la production théâtrale indépendante au Théâtre de Saint-Gervais. Un montant de CHF 200'000.-, prélevé sur la ligne budgétaire Fonds général en faveur du théâtre indépendant, voté par le CM en décembre 2005, a pu être affecté entièrement à cet objectif.	
2200.01 Musinfo: étudier la possibilité de faire évoluer l'application d'inventaire de la collection FMAC vers un autre outil plus actuel et adapté. Un nouveau cahier des charges a été étudié pour les MAH, le FMAC et la Bibliothèque de Genève (collections iconographiques), un appel d'offres a été lancé par la Direction des systèmes d'information (DSI), quatre offres ont été reçues. L'analyse finale est en cours et aboutira en janvier 2007.	
2200.02 Mettre au concours la bourse-atelier pour une résidence d'artiste au Caire (Egypte), en collaboration avec la Conférence des Villes suisses en matière culturelle (CVSC). Cette nouvelle bourse-atelier a été décernée à une jeune plasticienne dans le domaine du dessin et du film d'animation pour la période août 2006-janvier 2007.	
2200.03 Étudier un nouveau projet d'affectation d'un espace dévolu au conte et à la poésie. Le local envisagé pour accueillir cette activité n'est plus disponible.	
2200.04 Participer aux groupes de travail de la Maison de la danse, de l'Orangerie et de la Nouvelle Comédie. Le groupe de travail de l'Orangerie a terminé ses travaux mais le projet de rénovation-transformation doit encore être soumis au CM. Celui qui était dédié à la Maison de la danse a été dissous après le succès du référendum communal s'opposant à la réalisation de cet équipement. Enfin, le groupe de travail consacré à la Nouvelle Comédie s'est réuni à plusieurs reprises et continuera en 2007.	
2300.01 Évaluer les trois premières éditions de la Ville est à vous. Le concept général fait actuellement l'objet d'une procédure de concertation avec les habitant-e-s des quartiers.	

	Degré de réalisation
2300.02 Mettre en place la coordination d'une manifestation dédiée à l'art contemporain, en fédérant d'autres acteurs et actrices culturelles autour d'une exposition d'artistes actifs et actives à Genève au Musée Rath. La MAC_06 (manifestation d'art contemporain) s'est déroulée pendant le week-end des 15 et 16 septembre 2006, avec la participation de plus de 40 acteurs et actrices de l'art contemporain à Genève et région. L'exposition d'artistes genevois-e-s au Musée Rath a duré pendant un mois et a participé également à la MAC_06.	
2300.03 Concevoir, en collaboration avec l'Organisation internationale de la francophonie, une manifestation printanière consacrée à la poésie et au conte. Cette manifestation n'a pas été organisée mais le Service des bibliothèques et discothèques municipales (BMU) a participé à l'année Senghor (organisée par l'OIF) par diverses manifestations.	
2300.04 Mettre en place un cycle de lectures « transcantonal » Vaud-Genève. Ce projet n'a pas pu être concrétisé avec le Canton de Vaud, mais un cycle de lecture d'extraits d'œuvres de l'actualité littéraire suisse romande a eu lieu aux BMU en collaboration avec la Médiathèque Valais. Cette action se poursuivra en 2007.	
2300.05 Développer le concept animations - expositions autour de la bourse « illustration » et des Prix de la Ville de Genève pour la bande dessinée en collaboration avec la Haute école d'arts appliqués (HEAA). La lauréate de la bourse d'aide à l'illustration 2004, Isabelle Pralong, a fait l'objet d'une exposition à l'HEAA, exposition qui pourrait être reconduite avec la lauréate 2005, Fabienne Roth, en juin 2007. Lors de la 10 ^{ème} édition du prix, en décembre 06, la bibliothèque de la Cité a exposé les 18 lauréat-e-s des deux prix et l'HEAA a exposé les lauréat-e-s et les nominé-e-s du prix Rodolphe Töpffer. Deux journées de rencontres autour de la bande dessinée ont eu lieu.	
2400.01 Examiner l'état général de conservation des œuvres du FMAC dans l'espace public. L'organisation de l'exposition au Musée Rath et de la MAC_06 n'a pas permis de dégager du temps pour réaliser cet objectif, qui a été reporté à 2007.	

Degré de
réalisation

2400.02 Analyser la possibilité de retirer les œuvres du FMAC dans l'espace public qui sont trop endommagées et non restaurables.



Cet objectif découlait en partie de la réalisation de l'objectif précédent. Cependant, un cas de figure au moins a pu être analysé et résolu : la sculpture de Vincent Pfisterer dans le parc des Franchises. Cette sculpture sonore de 8x10x6 mètres, acquise en 1992, était devenue dangereuse pour la sécurité des enfants. Après analyse de plusieurs services compétents, qui ont montré qu'une restauration serait beaucoup trop onéreuse pour une qualité à long terme non garantie, et après aval du Contrôle financier et du Magistrat, le FMAC l'a démontée et détruite.

2500.01 Mettre à jour et développer le site « Genève, ville de lecture » présentant les acteurs et actrices et les activités liés au livre à Genève.



Le site, ouvert pour l'année du livre 2005, a été fermé. Toutes les informations ont été actualisées et transférées sur le site du DAC (pages Livre et édition).

2500.02 Participer à la mise en place d'un dispositif de diffusion/promotion des films produits avec l'aide la Ville de Genève, à Genève et à l'extérieur.



Le DAC a soutenu l'édition 2006 du festival du film romand, à la Maison des arts du Grütli, d'une part, et a créé un partenariat avec Swissfilms et la Section cinéma de l'Office fédéral de la culture afin d'installer, dans cette même Maison, l'antenne romande dédiée au soutien à la diffusion. Cette installation est prévue pour le mois d'avril 2007.

2500.03 Présenter des œuvres de la collection FMAC dans une exposition réalisée par le Centre d'art contemporain.



L'exposition intitulée « Conversations pièces » a eu lieu du 9 juin au 20 août 2006. Plusieurs œuvres importantes de la collection FMAC ont ainsi rencontré pour la première fois leur public sur territoire genevois.

2500.04 Collaborer à la réalisation d'une publication sur l'Usine (histoire, architecture, intervention artistique de H. Graf, exploitation des lieux).



La récolte des informations sur l'histoire, l'architecture et l'intervention artistique de H. Graf ont été effectuées. Cependant, comme les éléments de financement de la publication n'ayant pas été élaborés, et la recherche d'informations relatives à l'exploitation des lieux demandant une collaboration externe, il a été décidé de reporter l'objectif à 2008.

Degré de
réalisation

2500.05 Mettre en production le logiciel de gestion informatisé des prêts des œuvres du FMAC.



La mise en production n'a pas pu être opérée, car la priorité a été donnée à la mise en production du site Web du FMAC afin de présenter la collection pour le public sur Internet.

2500.06 Enrichir le site Web présentant la collection du FMAC.



Le site Web du FMAC a été mis en ligne début décembre 2006, déjà enrichi de nouvelles fonctionnalités et de textes. Il évoluera encore dans ce sens les prochaines années.

2500.07 Participer aux Journées Européennes du Patrimoine (visites guidées des œuvres de la collection FMAC dans l'espace public).



Le FMAC a présenté les 9 et 10 septembre 2006 un parcours commenté dans l'espace public sur le thème des jardins (balade parmi les œuvres depuis le Jardin botanique jusqu'à la Perle du lac).

VARIATION DE PERSONNEL

Un nouveau collaborateur scientifique à 100% a été engagé au FMAC.

AGENDA 21

Le transfert des moyens financiers pour la prise en charge des fluides à l'Usine a été effectué. Des progrès conséquents en matière de développement durable ont été réalisés pour la Ville est à vous (coordination entre les services et les participant-e-s pour nettoyer le site et évacuer les déchets, utilisation de vaisselle compostable, etc.).

Conservatoire et jardin botaniques

		Degré de réalisation
1000	Exploration	
1100	Travaux sur le terrain en Europe, à Madagascar et en Amérique du sud.	
	Des missions ont été réalisées en Europe par de nombreuses collaboratrices et de nombreux collaborateurs ainsi, qu'à Madagascar et en Amérique du Sud.	
1200	Travaux d'expertises par l'unité de Conservation dans la région.	
	Dans le cadre de plans d'action en collaboration avec les services de l'État de Genève, le programme de suivi d'espèces menacées a été poursuivi, notamment pour les Potentilles blanches, la petite Massette, une sorte de Scrophulaire ou les Inules de Suisse.	
1300	Collecte de graines en vue d'échanges, principalement dans les Alpes.	
	Les collectes de graines (306 lots) ont permis de couvrir une partie des besoins des Conservatoire et jardin botaniques (CJB), ainsi que l'édition de l'Index Seminum en décembre, catalogue permettant l'échange de graines entre Jardins botaniques et diffusé à 436 institutions dans le monde.	
2000	Conservation	
2100.01	Bibliothèque : rattrapage du retard pris sur l'entretien des reliures d'ouvrages anciens et sur les reliures courantes des périodiques récents.	
	En 2004, 1'777 fascicules de périodiques ont été reliés en 436 volumes. Durant la même année, 3'408 fascicules avaient été reçus. En conséquence la moitié des fascicules n'ont pu être reliés. Cette situation doit être prioritairement corrigée car le déficit ne peut que s'accroître avec les années. Au final c'est la conservation de la collection qui est en jeu. 515 volumes (monographies et périodiques) ont été restaurés et/ou reliés, soit une amélioration d'environ 20% par rapport à 2004.	

2100.02 Traitement et classement des collections.

Degré de réalisation



Concernant la bibliothèque, trois actions ont été menées à bien : le traitement des acquisitions de l'année, soit le catalogage de 1'279 documents, la continuation au rythme prévu du rattrapage du retard de catalogage des années 2002-2004, soit 924 fiches, et la poursuite de la rétroconversion des catalogues papier antérieurs à 1984, initiée en 2005 suite à l'attribution d'un crédit extraordinaire. Ainsi, 6'812 fiches ont été rétrocataloguées en 2006.

Concernant l'Herbier, 98 prêts ont été réintercalés (représentant 7'720 échantillons) et 17'715 nouveaux spécimens d'herbier ont été montés et intercalés.

2200.01 Mise en production du nouveau catalogue du Jardin, permettant la gestion informatisée de la collection vivante des CJB.



Suite au mauvais travail effectué par le mandataire externe (automne 2005 - hiver 2006), le projet a dû être repris à zéro par une nouvelle équipe de développement au printemps 2006. La mise en production de cet outil est programmée pour le premier trimestre 2007.

2200.02 Mise à disposition du public et des scientifiques à travers Internet d'une première série de plus de 3'000 échantillons types de l'herbier de Genève.



Ce projet a été retardé pour trois raisons fondamentales et externes aux CJB :

- choix de l'outil de « zooming » non arrêté ;
- problème de mise en place d'une gestion automatisée des fichiers « images » entre la production et la mise à disposition sur le site Internet ;
- projet de refonte du site Web des CJB nécessitant une adaptation de l'interface initialement prévue.

La mise en production est programmée pour le premier trimestre 2007.

2300 Travaux sur les collections par des expert-e-s extérieur-e-s au service.



65 scientifiques sont venu-e-s travailler sur les collections des CJB directement dans l'herbier, alors que 165 prêts d'échantillons (soit près de 10'000 échantillons) envoyés à des spécialistes pour étude ont été retournés aux CJB.

3000 Recherche

3100.01 Mise en place d'un projet de recherche national décrivant la flore des lichens de Suisse.

La phase de test portant sur trois genres : Usnea, Parmelia et Rinodina, au moyen du programme informatique Delta, est encore en cours. Le cadre définitif du projet devrait être défini courant 2007, conjointement à la mise en route d'un projet de doctorat.

3100.02 Publication de la Flore de Corse de poche.

Le manuscrit est chez l'éditeur. Sortie prévue en avril 2007.

3100.03 Inventaire des mousses et des hépatiques du Canton de Genève

L'inventaire bibliographique est terminé. L'étude de terrain a permis de lister 271 espèces avec des découvertes intéressantes dont une nouvelle espèce pour Genève. Elle se poursuivra en 2007, avec l'établissement de cartes et de fiches.

3100.04 Poursuite des travaux du laboratoire de biologie moléculaire qui soutient la recherche en floristique et en systématique, ainsi que les études menées sur la conservation d'espèces rares et menacées.

Les travaux ont permis d'analyser des marqueurs moléculaires différents pour l'étude de deux espèces de plantes poussant dans les forêts sèches d'Amérique du Sud, et une composée dans le cadre d'un programme de protection de cette plante en Suisse. Deux cents séquences d'ADN ont été obtenues pour l'étude systématique des Gesneriaceae, la famille du Saintpaulia.

3300 Enseignement universitaire selon la convention passée avec l'État de Genève.

Une centaine d'étudiant-e-s a suivi le programme des cours universitaires.

4000 Communication

4100.01 Refonte de l'accueil des publics au Jardin botanique (signalétique et prospectus multilingue).

Le concept de la signalétique a été validé. Il a évolué au cours de l'année et a permis d'arriver à une solution intégrée et participative qui sera mise en place et testée pour l'exposition REAGIR en 2007.

Les textes du prospectus sont compilés et validés en français et en anglais. Certaines difficultés quant aux options graphiques ont retardé l'achèvement du travail. Sa publication est prévue pour mai 2007 (lancement pendant l'exposition REAGIR).

4100.02 Rénovation de l'espace interactif Botanicum (Console).

Les modules du Botanicum ont été réparés. Ils seront encore améliorés pour le printemps 2007.

4100.03 Études sur le développement de la place de jeux et sur le déplacement du portail d'entrée principal de la place Albert Thomas à l'avenue de la Paix.

Une place de jeux réaménagée dans un esprit fidèle aux principes du développement durable a été mise à disposition des familles au printemps. Quant au déplacement du portail d'entrée, la réflexion sur l'opportunité de cette opération doit encore mûrir, particulièrement en relation avec les travaux prévus sur l'Avenue de la Paix ces prochaines années.

4100.04 Définition et mise en place d'un parcours de la diversité végétale régionale.

L'exposition Diversité(s) composée de deux présentations : « Biodiversité et Humanité » (Fondation N. Hulot) et « Phytodiversité régionale, état de la question » a rencontré un grand succès, en particulier grâce aux propositions publiques des CJB (médiation estivale, atelier d'été, parcours pédagogique pour les écoles, etc.). L'intervention scénique avec des banderoles de couleur a favorisé le contact des expositions avec leurs publics. Elle a suscité de nombreux commentaires et félicitations.

	Degré de réalisation		Degré de réalisation
4200.01 Organisation des expositions de la Salle du Chêne.		4400 Participation à la gestion de la Fondation Aubert, de la Fondation Auxiliaire et du Centre du Réseau Suisse de Floristique.	
Les CJB ont organisé une dizaine d'expositions dans la salle de la Villa le Chêne, avec en point d'orgue l'exposition et les master classes de Wendy Giggs, artiste fleuriste de renommée internationale.		Le nouveau directeur des CJB a été nommé Président de la Fondation Aubert. Des pourparlers visant à transmettre cette fondation à l'État du Valais sont en cours. La Fondation Auxiliaire a versé environ CHF 10'000.- pour l'acquisition d'ouvrages destinés à la Bibliothèque ou pour des travaux de reliure.	
4200.02 Participation aux Journées du développement durable.		5000 Protection	
Les CJB n'ont pas participé aux Journées du développement durable, car la thématique choisie en janvier seulement n'était pas en phase avec le programme des CJB. Les CJB ont donc concentré leurs efforts publics hors les murs en 2006 sur la Nuit de la science et la Cité des métiers. À signaler que les CJB ont participé chaque année à ces Journées depuis leur création et qu'ils accueilleront cette manifestation en 2007.		5100.01 Protection de la Nature en Suisse : à Genève, saisie des données de terrain dans le cadre du projet SIPV (Système d'Informations du Patrimoine Vert, couche verte du SI-Nature) en collaboration avec la DSI et le SEVE.	
4200.03 Participation à la Nuit de la Science.		Afin de tenir compte des besoins exprimés par les partenaires du projet SIPV, les activités de terrain se sont concentrées sur le relevé des arbres isolés. Une méthode et un outil informatiques ont été développés. Fin 2006, environ 4'000 arbres étaient géoréférencés, dont 850 avaient fait l'objet d'une détermination et d'un relevé dendrologique et phytosanitaire complet. Ainsi, le relevé des arbres du parc Mon Repos est terminé et celui du parc Moynier également (pour ce dernier, un relevé phytosanitaire complet est à prévoir).	
La participation des CJB s'est faite en collaboration avec le Muséum, sur la base d'une thématique et d'un stand communs. À noter que ce stand se prolongeait par des visites botaniques guidées en direction du Jardin botanique.		5100.02 Coopération au développement: suite du programme de formation de botanistes et de médiateurs et médiatrices du Sud.	
4200.04 Participation à la Marche de l'Espoir.		Les différents projets du Programme cadre au Sud se poursuivent. Ils se trouvent souvent dans une phase d'autonomisation et de publication. Ils continuent de jouer un rôle clé dans la transmission du savoir ethnobotanique et dans la formation de base en environnement (enseignant-e-s, jeunes paysannes et paysans et mouvement associatif local).	
La Marche de l'Espoir a comme chaque année mobilisé le personnel des CJB pour l'accueil et le balisage du parcours de cette manifestation caritative. Cette dizaine de milliers de visiteurs et visiteuses occasionnelles consolide encore la fréquentation annuelle des CJB.		5200 Suite de la collaboration avec le Service des Forêts, de la Protection de la Nature et des Paysages.	
4300 Organisation de visites guidées et d'ateliers pour les scolaires, le grand public et les formateurs et formatrices (DIP).		Les CJB ont publié «l'Inventaire des plantes vasculaires du Canton de Genève avec Liste Rouge», en collaboration avec le Domaine Nature et Paysage (nouvelle dénomination pour le service cité en marge). D'autre part, la participation des CJB au projet Interreg III se poursuit favorablement. Pour rappel, il porte sur la gestion et la conservation de sites et d'espèces menacées dans le bassin genevois.	
Les Variations botaniques, notre proposition de «rencontres» guidées grand public du mardi, rencontrent un succès croissant (plus de 25 personnes à chaque visite). Les ateliers verts parascolaires du mercredi, organisés en collaboration avec Uni 3, ne désemploient pas et les stages de formation continue, organisés dans le cadre de la plateforme Musées-Ecole, répondent visiblement à une attente du corps enseignant.			

VARIATION DE PERSONNEL

Un transfert dans le cadre de la mobilité a permis d'accueillir une personne de plus au secteur des Herbiers.

VARIATION DE LOCAUX

Toute l'année 2006 a été consacrée à la mise en place d'un concours d'architecture pour la construction de Bot V, en collaboration avec le Service d'architecture. Ce concours devrait s'ouvrir dans le premier trimestre 2007. Concernant la rénovation de La Console, un incident lié au système électrique a nécessité une étude de sécurité du bâtiment mandatée par le Service de l'énergie. Des mesures urgentes ont été prises par le Service des bâtiments et la nécessité d'une rénovation rapide a été reconnue. Le Service d'architecture s'occupe activement de ce dossier.

AGENDA 21

Une grande partie des activités des CJB répondent naturellement et concrètement aux préoccupations de l'Agenda 21: conservation de la biodiversité, gestion des déchets, éducation environnementale, recyclage généralisé, gestion des énergies, lutte intégrée contre les ravageurs des végétaux, intégration socioprofessionnelle, etc.

Au niveau du Jardin, les CJB ont mis en place un programme de gestion différenciée des espaces verts. La composante environnementale est intégrée dans l'entretien du Jardin. C'est ainsi que les pelouses sont fauchées à différents stades en fonction de leur qualification par rapport à l'accueil du public. C'est aussi une réflexion sur l'utilisation rationnelle des tondeuses et une meilleure allocation des ressources humaines. Cette gestion favorise le développement d'une diversité faunistique et floristique.

Par rapport aux objectifs:

1. Facette régionale et de proximité

Les points forts sont décrits aux objectifs 1200, 5100.01 et 5200.

2. Facette Genève internationale

Les activités de coopération ont bénéficié de moyens supplémentaires à ceux du service provenant du CA (Fonds de coopération de la Ville de Genève), du Canton de Genève et de fondations privées. Les points forts sont décrits sous l'objectif 5100.02.

Musées d'art et d'histoire

Degré de
réalisation

Degré de
réalisation

1000 Acquisitions

- 1200.01 Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie: poursuivre, grâce à de nouvelles acquisitions réalisées par le biais de l'indemnité versée par la compagnie d'assurance, le remplacement des pièces dérobées lors du cambriolage du 24 novembre 2002.**



Avec l'accord du CA, le Musée a pu réaliser 16 nouvelles acquisitions en 2006, dont la liste sera publiée dans GENAVA, revue scientifique des Musées d'art et d'histoire. Ces enrichissements ont été renforcés par des donations en nature (dont notamment les pièces lauréates du Grand Prix de l'horlogerie de Genève 2006).

2000 Conservation

- 2100.01 Département des beaux-arts, collections d'art ancien: planifier et lancer un programme de restauration d'œuvres importantes des écoles italiennes et hollandaises, dans la perspective des expositions et des publications de ces fonds.**



Le programme, lancé et mené par l'atelier de restauration de peintures, s'est concentré sur des œuvres des écoles flamande et hollandaise. 5 tableaux ont été restaurés; 40 œuvres ont été étudiées et documentées; 4 œuvres provenant de ces fonds étaient en cours de traitement en fin d'année. Le programme se poursuivra jusqu'en 2009, date de l'exposition que le MAH consacrera à ces fonds. Une importante peinture de l'école italienne de la Renaissance, œuvre de Luigi de Donati, a également été restaurée.

- 2100.02 Département des beaux-arts, collections des XX^e et XXI^e siècles: poursuivre et achever le programme de restauration et de conservation des œuvres vidéo de la collection en collaboration avec Saint-Gervais-Centre pour l'image contemporaine.**



Les œuvres vidéo et des bandes sur les artistes (documentation complémentaire) ont été transférées dans les normes actuelles et copiées sur DVD par le Centre pour l'image contemporaine, Saint-Gervais, qui en gère la conservation selon un rythme de surveillance établi par leur spécialiste. Les copies que détient le MAH sont conservées dans une armoire anti-feu acquise spécialement.

- 2100.03 Département des beaux-arts, collections du XX^e siècle: planifier et mettre en œuvre par étape un programme de restauration des collections depuis 1918.**



Le programme a été établi; il a débuté par la restauration de deux peintures de Saura, trop fragiles pour être présentées ou prêtées à l'extérieur. Egalement restaurées, une œuvre de Christo et une de Niki de Saint-Phalle (qui avait souffert de la canicule), ainsi que trois peintures d'Alexandre Perrier. La totalité de la collection Perrier a fait l'objet d'un examen approfondi quant à son état de conservation et sera au centre de la campagne de restauration de 2007.

- 2100.04 Cabinet des dessins: améliorer le conditionnement des dessins par l'acquisition de boîtes de conservation « Patrimoine » (250 environ), opération commencée en 2005 et prévue jusqu'en 2007; poursuivre la campagne de réalisation d'emboîtages pour la conservation des albums et carnets de croquis, opération également commencée en 2005.**



La campagne de conditionnement des collections a été poursuivie et devrait s'achever, comme prévu, en 2007.

- 2100.05 Cabinet des dessins - campagnes de restauration des collections: achever la campagne sur les dessins nordiques, poursuivre la restauration des dessins italiens et contrôler la collection des dessins de Liotard dans la perspective de leur prêt à la Frick Collection de New York.**



L'ensemble des campagnes de restauration planifiées ont été menées à bien. Le contrôle des dessins de Liotard a été réalisé en vue de leur présentation à la Frick Collection de New York (juin-septembre 2006).

- 2100.06 Département des arts appliqués: lancer une campagne de restauration des tissus islamiques.**



La campagne de restauration des tissus — assortie d'une campagne photographique — a été réalisée. Le traitement des dernières pièces sera achevé en 2007.

Degré de
réalisation

2100.07 Conservation préventive: poursuivre le plan stratégique défini en 2004 pour la stabilisation des conditions climatiques au MAH.



Dans l'attente, d'une part, de l'obtention d'un crédit spécial pour renouveler une partie du parc des humidificateurs (PR-466 de 2005 du CA) et, d'autre part, d'améliorations du bâtiment visant à une stabilisation des conditions climatiques, la mise aux normes des conditions de conservation préventive progresse lentement. L'installation en 2006 d'un appareil de déminéralisation d'eau pour les humidificateurs du MAH prolonge désormais la durée de vie des appareils et diminue les frais d'entretien. Une modification des stores antisolaire a été proposée pour atténuer le taux excessif de lumière naturelle au 1^{er} étage du MAH, sa réalisation étant prévue en 2007.

2100.08 Dans le cadre des plans d'urgence, mettre à disposition au MAH, dans les filiales, et dans les dépôts, le matériel nécessaire en cas de sinistres ou d'évacuation des collections.



Un important travail a été mené afin d'établir des plans d'évacuation et de protection sur leur lieu d'exposition ou en dépôt des œuvres du MAH et de ses filiales, ceci en étroite collaboration avec le Service d'assistance et de protection de la population (SAPP). Ce travail, déclaré prioritaire par le Département des affaires culturelles pour 2006, a reporté la mise à disposition du matériel dans les divers bâtiments des MAH, qui sera réalisée en fonction des recommandations du SAPP après finalisation des plans d'urgence.

2100.09 Conservation préventive: mettre en œuvre une stratégie préventive de protection contre les insectes nuisibles, avec essais de pilotage.



Un essai de pilotage a eu lieu comme prévu au dépôt de textiles sis rue Marziano et une stratégie préventive a pu être déclinée comme prévu. Un programme régulier de surveillance préventive des réserves potentiellement à risque n'a pu être réalisé en raison de manque d'effectif pour son implémentation. Par contre, la réponse du secteur à une infestation d'insectes à la Maison Tavel en octobre 2006 a mis en évidence les compétences du service, ainsi que sa disponibilité rapide en cas d'urgence.

2100.10 CIG: planifier et mettre en œuvre les opérations de préservation et de conditionnement d'archivage du fonds de négatifs-verre de la mission photographique Fred Boissonas et Victor Bérard.



Les opérations de conservation ont été lancées et tous les négatifs appartenant à ce fonds ont été scannés, de sorte que son étude systématique peut être engagée.

Degré de
réalisation

2100.11 BAA: exécuter la réparation des installations de stockage (armoires mobiles) et la restauration d'un magasin de périodiques existant.



Suite à l'obtention du crédit pour la restauration du magasin et le remplacement des armoires mobiles, les travaux ont eu lieu entre août et fin novembre 2006.

2100.12 BAA: planifier l'aménagement et la transformation un local existant, déjà en possession de la BAA, en un dépôt de livres.



Ce projet est en cours de traitement par le Service des bâtiments et le Service des achats.

2100.13 BAA: poursuivre les contrôles des réserves et développer les instruments de conservation préventive avec le laboratoire du MAH.



La conservation préventive des MAH a poursuivi le contrôle et l'analyse des conditions climatiques des réserves de la BAA; du matériel de mesure a été acquis pour les réserves.

2100.14 Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie: planifier et mettre en œuvre une campagne de restauration sur des objets de grands volumes en vue de la réouverture du Musée.



Les travaux ont été planifiés et ont débuté en 2006, en particulier avec l'étude et la restauration de l'horloge à automates construite par Mézière de La Baume en 1711 à Genève. La campagne se poursuivra en 2007 avec la restauration de l'horloge du Temple de la Fusterie, construite à la Chaux-de-Fonds en 1714.

2200.01 Suite à l'étude menée en 2005 sur la faisabilité de la numérisation des registres d'inventaire, planifier et mettre en œuvre la numérisation systématique de ces registres.



La numérisation des registres a été poursuivie, même si, faute de ressources, le rythme de travail a dû être ralenti. Le Musée Ariana et le Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie ont commencé la numérisation de leurs registres selon les principes établis par l'IDS. Seize volumes sont maintenant terminés.

2200.02 BAA: recatalogage des collections anciennes – poursuivre la rétroconversion des fonds encore sur fiches papier, commencée en 2005, et les intégrer au catalogue informatisé.



Suite à l'obtention d'un crédit extraordinaire en 2004, le recatalogage des collections a été poursuivi en 2006. Il sera sans doute achevé en juillet 2007 pour les ouvrages datant d'avant et jusqu'en 1900.

Degré de
réalisation

2300.01 Photothèque: poursuivre la numérisation des fonds d'images en vue de faciliter la consultation et la diffusion des images.



La numérisation des fonds photographiques de l'institution s'est poursuivie. Plus de 10'000 images ont été numérisées en 2006. Ce travail a été accompli en partie par des mandataires externes. La photothèque bénéficie à ce jour d'une collection de plus de 40'000 images numériques. L'acquisition des outils nécessaires pour la diffusion et la location de ces images via Internet fait partie du cahier des charges du projet GECOL (nouvelle application de gestion des collections).

3000 Recherche

3100.01 Département des beaux-arts: en collaboration avec le Département d'histoire de l'art de l'Université de Genève, amorcer le travail de recherche dans la perspective de la publication du catalogue raisonné de la collection de peintures de l'école hollandaise du XVII^e siècle.



La préparation du catalogue des peintures hollandaises et flamandes des XVII^e et XVIII^e siècles a été poursuivie avec assiduité. Un calendrier a été établi dans la perspective de sa publication en automne 2009, en lien avec l'exposition qui présentera ces fonds. Huit peintures sont en cours d'étude technologique au laboratoire des MAH.

3100.02 Cabinet des dessins: poursuivre et achever les recherches sur les dessins hollandais.



Les recherches engagées sur les dessins hollandais et flamands n'ont pas pu aboutir en 2006. Deux importants projets menés à l'étranger - l'exposition des dessins français des collections du MAH à Madrid et la présentation des dessins de Liotard à New York - ont conduit à reporter l'achèvement de ce projet sur l'exercice 2007.

3100.03 Département des arts appliqués: lancer l'étude des collections d'argenterie genevoise.



L'étude a débuté avec la constitution des dossiers de recherche. Elle porte sur environ 225 pièces et devrait durer 2 ans. Une publication est prévue, parallèlement à l'étude d'un nouveau concept de présentation de ces collections.

Degré de
réalisation

3100.04 Département des arts appliqués: lancer l'étude des collections d'argenterie péruvienne du XVIII^e siècle.



Cette étude, qui porte sur 54 pièces, est pratiquement à terme, et il est prévu d'exposer une partie de la collection dans le cadre d'un futur réaménagement des salles consacrées à l'argenterie au MAH.

3100.05 Poursuivre les travaux d'analyse et de recherche sur le retable de Konrad Witz, en vue de la publication et de l'exposition qui lui seront consacrées.



En 2006, priorité a été donnée au programme d'analyse des peintures flamandes et hollandaises, en lien avec le programme de l'atelier de restauration.

3100.06 Lancer une série d'analyses sur des monnaies du Cabinet de numismatique grâce à l'appareil de fluorescence de rayons X acquis en 2004 (calibrage de l'appareil en vue de cette analyse).



Le calibrage des appareils et quelques analyses ponctuelles ont eu lieu en 2006, mais le travail systématique prévu n'a pas été mené en raison de l'arrivée d'un nouvel objet - un plat romain important en argent - dont l'étude et l'analyse ont été jugées prioritaires. Cependant, c'est grâce aux travaux préparatoires effectués pour le projet numismatique que ce nouveau projet a pu être mené à bien.

Degré de
réalisation

3200.01 Publier divers catalogues accompagnant les expositions temporaires.



Les expositions ayant fait l'objet de l'édition d'un catalogue sont mentionnées en annexe. Il faut relever en outre la parution du catalogue de collection :

- « Icônes de la collection du Musée d'art et d'histoire », 1^{er} volume consacré aux collections byzantines du MAH, à la faveur d'un nouvel accrochage.

Deux autres catalogues ont été édités à l'occasion de présentations des collections des MAH à l'étranger (co-direction d'édition MAH) :

- « Jean-Etienne Liotard 1702-1789: masterpieces from the Musées d'art et d'histoire of Geneva and Swiss private collections », édition anglaise présentant le fonds Liotard des MAH à l'occasion d'une exposition à la Frick Collection, New York.
- « Francia clásica y moderna: dibujos. Colección Museo de Arte e Historia de Ginebra », ouvrage édité pour l'exposition réalisée à partir des fonds du Cabinet des dessins et présentée à la Fundación Cultural Mapfre Vida, Madrid.

3200.02 Cabinet des dessins: préparer la publication des dessins nordiques des collections du Musée.



Voir point n° 3100.02.

3200.03 Département des arts appliqués - Collections byzantines: achever la rédaction du catalogue de la collection Zakos en vue de sa publication et poursuivre les recherches destinées à la publication de l'ancien fonds du Musée d'art et d'histoire.



La rédaction du catalogue de la collection Zakos a été bien engagée et sera poursuivie en 2007. Les analyses chimiques sur les objets appartenant à l'ancien fonds du MAH sont en cours.

3200.04 Département des arts appliqués - Armures et armes anciennes: poursuivre les recherches et achever la rédaction du manuscrit en vue de la publication du catalogue raisonné sur les « Armes à feu. 1700-1835 » (collections); poursuivre l'étude des armes « d'hast » (lances, hallebardes, etc.) en vue de la publication d'un catalogue raisonné.



La rédaction du manuscrit des « Armes à feu », bien avancée en 2006, n'a pu cependant être achevée en raison de l'ampleur des recherches à réaliser. Elle le sera en 2007. Parallèlement, l'étude des armes « d'hast » se poursuit dans les dépôts et les collections exposées.

Degré de
réalisation

3200.05 Département d'archéologie: en marge de l'ouverture de la nouvelle salle du Soudan ancien, lancer la publication d'un ouvrage sur « Kerma et le Soudan ancien dans les collections du MAH ».



Le catalogue « Kerma et archéologie nubienne. Collection du Musée d'art et d'histoire, Genève » est paru en septembre 2006, pour l'ouverture de cette nouvelle salle d'exposition permanente au MAH.

3200.07 BAA: publier la « Liste des ouvrages de et sur Le Corbusier présents dans les fonds de la BAA » en relation avec l'exposition sur ce thème organisée au Musée Rath.



En raison de la publication du catalogue édité à l'occasion de l'exposition organisée au Musée Rath, il a finalement semblé peu approprié de publier le catalogue des ouvrages sur Le Corbusier conservés à la BAA. Cette liste a cependant été établie; les ouvrages sont catalogués et accessibles pour le public par le biais du catalogue en ligne.

4000 Communication et diffusion

4100.01 Département des beaux-arts, collections d'art ancien : poursuivre le programme de réaccrochage en fonction de la réalisation du programme de restauration.



La réflexion sur le nouvel accrochage des collections d'art ancien a été menée à terme. En fonction du programme de restauration, il devrait être réalisé en novembre et décembre 2007 (salles 401 à 406, XV^e et XVI^e siècles autour de Konrad Witz et peinture française du XVII^e siècle, notamment).

4100.02 Département des beaux-arts, collections des XX^e et XXI^e siècles : lancer le réaccrochage des salles et cabinets en collaboration avec le séminaire d'histoire de l'art moderne et contemporaine de l'Université de Genève.



La réflexion sur une nouvelle disposition des collections d'art moderne et contemporain a été lancée et se prolongera au cours de l'exercice 2007. En 2006, un accrochage des peintures d'Alice Bailly, prétexte à des recherches effectuées par les étudiant-e-s du séminaire d'art du XX^e siècle, a été réalisé dans l'un des cabinets beaux-arts. En outre, la dédicace d'un nouveau chemin à Bram van Velde par la Ville de Genève a été l'occasion d'un accrochage temporaire et exhaustif des peintures de l'artiste dans l'une des grandes salles contemporaines beaux-arts.

4100.03 Département des arts appliqués : ouvrir la nouvelle salle d'art byzantin destinée à accueillir la collection Zakos (donation) (MAH).



Cette nouvelle salle a été inaugurée le 8 février 2006 sous le titre « Un trésor byzantin pour Genève. Donation de la collection Janet Zakos ».

4100.04 Département d'archéologie : définir le concept de la salle d'archéologie régionale au MAH.



Les séances du groupe de travail ont abouti à la définition d'un concept de base, étayé par une sélection d'objets provenant des collections du MAH et de celles des partenaires du projet (dont notamment le Musée archéologique de Lausanne). Le groupe de travail devrait approfondir ce concept d'ici au printemps 2007.

4100.05 Département d'archéologie, Cabinet de numismatique : définir le concept de la nouvelle salle de numismatique au MAH.



Le concept de la future présentation a été défini et l'articulation des grands ensembles établie : l'accent sera porté sur la production de médailles genevoises, les découvertes monétaires genevoises, ainsi que sur les grandes donations (Naville, Plantamour, etc.). Le lieu de cette nouvelle présentation est à confirmer dans le cadre de la finalisation du plan directeur du MAH.

4100.06 Département d'archéologie : lancer les travaux de réalisation en vue de l'ouverture de la salle du Soudan ancien en 2006.



La nouvelle salle du Soudan ancien, située en prolongement de la salle des antiquités égyptiennes, a été inaugurée le 14 septembre 2006 sous la dénomination « Kerma et archéologie nubienne ».

4200.01 Réaliser le programme des expositions temporaires des MAH : 4 d'importances différentes au MAH (Charles-Galland), 3 au Musée Rath, 4 au Cabinet des estampes, 2 à la Maison Tavel, 2 au Musée Ariana, 2 présentations temporaires au Musée d'histoire des sciences, et deux à la BAA.



Voir en annexe le tableau de fréquentation des MAH et la liste des expositions présentées en 2006. À noter que le programme du Musée d'histoire des sciences, où 3 expositions temporaires ont été organisées, ne figure plus dans cette liste, puisqu'il est rattaché au Museum d'histoire naturelle depuis le 1^{er} janvier 2006. Pour une dernière année, le secteur muséographie du MAH a encore apporté son concours à certains projets du MHS.

Au Musée d'art et d'histoire, un hommage à Bram van Velde (collection du MAH) a été ajouté au programme dans le cadre d'une série d'événements organisés à l'occasion de la dédicace d'un nouveau chemin, en collaboration avec le Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie.

4200.02 Musée Ariana : mettre en œuvre une nouvelle politique d'exposition annuelle alternant une exposition autour d'œuvres empruntées, et une exposition axée sur un secteur spécifique des collections du Musée.

En 2006, l'Ariana a inauguré avec succès sa nouvelle politique d'exposition par la présentation de ses collections de faïence italienne. Cette expérience est extrêmement positive pour la connaissance et la documentation scientifiques du fonds concerné. Ce type de travail en profondeur nécessite toutefois de longues recherches préalables. Un rythme annuel se révèle irréaliste pour l'institution, et une nouvelle opération de ce genre ne sera pas reconduite avant trois ans.

4400.01 Accueil des publics - Ecole-Musée : développer des actions suivant les lignes forces établies par la commission Ecole-Musée, à savoir l'information (site Internet et feuillet « L'Antenne »), et la formation des formateurs et formatrices (circuits de formation DIP).

L'offre de modules de formation et d'outils d'aide à la visite à l'usage des enseignantes et enseignants désireux de développer des projets école-musée a été considérablement augmentée. L'établissement d'une dynamique commune de travail musée-musée, à savoir un positionnement des pratiques et méthodologies de travail communes aux quatre entités muséales de la Ville de Genève face aux écoles du Canton de Genève est en cours de développement.

4400.02 Accueil des publics - Ateliers d'éveil culturel en réseau : développer la formule de programmation « in and out » basée sur l'établissement de partenariats entre musée et intervenant-e-s extérieur-e-s (artistes, scientifiques, artisanes et artisans d'art issus de structures indépendantes ou publiques).

Cet objectif a été volontairement mis en attente au profit des ateliers jeunes publics « Musée en été ». Ce recentrage s'inscrivait dans la volonté de consolidation de la dynamique de travail entre les quatre entités muséales de la Ville de Genève.



4400.03 Accueil des publics – Rendez-vous tout public : privilégier les actions basées sur la rencontre entre objets patrimoniaux et création vivante.

Ces actions ont été particulièrement développées dans les expositions du Musée Rath, par le biais d'interventions musicales et théâtrales. Au MAH et à la Maison Tavel, elles ont pris la forme de cartes blanches données à l'actualité de la recherche exprimées par des « voix » aussi diverses que chercheurs et chercheuses spécialisées (Association pour l'étude de l'histoire régionale AEHR, Conservatoire de Genève, etc.), ou prisonnières et prisonniers de Champ-Dollon.



9000 Gestion du service

9100.01 Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie : suite au vote du crédit d'étude (2004) et à la définition d'un cahier des charges en vue du lancement d'un concours, collaborer avec les architectes qui auront été mandatés par la Ville de Genève dans le cadre de l'étude de réaménagement, de sécurisation et d'agrandissement du Musée dans la perspective de sa réouverture.

L'année 2006 a été marquée par l'attribution du mandat d'étude lié au projet de réaménagement et de sécurisation du nouveau Musée : le Bureau d'architecture genevois Massimo Lopreno s'est associé à Progetto Media, de Milan, pour la partie muséographique. Initiés en juillet, les travaux conjoints ont abouti en décembre à la formulation d'un avant-projet et d'un devis chiffré, qui seront soumis au printemps 2007 à la validation des départements concernés, avant le dépôt d'une demande de crédit de construction au CM, en été 2007.



9100.02 MAH : parfaire le plan directeur du MAH et élaborer un cahier des charges dans le cadre du projet de rénovation du bâtiment de Charles-Galland et des propositions émises dans le cadre du projet Re.nou.vo.

La réflexion sur le plan directeur et la réalisation de la rénovation du bâtiment de Charles-Galland a été approfondie avec les départements et secteurs compétents du MAH et de la Ville de Genève. Cette réflexion doit notamment tenir compte de la proposition déposée par le CA auprès du CM le 14 juin 2006 (PR-482) en vue de l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 3'600'000.- destiné à l'étude de l'extension et du réaménagement du bâtiment de Charles-Galland.



Cette proposition prévoit le réaménagement du bâtiment existant et la réalisation du projet d'extension du MAH proposé en 2001 par les architectes Nouvel, Jucker MRH et Diserens von Kaenel, sous condition qu'une fondation privée trouve les moyens nécessaires, à hauteur de CHF 40'000'000.-, pour financer cet agrandissement. Si ce financement n'est pas réuni dans un délai de 18 mois, le CM sera saisi par le CA d'une demande de crédit d'étude portant sur la seule rénovation du musée existant. Le CM a accepté d'entrer en matière le 26 juin, renvoyant la PR-482 à la commission des arts et de la culture (CARTS), qui l'a acceptée le 14 décembre 2006.

9100.03 Inventaire: sur la base de l'étude approfondie menée en 2005 et du cahier des charges défini pour une nouvelle application destinée à remplacer celle qui a été développée dans le cadre du projet Musinfo, réaliser la suite de l'étude de remplacement de l'application Musinfo et lancer la mise en place du nouveau système, qui sera validé par le comité de pilotage de Musinfo.

Le processus d'acquisition d'une nouvelle application de gestion des collections (projet GECOL) a été poursuivi. Un appel d'offres a été lancé en 2006 par la Direction des systèmes d'information (DSI) selon les règles AIMP (accord intercantonal sur les marchés publics). Quatre offres sont actuellement en cours d'évaluation. La prise de décision devrait intervenir début 2007.

VARIATION DE PERSONNEL

En 2006, deux transformations de postes et un transfert ont été réalisés, touchant à la fois la Direction des MAH et celle des CJB. Ainsi, le poste de sous-directeur ou sous-directrice des CJB a été transformé en celui de directeur ou directrice adjointe du MAH, le poste d'administrateur ou administratrice existant aux MAH a été transféré aux CJB et un poste de restaurateur ou restauratrice rattaché au Musée Ariana a permis l'entrée en fonction d'une deuxième adjointe de direction aux MAH.

En outre, l'institution a bénéficié du transfert d'un collaborateur du Grand Théâtre à un poste de décorateur.

Pour l'ensemble du service, les effectifs au 31 décembre 2006 sont les suivants:

- Fixes (fonctionnaires et auxiliaires fixes): 183 personnes,
- Agent-e-s spécialisé-e-s: 3 personnes,
- Réguliers et régulières: 10 personnes,
- Apprenti-e-s: 3 personnes.

Sur l'ensemble de l'année, le service a accueilli 27 personnes pour des contrats temporaires de plus ou moins courte durée (budget MAH) et 17 personnes par le biais de l'action contre le chômage. Ces 44 engagements correspondent à 11 postes à 100%.

Pour répondre aux besoins permanents en personnel supplémentaire, le service a recouru à du personnel en provenance de l'OCE. Il a ainsi accueilli, essentiellement au sein du secteur surveillance, 70 collaborateurs et collaboratrices représentant 25,75 postes à 100%.

En outre, le service a accueilli durant l'année 26 stagiaires, rémunéré-e-s ou non, 19 jobs d'été et 3 civilistes.

DIVERS

La fréquentation des Musées d'art et d'histoire, ainsi que la liste des expositions 2006 sont présentées en annexe.

Musée d'ethnographie

Degré de
réalisation

1000 Conservation

1100.01 Rangement des collections non 3D (gravures, photos, films, cartes, etc.) dans le cadre de la fin du déménagement des réserves du Musée aux Ports Francs.

Le travail d'inventaire s'est poursuivi durant l'année (identification, description et conditionnement au rangement). Le rangement devrait pouvoir être achevé durant le premier trimestre 2007.

1100.02 Entretien régulier des locaux en vue de maintenir un environnement sanitaire propice à la conservation préventive avec un minimum d'interventions chimiques.

Le personnel a entrepris toutes les actions en son pouvoir et l'essentiel a été fait, compte tenu des défauts des locaux. Il demeure que les conditions climatiques sont toujours délicates et nécessitent une vigilance de tous les instants, au vue des équipements disponibles.

1100.03 Surveillance régulière de l'état sanitaire des collections, entretien et remplacement des moyens de traitement préventif pour prévenir tout problème, optimisation des traitements en conséquence.

La connaissance des caractéristiques des réserves aide à maintenir les conditions les meilleures possibles. Le MEG espère que sa demande pour l'installation d'une chambre d'anoxie soit satisfaite rapidement.

1100.04 Surveillance climatique des réserves et mise en œuvre des moyens de régulation nécessaires pour corriger les situations qui pourraient être dommageables pour les objets.

Les conditions climatiques externes à Genève et les interventions régulières dans les locaux nous ont permis de garder les conditions dans des fourchettes raisonnables.

1200.01 Approfondissement et complément des informations saisies dans l'inventaire informatique des collections, notamment dans le cadre des campagnes de recherches en vue des futures expositions et éditions de catalogues.

Un travail considérable a été fourni par les scientifiques du MEG afin de valider les informations saisies dans la base d'inventaire des collections. Résultat : c'est 80% des objets qui sont dès à présent offerts à la consultation du public via le Web. Rappelons que la totalité des collections est inventoriée dans les bases de données informatiques avec photo couleur.

Degré de
réalisation

1200.02 Démarrage de l'inventaire des collections d'anthropologie visuelle (photos, films, etc.) en vue de la création de la médiathèque du musée pour une mise à disposition plus large des chercheurs et chercheuses et du public en général.

Un inventaire succinct des collections a été réalisé et l'ensemble de la collection des photos anciennes a pu être déménagé au dépôt des Ports Francs. Le travail d'inventaire détaillé et de conditionnement pour la conservation va se poursuivre en 2007.

1300.01 Accueil de dons d'objets pour l'enrichissement des fonds selon les opportunités et conformément à la politique définie pour l'accroissement des collections du Musée.

Les collections se sont enrichies de 172 dons.

1300.02 Achats d'objets pour l'enrichissement des fonds selon les opportunités et conformément à la politique d'acquisition définie pour l'accroissement des collections du Musée.

Les budgets d'acquisition étant gelés, les acquisitions ont été rares.

1400.01 Achats pour la bibliothèque en fonction du travail de recherche des scientifiques du Musée. Enregistrement des achats et dons dans la base de données du réseau des bibliothèques scientifiques. Service de prêts interne, public et interbibliothèques.

Prise en main par la nouvelle responsable de la bibliothèque, et soutenue par la volonté du nouveau directeur, la politique d'acquisition des périodiques a été redynamisée. Il a également été décidé de développer un fonds plus particulièrement destiné à soutenir la médiation culturelle envers le «jeune public».

2000 Recherche

2100 Travaux de recherche en vue de documenter les prochaines expositions, événements et productions de publications conformément au programme arrêté (au 27/05/2005) :

- Janvier 2006 Exposition sur les tissus indonésiens. Forum d'anthropologie visuelle 2006.
- Novembre 2006 Exposition « Souvenirs » (titre de travail) à Carl-Vogt.
- Mai 2006 Exposition « Dessins d'enfants » (titre de travail) à l'Annexe de Conches, avec La CRIÉE.

Les deux expositions « La fibre des ancêtres » (tissus indonésiens) et « De toutes les couleurs » (dessins d'enfants) ont été inaugurées conformément au programme et les travaux y afférent menés à bien par les scientifiques du MEG. L'exposition « Souvenirs » est mise entre parenthèse pour le moment.

2200.01 Rédaction de documents de synthèse des recherches en vue de la documentation des expositions et publication des catalogues accompagnant les expositions.

Le MEG a édité ou co-édité les documents suivants : « La fibre des ancêtres - Trésors textiles d'Indonésie » (catalogue d'exposition au MEG), « De toutes les couleurs - Un siècle de dessins à l'école » (catalogue d'exposition au MEG), « Entre école et musée : les visites scolaires » (thèse en collaboration avec la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FAPSE) de l'Université de Genève). En outre, le MEG a produit et diffusé 3 exemplaires de son journal Totem.

2200.02 Organisation et participation à divers congrès, colloques et comités de travaux en relation avec les activités scientifiques du musée. Rédaction et publication des rapports de synthèse y relatifs.

Participation du MEG selon les programmes et les opportunités. Par exemple :

- Lausanne : cours et conférence à l'Institut d'anthropologie,
- Sierre : participation en qualité de modérateur lors du symposium « Culture populaire pour demain » organisé par Pro Helvetia et le Service culturel du Valais,
- Berne : représentation du groupe déontologie de l'AMS à la Coalition suisse pour la diversité culturelle (convention de l'Unesco),

- Paris : pilotage d'une table ronde sur l'anthropologie des Alpes,
- Bruxelles : participation au colloque sur la « Collecte des collections » au Service du Patrimoine culturel du Ministère de la Communauté française,
- Göteborg : invitation en qualité de consultant au Museum of World Culture.

2300.01 Collaborations pédagogiques auprès des universités de Genève et Lausanne. Accompagnement des étudiant-e-s, diplômant-e-s et stagiaires pour leur formation.

Diverses collaborations ont eu lieu avec les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel.

2300.02 Accueil et accompagnement de stagiaires professionnelles et professionnels.

Accueil de deux stagiaires en muséographie et médiation culturelle.

3000 Communication

3200.01 Réalisation et inauguration du programme d'expositions de Carl-Vogt :

- Janvier 2006 Exposition sur les tissus indonésiens.
- Novembre 2006 Exposition « Souvenirs » (titre de travail).

Inauguration à Carl-Vogt de l'exposition « La fibre des ancêtres », trésors textiles d'Indonésie de Georges Bréguet, du 22 mars au 31 décembre 2006 et prolongation de l'exposition « Nous autres » jusqu'au 1^{er} avril 2007. L'exposition « Souvenirs » a été repoussée à une date ultérieure. Fréquentation : 36'000 visiteurs et visiteuses.

3200.02 Réalisation et inauguration du programme d'exposition de l'Annexe de Conches :

- Mai 2006 Exposition « Dessins d'enfants » (titre de travail) avec La Crie.

Inauguration au [MEG] Conches de l'exposition « De toutes les couleurs - Un siècle de dessins dans les écoles genevoises », du 24 mai au 31 décembre 2006. Fréquentation : 9'000 visiteurs.

3300.01 Accueil de classes et animations pédagogiques dans le cadre des expositions temporaires.



Le Secteur Accueil des publics a mis sur pied des programmes pour accueillir les classes dans le cadre de ses expos temporaires:

- Expo « Nous autres »: plus de 8'000 élèves ont fait l'objet d'un accueil spécifique en médiation directe. Durée par accueil; 60 à 90 minutes. À noter qu'un programme particulier touchant aux questions du racisme au quotidien a été particulièrement prisé par les classes du CEPTA (Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal), des Cycles d'Orientation et des étudiant-e-s de la Haute Ecole de Travail Social,
- Expo « De toutes les couleurs »: 2'700 élèves ont visité l'exposition dans le cadre d'une visite-atelier se développant sur 3 heures consécutives. Ce programme visait en particulier les classes enfantines et primaires. À noter également que de nombreuses visites commentées ont également été organisées dans le cadre de la formation des maîtres spécialistes, des étudiant-e-s de la FAPSE ainsi que des étudiant-e-s de l'Ecole des Arts Appliqués et de la Haute Ecole d'Arts Appliqués,
- Expo « La fibre des ancêtres »: plus de 1'000 élèves ont fait l'objet d'un accueil spécifique en médiation directe.

3300.02 Organisation de visites guidées et de programmes d'accueil de groupes dans le cadre des expositions.



Le Secteur Accueil des publics a mis sur pied des programmes pour accueillir les groupes dans le cadre de ses expos temporaires:

- expo « Nous autres »: visite commentée publique tous les premiers dimanches du mois et accueil de divers groupes d'adultes,
- expo « De toutes les couleurs »: visite commentée publique tous les premiers dimanches du mois et accueil de divers groupes d'adultes,
- expo « Fibre des ancêtres »: visite commentée publique tous les premiers dimanches du mois et accueil de divers groupes d'adultes.

3300.03 Mise en place de programmes divers d'animations, concerts, conférences, films et stages en parallèle au programme de l'année.



Le Secteur Accueil des publics a mis sur pied des programmes spécifiques liés à chacune de ses expos temporaires, et en particulier:

- expo « Nous autres »: films, concerts-spectacles, conférences,
- expo « Fibre des ancêtres »: cycle de conférences, stages adultes et enfants, films,
- expo « De toutes les couleurs »: lectures publiques et cycle de conférences.

De plus, le Secteur Accueil des publics a participé à la Nuit de la Science 2006, à la Fête de la musique 2006, au Festival Taiwan, en collaboration avec les Ateliers d'ethnomusicologie, au Passeport vacances 2006 et a organisé avec les secteurs Accueil des publics des autres Musées municipaux, une semaine de camp de vacances dans le cadre du Service Loisirs Jeunesse DIP. A également participé à la Journée Internationale des musées 2006

3300.04 Organisation et accueil de colloques scientifiques.



Le MEG n'a pas organisé en 2006 de colloques scientifiques, mais a été invité à participer à divers colloques scientifiques hors les murs auxquels ont participé les conservateurs et conservatrices.

3300.05 Redéfinition de la politique éditoriale du Musée sous la conduite de son comité de rédaction.



La nouvelle politique éditoriale se compose désormais d'une collection scientifique de poche (Tabou) pour publier l'état des questions anthropologiques actuelles, et de catalogues d'exposition illustrés, au même format, et édités avec un éditeur partenaire unique.

3400.01 Promotion des activités du Musée, selon le programme.



Le MEG a fait la promotion de ses activités auprès des publics par des campagnes d'affichage, la distribution de documents papier, mais aussi par le développement de la diffusion de l'information par courrier électronique (notamment MEG_info) et son site Internet.

3400.02 Promotion en faveur du projet de nouveau Musée d'ethnographie: le Musée des cultures, selon le programme arrêté avec la direction du Département des affaires culturelles.



Ce projet a été redéfini comme un projet d'agrandissement du MEG sur le site de Carl-Vogt. Dans cette phase de relance, les actions ont été ciblées vers les autorités politiques et le conseil de fondation.

3400.03 Mise en application de la nouvelle identité culturelle du Musée.



L'institution veut promouvoir dorénavant son image en qualité de Musée d'ethnographie de Genève, abrégé MEG. Les signalétiques internes et externes, les supports promotionnels, etc. sont développés en conséquence. L'arrêt de bus proche du musée a été rebaptisé « Musée d'ethnographie ».

3400.04 Travail avec l'équipe d'accueil et surveillance sur la qualité des prestations, notamment reprise du programme de formation permanente, réintroduction d'un uniforme, etc.



Le programme de formation se poursuit.

La réintroduction d'un uniforme est remise à une date ultérieure, celle-ci étant notamment sujette à l'allocation d'un budget adéquat.

9000 Gestion du service

9100.01 Poursuite de la restructuration du Musée selon le nouvel organigramme.



La prise de fonction du nouveau directeur au 1^{er} février 2006 et les départs à la retraite de collaborateurs et collaboratrices ont permis certaines redistribution de fonctions. Des ajustements dans l'organisation seront sans doute encore possibles.

9100.02 Poursuite du programme de formation permanente pour le personnel d'encadrement du Musée.



Participation aux cours offerts par la Ville de Genève à son personnel.

9100.03 Organisation d'exercices pour la lutte contre les incendies et l'évacuation des bâtiments.



Un exercice d'évacuation (sans public) a été organisé et a permis d'affiner les procédures.

9100.04 Evaluation précise des missions et des prestations.



Dans le cadre de l'introduction du contrôle de gestion au MEG dès 2006, la structure des missions et prestations a été ajustée. L'ensemble des flux financiers du MEG a été ventilé en fonction de cette structure et des activités.

VARIATION DE PERSONNEL

Le nouveau directeur, M. Jacques Hainard, a pris ses fonctions le 1^{er} février 2006.

Aucun nouveau poste n'a été créé. Les départs à la retraite de la responsable de la bibliothèque et d'un chef d'équipe de l'atelier ont donné lieu au remplacement des titulaires.

Il a été fait appel à divers temporaires pour compléter les équipes de la surveillance, des scientifiques et de l'atelier en fonction des besoins planifiés ou pour faire face aux imprévus.

VARIATION DE LOCAUX

Sous l'impulsion de son nouveau directeur, le projet d'agrandissement du MEG sur son site a été recadré et relancé. Les autorités politiques exécutives ont réaffirmé leur adhésion au projet. Par ailleurs, la Fondation pour le Musée d'ethnographie a été réactivée.

Muséum d'histoire naturelle

Degré de
réalisation

1000 Conservation

1100.01 Protéger les collections conservées à sec (insectes, mammifères, oiseaux) des parasites.

La désinfection des vitrines et dioramas (pose de pièges triangulaires collants), essentiellement préventive, se poursuit de manière très efficace. Des opérations, afin de minimiser les apports extérieurs de parasites, sont menées à bien en collaboration avec le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE). Les résultats sont encourageants, car on constate une baisse du nombre de parasites.

1100.02 Favoriser la conservation des collections de tissus et de spécimens par la conservation à basse température (moins 80°C), ainsi qu'en alcool isopropyle.

La conservation à basse température et en alcool isopropyle des collections de tissus et de spécimens est assurée, le bon fonctionnement des congélateurs est surveillé en permanence.

1200.01 Poursuivre l'identification des collections par des chercheurs et chercheuses confirmées externes au Muséum.

La qualité et la bonne gestion de nos collections attirent de nombreuses chercheuses et de nombreux chercheurs du monde entier. Ainsi, plus de 140 publications sur nos collections sont dues à des scientifiques extérieur-e-s au Muséum.

1200.02 Informatiser les anciennes collections de poissons et de certains groupes d'arthropodes (suite).

Faute de ressources humaines suffisantes, seulement 30% des anciennes collections de poissons ont été informatisées.

La saisie de certains groupes d'arthropodes se poursuit.

Le Global Biodiversity Information Facilities (GBIF) a alloué pour la saisie des amphibiens la somme de CHF 21'400.- et le GBIF Suisse a attribué CHF 30'900.- pour la saisie des plathelminthes. L'octroi d'apports financiers extérieurs témoigne de la reconnaissance de l'importance scientifique de nos collections non seulement au niveau national, mais aussi international. En outre, il permettra d'accélérer l'informatisation des collections.

1300 Compléter les collections de spécimens et de tissus.

Les collections se sont à nouveau enrichies par des récoltes sur le terrain, des dons et des achats (en particulier une importante collection de coléoptères grâce aux Amis du Muséum).

1400.01 Fournir aux scientifiques et au public une documentation actualisée répondant à leurs besoins.

Malgré l'augmentation du coût pour acquérir une littérature scientifique de qualité et actuelle, nous avons acheté 171 monographies. Nous en avons reçu 615 en don et 104 par échange.

1400.02 Gérer la bibliothèque « Nos Oiseaux ».

Cette gestion se poursuit, suite à la signature d'une convention entre la société « Nos oiseaux » et la Ville de Genève. Les nouveautés sont incorporées régulièrement.

2000 Recherche

2100 Poursuivre les projets de recherche et publier les résultats en mettant en valeur la richesse des collections.

Une centaine de publications ont été produites par les chercheurs et chercheuses du Muséum sur la biodiversité des vertébrés (chauves-souris, oiseaux, poissons, reptiles) et des invertébrés (arthropodes), la minéralogie et la paléontologie.

2100.02 Musée d'histoire des sciences : développer la collaboration avec le groupe d'histoire des sciences de l'Université de Genève et d'autres universités (Milan) dans le cadre de recherches scientifiques sur les objets des collections en vue de reconstituer des expériences scientifiques.

Cette collaboration a été développée, notamment pour la reconstitution de l'expérience du physicien suisse Charles-Eugène Guye (sujet de thèse sous la direction du Professeurs Jan Lacki, du groupe d'histoire des sciences de l'Université de Genève). Quelques contacts ont été pris avec d'autres universités, mais aucun projet concret n'est à signaler pour l'instant.

2100.03 Musée d'histoire des sciences : lancer les recherches en vue de la préparation d'une publication sur les instruments de démonstration emblématiques des collections.



Un projet de publication a été lancé en collaboration avec l'Association pour l'histoire des sciences : « Mémoire d'instruments », parution prévue fin 2007.

2100.04 Musée d'histoire des sciences : lancer les recherches et les travaux préparatoires en vue de la réalisation d'un catalogue virtuel des collections, en collaboration avec l'Association pour l'histoire des sciences.



Le projet « Mémoire d'instruments » permettra un catalogue papier d'objets de la collection. Des essais de catalogue virtuel ont été menés à bien dans le cadre de l'exposition « Les laboratoires de l'esprit » avec une application présentant 80 objets de l'exposition, dont certains des collections du Musée d'histoire des sciences (MHS).

2200.01 Promouvoir la présence du Muséum au sein de la communauté scientifique internationale : participation à 10 congrès.



Les scientifiques du Muséum sont actifs et actives au sein de la communauté scientifique internationale : Commission internationale de nomenclature zoologique, Commission internationale du lexique stratigraphique, diverses sociétés et autres commissions nationales et internationales spécialisées, etc.

Les chercheurs et chercheuses sont également dans des comités de lecture d'une trentaine de revues scientifiques nationales et internationales.

Les chercheurs et chercheuses du Muséum ont participé à plus d'une vingtaine de congrès.

2200.02 Publier la Revue suisse de Zoologie (vol. 133, 900 pages), la Revue de Paléobiologie et Le Rhinolophe.



Ces ouvrages ont été publiés. Le volume 7 de Instrumenta Biodiversitatis a été édité en 2006.

2200.03 Organiser au Muséum deux colloques de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève et l'assemblée annuelle de la Société suisse de zoologie (Biologia06, en collaboration avec les CJB et l'Université de Genève).



Le congrès biology06 et l'assemblée annuelle de la Société suisse de zoologie, organisées au Muséum en collaboration avec les CJB et l'Université de Genève, ont eu lieu avec succès.

Le Swiss Molasse Meeting a été organisé au Muséum en collaboration avec l'Université de Fribourg.

De nombreuses autres réunions ont été organisées dans nos murs : Commémoration du centenaire de la naissance d'Augustin Lombard organisé par le Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, Assemblée générale de Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, Conférences de la société de Zoologie, Conférences de la société de Volcanologie, Journée des Médiateurs et Médiatrices du DAC et des Musées de la Ville de Genève, Réunion de la Société entomologique, Réunion du Club Conchylia, Réunion des président-e-s de l'Association suisse des cristalliers et amateurs de minéraux, Réunion du centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris, Soirée d'automne de Pro Natura Genève, cycle de conférences sur Chypre organisé par le Consulat général de la République de Chypre, etc.

2300.01 Garantir le bon déroulement des travaux de diplôme et de thèse réalisés au sein du Muséum.



Le Muséum a mis à disposition des places de travail. Des travaux de thèses et de diplômes sont supervisés ou conduits par des scientifiques de l'institution. 4 diplômes et 3 thèses ont été soutenus.

2300.02 Participer à la formation universitaire (cours de zoologie et de géologie).



Cours et séminaires à l'Université de Genève (systématique, archéozoologie), à l'université de Karthoum (parasitologie), à l'Université de Bordeaux (archéozoologie), à l'Université et au Muséum de Paris (archéozoologie, mammifères). Les cours de géologie n'ont pas encore été mis en place.

3000 Communication

3100.01 Actualiser certaines vitrines de la « Faune régionale » et/ou de « L'Aventure de la Terre » (Histoire de l'Homme) (suite).

L'actualisation des vitrines de la faune régionale s'est poursuivie et arrive à la fin. Suite à des changements de priorité (expositions temporaires) et un manque de ressources humaines, le nouveau concept de l'histoire de l'homme est seulement en cours d'élaboration.

La salle Shereck a été réouverte en décembre.

Lors de nouveautés ou de découvertes scientifiques, il n'est pas possible de refaire immédiatement des secteurs du Muséum. Ainsi, pour montrer que le Muséum suit l'actualité scientifique, des panneaux « Actu-Science », qui signalent la découverte et la nouveauté, sont placés dans les vitrines ou dioramas concernés.

3100.02 Poursuivre la modernisation des vitrines d'exposition permanente des invertébrés.

Vu son succès, l'exposition Insectissimo a été prolongée jusqu'en 2007. Ainsi, la conception de l'exposition sur les invertébrés se poursuit mais en coulisses ; « l'atelier Blashka » est en cours de réalisation.

3100.03 Poursuivre la rénovation et la modernisation de l'animation « Relief de la Suisse ».

Un nouveau concept de la géologie de la Suisse a été élaboré, pour sa réalisation des fonds extérieurs seront recherchés en 2007.

3100.04 Musée d'histoire des sciences : poursuivre la refonte et le réaménagement des salles d'exposition permanentes.

Deux salles du rez-de-chaussée ont été réaménagées : la salle de météorologie (avec un volet sur H.-B. de Saussure) et la salle des globes qui reprend les pièces les plus importantes de l'exposition temporaire de l'été 2006 « Révolutions(s) ».

**3200.01 Poursuite de l'exposition « Insectissimo ». Ouverture de l'exposition consacrée à la biodiversité (mars), réalisée en collaboration avec l'Académie suisse des sciences naturelles et le Musée d'histoire naturelle de Berne.**

Vu son grand succès, l'exposition « Insectissimo » a été prolongée jusqu'en 2007.

L'exposition « Migrations et barrières » a été fermée fin janvier pour faire place à « Toile de vie ».

L'exposition « Toile de vie », réalisée en collaboration avec le Muséum d'histoire naturelle de Berne et le Forum Biodiversité Suisse a été présentée, comme prévu, d'avril à septembre. Cette exposition a été transférée en octobre au Muséum d'histoire naturelle de la Chaux-de-Fonds.

Cette exposition a été suivie par l'exposition « Robert Hainard, l'eau et la pierre », réalisée à l'occasion du centenaire de la naissance de l'artiste naturaliste.

Nos expositions itinérantes (Alice au Pays du karst merveilleux, Migrations et barrières) ont été présentées à Charleroi en Belgique (Centre de culture scientifique), à la galerie Victoria de Finhaut (Valais), à Fort l'Ecluse (Ain, France) et dans les centres Manor de Suisse romande.

3200.02 Accueillir deux expositions de photos, une exposition de tableaux entomologiques et le Festival du film documentaire.

En parallèle d'Insectissimo, diverses petites expositions artistiques ont été proposées.

Les photos de « L'Herbier Humeroise » puis « Prise de bec » de Gérald Poussin ont été accrochées sur la façade côté Malagnou du Muséum.

Deux expositions dossiers ont été présentées : « Tchernobyl notre douleur » et « Histoire naturelle de Chypre ».

Parmi les autres petites expositions : Bravissimo (exposition de travaux artistiques de classes primaires de Genève), « Caprices de la nature » les photos du concours interne de l'Association suisse des photographes et cinéastes naturalistes.

Le festival du film documentaire « Insectes Stars » a remporté un vif succès.

Dès décembre, une exposition de photos (« Au Paradis revisité...tout peut arriver ») qui s'inscrit dans le cadre du projet 2007 « Tout peut arriver » a été présentée.

3200.03 Musée d'histoire des sciences : organiser la Nuit de la science 2006.

La Nuit de la science, sous le titre : « évolution_révolution », a eu lieu les 8 et 9 juillet 2006. Cette manifestation a bien réussi son recentrage dans le domaine de la vulgarisation scientifique.

3300.01 Soutenir et développer les activités pédagogiques.



L'animation pédagogique est une prestation qui prend de plus en plus d'importance. 101 classes ont été reçues pour les ateliers pédagogiques, 47 classes pour les projections de films et 58 classes pour les Goûters des sciences. D'autres activités ont été proposées dans le cadre scolaire et hors cadre scolaire. Grâce à l'Action contre le chômage, nous avons pu poursuivre et développer les animations pour la Petite Enfance (102 animations, 2'174 enfants).

3300.02 Organiser des animations et des événements ponctuels de sensibilisation: les « Animations du mercredi » présentées par les scientifiques du Muséum, le « Film du samedi », le « Film du dimanche », « Traces des dinosaures d'Emosson », « Migration des oiseaux au Col du Jaman », la « Nuit des chauves-souris » et la « Nuit de la science ».



Toutes ces animations ont eu lieu à l'exception de « Migration des oiseaux au col de Jaman » qui a été abandonnée par le Muséum, car elle est assurée désormais par le Cercle ornithologique de Lausanne.

3300.03 Editer des brochures ou ouvrages didactiques: le « Carnet du Muséum » (2 numéros) et d'autres brochures si l'occasion se présente.



Les numéros du Carnet du Muséum prévus sont parus en 2006. La brochure sur le Muséum est en cours de préparation. Deux dépliants (plan des expositions et historique du Muséum) ont été réalisés.

3300.04 Encourager les activités du Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris.



Ce centre, domicilié au Muséum, est fort actif et de plus en plus connu de la population genevoise et de Suisse romande.

3400.01 Promouvoir le Muséum en informant efficacement le « grand public » de ses manifestations et activités (6 campagnes d'affichage par an, présence régulière dans les médias, site Internet, etc.).



Par sa présence régulière dans les médias (presse écrite, parlée et télévisuelle), par des campagnes d'affichage, par l'envoi de mailings, le Muséum fait connaître ses expositions et événements de manière efficace. Le site Internet est en cours de révision pour entrer dans le cadre défini par le DAC et être plus professionnel.

3400.02 Assurer l'accueil optimal des visiteurs et visiteuses, ainsi que la sécurité et la surveillance des galeries: organisation d'exercices d'évacuation, cours de premiers secours, formation continue sur l'accueil et la surveillance du public.



La formation continue des surveillants et des surveillantes se poursuit pour optimiser la qualité de l'accueil. Une réunion hebdomadaire du personnel de surveillance et d'accueil a lieu avec la direction.

3400.03 Rentabiliser les infrastructures du Muséum: ventes de publications scientifiques, de brochures de sensibilisation, recettes de visites commentées et de conférences, expertises réalisées pour des tiers, locations de salles, etc., ainsi que les prestations offertes à d'autres services ou organismes.



Plus d'une centaine de visites guidées, de réunions de sociétés, de conférences, de cours, de séminaires etc. se sont déroulés au Muséum.

DIVERS

La fréquentation du muséum d'histoire naturelle et du musée d'histoire des sciences est présentée en annexe.

Bibliothèques et discothèques municipales

Degré de
réalisation

Degré de
réalisation

1000 Mise à disposition de collections sur tout support, adaptées à tous les publics, touchant tous les domaines de la connaissance, accessibles et renouvelées

- 1100.01 Réaliser l'évolution du système de gestion documentaire, ce qui est l'objectif prioritaire en 2006. Cette réalisation implique une évolution du logiciel de base de données ainsi que l'évolution du système de prêt. Un nouveau système d'identification des documents est également nécessaire, ce qui implique le réétiquetage de tous les documents. Ces changements entraînent la formation de tout le personnel, ainsi que la formation des usagers et usagères.**



L'évolution du logiciel de base de données s'est parfaitement déroulée et le logiciel a pu être migré sans défaut au début du mois d'août. Un léger retard indépendant de notre volonté a été pris pour le lancement de l'appel d'offres concernant le nouveau matériel de prêt des documents. Si tout va bien, nous pourrons démarrer l'étiquetage des documents avec les nouvelles étiquettes d'identification en avril 2007. La mise en ligne sur Internet du catalogue a été repoussée au printemps 2007 pour des raisons indépendantes de notre volonté.

- 1100.02 Mettre en place une nouvelle convention de collaboration avec toutes les communes du Canton de Genève bénéficiaires du service du Bibliobus afin d'assurer l'autofinancement du service.**



Toutes les communes bénéficiaires du service des Bibliobus ont signé la nouvelle convention.

- 1100.03 Mettre en service le nouveau Bibliobus.**



Le nouveau bibliobus a été inauguré le 28 septembre 2006.

- 1100.04 Afin de maintenir et développer la qualité de l'accueil, de consolider les actions, de fidéliser les publics et d'en accueillir de nouveaux, poursuivre la formation continue des collaborateurs et collaboratrices avec un programme selon trois axes: la qualité de l'accueil, les compétences bibliothéconomiques, l'analyse des contenus.**



Le chiffre global de fréquentation des bibliothèques et discothèques municipales (BMU), emprunt et consultation sur place confondus, ne peut être donné faute de compteurs à l'entrée des services.

Cependant, les BMU ont reçu 352'500 visites pour un emprunt (soit 48'000 usagers et usagères différentes). 1'571'000 documents ont été prêtés durant l'année. 6'900 nouvelles usagères ou usagers ont été inscrits. Il est important que les BMU puissent développer leur offre en matière de nouvelles technologies afin de continuer de toucher un public qui utilise de plus en plus Internet comme source d'information.

En 2006 11'000 demandes de connexions à Internet ont été enregistrées via les 13 postes publics multimédias à disposition sur le réseau. Afin d'assurer un service de qualité, les formations ont été poursuivies afin que les collaboratrices et collaborateurs puissent mieux faire face aux conflits et aux incivilités.

Afin d'éviter des conflits liés à des questions administratives, les BMU ont continué de répertorier les situations conflictuelles et de voir si celles-ci sont liées à des procédures administratives inadéquates. C'est dans cette perspective qu'elles ont débuté les réflexions sur l'accueil des usagers et usagères qui viennent pour la première fois dans les services et sur les prolongations des documents. Les collaborateurs et collaboratrices se sont formés aux nouvelles pratiques professionnelles liées aux nouvelles technologies.

Les formations liées à l'accueil des publics dits spécifiques se sont poursuivies: tout petits /adolescent-e-s/apprenant-e-s. Nous avons poursuivi les formations liées à la connaissance des contenus (par exemple: formation pour le domaine religions du secteur adultes, formation à la présentation publique de romans en particulier pour les adolescent-e-s).

L'accueil des publics est parfois rendu difficile pour des raisons indépendantes de la volonté des BMU comme par exemple les travaux dans la rue de la Servette qui ont rendu l'accès à la bibliothèque particulièrement difficile en particulier pour les personnes âgées. Le manque de signalisation extérieure fait que beaucoup de citoyennes et citoyens ignorent l'existence d'une bibliothèque dans leur propre quartier.

- 1100.05 Préparer trois documents destinés aux collaborateurs et collaboratrices qui se trouvent en relation directe avec les usagères et usagers:**

- **comportement du collaborateur et de la collaboratrice au service d'accueil,**
- **accueil de l'usagère et de l'utilisateur lors de sa première visite,**
- **charte d'accueil (tout d'abord à usage interne).**



La charte d'accueil a été réalisée en 2006 avec la participation de tous les collaborateurs et collaboratrices du réseau des BMU qui ont réfléchi aux valeurs qui entourent les missions du service. Il s'agissait de fixer un tronc commun d'engagements, énonçant les standards que les usagères et usagers sont en droit d'attendre de tout service accueillant du public.

Le texte a été validé par le groupe de travail en charge du « projet accueil » et sera présenté à tous les collaboratrices et collaborateurs au début 2007. La vocation de ce projet est de donner à tous les services des BMU une ambition partagée en termes d'amélioration de l'accueil des usagers et des usagères, en définissant les outils qui permettront d'adhérer à une politique d'accueil globale.

La charte de collaboration a été réalisée en parallèle, après un important travail de réflexion et de formalisation. Cette charte fait rappel des compétences, aptitudes et actions professionnelles attendues de la part de tout collaborateur et collaboratrice travaillant aux BMU. Le document concernant l'accueil de l'utilisateur et de l'utilisatrice lors de sa première visite aux BMU sera comme prévu finalisé en 2007.

1100.06 **Accueillir avec attention des publics spécifiques (enfants - adolescent-e-s - personnes âgées - handicapés) en collaboration avec d'autres institutions et associations.**

Durant l'année, les BMU ont accueilli 310 visites de classes du primaire, ce qui représente environ 6'400 enfants. Nous recevons également très régulièrement les visites du parascolaire. Les BMU ont préparé une collection d'ouvrages spécifiquement choisis pour les enfants du parascolaire qui viennent lire en fin d'après-midi à la bibliothèque afin de leur permettre d'emprunter les ouvrages pour la salle d'accueil du parascolaire. Plusieurs classes du CEPTA, plusieurs groupes de personnes non francophones accompagnés par des représentant-e-s de l'OSEO, INFORCO, UOG, etc., ont été accueillis. Il ressort de ces visites une demande accrue en méthodes d'apprentissage du français et en romans en langues étrangères et plus particulièrement le portugais - arabe - turc - albanais. Il est intéressant de noter qu'à la suite des visites, plus des deux tiers des visiteurs et visiteuses s'inscrivent et empruntent des documents. Tout au long de l'année, à raison d'une visite tous les 15 jours, les BMU ont accueilli des jeunes handicapé-e-s du Centre de rééducation et d'enseignement de la Roseraie (CRER) à la bibliothèque des Minoteries et des visites des jeunes handicapé-e-s du Centre de Collonge Bellerive à la Bibliothèque des Eaux-Vives. Les BMU poursuivent leurs collaborations avec l'AVIVO et les centres pour les aîné-e-s. Les BMU poursuivent leur collaboration avec l'Ecole des parents pour le projet « des pages de plaisir partagés » et pour l'accueil des tout petits afin de les familiariser avec les livres et d'apprendre aux parents comment choisir et raconter des histoires.

1100.07 **Poursuivre les contacts avec les unités d'action communautaire (UAC) afin de développer les bibliothèques hors murs.**

Les contacts avec les UAC des Eaux-Vives, de Plainpalais, de Champel, des Minoteries de la Jonction, et de la Servette ont donné lieu à des collaborations. Par exemple le concours d'écriture « Aidant naturel » entre l'UAC et la Bibliothèque des Eaux-Vives. Ce concours a rencontré un beau succès. Les textes du concours ont été édités sous forme d'une plaquette. Afin d'aboutir à de belles réalisations, les contacts tiennent beaucoup à la personnalité de chacun des intervenant-e-s et aux affinités entre les personnes.

1100.08 **Poursuivre la collaboration avec la Délégation à la Petite enfance (DPE) et préparer la semaine de promotion du livre et de la lecture 2006 avec le projet « À la page ». Mettre en place un accueil encore plus systématique des enfants qui fréquentent les crèches. Finir la mise en place de l'opération « paniers livres ».**

Il s'agit là d'une collaboration exemplaire où chaque service prend parfaitement sa place. Le rapport du projet « À la page » est à disposition à la DPE. 210 visites de crèches nous ont permis d'accueillir 2'200 enfants. Ensuite ces enfants reviennent souvent à la bibliothèque accompagné-e-s de leur parents. Plus de 6'000 ouvrages ont été mis à disposition des crèches qui en ont fait la demande afin de les mettre à disposition des enfants. Des bibliothécaires ont rendu visite aux éducateurs et éducatrices afin de partager leurs compétences en matière de sélection d'ouvrages et de présentation des textes aux enfants. Les BMU collaborent avec la DPE au projet intitulé « Eveil culturel » qui vise à offrir aux enfants et à leurs parents des portes d'accès variées aux cultures et aux arts dans leur diversité et, par ce biais, contribuer à la lutte contre les exclusions sociales, économiques et culturelles.

1200.01 **Rédiger une charte des collections pour le secteur « imprimés section des adultes ».**

Une charte des collections « imprimés section des adultes » a été rédigée en collaboration avec tous les Bibliothécaires principaux membres du groupe de pilotage « Gestion des collections ». Cette charte présente les missions des BMU, la composition des collections, les aspects liés à la gestion des collections, les modalités de prêt et de consultation des collections, ainsi que leur mise en valeur. Cette charte sera rendue publique conjointement avec la charte d'accueil.

1200.02 Poursuivre la gestion des collections par objectif et par domaine. Lancer l'étude pour le réassortiment de deux nouveaux domaines de la connaissance. Consacrer 10% au moins du budget des acquisitions au maintien de la qualité des documents de fonds ainsi, qu'à l'équilibre général de la collection.

Durant l'année 2006, les activités de gestion des collections se sont portées vers deux axes principaux: les périodiques et les groupes de sélection des documents. Un travail conséquent a été entrepris autour de la gestion des collections de périodiques des sections des adultes: harmonisation des pratiques de conservation et de prêt, attribution d'indices afin de déterminer le cœur de la collection, réflexions autour du dépouillement des périodiques et édition d'une liste par bibliothèques des 782 périodiques du réseau. En parallèle, deux groupes de sélection des documents ont été créés: le groupe de sélection courante «Sciences de l'information et de la communication», ainsi que le groupe de maintien de la cohérence «Sciences sociales, éducation et psychologie». Le groupe maintien de la cohérence «Religions» a produit une bibliographie des ouvrages sélectionnés par ses soins et qui viennent compléter la collection existante. Le groupe a invité Mme Lytta Basset pour une conférence publique sur le thème de la spiritualité. Un public nombreux était présent.

1200.03 Poursuivre le déploiement de la collection multimédia sur le réseau des Bibliothèques avec en particulier le développement de la collection des méthodes de langues et des textes lus.

L'extension de la collection multimédia sur le réseau des Bibliothèques poursuit normalement son cours, notamment pour les deux domaines mis en avant en 2006: les méthodes de langues et les textes lus, qui sont désormais disponibles dans toutes les succursales du secteur des adultes. Le fonds musical est présent dans 3 succursales secteur adultes (St-Jean, Eaux-Vives, Pâquis) son extension sera terminée en 2007. Un fonds musical spécifique pour les sections jeunesse des bibliothèques a été constitué en 2006 et sera mis à disposition du public dès 2007.

1200.04 Poursuivre l'informatisation de la collection des discothèques.

Après avoir terminé le rétrocatalogage du domaine «Jazz» en 2005, les BMU ont entrepris et terminé le rétrocatalogage du domaine «chanson française» soit 3'200 documents catalogués. Les BMU ont poursuivi avec la musique classique, le plus important domaine de la collection. À ce jour, les BMU ont traité 2'100 documents du domaine classique.

Plus vite les BMU pourront terminer le rétrocatalogage, plus vite les usagers et usagères pourront utiliser la base de données informatisée pour connaître nos fonds et plus vite nous pourrons passer à un prêt informatisé.

1200.05 Editer de nouvelles bibliographies thématiques afin de stimuler la curiosité des usagères et usagers et leur permettre aussi de mieux connaître le fonds des Bibliothèques. Présenter au public différents domaines qui constituent la collection.

Plusieurs bibliographies thématiques ont été éditées durant l'année 2007. Elles sont disponibles sur tout le réseau des Bibliothèques municipales. Elles ont en général accompagné une conférence ou une exposition. Par exemple:

- «Envie de lire» (adultes),
- «Bulletin Pop/Rock» (adultes),
- «Face à la diversité des religions» (adultes),
- «François Place: un auteur-illustrateur» (jeunesse),
- «La Renaissance» (jeunesse),
- «Les Z'insolites ou la créativité dans l'album contemporain» (jeunesse),
- «Les contes» (jeunesse),
- «Les coups de cœur» (jeunesse),
- «Livres à toi»,
- «Sers toi de tes yeux pour lire» (adolescents).

Sans oublier les courtes bibliographies qui accompagnent le Salon musical, ainsi que divers concerts donnés en Ville de Genève.

1200.06 Mettre en valeur les nouveaux abonnements à des journaux en langues étrangères: 10 langues et 45 nouveaux abonnements sur le réseau.

Les nouvelles revues et périodiques ont été exposés, de telle sorte que les usagères et usagers des Bibliothèques municipales puissent les voir, les lire et les emprunter. Cette nouvelle offre a permis d'accueillir des usagères et usagers nouveaux. Le premier bilan est très positif et montre bien la nécessité d'une telle offre.

1200.07 Etudier l'opportunité de mettre en place des postes publics multimédia pour les sections jeunes. Poursuivre le déploiement des postes publics multimédia dans les sections adultes. Assurer le suivi de la webthèque et des autres ressources numériques mises à disposition du public.



La collaboratrice chargée du dossier de l'accès public d'Internet pour les jeunes a suivi un cours de formation à Paris, « Internet et les Bibliothèques jeunesse ». Ce cours a présenté plusieurs pistes de réflexions et a permis d'établir des contacts. Cette étude sera poursuivie en 2007 par un mémoire dans le cadre du cours postgrade du CESID.

Faute de moyens, les BMU n'ont pas pu procéder à un nouveau déploiement de postes publics multimédia alors que la demande est très forte et que 11'000 consultations ont été enregistrées sur les 13 postes existants (à raison de 3/4 d'heure par consultation durant les heures d'ouverture des bibliothèques au public).

Le suivi de la webthèque a été assuré tout au long de l'année par des collaborateurs et collaboratrices nouvellement formés. La webthèque est la page la plus consultée du site des BMU. Le temps moyen passé par un ou une internaute sur la webthèque est de 9 minutes, ce qui montre qu'il s'agit d'une ressource consultée pour son contenu.

1300.01 Mettre en place de nouveaux modules d'animation.



Les coordinateurs et coordinatrices de manifestation culturelles présentent maintenant les animations selon des modules thématiques dont voici quelques exemples:

Salon musical: chaque premier mercredi du mois, un conférencier ou une conférencière présente un thème musical à la Discothèque de Vieusseux.

Suisse romande, terre du livre: rencontres et conférences avec des auteurs et autrices autour de l'actualité littéraire romande.

Partage des cultures, partage des savoirs: interculturelité et société.

Lettres appriovisées: les BMU face à l'illettrisme et leur rôle dans sa prévention.

Développement durable - Agenda 21: conférences et expositions sur le sujet.

Re-lectures: 1 fois par trimestre, découverte ou redécouverte d'une œuvre essentielle, d'un ou d'une autrice importante.

Pages de plaisirs partagés: module d'animation pour les tout petits et leurs parents.

Plaisir des mots plaisir des images: pour les enfants dès 4 ans.

Cette nouvelle présentation permet une meilleure gestion des projets et une meilleure visibilité des actions pour les publics.

1300.02 Présenter de manière dynamique les différents projets des BMU sur Internet.



Le projet est encore en cours, car il a été réorienté à la fin du premier semestre pour l'adapter à un nouveau gabarit de site Internet proposé par le DAC. Les BMU sont en attente de pouvoir mettre en ligne leur base de données, ce projet reste bloqué pour des raisons de sécurité du réseau informatique de la Ville de Genève.

1300.03 Lancer le Prix littéraire « P'tit môme » pour les enfants âgé-e-s de 3/4 ans. Collaborer avec MMagazine pour fêter les 20 ans du prix Enfantaisie pour les enfants âgé-e-s de 7 à 10 ans.

Participer au Prix Chronos, prix qui permet une communication entre les personnes âgées et les enfants.



Participer au Prix Lettres frontière.

Participer au Prix Dublin Award.

Les BMU ont participé comme prévu aux différents prix cités. Les publics apprécient de donner leur avis sur les livres proposés, et qu'ils peuvent emprunter, ou de connaître les lauréat-e-s sélectionné-e-s par des professionnels et professionnelles et de trouver les ouvrages dans nos rayons. Tous les livres sélectionnés sont empruntés.

Le Prix P'tits môme, remporté par l'auteur illustrateur Mario Ramos pour son livre « Tout en haut » au Editions Pastel, a rencontré un vif succès auprès des enfants et leurs parents qui fréquentent les 13 crèches participantes et/ou les 7 bibliothèques du réseau.

Prix enfantaisie: pour notre 6^{ème} année de partenariat et la dernière édition du prix, 2'300 enfants en Suisse romande ont été touchés (1'800 en 2005), 33 bibliothèques et 15 librairies en Suisse romande ont pu être mobilisées en collaboration avec M Magazine. Les lauréats du prix enfantaisie sont: Davide Cali et Eric Hélot pour Piano Piano aux Editions Sarbacane.

L'Association Lettres frontière a décidé de ne plus attribuer de prix mais de présenter comme par le passé la sélection des 10 lauréat-e-s sélectionné-e-s dans la production romande et la production de Rhône-Alpes. La sélection est répertoriée sur le site <http://www.lettresfrontiere.net>.

Prix Sang d'encre: les BMU collaborent à la sélection des ouvrages du Prix Sang d'encre mis en place par la TSR pour les adolescentes et adolescents.

1300.04 Poursuivre la collaboration avec l'Ecole des parents autour du projet « Des pages de plaisirs partagés ». Accueillir un nouveau groupe de parents et enfants en bas âge pour une série de rencontres : familiarisation avec les livres, leur choix, et l'art de lire et de conter aux tout petits.



Deux périodes de 4 rencontres ont eu lieu à la bibliothèque de Saint-Jean. Les bibliothécaires accompagné-e-s d'une logopédiste de l'Ecole des parents accueillent parents et enfants autour de livres sélectionnés à leur intention. Les échanges entre parents et professionnelles et professionnels du livre sont très riches et spontanés. Les échanges entre parents s'intensifient au cours des 4 séances. Il s'agit souvent d'un public de parents convaincus de la nécessité de faire accéder leur enfant au livre. Cette expérience d'immersion dans les livres avec leurs enfants et d'autres parents et enfants les ravit et transforme leur rapport au livre, en particulier leur accès à la bibliothèque dont ils deviennent des usagers et des usagers réguliers.

1300.05 Participer au Printemps des poètes.

Participer à la Journée de la Francophonie.

Participer à la Journée mondiale du livre.

Participer aux journées « La Ville est à vous ».

Participer aux journées consacrées au développement durable.



Printemps des poètes : les bibliothécaires de la bibliothèque de la Jonction, ainsi que celles et ceux de la bibliothèque des Eaux-vives ont organisé avec succès un atelier d'écriture avec le poète Michel Thion.

Journée de la Francophonie : les bibliothécaires de la bibliothèque des Minoteries ont accueilli une exposition sur Léopold Senghor. Le commissaire de l'exposition Jean-René Bourret a donné une conférence. La bibliothèque des Minoteries a organisé, en collaboration avec l'Espace quartier, un spectacle musical présenté par Ayser Vancin et Mathieu Chardet.

Journée mondiale du livre : un petit livret, réunissant des pistes de lectures, a été distribué dans les bibliothèques.

La Ville est à vous : les BMU ont participé à cette journée, ainsi qu'à la journée « Fête des voisins » en proposant de la documentation sur leurs services et en distribuant des livres nomades.

Fête du développement durable : les BMU ont participé à ces journées en proposant de la documentation sur leurs services et en distribuant des livres nomades.

1300.06 Réaliser la 7^{ème} édition de la traditionnelle « Dictée » à la Bibliothèque de la Jonction : en 2006 la Bibliothèque de la Servette s'associe à cet événement.



Comme prévu, la traditionnelle dictée de la bibliothèque de la Jonction, préparée par une collaboratrice des BMU, a évolué en « Dictée des deux rives » en s'associant à la bibliothèque de la Servette. Un public nombreux a participé à la dictée présentée par Pascal Schouwey à la Servette et Pascal Rebetez à la Jonction.

1300.07 Inviter des auteurs et autrices et des illustrateurs et illustratrices. Mettre en lumière le travail d'éditeurs ou d'éditrices suisses ou étrangères. Inviter des conférencières et conférenciers. Préparer des expositions (le centre d'intérêt à la Bibliothèque de la Cité section jeunesse portera sur « Florence et la Renaissance »).



Tout le programme des animations de l'année 2006 est disponible par l'intermédiaire des archives de l'Agenda papier des BMU. 214 animations différentes ont été organisées (expositions, auteurs et autrices, conférencières et conférenciers, lectures). Près de 10'000 personnes ont fréquenté les bibliothèques dans le cadre des animations.

De très nombreux auteurs et autrices suisses et étrangères sont venues présenter leurs œuvres romanesques ou documentaires. Nous pouvons citer : Claudine Roulet, Vassilis Alexakis, Jean Buhler, Daniel Pellegrino, Pierre Wazem, Michel Chomarat, Joëlle Stagoll, Gisèle Fournier, Metin Arditi, Sandrine Geste, Florence Suagues, Diana Dillman, Lytta Basset, Luis Sepulveda, Mario Ramos. Citons aussi la venue de deux illustrateurs de renom, Catherine Louis et François Place. La plupart des interventions étaient accompagnées d'une bibliographie ou d'une exposition. À relever une importante exposition « Itinéraires clandestins » du photographe Olivier Jobard et la journaliste Florence Saugues. Les bibliothécaires de la bibliothèque de la Cité section des jeunes ont réalisé et présenté la grande exposition « Renaissance » accompagnée d'une importante bibliographie. Cette exposition a rencontré un très vif succès auprès des jeunes. Il en va de même pour l'exposition « Fées » mise en place et réalisée par les bibliothécaires à la bibliothèque de la Servette et à la bibliothèque des Pâquis.

1300.08 Réaliser une nouvelle édition du « Salon musical » : conférences sur la musique tous les premiers mercredis du mois à la Discothèque de Vieuxseux, présentation d'œuvres musicales, éditions de bibliographies, présentation de sites Internet sur les thèmes abordés.



Le salon musical continue de rencontrer un franc succès. Les BMU inscrivent régulièrement de nouveaux utilisateurs et utilisatrices qui ont connu la discothèque de Vieuxseux après une visite au Salon musical. En moyenne, 50 personnes assistent à chaque salon, ce qui représente 510 personnes sur les 10 salons. Le programme complet de l'année 2006 est à disposition sous format papier ou sur notre site Internet <http://www.ville-ge.ch/bmu/agenda/new-salon/accueil.html>.

2000 Formation, recherche et mandats

2100.01 Assurer la participation de la direction et de plusieurs collaborateurs et collaboratrices à la formation dans le cadre des cours HES, CESID, CLP, BBS ainsi que pour le nouveau cours post-grade HES dans le domaine de la lecture public.



Plusieurs collaborateurs et collaboratrices sont intervenues ponctuellement dans le cadre des cours.

2100.02 Assurer la participation des BMU au Comité directeur du nouveau cours post-grade à la HES/HEG ID.



La directrice a participé au Comité directeur du nouveau cours post-grade à la haute école spécialisée (HES)/haute école de gestion filière information documentaire (HEG/ID). Cette collaboration avec la HES s'est arrêtée en cours d'année, car la HEG/ID a dû momentanément renoncer à la mise en place du cours.

2200.01 Participer au groupe d'étude de « l'actualité en bibliothèque ». Suivre le développement d'un projet pratique pour les bibliothèques municipales de la Ville de Genève et la bibliothèque municipale de Lyon dans le cadre de travaux de diplôme menés par la Haute Ecole de gestion, Genève, et par l'Ecole nationale supérieure des Sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), Lyon et Paris.



Les BMU ont proposé à la HES la réalisation du projet suivant : « Créer un groupe de compétences actualité ». Dans le cadre d'un travail de diplôme, un groupe d'étudiantes de la HEG/ID s'est appliqué à concrétiser les réflexions contenues dans le document rédigé par les étudiant-e-s de l'ENSSIB en 2005. Le but visé était de mettre en place une organisation qui permette de valoriser, en relation avec l'actualité, les collections des BMU, cela par domaines de contenus et pour tous les types de documents qui en font partie. Ce projet n'est que partiellement atteint, car les étudiant-e-s ont eu beaucoup de peine à mener à bien le projet afin de le rendre réalisable aux BMU.

2200.02 Participer à des groupes de réflexions sur la prévention de l'illettrisme : élaboration de nouveaux projets.



Les BMU collaborent avec l'Association Lire et écrire avec laquelle elles ont lancé un nouveau projet qui vise la mise à disposition de 150 ouvrages spécialement sélectionnés pour les apprenant-e-s par deux bibliothécaires. Ce fonds sera renouvelé deux à trois fois par an selon la demande de l'Association. Le collaborateur chargé de la coordination des manifestations culturelles ayant un aspect social, s'est rendu en Champagne-Ardenne pour assister au colloque franco-belge « Art, culture et illettrisme » organisé par l'Association « Initiales ». À cette occasion, des contacts ont été pris afin de poursuivre les échanges.

2300.01 Rédiger des articles ou conférences dans les domaines de compétence des BMU, tels que la gestion des collections par objectifs.



Présenter le système de gestion administrative des BMU aux bibliothèques de Suisse qui le désirent.

Plusieurs articles sont parus dans le bulletin de l'association professionnelle, ainsi que pour l'association de Berne. Un important article « Musique en ligne : la discothèque publique face à la médiathèque universelle? », écrit par M. Florent Dufaux, a été accepté par la revue électronique suisse de science de l'information (RESSI). Ce même collaborateur s'est rendu à un colloque à Troyes afin d'y présenter les réflexions des BMU sur la musique en ligne. Deux collaboratrices se sont rendues à Delémont pour une conférence qui présentait aux membres de l'Association des bibliothécaires les réflexions et les travaux des BMU sur l'accueil des publics.

9000 Gestion du service

9100.01 Intégrer en 2006 tout le budget qui apparaissait sous la rubrique 330150 au budget des BMU rubrique 330100 suite à l'intégration totale de la Bibliothèque des sports aux Services des BMU.



Tout le budget de la Bibliothèque des sports fait maintenant partie du budget des BMU.

9100.02 Etudier la promotion des aides bibliothécaires ayant un CFC de libraire ou une formation voisine en « Assistant en information documentaire ».



Suite à l'évaluation des fonctions des métiers des bibliothèques, les BMU ont déposé pour examen au SRH les dossiers des collaborateurs et collaboratrices dont l'activité se rapproche le plus de celle d'un assistant en information documentaire. 3 analyses de fonction se dérouleront en 2007.

VARIATION DE PERSONNEL

Suite à un stage mobilité, le transfert d'un collaborateur aux BMU a pu se faire suite au transfert de son poste. Nous avons bénéficié du transfert d'un poste à 50% d'aide bibliothécaire. Ce taux d'activité a été réparti sur deux collaborateurs afin d'augmenter leur taux d'activité. Une collaboratrice a été transférée aux BMU avec son poste.

Les BMU ont accueilli un apprenti de plus dès la rentrée 2006.

AGENDA 21

Le bilan de l'opération des « livres nomades » est très positif et apprécié des personnes qui ont bénéficié des dons de livres lors des différentes manifestations. Les livres que nous redistribuons sont des dons qui nous ont été faits par des usagères et usagers. Après avoir gardé des titres pour nos bibliothèques, nous avons redistribué plus de 2'000 livres lors de diverses manifestations telles que la Fête du développement durable, la Ville est à vous, l'opération chaises longues en été. Depuis le dernier trimestre 2006, nous déposons des « livres nomades » dans l'EMS de Val Fleury.

Le bilan de l'opération les « Nostalgiques » est plus mitigé. Ce projet consiste à faire circuler sur le réseau des Bibliothèques les CD qui ont été retirés du fonds des discothèques pour faire de la place et accueillir les nouveautés. En 2006, 2'000 documents ont été recyclés dans les bibliothèques qui ont un fonds musical. Les documents qui sont ainsi intégrés aux petites collections de CD musicaux de différentes bibliothèques sortent peu. Le taux de rotation de ces documents est d'environ 0,6 alors qu'il est de 2,3 pour les nouveaux documents. Ce taux de rotation assez moyen pour les nostalgiques, tient au fait qu'il s'agit de CD souvent anciens dont les contenus retiennent moins l'attention des usagères et des usagers.

Bibliothèque de Genève

anciennement Bibliothèque publique et universitaire

Degré de
réalisation

1000 Constitution et traitement des collections

- 1100 Consolidation de l'informatisation du système des commandes en vue de la fusion des bases bibliographiques genevoises et mise en œuvre du traitement automatique des rappels.**



Désormais toutes les commandes de monographies passent par le système informatique de gestion de la Bibliothèque (Virtua) qui en assure le suivi. Les autres bibliothèques genevoises ont accès en lecture à ces références ce qui permet d'éviter les achats à double non vultus.

- 1200.01 Mise en œuvre de l'étape de rétroconversion du catalogue alphabétique concernant le vingtième siècle (PR devant le CM).**



Le crédit a été voté par le CM (PR397). La mise en œuvre a débuté immédiatement.

- 1200.02 Fusion des bases bibliographiques genevoises Virtua.**



La fusion a été réalisée au 15 janvier 2006. Désormais les utilisateurs et utilisatrices n'ont qu'une base de données à consulter. Les bibliothèques scientifiques de la Ville de Genève et celles de l'Université ont unifié leurs pratiques et leurs règlements.

- 1200.03 Perfectionnement et enrichissement de la base de données « Odyssée » du Département des manuscrits.**



Le personnel du Département des manuscrits s'est prioritairement occupé de l'exposition du Musée Rath.

- 1200.04 Transfert des données de l'ancien catalogue informatisé dans le Catalogue collectif suisse des affiches.**



La Bibliothèque n'a pas pu bénéficier de la collaboration indispensable de la Bibliothèque nationale suisse. L'objectif est reporté à 2007.

- 1200.05 Institut et musée Voltaire (IMV): poursuite du catalogage des manuscrits et diffusion d'un premier état du catalogue grâce à la base de données « Odyssée ».**



La préparation du catalogue des nouveaux manuscrits est avancée, mais sa publication n'a pas pu être finalisée.

Degré de
réalisation

2000 Conservation des collections

- 2200.01 Lancement du programme « Bilan de conservation » en commençant par l'étude des locaux.**



Tous les locaux des Bastions ont été examinés par l'expert que nous avons mandaté. À la fin de l'année 2006, une première version de ce rapport a été remise.

- 2200.02 Etude d'un « plan catastrophe » pour les collections (incendie, dégâts d'eau, etc.).**



Cette étude se révèle plus complexe que prévu. Plusieurs améliorations importantes du système de sécurité ont pu être réalisées, notamment en ce qui concerne l'eau et l'évacuation du bâtiment. De nombreux autres aspects doivent encore être pris en compte. Par ailleurs, le travail en collaboration avec d'autres services du DAC.

- 2200.03 Département iconographique: mise en œuvre de la campagne de numérisation, d'inventaire et de reconditionnement des vues avec réflexion sur le système informatique à choisir.**



La Direction des systèmes d'information (DSI) nous a apporté un soutien efficace. Nous avons pu mettre en œuvre un nouveau système et la saisie a débuté.

3000 Services au public

- 3100.01 Etude préalable pour faciliter l'accès des handicapé-e-s aux services publics.**



À deux petites exceptions (galerie d'égyptologie et galerie de la Salle de lecture), tous les locaux publics de la BPU sont accessibles aux handicapé-e-s. Mais le chemin est parfois très complexe.

- 3100.02 Réorganisation du Service des renseignements afin d'améliorer l'accueil du public.**



Les bibliothécaires officiant au Service des renseignements travaillent désormais dans un bureau situé au sein de la Salle du catalogue. Le public apprécie grandement ce changement.

Degré de réalisation

3100.03 Bibliothèque musicale : mise en route d'un nouveau service, le libre accès.

Ce nouveau service, en préparation depuis plusieurs années, est désormais ouvert. Les utilisateurs et utilisatrices en sont pleinement satisfaits.

4000 Mise en valeur

4100.01 Publication d'un nouveau numéro de la « Bibliographie genevoise ».

En raison de la préparation de l'exposition au Musée Rath, cet objectif a été reporté à l'automne 2007.

4100.02 Exposition et publication de l'ouvrage « L'affiche Art Nouveau en Suisse ».

L'exposition a eu lieu à la Chaux-de-Fonds. Elle a été reprise à Genève au Musée Rath. Une monographie a été publiée par le conservateur des affiches.

4100.03 Publication d'un ouvrage scientifique accompagnant l'exposition « Les trésors de la BPU » au Musée Rath.

L'ouvrage qui compte 305 pages a été publié à l'occasion du vernissage de l'exposition. C'est un état des lieux des différentes collections de la Bibliothèque à l'aube du XXI^e siècle.

4100.04 Bibliothèque musicale : création d'un site web.

Suite au démarrage du libre accès au public de la bibliothèque musicale, cet objectif est reporté à 2007.

4100.05 IMV : publication du numéro 2 des « Voltairiana ».

La publication du volume 2 a été reportée au premier semestre 2007 en raison de la forte implication du conservateur dans une analyse spécifique autour de Rousseau.

4200.01 Réalisation de l'exposition « Les trésors de la BPU » au Musée Rath (projet principal pour 2006).

Cette exposition intitulée « Arts, savoirs, mémoire : les trésors de la Bibliothèque de Genève » a été inaugurée le 22 novembre 2006 et dure jusqu'au 18 février 2007. De très nombreux commentaires positifs (visiteurs, visiteuses et presse) ont été transmis à la Bibliothèque.

Degré de réalisation

4200.02 IMV : réalisation d'une exposition temporaire « Fanatismes » avec un lot d'activités de médiation culturelle.

Avec une actualité intense et sensible autour du thème à traiter, celui-ci sera repris dans d'autres circonstances.

4300 Mise en œuvre de la bibliothèque numérique dans le cadre du projet Genevensi@.

La Bibliothèque a publié un magnifique CDROM intitulé les « Richesses de la BPU ». Il a bénéficié de soutien de la DSI. Ces collections doivent désormais être mises en ligne.

VARIATION DE PERSONNEL

Un demi-poste de bibliothécaire a été retiré à la Bibliothèque.

VARIATION DE LOCAUX

Le projet de rénovation de l'Espace Ami Lullin a été déposé devant le CM. Il a été renvoyé devant la Commission des travaux qui a rendu un préavis positif. Le rapport sera traité en 2007.

AGENDA 21

La Bibliothèque maintient le cap dans ses activités de conservation. Elle se veut ouverte à toute la population genevoise.

Le tri des déchets, en particulier le papier et le carton, est pratiqué par tous les collaborateurs et collaboratrices de la Bibliothèque.

DIVERS

Le 22 novembre, à l'occasion du vernissage de l'exposition au Musée Rath, le Magistrat a annoncé que la BPU changeait de nom et s'appellera désormais « Bibliothèque de Genève » (abréviation : BGE). Sa mission patrimoniale sera renforcée.

SPORTS ET SÉCURITÉ

Légende : degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

La direction du département et son secrétariat ont poursuivi l'effort de coordination des activités des services et de soutien à la mise en œuvre de la politique du Magistrat. Une assistante de direction, engagée à la faveur d'une transformation de poste, est venue compléter l'équipe. La collaboration avec et entre les services s'est exprimée à de nombreuses occasions dans le cadre de manifestations très variées telles que le Forum qualité de vie, la Cité de métiers, la Fête du développement durable ou les manifestations sportives. L'objectif d'améliorer la visibilité des services s'est concrétisé par la réalisation d'une brochure de présentation du département. Les activités du Service des sports ont été particulièrement mises en valeur au travers de la publication « sport et développement durable » et la réalisation d'un DVD consacré au Sport pour tous.

Le développement des prestations sportives offertes à la population s'est poursuivi, répondant ainsi à une demande toujours croissante. Deux nouvelles écoles pour les petits ont été créées (natation synchronisée et mini football) et la formule de l'Insigne sportif a été repensée. Rebaptisé le Challenge, ce nouveau programme devrait dès l'an prochain relancer cette activité dont le but est de permettre au plus grand nombre de maintenir sa forme physique tout au long de l'année.

Divers travaux de rénovation et d'entretien lourd des infrastructures sportives ont pu être menés à bien avec le concours des services du Département des constructions et de la voirie.

Deux crédits importants – attendus de longue date par les utilisateurs et utilisatrices – ont été votés en fin d'année : la rénovation des courts du Tennis club Drizia-Miremont et le remplacement du terrain d'entraînement du Bois-de-la-Bâtie. A noter également un important crédit destiné à des travaux d'entretien et d'amélioration dans divers bâtiments sportifs.

Les installations sportives municipales continuent d'être très fréquentées par le public et les clubs. Citons les 303'000 entrées à la piscine de Varembe ou les 384'000 visiteurs et visiteuses au centre sportif des Vernets. Elles accueillent également un grand nombre de manifestations de tout niveau. Quelques événements de portée nationale s'y sont déroulés, tels que les championnats suisses de patinage artistique, de plongeon ou encore de natation synchronisée. Hors murs, rappelons le prologue du Tour de Romandie cycliste ou le Triathlon international de Genève. Au mois de juillet, le Gigathlon (course par étapes organisée par Swiss Olympic) a fait escale à Genève, nécessitant la collaboration de plusieurs services de l'administration.

Au mois de mars, le CM a voté le nouveau Statut du Service d'incendie et de secours (SIS) qui est entré en vigueur avec effet rétroactif le 1^{er} janvier 2006.

Compte tenu du blocage des effectifs, les demandes de renforcer le personnel d'intervention n'ont pu être totalement honorées. Trois nouveaux postes ont néanmoins pu être créés par le transfert de postes vacants au Service des agents de ville et du domaine public.

Suite à la réorganisation du bureau technique, le SIS a également bénéficié d'un transfert de poste provenant cette fois du Service des sports.

En juin, le SIS a mis en service quatre nouvelles ambulances dont l'acquisition a fait l'objet d'une offre conjointe avec le Service de sécurité de l'aéroport (SSA) qui en a acquis deux. D'autres offres de renouvellement de véhicules ont été établies en cours d'année selon les nouvelles directives d'attribution des marchés publics.

Les courses sanitaires ont marqué une légère augmentation par rapport à 2005, totalisant 3'879 sorties ambulances, soit presque 40% des interventions totales.

Hormis l'accomplissement des tâches légales, le Service d'assistance et de protection de la population a poursuivi ses missions de sécurité en faveur de la collectivité comme de l'administration.

A ce titre, il faut relever l'engagement du service dans la planification d'une éventuelle pandémie de grippe aviaire ou dans l'organisation de la prise en charge des sans-abri en collaboration avec le Service social.

L'appui du service a également été apprécié dans le cadre de manifestations telles que, par exemple, la Fête du développement durable ou la Fête de l'Espoir.

Au cours de l'année, le service a finalisé la formation des instructeurs et instructrices aux cours de chargé-e-s de sécurité au profit de l'ensemble des services de l'administration. Une autre perspective de formation spécifique a été étudiée dans le domaine de la petite enfance (formation aux premiers secours pour le personnel des institutions).

La nouvelle Direction du Service des agents de ville et du domaine public, au complet au 1^{er} juin, s'est attachée à développer de nombreuses actions visant à améliorer l'efficacité et l'efficience du service.

Pour le domaine public, citons à titre d'exemples le contrôle du nouveau règlement sur les terrasses ou les vérifications systématiques des procédés de réclames. Une contribution active a été apportée dans de nombreux dossiers relatifs à d'importantes manifestations (telles que les Fêtes de Genève) ou au sein de groupes de travail (renouvellement de la concession d'affichage public ou délégation au mobilier urbain par exemple).

Dès le 1^{er} juin, la responsabilité du Corps des agent-e-s de Ville fut confiée à Monsieur Pierre Muller, Conseiller administratif.

La problématique des compétences des agents de sécurité municipaux (ASM), respectivement des agents municipaux (AM), a été abordée en de nombreuses circonstances, notamment lors des débats sur les chiens dangereux ou sur la mendicité. Les pourparlers avec le Canton de Genève se sont poursuivis en vue d'obtenir une modification des règlements cantonaux permettant d'attribuer de plus larges compétences aux agent-e-s.

Les missions des ASM ont été intensifiées dans le domaine de l'ilotage et de la prévention (création de l'antenne ASM de la Rade par exemple). L'engagement d'agent-e-s de civilité, dans le cadre du programme d'emplois temporaires spéciaux piloté par l'Office cantonal de l'emploi, participe également à cette démarche de prévention et de lutte contre les incivilités.

En cours d'année, une proposition de crédit destiné à la transformation et à l'aménagement des locaux pour le relogement des AM au 9, rue du Grand-Pré a été déposée au CM.

Direction et secrétariat du département

Degré de
réalisation

1000 Direction et coordination

1100 Soutenir et conseiller le Magistrat notamment dans la préparation et le suivi des dossiers du CA et du CM.

Les efforts ont été intensifiés en matière de suivi de dossiers, ce qui a notamment permis de régler les renvois du CA, ainsi que les questions et motions du CM de manière régulière et de les sortir au fur et à mesure de la liste des suspens de l'application Candide. La direction a également participé activement à l'élaboration de propositions de crédit au CM en collaboration avec les services concernés.

1200.01 Développer la fonction Agenda 21 pour assurer la coordination des actions menées dans les services.

La direction a piloté la publication d'une brochure sur les sports et le développement durable et a collaboré à l'élaboration d'un rapport sur l'agenda 21. L'adjointe de direction en charge d'Agenda 21 a par ailleurs continué à suivre des cours dans le domaine.

1200.02 Assurer la circulation de l'information tant au plan interne qu'externe.

Les séances hebdomadaires avec les services, celles avec les collaborateurs et collaboratrices de la direction, les réunions mensuelles avec le Magistrat et les réunions ad hoc ont permis d'assurer une bonne circulation de l'information au sein du département. La direction a poursuivi sa politique d'informer les différents partenaires externes lors de réunions ad hoc.

1300 Assurer la coordination inter-départementale dans les domaines d'activités touchant plusieurs services, tels que les manifestations sportives.

Des groupes de travail réunissant divers services ont été mis en place pour l'organisation de manifestations telles que Alinghi Roadshow, Maracanã Festival, les Fêtes de Genève, la Lake Parade etc. Les services concernés ont été associés aux discussions dès l'origine.

2000 Sports et sécurité

2200 Répondre à l'évolution des besoins et des demandes par un subventionnement adapté.

Le contrôle et l'examen des demandes de subventions ont été renforcés; dans la mesure des possibilités du budget, nous nous sommes adaptés au mieux aux nouvelles demandes.

Degré de
réalisation

3000 Relations externes

3100 Coordonner les actions de promotion visant à développer une meilleure visibilité des services.

Les ressources des services ont été mises en commun afin d'assurer une présence du département à des événements grand public (cité des métiers, fête du développement durable). De plus, fin 2006, la direction a édité une plaquette du département et a aussi piloté la réalisation d'un DVD de présentation du Service des sports.

3200 Représenter la Ville de Genève et le Département au sein de divers organismes et comités.

Outre les nombreux comités d'organisation des manifestations, la direction a été appelée à participer à divers groupes de travail internes à la Ville de Genève, mais aussi à des séances demandées par le Canton de Genève relatives à Eurofoot 2008 ou encore Polycom.

VARIATION DE PERSONNEL

Suite à la transformation d'un poste vacant, une assistante de direction a été engagée.

AGENDA 21

L'intégration des principes du développement durable dans les projets et actions du département et le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 21 au sein des services sont le noyau des activités de la correspondante Agenda 21. En 2006, elle a coordonné la participation à la Fête du développement durable, mené des entretiens dans les services pour faire un état des lieux de la situation en vue d'un bilan global de l'administration, finalisé la conception de la brochure Sport et développement durable et assuré sa diffusion par divers canaux. Elle participe régulièrement aux séances du Groupe inter-départemental Actions 21 et entretient d'étroites relations avec l'Unité Agenda 21.

Sports

Degré de
réalisation

1000 Exploitation d'installations sportives

1100 Réaliser les projets de rénovation et d'entretien des installations.

Conformément à sa mission, le personnel du secteur technique du service a entretenu l'ensemble de nos équipements et de nos installations. Afin d'améliorer la sécurité des installations, le Service des sports a fait l'acquisition de vingt buts rabattables qui ont été installés dans différents centres sportifs et stades. La collaboration avec les services compétents (Bâtiments, Energie) nous a permis de mener à bien plusieurs chantiers parmi lesquels le plus important a, sans aucun doute, été, la rénovation de la centrale frigorifique de la patinoire des Vernets. Il y a également lieu de citer la création d'un portail sécurisé pour la rampe à neige le long du quai de l'Arve, ainsi que la refonte des tableaux électriques de l'éclairage de la piscine des Vernets, ainsi que la rénovation de la pataugeoire de Varembe. Enfin, suite aux votes du CM, les travaux préparatoires pour la réfection des courts de tennis du Drizia et la création d'un terrain synthétique au Bois de la Bâtie ont pu commencer.

2000 Organisation de prestations sportives offertes au public

2100.01 Poursuivre le renouvellement de l'encadrement des moniteurs et monitrices des activités Loisirs et Sports.

Le sport pour les aîné-e-s s'est considérablement développé ces dernières années, la demande de prestations est de plus en plus grande et les membres du mouvement Loisirs et Sports ont des attentes accrues en termes d'encadrement. Nous avons donc procédé au renouvellement d'une partie de nos moniteurs et monitrices en engageant du personnel disposant de compétences plus adaptées aux nouveaux besoins, l'objectif étant de renouveler l'effectif en 2007.

2100.02 Poursuivre le développement des écoles de sports pour les jeunes.

Comme toutes les années, les écoles de sports d'hiver et d'été ont connu un énorme succès avec 3'800 inscriptions (650 en hiver et 3'150 en été). Le taux d'occupation des différentes écoles étant proche de 100% (94% pour les écoles d'hiver et 99% pour celles d'été), nous avons innové et proposé de nouvelles activités.

Degré de
réalisation

L'année 2006 a donc vu la création de 2 nouvelles écoles qui sont, la natation synchronisée et le mini football destiné aux enfants entre 4 et 6 ans. Enfin, dans le but d'améliorer constamment le service à nos usagères et usagers, nous avons développé une nouvelle application pour la gestion des inscriptions et mis en service une ligne téléphonique spécialement destinée aux écoles de sports.

3000 Organisation de manifestations (soutien aux clubs)

3100 Encourager l'organisation de grandes manifestations sportives.

Malgré les contraintes de plus en plus astreignantes des cahiers des charges liés à l'organisation de championnats du monde ou d'Europe (par exemple, pour acquérir les droits d'organisation des championnats du monde de badminton, la Fédération internationale a exigé CHF 1'500'000.-), Genève a tout de même accueilli bon nombre de manifestations sportives. Outre les plus traditionnelles, comme le Triathlon international de Genève, le Tour de Romandie cycliste, la Dolly Cup, ou le Marathon de Genève, des championnats suisses et genevois ont également eu lieu dans nos installations. À titre d'exemple, on peut citer les championnats suisses de plongeon, de cross-country, de natation synchronisée, de natation et, pour clôturer l'année, les championnats suisses de patinage artistique élite au mois de décembre. La finale de la Coupe de la Ligue de Basketball, les Championnats d'Europe de Sambo, ainsi que le Tournoi International des 8 Nations de Volleyball viennent compléter cette liste.

Le Gigathlon a fait étape à Genève et ce sont ainsi plus de 1'200 cyclistes qui ont pris le départ de cette course.

Il faut également relever que le Service des sports, en collaboration avec l'association Footattitude, a fait revivre le traditionnel tournoi de football en salle de janvier à la patinoire des Vernets.

L'ensemble de ces manifestations ont pu avoir lieu grâce au soutien et à l'engagement de l'ensemble du personnel du service qui a constamment été impliqué dans tous les comités d'organisation.

4000 Soutien et encouragement au Sport

4100.01 Développer deux nouveaux mouvements juniors (Unihockey et Escrime).

À l'appui de subventions, la création de deux nouveaux postes d'entraîneurs cantonaux pour le unihockey et l'escrime en 2006 a permis d'augmenter la capacité d'accueil de ces disciplines juniors, d'une part, et de professionnaliser l'enseignement de ces deux sports, d'autre part.

4100.02 Offrir un accueil irréprochable, développer l'écoute, participer à la vie des clubs.

La qualité de l'accueil dans les installations sportives reste l'une des principales préoccupations de la direction du service. Après avoir organisé une formation spécifique pour le personnel en contact avec le public en 2005, l'accent a été mis cette année sur les contacts avec les clubs et les associations sportives. Dans cette optique, un-e représentant-e du service a régulièrement été présent-e lors des différentes assemblées générales, ce qui nous a permis de mieux cerner les besoins des clubs et, par conséquent, de mieux les accueillir dans nos installations.

VARIATION DE PERSONNEL

Conformément aux directives concernant la création de nouveaux postes de travail, l'effectif du service est resté stable et conforme au budget. Comme chaque année, du personnel temporaire a été recruté tant à la patinoire, pour la saison d'hiver, que dans les piscines en été. En cours d'année, le service a pu bénéficier du transfert d'un poste du SEVE.

VARIATION DE LOCAUX

Le bureau d'études du service a finalement quitté les locaux qu'il occupait à l'arrière de la patinoire et s'est installé à la rue des Vieux-Grenadiers dans les locaux précédemment occupés par la Délégation à la jeunesse.

AGENDA 21

Le Service des sports continue, selon ses moyens, à intégrer les principes d'Agenda 21 et du développement durable dans sa mission quotidienne.

En 2006, l'effort s'est porté notamment sur la campagne et l'organisation d'événements favorisant la lutte contre l'obésité chez les enfants (sporiginal, stands d'information). Le sport étant reconnu comme vecteur d'intégration, nous continuons à favoriser les activités sportives gratuites pour les aîné-e-s, l'accès des centres sportifs aux personnes à mobilité réduite et persistons à développer le sport pour tous. L'accent a été mis sur la sensibilisation du public et des organisateurs et organisatrices de manifestations concernant les questions relatives à la gestion des déchets, aux éco-gestes et aux économies d'énergie.

Incendie et secours

Degré de
réalisation

1000 Interventions

- 1100.10 Renforcer l'effectif du personnel d'intervention sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières par la création de quatre postes supplémentaires afin de porter l'effectif réglementaire à 35 sapeurs ou sapeuses par section.**



Le CA n'est pas entré en matière sur cet objectif.

- 1100.20 Renforcer le personnel de la centrale d'alarme par la création de deux postes supplémentaires devant permettre de garantir un effectif de trois personnes pendant 80% des heures d'exploitation.**



Les deux postes de sapeurs-opérateurs ou sapeuses-opératrices ont déjà été créés en octobre 2005 par transfert de postes du Service des agents de Ville et du domaine public

- 1100.30 Garantir l'effectif opérationnel des forces d'intervention en organisant la deuxième partie de l'école de formation 2005/2006.**



La deuxième partie de l'école de formation a été organisée comme prévu. 13 sapeurs-pompiers, 1 sapeur-opérateur et 1 sapeuse-opératrice ont été promus en fin d'école. Malheureusement un sapeur-pompier n'a pas été promu, ses résultats n'étant pas satisfaisants.

- 1100.40 Poursuivre le programme de renforcement échelonné de la protection individuelle du personnel d'intervention initialisé en 2003 et s'échelonnant jusqu'en 2007. Cette introduction progressive doit permettre de rattraper le déficit en la matière sans devoir recouvrir aux crédits d'investissement.**



Le renforcement échelonné de la protection individuelle du personnel d'intervention s'est poursuivi selon la planification prévue. En 2006, il a notamment inclus :

- le renouvellement d'un tiers de la dotation des casques de protection F1 A,
- le renouvellement d'un tiers de la dotation des tenues de feu (vestes et pantalons),
- le renouvellement d'un tiers de la dotation des gants de feu,
- l'achat d'une paire de bottes d'intervention feu en cuir par collaboratrice et collaborateur.

Degré de
réalisation

- 1100.50 Poursuivre le programme d'acquisition de nouvelles vestes de protection feu pour les sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières volontaires de la Ville de Genève. Ce programme initialisé en 2005 et prévu jusqu'en 2006 devra se poursuivre jusqu'en 2007 compte tenu des restrictions de subventionnement accordée par l'État de Genève à ce type d'équipement**



Grâce à la modification de la politique de subventionnement de l'État de Genève en la matière, l'ensemble des compagnies volontaires de la Ville de Genève a pu être équipé en 2006.

- 1200.10 Renforcer l'effectif des sapeurs-sauveteurs et sapeuses-sauveteuses par la création de quatre postes supplémentaires de sapeurs-sauveteurs et sapeuses-sauveteuses afin de garantir la mise à disposition permanente d'une ambulance au profit de la centrale sanitaire d'appels d'urgence.**



Le CA n'est pas entré en matière sur cet objectif.

- 1200.20 Renouveler 15% du parc des coussins de levage, la durée de vie d'un tel équipement étant de 6 ans environ, afin de garantir le renouvellement progressif de ces derniers.**



Le renouvellement a été effectué comme prévu dans la description de l'objectif budgétaire.

- 1200.30 Terminer l'acquisition du nouveau matériel de désincarcération afin de terminer le plan de renouvellement de ce dernier et de garantir la capacité opérationnelle du service dans ce domaine. Le plan d'acquisition a débuté en 2004 et doit se terminer en 2006.**



Les dernières acquisitions ont permis de mettre à jour, technologiquement, tous les moyens équipant les véhicules du corps.

- 1400.10 Renouveler 10% de la dotation en barrages anti-pollution, la durée de vie moyenne de ces équipements étant de 10 ans, afin de garantir un renouvellement progressif de ces derniers.**



Le renouvellement a été effectué comme prévu dans la description de l'objectif budgétaire.

9000 Gestion du service

9100.10 Créer un poste d'adjoint-e de direction technique en civil afin de permettre à la direction d'absorber le travail quotidien sans devoir assumer un nombre considérable d'heures supplémentaires.



Le poste d'adjoint-e de direction technique a déjà été créé en octobre 2005 par le transfert de postes du Service des agents de Ville et du domaine public.

9100.20 Adapter les recettes du service à la réalité des exercices comptables précédents. Cette opération doit permettre d'augmenter avec garantie les recettes du service de près d'un demi-million de francs.



L'adaptation des recettes du service aux exercices précédents a permis de garantir un demi-million de recettes budgétaires supplémentaires. Les éléments comptables en notre possession, avant bouclage des comptes 2006, confirment que notre objectif sera largement atteint.

9100.30 Finaliser l'étude du projet de construction de la future caserne 2.



Aucun projet de détail n'a pu être mis sous toit en 2006. Aucun terrain propriété de la Ville de Genève n'est disponible pour un tel complexe. Le projet d'implanter cette caserne au Bois-des-Frères a dû être abandonné en raison de la proximité de la zone de danger des citernes de Vernier. Le Service de l'urbanisme poursuit ses recherches afin de trouver une parcelle adaptée à cette construction.

VARIATION DE PERSONNEL

Aucun poste n'a été attribué dans le cadre de la démarche budgétaire 2006. Par contre, trois postes ont été créés en octobre 2005 déjà par le transfert de postes du Service des agents de Ville et du domaine public, à savoir:

- 1 poste d'adjoint-e de direction technique,
- 2 postes de sapeurs-opérateurs ou sapeuses-opératrices.

VARIATION DE LOCAUX

La majeure partie des travaux complémentaires d'aménagement des locaux, consécutivement à l'intégration du garage municipal, a été réalisée. Le solde des aménagements sera réalisé au début 2007.

AGENDA 21

- La sensibilisation du personnel au tri et à la récupération des déchets pouvant être recyclés s'est poursuivie en 2006. Le personnel fait de gros efforts afin d'éliminer les pratiques en usage par le passé. Le résultat peut être qualifié de bon.
- Avec 280 interventions pour l'exercice 2006, le service a couvert toutes les demandes relatives à la récupération et à la lutte contre les pollutions dues aux matières dangereuses.
- La mise en œuvre du carburant écologique pour le fonctionnement des génératrices a été entièrement réalisée.

DIVERS

En 2006, le corps est intervenu à 10'598 reprises sur le territoire cantonal. La quote-part des interventions sanitaires atteint, en ordre de grandeur, le 40% des interventions totales.

Service d'assistance et protection de la population

Degré de
réalisation

1000 Protection des personnes, des biens et de l'environnement dans des situations d'urgence

- 1100 Pour remplir les missions de la protection civile communale suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle législation cantonale et mettre sur pied une organisation efficace :**
- finaliser la planification générale de la protection civile communale (PGPC) et la faire valider par les Autorités,
 - créer et équiper 4 formations de miliciennes et miliciens rapidement engageables pour offrir un appui aux partenaires de la protection de la population ou une assistance à la population en cas de catastrophe,
 - créer un nouveau plan d'alerte des formations de protection civile,
 - terminer l'enregistrement dans le logiciel « GesMat » de l'ensemble du matériel obligatoire de la protection civile communale,
 - développer l'état de préparation pour faire face aux situations de crise et répondre aux prescriptions de la Sécurité civile,
 - former le personnel du service à l'utilisation du nouveau logiciel de gestion des astreints de la protection civile.

Le document planification générale de la protection civile (PGPC) n'est pas encore finalisé, en raison du retard pris dans la rédaction de la loi cantonale d'application de la loi fédérale.

L'organisation des formations rapidement engageables prend également du retard pour la même raison. Le futur règlement d'application de la loi cantonale devrait en fixer le principe.

Un plan d'alerte par zone a été créé en relevant les données téléphoniques des principaux cadres de la milice.

Le Service d'assistance et protection de la population (SAPP) a assuré l'instruction des 2'000 miliciennes et miliciens dans les domaines de l'appui, de l'assistance, de la protection des biens culturels, de l'aide à la conduite et de la logistique pour garantir une intervention en tout temps de la protection civile.

Le logiciel Gesmat a permis l'enregistrement de l'ensemble du matériel de l'Organisation de Protection Civile de la Ville de Genève.

Le personnel du SAPP a été formé à l'utilisation du nouveau logiciel Gaspers (gestion des données et des cours des miliciennes et miliciens), qui est désormais opérationnel.



1200 Pour maintenir un système efficace de mise à l'abri et d'alarme de la population :

- développer le programme informatique Abri 2000 pour y intégrer un module d'attribution familiale de la place d'abri,
- poursuivre les tests du nouveau réseau de sirènes.

Le SAPP a procédé aux contrôles périodiques de 18 constructions de protection civile et de 5 abris publics, en collaboration avec la Sécurité civile.

Des travaux d'entretien, financés par des subventions fédérales, ont été opérés.

317 abris privés ont été contrôlés.

Des tests du réseau de sirènes ont été opérés et aucun défaut n'a été constaté.

Le développement du logiciel Abri 2000 n'est pas encore effectué, en raison du retard dans la mise à jour de la base de données cantonale Calvin 2 liée au (SITG) système d'information du territoire genevois (création d'un identifiant unique de chaque adresse au cadastre).

1300 Pour garantir l'efficacité de l'Office communal de l'approvisionnement économique (OCoAE) et mieux le faire connaître :

- assurer la formation des cadres à la conduite du personnel et à la gestion comptable et administrative d'un centre de distribution,
- créer le concept de mise en service des centres de distribution,
- conclure des accords avec divers partenaires pour la mise à disposition de salles, de matériel et la fourniture de repas en cas de mise sur pied de l'Office,
- mener une campagne d'information lors de manifestations.

En 2006, une vingtaine de cours ont réuni les 24 cadres de l'OCoAE pour assurer leur formation à la gestion de leur centre de distribution.

Les dossiers de mise en service des 8 centres de distribution sont réalisés à 50%.

Les responsables de l'OCoAE ont identifié, par mission, les prestations à assurer à la population et les partenaires principaux avec lesquels des accords devraient être passés en 2007 (par exemple, poste, partenaires de la sécurité, divers services de la Ville de Genève). La campagne d'information auprès du public a été menée lors de 3 manifestations :

- Course Genève-Marathon, le 7 mai 2006,
- Forum Qualité de Vie, le 20 mai 2006,
- Fête du développement durable, les 11 et 12 juin 2006.

Un concours en collaboration avec un grand distributeur agro-alimentaire a été organisé.



1400 Pour développer la protection du patrimoine en cas de sinistre :

- intensifier la réalisation de plans d'évacuation des biens culturels dans les musées ou les bibliothèques, en collaboration avec le SIS et le Département des affaires culturelles,
- créer une base de données incluant les dossiers de sécurité par site (plan, photos, fiches d'intervention, etc.).

Remise au Département des affaires culturelles d'un rapport complet sur les détails d'un projet de partenariat pour développer la protection des biens culturels.

Réalisation de plusieurs inventaires de biens culturels lors de cours de la protection civile. Dossiers en cours (Musée d'art et d'histoire: Département d'archéologie - collection de la préhistoire, Département des beaux-arts - cabinet des dessins, Département des arts appliqués - collection des armures et des vitraux, collection byzantine / Cabinet des estampes / Centre d'iconographie / Palais Eynard: Arts Appliqués et Beaux-Arts / Villa La Grange: Arts Appliqués et Beaux-Arts / Conservatoire et jardin botaniques: bibliothèque).

Pas de dossier finalisés, faute de moyens internes suffisants pour réaliser les documents après inventaires.

2000 Formation en prévention, assistance, sauvetage et protection

2100 Pour répondre à l'obligation légale d'organiser des cours annuels de répétition et garantir une organisation apte à intervenir en cas de catastrophe :

- poursuivre l'instruction des miliciennes et miliciens de la protection civile,
- assurer le perfectionnement des membres des formations rapidement engageables et des astreint-e-s chargé-e-s de l'accueil des sans-abri,
- poursuivre les cours organisés avec le Service social pour les Journées Solidarité, ainsi que les cours au profit d'EMS ou de personnes handicapées
- organiser des exercices Partenario (cours entre partenaires de la protection de la population),
- par délégation du Canton de Genève, organiser des cours de formation transitoire pour pallier le manque d'effectifs dans certaines fonctions.

71 cours d'instruction ont été assurés durant l'année pour les 2'000 miliciennes et miliciens incorporés.

Lors des cours de répétitions de 4 jours pour les cadres et de 2 jours pour le personnel, le SAPP a maintenu l'état de préparation d'environ 2'000 miliciennes et miliciens.

15 séances du bureau d'état-major ont permis à la Direction de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) d'organiser les travaux de la protection civile communale.

Environ 600 jours de service ont été utilisés pour l'accueil des sans-abri.

2 cours au profit de la collectivité ont été organisés lors des manifestations de la Fête de l'Espoir (mai 2006) et de Slow-Up (Fêtes de Genève — août 2006). Les miliciennes et miliciens ont contribué à la sécurité du public et des participant-e-s.

Aucun cours de formation transitoire n'a été organisé faute de candidat-e volontaire.

Aucun cours Partenario n'a eu lieu, en raison de la réfection en cours de la maison de feu de Richelien.

2200 Pour développer la prévention et la sécurité sur la place de travail ou à domicile :

- organiser des cours de sensibilisation « tout public » ou des cours destinés à des entreprises, des groupements, des associations, des administrations et au CICR.

11 cours « tout public » au profit de 77 personnes sur le thème de la prévention des accidents ménagers, de l'utilisation des extincteurs et des premiers soins.

6 cours de premiers soins aux délégué-e-s du CICR.

La section « Formation » a organisé également 112 jours pour des cours feu, sanitaires et réanimation cardio-pulmonaire (CPR) pour des entreprises de la place, des services de la Ville de Genève ou de l'État de Genève, des crèches et des établissements médicaux sociaux (EMS).

(Département cantonal du territoire, police judiciaire, police internationale, Ecole Ami-Argand et Service des sports de Versoix, fondation des parkings, Banque cantonale de Genève, Morgan Stanley, Pictet, Rolex, crèches Eve et Montbrillant, commune de Vernier, entreprise GPA, EMS Le Vallon).

10 cours ont été dispensés au personnel de la Fondation des Parkings dans le domaine feu, sanitaire et gestion des conflits.

2300.01 Pour remplir la mission de contrôle et de formation des équipes de sécurité des bâtiments de la Ville de Genève :

- veiller à la création d'équipes de sécurité par tous les services de l'administration et intensifier leur formation par des cours d'évacuation.

14 cours pour les correspondant-e-s de sécurité.

1 exercice d'évacuation a été organisé à la patinoire des Vernets.

Degré de
réalisation

2300.02 Pour remplir la mission d'organiser un organe de coordination des services de la Ville de Genève pour la gestion des situations d'urgence:

- **créer des cours spécifiques destinés aux responsables de l'organe communal de coordination.**

Création d'un atelier de formation/information sur la grippe aviaire et le risque de pandémie pour les principaux services opérationnels en cas de crise.
(thème central: préparation de plans de continuité des services en cas de fort taux d'absentéisme).

2300.03 Pour contribuer à la formation continue des collaborateurs et collaboratrices de l'administration:

- **assurer des cours de premiers secours dans le cadre du programme de formation du Service des ressources humaines.**

9 cours de prévention des risques et dangers à domicile (objectif: partenariat avec les RH pour la diminution de l'absentéisme).
1 cours de réanimation cardio-pulmonaire (CPR).
15 cours feu et sanitaire pour les agents de sécurité municipaux (ASM) et les agents municipaux (AM).
2 cours pour le Musée d'histoire naturelle (MHN) et 3 pour le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE).
1 cours de prévention des risques ménagers pour la ludothèque de la Servette.

3000 Coopération internationale

3100 Pour contribuer aux efforts de solidarité de la Ville de Genève:

- **assurer des cours de formation pour le développement de la protection civile d'Abomey (Bénin), via le fonds des Villes Unies contre la pauvreté, et de la protection civile de Bamako (Mali), via le fonds de la coopération.**

Du 12 au 17 mars, un formateur du SAPP s'est rendu à Bamako pour donner un cours sur l'utilisation de 4 motopompes et 2 compresseurs donnés par la Ville de Genève en 2005. Du 24 au 28 avril, Monsieur Bertin Kpakpa, le chef de la protection civile de la Ville d'Abomey, a suivi une semaine de formation au centre de Richelien. Il s'est intéressé à l'organisation de l'instruction et de la sécurité en Ville de Genève.

Degré de
réalisation

Du 28 juin au 05 juillet, un formateur du SAPP, s'est rendu à Abomey, avec le commandant des sapeuses-pomprières et sapeurs-pompiers d'Annemasse, pour former les volontaires de la Protection civile locale aux premiers secours (environ 40 personnes).

Du 4 au 8 décembre, des collaborateurs et collaboratrices du SAPP ont déménagé le matériel sanitaire d'un centre opératoire protégé d'une clinique lausannoise, pour l'envoyer à Conakry (Guinée).

3200 Pour développer une protection civile acteur et facteur du développement durable:

- **donner des cours au profit de l'Organisation Internationale de la Protection Civile (OIPC).**

En 2006, 37 délégué-e-s de 15 pays étrangers ont participé à ces cours de formation et ont apporté leur propre savoir-faire aux formateurs et formatrices du SAPP.

3 cours (brevet pour formateur et formatrice de l'OIPC, organisation d'une structure d'accueil de sinistré-e-s et de réfugié-e-s, conduite des opérations en cas de catastrophe ont été dispensés aux représentant-e-s des pays suivants: Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Congo-Brazzaville, Côte-d'Ivoire, Jordanie, Maroc, Mongolie, Niger, Nigeria, Palestine, Tchad et Tunisie.

4000 Prestations au profit de la collectivité ou de l'administration

4100 Pour garantir une assistance à la population et développer des partenariats au profit de la collectivité:

- **assister et reloger les personnes sinistrées, en collaboration avec le SIS, l'Hospice Général et l'Unité Mobile d'Urgence Sociale (UMUS),**
- **offrir un soutien aux services d'intervention en cas de sinistre important,**
- **perfectionner le personnel du SAPP astreint au service de piquet,**
- **poursuivre l'organisation de l'organe de coordination communal (inventaire permanent des moyens et des besoins des services),**
- **maintenir et renforcer la collaboration avec le Service social pour l'accueil et l'encadrement des sans-abri,**
- **participer à la Fête du développement durable,**
- **assurer diverses prestations au profit d'œuvres caritatives (Telethon, Colis du Cœur, etc.),**
- **poursuivre la promotion du Guide Orange au profit du SIS.**

Soutien au SIS, sous forme de ravitaillement, lors du déraillement d'un tramway au centre-ville (juin 2006) et du feu de la rue Céard (septembre 2006).
2 journées de formation interne à l'utilisation du matériel d'intervention pour le perfectionnement du personnel du piquet d'intervention du SAPP.
Copilotage du groupe ad hoc pour le suivi de la grippe aviaire et la planification des mesures pour le cas de pandémie de grippe humaine.
Poursuite de la collaboration avec le SSVG pour l'accueil des sans-abri.
Soutien à la Fête de l'Espoir par l'organisation d'un cours de protection civile et la mise à disposition de personnel.
Piquet pour soutenir le Service cantonal Domaine Nature et Paysage dans sa mission de ramassage des oiseaux morts dans le cadre de la prévention contre la grippe aviaire et le risque d'épizootie.
Formation des collaborateurs et collaboratrices du Conservatoire et jardin botaniques et du SEVE à l'utilisation de l'équipement de protection (travail dans les volières en cas de risque de virus H5N1).
Participation du SAPP au Forum Qualité de Vie et à la Fête du développement durable.
Vente et envoi d'environ 90 « Guides Orange » au profit du SIS.

4200 Pour optimiser l'utilisation du parc de véhicules du service :

- **élargir le nombre des services de l'administration pouvant bénéficier de prêts internes de véhicules,**
- **participer au sein de la COGEVE au choix de véhicules propres correspondant aux normes de la Déclaration de Florence,**
- **aménager les véhicules pour le transport de personnes à mobilité réduite.**

184 prêts de véhicules, dont 65 à des services de la Ville de Genève et 3 à des commissions du CM.
Participation d'un membre de la Direction du SAPP à 6 séances de la COGEVE.
2 bus du service ont été aménagés avec des poignées pour faciliter le transport de personnes à mobilité réduite.

4300.01 Pour contribuer aux efforts de la Ville de Genève dans sa lutte contre la précarité :

- **aménager une nouvelle construction pour le relogement des personnes sinistrées,**
- **tenir prête une construction pour l'accueil éventuel de réfugiés ou de personnes frappées d'une décision de non entrée en matière (NEM),**
- **mettre à disposition et exploiter une grande construction pour l'accueil accru des sans-abri.**

La construction de l'Encyclopédie a été aménagée pour le relogement d'urgence d'éventuels sinistré-e-s de la rive droite.
La construction de Châtelaine est disponible pour un éventuel accueil de réfugié-e-s.
La construction des Vollandes est mise à disposition pour l'accueil des sans-abri et divers travaux d'aménagement ont été réalisés à la demande du Service social.
Le Service des ressources humaines a utilisé le centre de Richelien pour des cours internes Ville de Genève durant 62 journées.

4300.02 Pour utiliser de manière utile à la collectivité les moyens du service :

- **assurer le logement des soldats participant à la mission Ambacentro (surveillance des ambassades),**
- **remplacer le système de chauffage de la construction de Bertrand pour accroître les possibilités d'accueil,**
- **poursuivre la promotion de la mise à disposition de divers matériels par des flyers, la tenue de stands d'information et le développement du site Internet du service.**

Le poste sanitaire de secours (PSS) Champel a été mis à la disposition de l'armée (environ 22'000 nuitées pour une recette estimée à CHF 170'000.-).
nota bene l'armée a procédé à ses frais à des travaux de réfection et d'aménagement de la construction pour environ CHF 100'000.-).
Le nombre total de nuitées, suite aux locations des constructions, est d'environ 38'000.
La Sécurité civile a refusé la prise en charge du remplacement de la chaudière de Bertrand par le fonds des contributions de remplacement.
Le SAPP a organisé des stands d'information lors du Forum Qualité de Vie, de la Fête du Développement durable et de la course Slow-Up des Fêtes de Genève. 67 prêts de matériel à des associations, clubs ou services de l'administration.
Le centre de formation de Richelien a été utilisé par les compagnies de sapeurs-pompiers et sapeuses-pomprières volontaires de Chambésy et du Grand-Saconnex.

L'association Redog (chiens catastrophes) bénéficie d'une salle de classe et organise différents exercices à Richelien.

Différents locaux de Richelien ont été loués par le Service des sports de Versoix, la compagnie d'assurance SUVA, la police internationale et divers clubs sportifs (28 jours d'occupation au total pour une recette d'environ CHF 5'000.-).

L'Organisation de protection civile de Vernier y a organisé un cours de répétition.

AGENDA 21

Afin de protéger l'environnement, le SAPP veille depuis toujours à l'élimination efficace des déchets que génère son activité.

À titre de rappel, les déchets ménagers du Centre de formation de Richelien sont pris en charge par la commune de Versoix.

Les déchets de cuisine sont récupérés par un éleveur de porcs qui les utilise pour nourrir ses animaux. Les restes de ferrailles sont vendus par le SAPP et les recettes de la vente sont versées à la Ville de Genève.

Les tubes néon usagés des installations sont pris en charge par le Service de l'énergie.

Les réfrigérateurs, après paiement d'une taxe, sont pris en charge par le Service Voirie - Ville propre.

Les huiles, peintures et lubrifiants sont stockés dans des containers indépendants, puis traités par une maison spécialisée.

Enfin, les produits de nettoyage utilisés sont biodégradables. Le papier issu des activités administratives est récupéré, ainsi que les cartouches d'encre.

Les scories de la piste d'exercice sont éliminées aux Cheneviers.

Dans le cadre des champs d'activité de l'Agenda 21, le SAPP a mené les actions suivantes :

Cohésion sociale :

Collaboration avec le Service social pour l'accueil des sans-abri (mise à disposition d'une construction, encadrement de miliciennes et miliciens) ou l'animation des quartiers (Journées Solidarités — 20 cours avec des miliciennes et miliciens du domaine d'assistance).

Nature en ville :

Cours de protection civile ayant permis des aménagements de terrains, des démolitions de cabanes vétustes, des réfections d'escaliers, la construction de barrières et la construction de passerelles au profit de services communaux ou cantonaux, ainsi qu'au profit des promeneurs et promeneuses.

Coopération :

3 cours sur la protection de la population en faveur de délégations étrangères. 2 actions sur le terrain (Bamako (Mali) et Abomey (Bénin)).

Promotion de la santé et de la sécurité :

Partenariat avec le Service des ressources humaines pour la promotion de la santé et de la sécurité des collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève ;

création d'un module de cours sur la prévention des accidents domestiques et lors des loisirs, plusieurs cours pour la formation des chargé-e-s de sécurité ;

sensibilisation de la population à la prévention des accidents ménagers (cours « tout public » et 2 stands de promotion (Forum Qualité de Vie, Fête du Développement Durable).

Culture :

Réalisation de dossiers d'évacuation de biens culturels pour divers sites (fiches protection des biens culturels (PBC) destinées aux pompières et pompiers).

DIVERS

Le SAPP a participé étroitement au pilotage du groupe ad hoc chargé d'appliquer des mesures contre les risques d'épizootie, d'assurer un suivi du dossier de la grippe aviaire au profit du CA de créer des plans de continuité des services pour assurer les activités vitales de l'administration en cas de pandémie de grippe.

Une convention entre Monsieur le Maire et l'Association Genevoise des Organisations de Protection Civile a été signée pour la mise à disposition du centre de Richelien pour les cours de répétition des autres communes.

Les formatrices et formateurs du SAPP ont suivi une formation de chargé de sécurité SUVA. Une formation continue dans le domaine de la sécurité d'entreprise leur est assurée en collaboration avec les ressources humaines (formation au SIS ou aux Services Industriels de Genève).

Agents de ville et domaine public

Degré de
réalisation

1000 Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public

1100.01 Réorganiser le travail des 3 collaborateurs et collaboratrices s'occupant des chantiers et des fouilles.

Une nouvelle division du territoire municipal a été opérée.
Chaque gestionnaire traite désormais tous les types de requêtes inhérentes aux fouilles et chantiers, rattachées au secteur qui lui a été confié (interdisciplinarité).

1100.02 Faire appliquer le Règlement municipal sur les terrasses qui entre en force le 1^{er} janvier 2006.

Une entité destinée au contrôle systématique des terrasses a été créée. Un minimum de trois constats ont été effectués pour chaque terrasse installée.
En cas d'inadéquation, un courrier explicatif détaillé a été envoyé.
En parallèle, un groupe tripartite a été créé (Service des agents de ville et du domaine public, Service de l'aménagement, Association des cafetiers), ayant pour mission l'étude des dossiers transmis.

1100.03 Doter les collaborateurs et collaboratrices des chantiers de tablette de saisie permettant :

- sur le terrain, le relevé des surfaces réellement occupées,
- l'intégration automatique des paramètres de facturation dans le système informatique,
- la production directe des factures mensuelles.

Pour des questions de budget, le service a acquis des appareils permettant uniquement le relevé des surfaces.

L'intégration automatique des paramètres de facturation, ainsi que la production directe des factures mensuelles n'est pas garantie pour l'heure.

En l'état, le service négocie avec la DSI pour engager ce projet au travers d'une nouvelle demande d'investissement.

1200.01 Elaborer, secteur par secteur, un plan de contrôle de rue pour les procédés de réclame.

À la fréquence de trois demi-journées par semaine, les gestionnaires du domaine public en charge des procédés de réclame pointent, rue par rue, toutes les enseignes non inventoriées dans le système.

Un constat est systématiquement effectué. Cela fait, les formulaires, pour mise en conformité, sont adressés aux commerçant-e-s concerné-e-s.

1200.02 Avec le concours des collaborateurs et collaboratrices des chantiers, facturer systématiquement les procédés de réclame liés à des chantiers.

Toutes les publicités sur bâches de chantier autre que celles ayant pour but d'indiquer l'identité des intervenant-e-s sur le chantier ou la nature dudit chantier font désormais l'objet d'une autorisation et d'une taxation.

2000 Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics

2100.01 Instruire les ASM sur le nouveau Règlement des terrasses.

Une formation spécifique a été donnée à l'ensemble du corps des agentes et agents de sécurité municipaux. Par ailleurs, en cours d'année, des cours de formation continue ont été élaborés.

2100.02 Faire appliquer par les ASM (Section des Marchés) des dispositions du nouveau Règlement municipal sur les marchés.

Le nouveau Règlement entrera en vigueur courant 2007. Il fait actuellement l'objet d'une ultime relecture par l'ensemble des parties concernées.

2100.03 Intensifier l'ilotage en collaborant étroitement avec les maisons de quartier, les écoles et les associations de commerçant-e-s.

Des contacts réguliers existent entre les ASM et les maisons de quartiers, les écoles et les associations de commerçant-e-s.

Par ailleurs, des missions ponctuelles, sur requête des habitant-e-s et/ou d'autres services de la Ville de Genève, sont organisées (notamment en matière de sécurité).

Degré de
réalisation

2100.04 Intensifier la présence des ilotiers dans les espaces verts sensibles (pour-tour de la Rade, parcs squattés et / ou très fréquentés) : mettre en place un programme mensuel d'actions.



Des patrouilles d'ASM à vélo parcourent tous les jours de beau temps les quais et le pour-tour de la Rade.

Par ailleurs, l'antenne ASM de la Rade a été développée. Enfin, des actions particulières de surveillance et de présence d'ASM dans les parcs sont organisées par chaque poste de quartier. Des programmes hebdomadaires sont mis sur pied. Ils sont modifiés ou ajustés régulièrement selon les besoins constatés.

2200.01 Mener des actions préventives auprès des utilisateurs et utilisatrices de 2 roues en collaboration avec les milieux concernés.



Des contacts ont été noués, notamment avec l'association pour les intérêts des cyclistes (ASPIC).

Une collaboration s'est instaurée dans le cadre de projets communs.

Les ASM participent activement à Vélo-Love. Pour le surplus, des flyers d'information ont été réalisés et apposés sur les deux roues stationnés illégalement dans certains quartiers de la Ville de Genève. Enfin, des propositions de nouveaux emplacements de stationnement deux-roues à créer dans chaque secteur de la Ville de Genève sont transmises régulièrement aux autorités compétentes.

2200.02 Obtenir de l'État de Genève de nouvelles prérogatives pour les AM dans le domaine de la salubrité des rues (dépôts sauvages, carcasses de vélos, contrôle des chiens).



En l'état, malgré diverses propositions faites par la Ville de Genève, l'État de Genève n'est pas entré en matière, s'agissant de nouvelles compétences dévolues aux agentes et agents municipaux (AM).

2200.03 Instruire les ASM sur la teneur du nouveau Règlement municipal sur la gestion des déchets; le faire appliquer.



Une formation spécifique a été donnée aux ASM qui appliquent désormais le nouveau Règlement municipal sur la gestion des déchets depuis le 1^{er} septembre 2006. Diverses mesures ont été entreprises notamment dans le cadre du plan propreté canton – commune.

Degré de
réalisation

2200.04 Distribuer des flyers mentionnant les devoirs des propriétaires de chiens par 3 actions précises: 1 fois lors du paiement de la médaille et 2 actions « coup de poing » dans les parcs.



Des fascicules, mis à jour régulièrement, rédigés par le service, ont été distribués aux propriétaires de chiens durant les nombreuses fêtes de quartier, ainsi que durant la journée de conseils aux propriétaires de chiens organisée par le service. Durant ces manifestations, les nouveaux Règlements cantonaux ont été mis à la disposition de la population.

2200.05 Créer un clip vidéo éducatif et dissuasif sur les déjections canines.



Cet objectif a été délaissé par manque de moyens, au profit d'autres objectifs impérieux.

9000 Gestion du service

9100.01 Etudier, avec l'aide de la comptabilité générale, la possibilité de pouvoir encaisser les amendes au moyen des cartes de crédit.



L'étude visant l'encaissement des amendes au moyen de cartes de crédit est en cours. Cette démarche est entreprise en parallèle avec le Service des contraventions et les services de La Poste Suisse. Le but bien évident étant de proposer un seul système à la population, quelque soit l'autorité qui a émis l'amende.

9100.02 Après l'engagement d'un contrôleur de gestion, finaliser la mise en place dudit contrôle.



Grâce, notamment, à l'appui du Contrôle de gestion de la Ville de Genève, les missions prévues dans le cahier des charges ont été globalement réalisées.

9100.03 Doter le système informatique d'un moyen permettant d'obtenir automatiquement des données statistiques (types d'amendes, sortes de manifestations, etc.)



Mandat confié à la DSI qui a traité directement avec la société Epsilon, fournisseur de l'application Epsipol. Les conditions du cahier des charges établi par le service ne sont pas remplies à ce jour par les modules de statistiques livrés par le mandataire. En tout état, le service est en mesure de fournir déjà un certain nombre de statistiques détaillées en matière d'amendes d'ordre.

9100.04 Elaborer un nouveau Règlement relatif aux fêtes foraines.



Priorité a été donnée à l'application des nouvelles normes fédérales relatives à la sécurisation des métiers forains.

9100.05 Afin d'éviter des frais de procédure coûteux, convoquer, dès le stade de la sommation et avant l'introduction des poursuites, les débiteurs récalcitrants occupant le domaine public.



Après les deux premiers rappels et la sommation, chaque gestionnaire a pour instruction de téléphoner au « débiteur récalcitrant »; et/ou aller à l'établissement concerné; et/ou convoquer ledit débiteur au service. Ce n'est que dans l'hypothèse où ces démarches sont infructueuses qu'une procédure de poursuite est lancée.

9100.06 Revoir l'organisation et les missions des gestionnaires du domaine public.



Une réorganisation générale des gestionnaires a été opérée. Des missions spécifiques, particulières ont été créées (dessins-plans terrasses, gestion de l'affichage papier, etc.).

9100.07 Assurer la conversion des amendes d'ordre en contraventions selon des modalités à fixer avec le canton.



Une demande tendant à la conversion des amendes d'ordre en contraventions a été présentée par la Ville de Genève au Département des institutions. À ce jour, la requête de la Ville de Genève n'a pas été agréée par le Magistrat en charge du Département susnommé.

VARIATION DE PERSONNEL

Au cours de l'année, le service a enregistré une diminution de trois postes.

Cette variation est due au transfert d'un poste de gardien ou gardienne de halle principal et de deux postes de gardiennes ou gardiens de halle à la GIM.

Au 31 décembre, le nombre de postes occupés s'élevait à 219 (110 postes d'ASM, 59,5 postes d'AM et 49,5 postes à la direction et au domaine public).

VARIATION DE LOCAUX

Location d'un dépôt de 112 m2 appartenant à la Ville, destiné au stockage de matériel et de quatre cases de parking, en sous-sol, rue Louis-Favre.

AGENDA 21

En novembre, le service a acquis quatre véhicules fonctionnant au gaz naturel.

Par ailleurs, les démarches visant à privilégier les déplacements des ASM à vélo sont toujours entreprises, tout comme celles tendant à encourager l'utilisation de la vaisselle biodégradable lors des manifestations.

Au surplus, mise en place de divers centres de récupérations (papier - PET - piles).

**AFFAIRES SOCIALES,
ÉCOLES ET
ENVIRONNEMENT**

Légende : degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

Le Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement offre des prestations de qualité à la population du début jusqu'à la fin du parcours de vie, puisque ce département enregistre les naissances, les mariages ou les décès à l'office de l'état-civil, met à disposition des places en crèche, s'occupe des activités liées aux écoles primaires, mène une politique de la jeunesse, entretient de magnifiques espaces verts pour toute la population, assure de nombreuses prestations pour les aîné-e-s ou pour les personnes en difficulté, et offre la possibilité d'obsèques dignes pour les familles qui perdent l'un des leurs, obsèques d'ailleurs gratuites pour les résident-e-s de notre ville.

Durant l'année 2006, les services du département ont participé à l'organisation d'un Forum international sur le thème «Villes et qualité de vie enjeux globaux, solutions locales», initié par le CA sur proposition du Magistrat en charge du Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement, et placé sous la responsabilité d'un groupe de travail inter-départemental. Ce Forum a réuni du 18 au 20 mai 2006 plus de 600 décideurs et décideuses (élu-e-s, professionnelles et professionnels des administrations publiques, représentant-e-s de l'économie, membres d'associations, chercheurs et chercheuses, citoyennes et citoyens) en provenance d'une centaine de villes afin de débattre des moyens à mettre en œuvre pour offrir une meilleure qualité de vie partagée à la population urbaine.

À l'issue de ce Forum international, une Journée «Portes ouvertes» du service public a été organisée en collaboration avec tous les départements de la Ville de Genève. Une palette d'activités gratuites a présenté un tour d'horizon des prestations publiques qui, au quotidien, améliorent la qualité de vie des habitant-e-s.

Cette rencontre constituait une étape en vue de l'Exposition universelle qui se tiendra à Shanghai en 2010 sur le thème «Meilleure ville, meilleure vie», et dans laquelle Genève pourrait être appelée à jouer un rôle en relation avec le futur «pavillon des villes».

Au chapitre de la collaboration inter-départementale, relevons par exemple le travail accompli par le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), en lien avec le service Voirie-ville propre, pour améliorer l'entretien de l'espace public, dans et autour des parcs, notamment durant les périodes de forte affluence en été.

La Délégation à la petite enfance (DPE) a organisé, en collaboration avec la Ville de Lausanne, mais aussi en associant le Service d'architecture de la Ville de Genève, son colloque annuel sur le thème «Tout petit... je vois grand».

Le Service social, le Service des écoles et institutions pour l'enfance, la Délégation à la jeunesse (DEJ) et la DPE se sont engagés dans une réflexion sur l'aide et l'orientation des parents, en lien avec les nombreux services publics cantonaux, et les associations actives sur ce terrain.

Témoin de ce développement d'actions transversales, le réaménagement du Square Galiffe, situé derrière la gare Cornavin. Cet espace «sensible» a fait l'objet d'une démarche inter-services en partenariat avec plusieurs associations privilégiant l'approche qualitative et sa réappropriation par les acteurs et actrices locales. Ce projet a d'ailleurs été cité à de nombreuses reprises comme exemplaire d'une nouvelle manière d'aborder les questions d'aménagement, en intégrant les contraintes sociales. Ce projet a aussi été analysé dans le cadre d'un bilan et d'une réflexion du département sur le pilier social du développement durable, et va contribuer à inspirer les travaux sur le prochain plan directeur communal.

Toujours dans le domaine de la prévention et de la participation, il faut souligner que le département a mis l'accent sur l'organisation de réunions dans les quartiers, pour aller à la rencontre des préoccupations de la population. Ceci a permis de privilégier l'information, l'écoute, le contact et la recherche de solutions partagées.

Par ailleurs, la concertation entre les principaux acteurs et actrices d'une politique sociale de proximité est au centre d'un processus d'échanges d'informations et de pratiques mis en route afin de favoriser des synergies plus efficaces entre les unités d'action communautaire (UAC) relevant du Service social, les travailleurs et travailleuses sociaux hors murs relevant de la DEJ, et les maisons de quartier.

Après des travaux préparatoires approfondis, le principe de l'extension du service public au domaine de la petite enfance a été accepté par le CA. Des modèles de mises en œuvre ont été élaborés et sont actuellement à l'étude du CM qui devra se prononcer. Dans le même temps, le développement quantitatif de l'offre d'accueil s'est poursuivi pour atteindre un taux de 65% de demandes satisfaites.

La politique en faveur des aîné-e-s s'est enrichie de l'ouverture de la «Cité seniors». A la palette d'activités proposée traditionnellement aux personnes âgées, s'ajoute désormais cet espace d'information et de formation, de rencontres et d'échanges pour tous et toutes.

Les UAC ont privilégié les projets en lien avec la parentalité et le voisinage.

Motivé par la volonté de mettre en œuvre concrètement les principes du développement durable, un deuxième restaurant scolaire, celui des Ouches, propose, comme celui de St-Gervais, une expérience pilote de nourriture biologique. Par ailleurs, le Service des écoles et institutions pour l'enfance a entrepris de sensibiliser l'ensemble des restaurants scolaires au label GRTA (Genève région terre avenir).

Encouragé par les réflexions de la commission consultative des espaces de jeux en milieu urbain, le Service des écoles et institutions pour l'enfance a élaboré des demandes de crédit pour améliorer la sécurité et pour rénover les places de jeux obsolètes et détériorées, tout en essayant d'en conserver l'originalité et la convivialité.

La Délégation à la jeunesse a fortement mis l'accent sur la recherche de solutions pour les jeunes en rupture scolaire. À l'occasion de la Cité des métiers, elle a organisé des présentations publiques et des animations. Le réseau de contacts mis en place à cette occasion permet d'envisager de mettre sur pied, ensemble avec les services cantonaux, municipaux et les associations œuvrant dans ce domaine, une plate-forme de collaboration axée sur la problématique de l'insertion des jeunes en difficulté, par analogie avec le modèle réussi de la plate-forme contre l'exclusion.

Le SEVE s'est attaché à mettre en œuvre, et à faire connaître, le concept d'entretien différencié qui stipule que chaque espace vert est entretenu selon les nécessités de son usage, et pas en fonction de principes figés. Dans ce contexte, des efforts particuliers ont été entrepris pour valoriser certains espaces verts dans les quartiers populaires.

De plus, le SEVE a favorisé la création de prés de fauche, par opposition au gazon régulièrement tondu, a multiplié la réalisation de zones humides et a conservé de nombreux arbres comme lieux privilégiés pour le développement de la biodiversité en ville. Par ces actions, le SEVE cherche à concilier les intérêts parfois divergents de la nature et du public en milieu urbain.

À l'Office de l'état civil, des efforts importants ont été accomplis pour améliorer l'accueil. Les horaires ont été élargis, tout comme à l'arcade passeports et pièces d'identité, pour mieux «coller» aux disponibilités des personnes qui travaillent en ville et qui peuvent se rendre aux guichets que pendant leur pause de midi. De plus, la possibilité de se marier le samedi matin a été réintroduite, une fois par mois, à l'ancienne Mairie des Eaux-Vives.

La politique d'embellissement des cimetières a été poursuivie avec la restauration de l'obélisque du Monument de la paix sur le caveau de Jean-Jacques de Sellon.

La refonte du Statut de la fonction publique municipale a été finalisée, dans le cadre d'une démarche participative initiée par le CA sous l'égide du Magistrat en charge du Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement. Au terme des négociations entre le CA et les représentant-e-s du personnel, le projet de nouveau Statut sera soumis au CM qui aura le dernier mot.

Direction et secrétariat du département

Degré de
réalisation

1000 Direction et coordination

1100 Soutien et conseils au Magistrat, notamment dans la préparation et le suivi des dossiers du CA et du CM.



Ce suivi a été assuré, avec une charge particulière en première partie d'année en raison des responsabilités du Magistrat en tant que maire. À l'automne, des instructions ont été données aux services afin de répondre à tous les objets en suspens renvoyés par le CM à notre département, certains étant assez anciens; ce processus se terminera en février 2007. Ces instructions précisent également que de tels retards ne devront plus se produire, sauf exception justifiée.

1200 Direction départementale et gestion courante du service.



La première moitié de l'année a surtout été marquée par l'organisation du Forum «Villes et qualité de vie», du 18 au 20 mai 2006, qui a réuni 600 participant-e-s de 100 villes différentes à Genève et qui peut être considéré comme un succès majeur, sauf pour le volet local qui a fait l'objet d'une mobilisation importante et créative des services, mais avec une fréquentation publique mitigée.

À l'heure où les budgets sont stables, voire diminués, et que le volume de postes est gelé, un travail important d'arbitrage est géré par la direction du département pour maintenir une bonne qualité des prestations en regard des moyens disponibles des services.

1300 Coordination inter-départementale.



Le renforcement de la collaboration inter-départementale s'est poursuivi sur de nombreux dossiers, ponctuels ou permanents, notamment avec le Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie pour le plan financier d'investissement (PFI) et le Département des finances pour les arbitrages budgétaires.

Degré de
réalisation

2000 Développement des liens sociaux et cohésion sociale

2100 Participation à la définition de la politique sociale et évaluation et développement des prestations offertes à la population.



En appui au Magistrat, la direction a été très active dans ce domaine, notamment pour appuyer et coordonner des projets importants du département. On peut citer quelques exemples:

- une nouvelle répartition des subventions sociales entre État de Genève et Ville de Genève a été négociée et proposée au CM,
- le projet d'extension du service public au domaine de la petite enfance a pu être formalisé et déposé au CM,
- une démarche de soutien aux comités des associations subventionnées (formation juridique de base, cours aux trésoriers, etc.) a été lancée,
- un processus visant à renforcer la collaboration transversale sur le terrain entre unités d'actions communautaires (UAC), travailleurs et travailleuses sociaux hors murs (TSHM) et Maisons de quartier a été activement soutenu,
- un projet de gestion plus coordonnée des problèmes d'incivilité et de déprédations a été initié.

2200 Planification des activités et actions du département.



Cet objectif est très lié au précédent. Le processus budgétaire en représente le principal aspect, avec une importance particulière en raison des difficultés budgétaires (par exemple baisse des budgets d'entretien des préaux d'école, générant une insatisfaction majeure des usagères et usagers). La coordination de la gestion des ressources humaines constitue une autre dimension majeure, avec l'obligation de faire des choix et de mener des réformes parfois difficiles pour maintenir les prestations malgré le «personalstop».

2300 Gestion et analyse financière de chaque organisme subventionné.



Ce travail concerne environ 170 institutions avec lesquelles, préalablement à cet examen financier qui est mené de manière approfondie, il y a différents entretiens ou visites tout au long de l'année. Les négociations en vue d'une nouvelle répartition de ces subventions avec l'État de Genève se sont poursuivies et ont abouti au dépôt d'un projet de loi au Grand Conseil et d'une résolution au CM. Ce dernier a toutefois souhaité reporter l'entrée en vigueur à janvier 2008. Sur cette base, le projet de budget 2008 sera préparé selon les termes de la résolution adoptée.

Degré de
réalisation

2400 Conception et soutien à l'organisation de manifestations, notamment au « Forum Qualité de vie ».



La direction du département s'est fortement investie dans le pilotage de l'organisation du Forum « Villes et qualité de vie: Enjeux globaux, solutions locales » en mai 2006, avec l'appui du Service des relations extérieures et d'un groupe inter-départemental. Par ailleurs la direction du département a accordé beaucoup d'attention au soutien à l'organisation de plusieurs grandes manifestations: la Fête des voisins qui a lieu à la fin du mois de mai, la troisième édition d'Art'air à la fin de l'été dans les rues de Genève ou encore le « Festival arbres et lumières » qui illumine la ville pendant cinq semaines durant la période des fêtes de fin d'année.

Enfin, la direction a coordonné un travail commun des services du département pour participer en tant que Ville de Genève à la campagne fédérale « L'Education donne de la force », dans le cadre d'une démarche de soutien à la parentalité, notamment par le biais de clips vidéo ayant un but de sensibilisation et un calendrier de recettes familiales.

2500 Développer de nouvelles actions de sensibilisation dans le domaine de l'Agenda 21.

Favoriser la visibilité du pilier « cohésion sociale » du développement durable.



Coordination des services du département présents à la Fête du développement durable.

Le « Groupe relais Agenda 21 » du département a pris sa vitesse de croisière et mis l'accent d'abord sur la participation du département au Forum « Villes et qualité de vie », notamment son volet local du samedi 20 mai 2006, puis sur la participation de plusieurs services du département à la Fête du Développement durable en juin 2006. Une réflexion a été initiée sur le « volet social » du développement durable afin de mieux cerner ce qu'il représente, notamment sur le plan de la cohésion sociale durable. Le département a d'ailleurs participé à un colloque national, organisé par l'Office fédéral du développement territorial (OFDT) à Berne en octobre 2006, sur ce sujet, et présenté l'expérience du Square Galiffe.

Durant l'automne, le « Groupe relais Agenda 21 » a participé à la mise au point du bilan de législation demandé par la Délégation du CA à l'Agenda 21.

Degré de
réalisation

2600 Délégation à la coopération et à l'aide humanitaire, examen des dossiers de coopération au développement selon les critères et les priorités fixés par le CA.



Ce sont 85 dossiers pour des projets de développement qui ont été examinés conformément au règlement municipal en la matière et aux critères de base définis par le CA et énoncés dans la brochure « Genève, ville solidaire »; sur ce nombre, 53 demandes ont été validées. Par ailleurs, 40 projets ont été financés par le biais du crédit-cadre accordé à la Fédération genevoise de coopération (FGC). Enfin, 7 projets d'aide humanitaire ont été financés durant l'année.

De plus, la Délégation a accordé une enveloppe financière qui a permis de soutenir des liens directs avec des villes du Sud et de les faire participer au Forum « Villes et qualité de vie » en mai 2006, en lien avec des projets de coopération existants ou potentiels.

3000 Relations publiques

3100 Relation et collaboration avec des institutions publiques ou privées pour la mise en route de nouveaux projets.



La direction du département a été constamment en relation avec des institutions publiques ou privées pour mettre en place de nouveaux projets, même si les restrictions budgétaires limitent les ambitions pour de nouveaux projets.

La collaboration avec des institutions privées a été marquante notamment dans l'organisation du « Festival arbres et lumières », d'Art'air ou de la Fête des voisins, ou encore du Forum « Villes et Qualité de vie », pour lequel non seulement on note le partenariat étroit avec la Fondation du Devenir, mais aussi la contribution de différentes entreprises privées.

3200 Assurer la circulation de l'information au plan interne et externe.



La direction du département a optimisé son dispositif de communication interne pour favoriser la circulation de l'information, par le biais des réunions de travail bilatérales avec les cheffes et chefs de service, les séances communes de direction autour de thèmes précis, les processus liés à la gestion des subventions, des objets du patrimoine ou des projets du PFI. Au niveau externe, l'action de la direction avec l'appui des services a permis une bonne visibilité du travail effectué, aussi bien dans les médias que vers les milieux directement concernés.

3300 Assurer une information de proximité des collaborateurs et collaboratrices et des partenaires du département par la publication de lettres d'information des services.



Elaborer de nouvelles lettres d'information .5 pour la Délégation à la jeunesse (DEJ) et le Service social (SSVGE).

En 2006, les lettres d'information existantes, soit petite enfance.5, éco.5 et seve.5, ont été maintenues et améliorées, avec des réévaluations régulières du processus de rédaction et des contenus. Les deux premières paraissent au rythme de quatre éditions par année, alors que celle du SEVE paraît deux fois par an.

La réflexion quant à la publication de lettres similaires pour le SSVG et la DEJ n'a pas encore abouti, essentiellement en raison du manque de temps dans les services concernés.

3400 Représentation de la Ville de Genève et du département au sein de divers organismes et comités.



Compte tenu de la richesse et de la diversité des prestations, la présence de représentant-e-s du département est fortement recherchée, aussi bien à titre ponctuel que permanent.

VARIATION DE PERSONNEL

La nouvelle fonction de directeur adjoint du département, introduite en juin 2005, a été pérennisée en 2006 sans création de poste, à l'occasion du départ à la retraite d'un membre de la direction.

VARIATION DE LOCAUX

Le déménagement n'a pas encore eu lieu, mais le processus de planification a pu être initié et concrétisé pour un déménagement en avril 2007 au 1^{er} étage de la Rue de l'Hôtel-de-Ville n°4.

AGENDA 21

Comme évoqué sous l'objectif 2500, l'action de la direction se manifeste surtout par le biais de l'animation du « Groupe relais Agenda 21 » du département. Des progrès quant au fonctionnement quotidien de l'équipe de direction doivent encore être effectués (tri des déchets).

Délégation à la petite enfance

Degré de
réalisation

Degré de
réalisation

1000 Création et développement de structures d'accueil petite enfance

1100 Poursuite de la récolte des indicateurs permettant une analyse affinée par quartier.

Le travail de récolte des données se fait de manière permanente tout au long de l'année et toujours ciblée par quartier.
Une étude sociologique a été initiée sur les besoins et attentes des familles à faible revenu.

Une recherche a été faite pour élaborer des indices qui permettront d'établir exactement le nombre d'heures à attribuer à chaque institution pour le travail de secrétariat.

Une enquête de satisfaction des parents sur les dates de fermeture des institutions durant les vacances a été réalisée.

L'évolution de la société a amené les parents à de nouveaux usages de garde. Aussi, une étude est en cours afin de définir les adaptations qui devront être faites dans les années à venir.

1200 Création d'environ 175 nouvelles places d'accueil. Poursuite de la mise en secteur des institutions.

224 places supplémentaires, dont 44 places reprises à la crèche Pigeonvole, ont été réalisées cette année par la Ville de Genève. Toutefois, l'absence de professionnelles et professionnels diplômés de la petite enfance en nombre suffisant sur le marché genevois du travail nous a contraint à n'ouvrir qu'un segment de certaines nouvelles institutions.

La Délégation à la petite enfance (DPE) poursuit activement, avec les autorités cantonales et les partenaires de la petite enfance, la mise en place d'un système de validation des acquis.

La mise en secteur des institutions s'effectue par étape.

De plus, dans le cadre de la sectorisation, un nouveau poste a été créé: celui d'adjoint-e pédagogique. Une formation a donc été mise en place afin de présenter les nouvelles responsabilités de cette nouvelle fonction.

2000 Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance

2100 Poursuite du processus d'extension du service public. Optimisation des moyens de communication pour une gestion performante des Institutions de la petite enfance (IPE) dans le cadre de la sectorisation.

Le projet d'extension du service public à la petite enfance comprenant deux scénarios a été déposé au CM par le CA.

L'élaboration de cette proposition a demandé beaucoup d'investissement à la délégation qui a réalisé à cette occasion de nombreuses analyses et élaboré de nombreux documents de référence.

La suite du processus dépend à présent de la décision de principe que doit prendre le CM durant le premier semestre 2007. Si la décision est positive, il sera possible d'entrer dans une phase de mise en œuvre opérationnelle.

Trois axes de supports ont été mis en place pour ancrer la sectorisation dans les institutions:

- 1) des séances très régulières entre la DPE et les responsables de secteur,
- 2) des appuis constants sur le terrain grâce aux collaborateurs et collaboratrices pédagogiques de la DPE qui apportent soutien et conseils,
- 3) une procédure interne de la délégation concernant la gestion et le suivi de sectorisation.

Il est à souligner que la DPE a rencontré peu de difficultés dans la sectorisation lorsqu'il s'agissait d'institutions nouvelles. Par contre, la sectorisation par regroupement d'institutions déjà existantes a été plus délicate en raison de cultures différentes entre institutions mais aussi, malheureusement, en raison de certaines craintes face aux changements.

2200 Mise en place progressive, avec la participation des services concernés, de tous les paramètres financiers et administratifs en vue de l'extension du service public.

Comme évoqué sous 2100, le processus est en cours. Sous réserve de la décision du CM, le travail de planification en vue de cette mise en place se poursuit activement.

2300 Poursuite, avec l'aide des coordinateurs et coordinatrices pédagogiques du service, de l'application du «Guide de qualité».

Mise en place d'un programme culturel régulier pour les tout-petits (Festival annuel livre et petite enfance).

Organisation d'un colloque annuel sur un thème relatif à la petite enfance.

Publication de documents destinés aux professionnelles et professionnels de la petite enfance et aux usagères et usagers.

Le guide «Pour un accueil de qualité» reste un outil performant et d'usage quotidien au sein des institutions de la petite enfance.

Le Festival «Livre et petite enfance» s'est déroulé du 8 au 12 mai 2006. Il a remporté un franc succès et connu une forte affluence. En effet, 2'663 personnes, dont 2'004 enfants et 629 adultes, ont été accueillis.

Il est important de souligner que ce festival est également ouvert au public. Ainsi, sur les 2'004 enfants, 871 enfants étaient hors institutions subventionnées par la Ville de Genève.

Depuis sa première édition en 2005 où 968 personnes avaient suivi les différents spectacles et animations, ce festival attire chaque année plus de monde.

Le colloque annuel organisé par la DPE s'est tenu du 24 au 25 novembre 2006 au Centre International de Conférence de Genève (CICG) sur le thème « Architecture et espace de vie: tout petit, je vois grand ». 700 participant-e-s ont suivi les débats.

Pour la première fois, une collaboration s'est instaurée avec la Ville de Lausanne pour la mise en place de ces deux journées.

Un « Mémento administratif » a été distribué à l'ensemble des institutions de la petite enfance; il est régulièrement actualisé et enrichi. Ce référentiel apporte un soutien administratif indispensable aux institutions.

Un guide pour les cuisinières et cuisiniers des institutions de la petite enfance intitulé « L'alimentation des tout-petits » a été réalisé en partenariat avec les cuisinières et cuisiniers des institutions et le Service de la santé de la jeunesse du canton.

2400 **Amélioration du concept informatique à l'intérieur des institutions petite enfance.**

Réalisation de travaux et acquisitions d'équipements en vue de l'exploitation de nouvelles structures d'accueil petite enfance, entretien/mise à niveau du matériel déjà en place.



Une mise à niveau du matériel informatique se fait tout au long de l'année dans les institutions de la petite enfance.

La DPE doit faire évoluer les infrastructures administratives et logistiques en fonction de la mise en place des secteurs.

Il est à souligner que le budget alloué pour ces travaux et acquisitions, pourtant indispensables, est de plus en plus serré.

VARIATION DE PERSONNEL

En réponse aux recommandations du contrôle financier, 1 poste supplémentaire a pu être attribué à la DPE pour la cellule salaire du personnel des institutions de la petite enfance, grâce à un transfert interne au sein du département (poste issu du Service social). Pour mémoire, le contrôle financier recommandait l'attribution de 2 postes supplémentaires.

AGENDA 21

Dans le cadre de la mise en place de projets transversaux avec d'autres départements de la Ville de Genève, la DPE a travaillé avec:

- 1) le Département des affaires culturelles dans le cadre de l'éveil culturel de la Madeleine des Enfants et plus précisément, dans la mise en place du Festival du livre et de la petite enfance,
- 2) les services du département concernant des projets sur la parentalité,
- 3) le Service d'architecture dans le cadre du colloque annuel qui s'est tenu en novembre 2006 sur le thème « Architecture et espace de vie ».

Le Bureau d'information petite enfance (BIPE) a pour mission de centraliser l'ensemble des demandes de la population en matière de garde d'enfants dans des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève et après étude desdits dossiers, de mettre en relation les usagères et usagers avec les institutions de leur quartier qui correspondent le mieux à leurs besoins.

Écoles et institutions pour l'enfance

Degré de
réalisation

1000 Mettre à disposition du Département de l'Instruction Publique les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires pour les besoins de l'enseignement enfantin, primaire et spécialisé

1100.30 À la suite de l'ouverture de l'école des Ouches, évaluation de l'occupation des bâtiments scolaires, en particulier dans les secteurs de planification de Saint-Jean et de la Servette, afin de rationaliser l'utilisation des locaux et de mieux répondre aux besoins parascolaires.

Cet objectif était fondé sur l'hypothèse de la fermeture de l'école des Jardins du Rhône, laquelle aurait pu être transformée en crèche. Or, il s'avère qu'à la rentrée 2006, 13 classes sur 16 étaient occupées à l'école des Ouches et que, compte tenu des nouveaux logements prévus dans le secteur, cette école n'allait pas tarder à afficher « complet », de même que l'école Cayla. La principale réserve de classes du secteur se situe à l'école de Saint-Jean (7 classes disponibles), réserve qu'il convient de conserver pour disposer d'une marge de manœuvre lors de la rénovation de ce bâtiment qui, selon le plan financier d'investissement (PFI), devrait débiter en 2010. L'évaluation du secteur de planification voisin (Charmilles) montre une réserve totale de 6 classes sur les 6 bâtiments concernés, réserve actuellement insignifiante, mais qui pourrait s'étoffer à l'horizon 2015 si la baisse des effectifs annoncée dans ce secteur se confirme. Le travail effectué sur ces deux secteurs a permis de répondre de manière satisfaisante aux besoins parascolaires, notamment avec l'ouverture de l'espace-quartier « Le 99 ». De façon générale, le service devra probablement faire face à des besoins accrus en locaux générés par la création de directions d'établissement dans les écoles primaires.

1200.10 Planification de travaux urgents dans les appartements de fonction.

Le service a la charge d'entretenir 39 logements de fonction gérés administrativement par la Gérance immobilière municipale (GIM). Outre les travaux urgents exécutés, le budget à disposition a été utilisé pour rénover les appartements lors de changements de locataires (Saint-Jean et XXXI Décembre) ou pour remettre à niveau des équipements obsolètes (Ferdinand-Hodler). Deux appartements sont restés vides durant le 2^{ème} semestre : celui de l'école des Eaux-Vives, trop exigu pour le groupe familial du nouveau responsable de bâtiment scolaire (RBS), et celui de la Roseraie, qui fera l'objet de travaux en 2007, faute de moyens budgétaires en 2006.



Degré de
réalisation

1200.20 Renforcement et suivi des contrôles qualité en ce qui concerne la propreté des bâtiments, en tenant compte du fait que l'effectif de l'unité logistique ne couvre que 80% des besoins.

La formation des RBS à l'utilisation des tests d'auto-évaluation « Hygiène et autocontrôle » a été suivie dans le dernier trimestre de l'année et le matériel nécessaire à ces tests sera livré en janvier 2007. Deux nouveaux contremaîtres sont entrés en service dans le courant de l'année, aussi les objectifs prioritaires ont dû être modifiés pour leur laisser le temps de se former à leur nouvelle fonction.

En ce qui concerne les préaux, la diminution du budget nécessaire pour les nettoyer a très nettement péjoré la situation, provoquant de nombreuses protestations des enseignant-e-s, des parents et des habitant-e-s.

1200.30 Evaluation du nouveau mobilier installé à l'école des Ouches dans la perspective du renouvellement par étape de l'ensemble des pupitres de toutes les écoles. Ce renouvellement est rendu indispensable par le développement physique des enfants.

Bien que donnant satisfaction dans l'ensemble, le mobilier scolaire des Ouches présente certains inconvénients (poids, accès difficile au caisson de stockage). Le service va donc poursuivre ses recherches et ses tests avant de fixer son choix sur un modèle qui pourra progressivement remplacer les pupitres actuels.

1200.40 Poursuite de l'expérience du budget participatif en dotant cinq ou six écoles d'une enveloppe financière permettant à tous les partenaires (enseignant-e-s, personnel parascolaire, enfants, parents, RBS, etc.) de décider de manière consensuelle d'affecter des ressources à des réalisations permettant d'améliorer le confort, l'esthétique et/ou la convivialité dans l'école.

Organisation de formations pour les RBS afin de les renforcer dans leur rôle de médiateurs et médiatrices au sein des écoles.

Les écoles suivantes ont bénéficié de l'enveloppe totale de CHF 250'000.- prévue pour le budget participatif : Plantaporêts, Zurich, Trembley I, Montchoisy, Chateaubriand. Les commissions mises en place dans chacune de ces écoles ont notamment utilisé leur dotation budgétaire pour la création d'aménagements intérieurs et de salles polyvalentes, de bibliothèques, l'acquisition de matériel commun pour les activités scolaires et parascolaires, l'organisation de sorties d'école et de rencontres avec les parents, l'équipement de préaux, sans oublier un projet engageant toute une école dans une démarche de questionnement philosophique et de valeurs de vie collective à partir de récits chevaleresques.



Outre les réalisations, chaque école a retiré un bénéfice relationnel de cette démarche, bénéfice profitable à l'ensemble de la communauté scolaire. Toujours dans le domaine relationnel, le service accorde une attention particulière au rôle du RBS et à sa capacité à contribuer à la création d'une ambiance favorable au sein de l'école. Deux RBS supplémentaires ont suivi la formation continue de concierges d'école et de salle communale dispensée par l'Université ouvrière de Genève, formation particulièrement orientée sur la gestion des conflits. Tous deux ont obtenu le certificat. Par ailleurs, une formation d'une journée a été organisée pour les 53 RBS, sur le thème de l'amélioration de leur bien-être psychique et physique afin de mieux s'épanouir dans leur rôle et leurs activités.

2000 Mettre à disposition les structures pour le déroulement des activités périscolaires

2100.10 Evaluation et adaptation de la mission des patrouilleurs et patrouilleuses scolaires dans les zones de rencontre aménagées aux abords des écoles.

Le cas particulier de la zone de rencontre des Pâquis a été provisoirement résolu par la mise en place d'une signalétique adaptée à la mission des patrouilleurs et patrouilleuses. Le service souhaite cependant qu'une procédure claire, privilégiant systématiquement la présence humaine aux abords des sites scolaires, parce que la plus apte à sensibiliser les enfants, soit acceptée par les services cantonaux et municipaux concernés.

2100.20 Création d'un espace de jeux en faisant appel à de jeunes créateurs et créatrices, ceci dans le cadre de la « Commission consultative des espaces de jeux en milieu urbain ».

Sous réserve de l'octroi du crédit d'investissement nécessaire, mise à niveau de 18 places de jeux nécessitant des interventions lourdes pour des raisons de sécurité et / ou parce qu'elles sont particulièrement détériorées.

L'aménagement d'une partie du préau de l'école des Ouches a fait l'objet d'un concours artistique organisé conjointement par le Fonds d'art contemporain et le service. Le premier prix du jury a été attribué à un jeune artiste dont le projet sera réalisé en 2007. Il s'agit d'un aménagement qui présente la particularité de concilier la fonction ludique et la qualité d'espace de rencontre du lieu. Cette démarche concrétise le travail de la commission consultative des espaces de jeux en milieu urbain dont un des objectifs est de repenser la place du jeu dans la ville.

À la suite du refus de la PR-442, d'un montant de CHF 2'578'400.-, le service a déposé une demande de crédit revue à la baisse (PR-477), d'un montant de CHF 1'755'700.-. Le vote du CM étant intervenu en décembre, les travaux de rénovation de 13 aires de jeux (17 places) débiteront en 2007.

2100.30 Remplacement définitif des jouets offerts lors de la Fête des écoles enfantines par des livres sélectionnés en collaboration avec les Bibliothèques municipales.

Tous les élèves des degrés 1E, 2E, 1P, 2P et 6P, à savoir 7'040 enfants, ont reçu un livre qu'ils ont pu choisir entre plusieurs propositions, sur la base d'une sélection effectuée par les Bibliothèques municipales. Les livres, marqués « offert par la Ville de Genève », ont été livrés directement dans chaque école par le fournisseur et distribués par les enseignant-e-s.

2200.10 Maintien du niveau de qualité des repas servis dans les restaurants scolaires, tout en faisant face à l'ouverture des trois nouveaux lieux en 2005 (Bathélémy-Menn, Cayla, Ouches) et d'un nouveau lieu en 2006 (Lyon 99). Mesure de l'impact de l'extension de l'expérience « bio » au restaurant scolaire des Ouches.

Exécution de travaux urgents dans plusieurs cuisines de production et mise à niveau de certains équipements.

Mise en place d'un nouveau règlement de subventionnement basé sur la couverture du déficit d'exploitation (cf. modèle utilisé pour les institutions de la petite enfance).

Extension des prestations de deux ludothèques en faisant appel à du personnel salarié formé (PR - 366).

Les évaluations régulières de l'équilibre des menus montrent que les cuisines de production maintiennent un bon niveau de prestations, malgré l'augmentation de la demande. L'extension de l'expérience des repas biologiques au restaurant scolaire des Ouches fait apparaître les limites de la possibilité de s'approvisionner localement, le Canton de Genève et la région proche étant actuellement dans l'impossibilité de fournir des produits biologiques à l'échelle de la restauration collective. Tout en maintenant une offre biologique la plus large possible, le service tente d'intéresser les associations de cuisines et de restaurants scolaires à choisir des fournisseurs labélisés GRTA (Genève région terre avenir), ceci avec l'appui du Service cantonal de l'agriculture.

En ce qui concerne les équipements de production, le service a mis à niveau la plus grande partie des équipements inadaptés ou obsolètes. L'effort devra néanmoins être poursuivi. L'exercice 2005/06 des associations de cuisines et de restaurants scolaires a été subventionné sur la base du nouveau Règlement. Compte tenu de l'ouverture de nouveaux lieux (Cayla, Barthélémy-Menn, Les Ouches, 99 Lyon, XXI Décembre), plusieurs associations ont vu leur déficit d'exploitation se creuser. Il en résulte une augmentation globale des subventions versées supérieure à la prévision budgétaire, ceci d'autant plus que le nouveau prix de vente des repas (CHF 7,50) a été appliqué à la rentrée scolaire seulement. L'élargissement des prestations des ludothèques s'est poursuivi grâce à la PR-366 qui a permis au service d'assurer la formation du personnel salarié de trois ludothèques (Servette, 1-2-3 Planète et Saint-Jean) et de « professionnaliser » une quatrième (Plainpalais-Jonction).

2200.30 Mise en conformité des conventions en application du droit du bail.

Le texte des conventions de location de locaux a été adapté au droit du bail tout en maintenant une période de location correspondant à l'année scolaire. Les conditions générales, qui en font partie intégrante des conventions, ont également été modifiées.

9000 Gestion du service

9100.01 Assurer le déménagement du service à la rue de la Servette dans les meilleures conditions possibles.

Les travaux des bureaux de la rue de la Servette N° 100 ayant dû faire l'objet d'une demande de crédit complémentaire déposée par le Service des bâtiments, l'exécution du chantier a été retardée et le déménagement du service ne pourra être effectué que dans le courant 2007.

VARIATION DE PERSONNEL

L'impossibilité de créer de nouveaux postes pour assurer la conciergerie des nouvelles structures ouvertes en 2006 a nécessité soit le recours à des entreprises de nettoyage, soit l'augmentation des subventions versées aux associations de cuisines et de restaurants scolaires qui gèrent les nouveaux lieux.

AGENDA 21

Outre les démarches relatives aux restaurants scolaires et aux ludothèques décrites dans les objectifs détaillés, le service a organisé deux ateliers du goût pour sensibiliser les élèves d'une vingtaine de classes à l'importance d'être attentif à toutes ses perceptions sensorielles, à faire appel à sa mémoire, à développer un vocabulaire du goût, démarches qui montrent le chemin du plaisir de manger et qui aident l'enfant à devenir un mangeur ou une mangeuse critique, capable d'effectuer des choix alimentaires éclairés. Cette initiative s'inscrit dans l'objectif d'éducation alimentaire menée au sein des restaurants scolaires. Elle prend tout son sens dans le cadre de la prévention de l'obésité infantile. Dans le cadre de l'opération « Præux Propres », l'installation de poubelles de tri a été poursuivie. Une collaboratrice temporaire, dont le mandat s'est terminé à la fin de l'année, a présenté à quelque 3.800 élèves un programme d'animation autour des questions de propreté, de tri des déchets et de sensibilisation à l'environnement.

DIVERS

La dégradation des bâtiments scolaires demeure une préoccupation majeure pour le service. Des entretiens de façades, de toitures, de locaux sanitaires devenus vétustes n'ont pas pu être réalisés en 2006 en raison de restrictions budgétaires importantes dans le budget de fonctionnement et devront faire l'objet de demandes de crédits d'investissement.

Espaces verts et environnement

Degré de
réalisation

1000 Planification, entretien, aménagement, parcs aux animaux, décorations florales

1100.01 Poursuite de l'innovation paysagère des massifs floraux.



Le SEVE continue, par l'entremise de son pôle fleurissement, à innover dans le cadre des ses massifs floraux.

Plusieurs projets de fleurissement événementiel ont eu lieu tels que les radeaux fleuris, le jardin bleu, la place du Rhône, ainsi que le fleurissement des candélabres des Rues Basses.

1100.02 Revalorisation progressive des parcs Gourgas et Acacias.



L'avant-projet concernant le réaménagement du parc Gourgas est en phase de finalisation. Un crédit sera déposé au CM courant 2007 pour les travaux d'aménagement non effectués à l'interne. Concernant le parc des Acacias, un espace canin a été créé. La revalorisation de ce parc va se poursuivre l'année prochaine, en collaboration avec le Service des écoles et l'Association des habitant-e-s des Acacias.

1100.03 Rénovation progressive des micro-espaces urbains entretenus par le SEVE.



Le premier Jardin de poche a été réalisé à l'avenue des Tilleuls. Sa conception a été effectuée en collaboration avec Equiterre. D'autres créations de micro-espaces sont prévues, notamment un projet qui prendra place dans le quartier de Saint-Antoine. La place du Perron est réalisée, ainsi que deux tiers des jardinières plein sol réparties sur l'ensemble de la ville.

1100.04 Inventaire exhaustif des objets (espaces verts) gérés et entretenus par le SEVE par l'intermédiaire d'un système informatique géoréférencé « SIG ».



Ce projet, débuté en 2005, s'est poursuivi avec succès. Un nombre important de parcs sont géoréférencés (surfaces construites, surfaces vertes). L'année 2007 verra la finalisation du géoréférencement des grands parcs. Le recensement des petites parcelles disséminées en Ville de Genève s'échelonnera durant les années à venir. La gestion différenciée des parcs va également être géoréférencée. Dès que possible, une synthèse de ce travail sera mise en ligne afin d'être accessible au public.

Degré de
réalisation

1100.05 Engagement très actif dans le cadre de la politique «Genève propre» en mobilisant les moyens internes (mise en place d'équipes «de piquet» durant la saison estivale) et acquisition de petites balayeuses. Le service continuera à faire appel à des entreprises privées pour des interventions ponctuelles et ciblées.



La mobilisation de moyens internes, dans le cadre de la politique «Genève propre», a porté ses fruits. Les usagères et usagers ont pu remarquer une nette amélioration de la propreté de nos espaces verts. Afin de poursuivre cet engagement, le service a commandé, via la commission de gestion des véhicules (COGEVE), une dizaine d'aspirateurs à déchets dont la livraison interviendra mi-janvier 2007. Deux petites balayeuses arriveront ultérieurement.

1100.06 Formation continue des collaborateurs et collaboratrices du service dans le cadre de la politique de sécurité et de santé au travail, en particulier en ce qui concerne la taille hivernale, l'élagage, les travaux forestiers, les traitements phytosanitaires et la manipulation de produits chimiques.



Mise aux normes de sécurité des locaux du SEVE.

Les collaborateurs et collaboratrices du SEVE ont pu bénéficier d'un large éventail de cours dans le cadre de la formation continue dans les domaines suivants :

- arrosage intégré,
- gestion différenciée des espaces verts,
- taille des arbres,
- fleuristerie,
- reconnaissance du chancre coloré du platane,
- santé du marronnier,
- sécurité (taille des arbres),
- sécurité sur les chantiers,
- transport de matières dangereuses,
- gestes et postures.

La mise en sécurité des locaux du SEVE est en cours.

Degré de
réalisation

Degré de
réalisation

1100.07 Remplacement progressif des bancs publics selon le nouveau concept de mobilier urbain unifié pour la Ville de Genève.



Le remplacement des bancs publics par le nouveau modèle unifié pour l'ensemble de l'administration s'est poursuivi durant l'année écoulée. Afin de diversifier notre mobilier urbain, nous avons opté pour des bancs de différentes tailles et des fauteuils, ce qui a permis de créer des espaces conviviaux en lieu et place des bancs traditionnels. Le remplacement des bancs autour de la rade sera terminé en janvier 2007.

1100.08 Dépôt d'un crédit extraordinaire en vue de l'exploitation d'une station de pompage sur la rive droite, exclusivement pour l'arrosage des espaces verts (en collaboration avec l'entreprise Serono).



Le dépôt d'un crédit extraordinaire n'a pas encore eu lieu pour des raisons de disponibilité des services et partenaires concernés. Ce projet est reporté, mais il se fera certainement, en collaboration avec le Service de l'énergie.

1100.09 Dépôt d'un crédit d'étude en vue de rationaliser les activités du service par le regroupement des trois établissements horticoles.



L'établissement horticole a été choisi. Les négociations financières ont abouti. La finalisation de ce projet est soumise à l'obtention d'une autorisation d'installer des containers pour le logement des collaborateurs et collaboratrices (bureau, vestiaires, WC, douches).

1500.01 Le dépôt du crédit concernant la rénovation du parc animalier du Bois-de-la-Bâtie est prévu au prochain PFI. Ce projet sera mené en étroite concertation avec le Service des bâtiments et le Service de l'architecture. La délégation à la jeunesse est également impliquée au niveau de l'animation de ce lieu (petit train, chaises longues).



La demande de crédit concernant la rénovation du parc animalier du Bois-de-la-Bâtie a été intégrée au 2^{ème} PFI 2007-2018. Toutefois, la planification des dépenses d'investissement a été décalée dans le temps. Le début des travaux devrait prendre place en 2010. La protection des volières liée au risque de grippe aviaire a été réalisée en 2006.

1600.01 Révision et contrôle des coûts relatifs à l'entretien des espaces verts facturés à des tiers. Mise en place de nouvelles conventions.



La révision des conventions existantes relatives à l'entretien d'espaces verts facturés à des tiers, ainsi que le contrôle de leurs coûts, ont débuté durant le dernier trimestre 2006 et se poursuivront l'année prochaine. Cet exercice a également permis d'identifier des espaces entretenus pour des tiers pour lesquels une convention faisait défaut et d'y remédier.

1600.02 Elaboration de cahiers des charges type dans le cadre des mises en concurrence pour les travaux paysagers confiés à des entreprises extérieures.



Le SEVE procède actuellement à l'évaluation d'un logiciel simplifiant la gestion des mises en concurrence pour les travaux paysagers.

1600.03 Rationalisation du suivi et de la facturation des décorations florales effectuées pour les différents services municipaux et pour des tiers.



Un premier pas a été effectué en informatisant la liste des décorations florales pour des tiers. La création d'un programme de gestion informatique du flux des documents relatifs à ces décorations florales est à l'étude.

2000 Environnement

2100.01 Poursuite de la politique favorisant la biodiversité urbaine et la renaturation. Application élargie de la lutte biologique, aussi bien au niveau de la production horticole que dans l'entretien des espaces verts.



Emploi raisonné de fumure et diminution de l'utilisation des engrais dans le cadre d'un vaste plan d'entretien différencié des espaces verts urbains.

Renforcement de la politique de récupération et de valorisation de déchets verts.

20 hectares de prairie fleurie ont été créés en milieu urbain afin de favoriser la biodiversité et la renaturation. L'acquisition d'une machine à désherber à infrarouge et la commande, par l'intermédiaire de la COGEVE, d'une machine à désherber à eau chaude dont la livraison interviendra début 2007, s'inscrivent dans la politique de lutte biologique. Les auxiliaires sont activement utilisés dans la lutte contre les ravageurs en lieu et place des produits phytosanitaires. Par ailleurs, grâce aux analyses de sols effectuées en 2005, le service est en mesure d'utiliser les fumures et les engrais avec parcimonie. Le SEVE a produit, dans le cadre de son projet « copeaux 21 », 1'725m³ de copeaux de bois. 73% de cette production a été vendue à des services de l'administration (en majorité au Service des écoles), le solde a été utilisé pour des besoins internes.

2100.02 Relance du projet «patrimoine vert : inventaire des arbres genevois» en partenariat avec le Conservatoire et jardin botaniques (CJB).

Le projet «patrimoine vert inventaire des arbres genevois» a été réactivé durant l'été 2006 sur une zone test. Les positions des arbres ont été relevées entre le parc Mon Repos et William Rappard. L'inventaire des arbres genevois initié en 2006 se poursuivra durant plusieurs années en collaboration avec les CJB.

2200.01 Poursuite des efforts entrepris par le service pour l'alimentation de certains véhicules en carburant écologique.

L'alimentation de certains véhicules en bio-carburant se poursuit. Par ailleurs, via la COGEVE, 3 fourgons Iveco fonctionnant au gaz naturel comprimé en remplacement de véhicules à essence ont été commandés. Leur livraison est prévue début 2007.

9000 Gestion du service

9100.01 Les grands projets pour améliorer la gestion interne du service sont :

- la mise à jour du projet de développement de la pépinière des Bornaches en remplacement des contrats de culture (acquisition/échange de terrain),
- le crédit d'études en vue du regroupement des établissements horticoles aux Bornaches,
- le remplacement de véhicules, machines et engins,
- la rénovation urgente de certains locaux des jardinières et jardiniers par le Service des bâtiments.

Le SEVE a planté 166 arbres dont la totalité provient de la pépinière des Bornaches. Le service est à la recherche d'un terrain jouxtant notre pépinière afin de développer son activité. L'établissement horticole à louer a été choisi, le déménagement des établissements horticoles dans ce nouveau lieu prendra place début 2007, sous réserve de l'obtention de l'autorisation d'installer des containers (locaux jardinières et jardiniers). Le remplacement et l'achat de différents véhicules, machines et engins, ont débuté par l'utilisation d'un crédit d'investissement (PR-386) en faveur de la COGEVE. L'informatisation des quartiers se poursuit. Des travaux ont été effectués en collaboration avec le Service de la voirie (fouilles, pose de tuyaux) dans le parc Beaulieu, le Bois-de-la-Bâtie, ainsi qu'au Jardin Anglais. La fibre optique sera mise en place, dans un deuxième temps, par la DSI. Le service a réalisé en interne un certain nombre d'outils informatiques journaliers : bons de commande de travaux, fiches de suivi de projet et travail sur une informatisation des RIA.

VARIATION DE PERSONNEL

Les postes annoncés dans les objectifs liés au budget 2006 ont été mis en place, sur la base de transformations internes (aucune création de postes).

VARIATION DE LOCAUX

Grâce à la rationalisation des lieux de stockage de matériel et machines, le contrat de location d'un dépôt de 102m² a pu être résilié, ainsi que deux places de parking sis 8, quai du Seujet. Une serre de l'établissement horticole du Parc La Grange a entièrement brûlé. La production y relative a été déplacée à l'établissement horticole de Beaulieu.

AGENDA 21

Avec la mise en place de l'entretien différencié, le service réduit l'impact humain sur la nature en ville, propose des zones naturelles aux usagères et usagers et améliore la biodiversité en région urbaine. Par ailleurs, des méthodes biologiques ont été utilisées avec succès :

- la lutte biologique dans les roseraies respecte à la fois la nature environnante et les usagères et usagers du lieu,
- l'utilisation d'une machine thermique a permis de supprimer l'utilisation d'herbicides chimiques,
- la pépinière des Bornaches a reçu le label « production intégrée ».

Finalement, une campagne d'affichage, la publication d'une brochure, l'organisation de cours pour les collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Genève, ainsi que diverses animations organisées dans les parcs ont permis de sensibiliser les citoyennes et citoyens à la nature en ville.

État civil

Degré de réalisation

1000 Gestion des événements d'état civil

1100 à 1700.01

Assurer la pleine exploitation du système informatique fédéral (Infostar) dans sa 3^{ème} phase.

La saisie des personnes et des événements est effectuée par l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du service.

1100 à 1700.02

Préparation (planning), formation (cours à prévoir) et examen du CFC (CAP) d'officier et d'officière de l'état civil pour un certain nombre de collaborateurs et collaboratrices (exigence fédérale suite à la nouvelle ordonnance de l'état civil).

Le début de la formation romande, dont l'organisation incombe à l'État de Genève dans le cadre d'une coordination romande, a été reporté à 2007.

1100 à 1700.03

Une attention particulière sera portée à l'amélioration de la qualité de l'accueil au public, à la gestion de l'attente, ainsi qu'au renforcement de la confidentialité.

Un espace lecture pour les enfants a été installé à chaque étage, ainsi qu'à l'arcade des pièces d'identité, afin de favoriser l'accueil des familles.

1100 à 1700.04

Mise en place, en collaboration avec la DSI, d'un nouveau système d'encaissement informatique pour les divers émoluments.

La procédure de mise en place de nouvelles caisses enregistreuses a débuté à la fin de l'année 2006. La mise en exploitation est prévue pour le 1^{er} avril 2007.

2000 Pièces d'identité

2100 à 2200

Mise en place, en collaboration avec la DSI, d'un nouveau système d'encaissement informatique pour les divers émoluments.

La procédure de mise en place de nouvelles caisses enregistreuses a débuté à la fin de l'année 2006. La mise en exploitation est prévue pour le 1^{er} avril 2007.

Degré de réalisation

9000 Gestion du service

9100.01 Suite à la votation du 5 juin 2005, concernant la loi fédérale sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe, l'Office de l'état civil sera compétent pour la procédure et l'enregistrement de l'acte qui en découle (entrée en vigueur probablement en 2006).

La formation destinée aux collaborateurs et collaboratrices a eu lieu en fin d'année 2006, car l'entrée en vigueur de la nouvelle loi a été fixée au 1^{er} janvier 2007.

9100.02 Mise en place de la nouvelle réglementation interne concernant les prérogatives des nouveaux officiers et officières de l'état civil « suppléant-e-s ».

Les nouvelles missions des officiers et officières d'état civil suppléant-e-s ont été définies dans un cahier des charges et la fonction a fait l'objet d'une réévaluation validée par le CA en septembre 2006.

VARIATION DE PERSONNEL

Le service a accepté la demande de plusieurs collaboratrices du service qui souhaitent modifier leur taux d'activité depuis de nombreuses années. Ces variations ont permis de diminuer le taux d'activité de 6 personnes, d'augmenter une collaboratrice et d'engager deux collaboratrices supplémentaires en 2006. Cette démarche continue en 2007.

VARIATION DE LOCAUX

Une demande a été effectuée auprès du Service des bâtiments afin d'améliorer la confidentialité et la sécurité des locaux. Une étude est prévue pour 2007. L'étude relative au déménagement du service à la Villa Moynier a abouti à un résultat négatif (problème de place de travail et d'accessibilité de la Villa Moynier pour les citoyennes et citoyens).

AGENDA 21

Compte tenu des particularités du bâtiment, les fenêtres ne peuvent pas être changées mais ont été équipées de stores qui devraient permettre une diminution de la chaleur dans les bureaux en été.

DIVERS

Les horaires du service ont été modifiés au 1^{er} janvier 2006. L'office de l'état civil est ouvert au public 1 heure 30 de plus par jour et l'arcade de pièces d'identité 1 heure de plus.

Les mariages sont à nouveau célébrés le samedi à raison d'un samedi matin par mois, prestation qui connaît un grand succès.

Pompes funèbres et cimetières

Degré de
réalisation

1000 Gestion des Pompes Funèbres Officielles

1100 à 1200

La convention existant avec le fabricant d'articles funéraires a été résiliée et, suite à une ouverture de marché, la Ville de Genève a conclu un contrat avec un nouveau fournisseur. Cette nouvelle solution permet une baisse des tarifs.

Les articles funéraires achetés auprès du nouveau fournisseur ont permis de réaliser une réduction importante du coût des prestations funéraires.



2000 Gestion des centres funéraires, chapelles et crématoire

2100 à 2400

Poursuite de la mise en conformité des pupitres de commande des fours crématoires et de l'installation de filtres pour les cheminées.

L'ensemble de la politique énergétique des bâtiments doit être revue dans le cadre d'un budget déposé par le Service de l'énergie.

La mise en conformité des pupitres de commande des fours crématoires a été réalisée. Le crédit destiné à l'assainissement des fumées du crématoire de Saint-Georges sera présenté au CM en janvier 2007.

L'étude devant finaliser la demande de crédit concernant la politique énergétique des bâtiments du centre funéraire de Saint-Georges est toujours en cours d'élaboration auprès des services compétents (Bâtiments et Energie).



3000 Gestion des cimetières

3100 à 3300

Installation de bornes de distribution d'eau, plus économes que les actuels bassins.

Cimetière de Saint-Georges: renouvellement par étape du réseau d'eau et réfection des allées.

Dépôt d'une demande de crédit pour l'acquisition d'un orgue pour la Chapelle de l'Ange de la Consolation.

Cimetière de Plainpalais: mise à niveau des bordures des allées.



Degré de
réalisation

La recherche d'une solution pour l'installation d'un système de distribution d'eau dans les cimetières municipaux, plus économe que les actuels bassins, est toujours à l'étude par les services compétents.

La tranche 2006 de la réfection du réseau d'eau du cimetière de Saint-Georges a été réalisée.

La demande de crédit concernant l'acquisition d'un orgue pour la chapelle de l'Ange de la Consolation a été déposée au plan financier d'investissement (PFI) au début décembre 2006.

La mise à niveau des bordures des allées du cimetière de Plainpalais est actuellement à l'étude auprès de la commission des travaux du CM.

9000 Gestion du service

9100 Reprise des activités de La Flamme (soumis au CM en automne 2005).

Formation du personnel en ce qui concerne la santé et la sécurité.

En collaboration avec la DSI, poursuite de l'informatisation du centre funéraire de Saint-Georges.



La reprise de la société de crémation La Flamme au 31 décembre 2006 a été approuvée par le CA et le CM.

La formation en ce qui concerne la sécurité et l'hygiène s'est poursuivie en 2006 avec l'arrivée de nouvelles collaboratrices et collaborateurs.

L'informatisation du centre funéraire de Saint-Georges, en collaboration avec la DSI, est repoussée en 2007, une solution de compatibilité de l'ensemble des applications du Service des pompes funèbres et SAP doit être trouvée.

VARIATION DE PERSONNEL

Le Service des pompes funèbres a assuré son activité en étant parfois à la limite du respect des directives de l'OCIRT, vu l'augmentation des missions sans octroi de postes supplémentaires.

AGENDA 21

L'étude pour l'assainissement des émissions nocives a été finalisée et les travaux y relatifs devraient débuter en 2007.

1000 Aide financière aux personnes ou familles de condition modeste et aux associations sociales

1100 Développer la connaissance des besoins du public concerné et par conséquent l'octroi ciblé des allocations financières.

Améliorer la gestion administrative des prestations financières par la mise sur pied d'une nouvelle application informatique.

Développer les aides ponctuelles et renforcer les collaborations avec les partenaires du Service social (SSVG).

Un mandat a été confié à l'Institut des hautes études en administration publique (ID-HEAP) afin de connaître la situation des populations financièrement fragilisées. Les conclusions de cette étude sont attendues au premier trimestre 2007. Compte tenu de l'incertitude quant aux décisions cantonales concernant les prestations municipales pour les bénéficiaires de l'Office cantonal pour personnes âgées (OCPA), le projet de la nouvelle application informatique a été reporté.

1200 Préciser les objectifs des prises en charge des frais de cuisines scolaires et en améliorer la gestion.

Une nouvelle procédure de traitement des demandes de prise en charge des cuisines scolaires a été établie avec information aux associations concernées.

1300 Renforcer la collaboration avec le canton en élaborant une base de données commune sur les organismes subventionnés.

Un projet de loi et une résolution ont été présentés simultanément aux Parlements respectifs qui reprennent les principes de gestion et de redistribution des associations subventionnées œuvrant dans le domaine socio-sanitaire. Le Grand Conseil a validé le projet de loi, mais le CM a décidé de reporter l'entrée en vigueur de cet accord à janvier 2008.



2000 Lutte contre l'exclusion sociale

2100 Renforcer la collaboration avec le canton au sein de la plate-forme contre l'exclusion.

La plate-forme contre l'exclusion continue de remplir son objectif de mise en réseau des acteurs et actrices publiques et associatifs et la collaboration avec le canton reste optimale, y compris après la réorganisation des départements cantonaux concernés (ancien Département de l'action sociale et santé devenu Département de la solidarité et de l'emploi) et le changement de Magistrat pour ce dossier.

2200 Développer le travail en équipe des deux clubs sociaux. Améliorer l'accueil et le suivi social des personnes en situation précaire.

Améliorer la gestion des appartements d'urgence. Renforcer la collaboration avec les structures d'accueil de France voisine.

La mise en place d'une unité de logement temporaire et le développement de nouvelles procédures ont permis d'améliorer la gestion des appartements confiés au SSVG. L'amélioration de l'accueil et du suivi social des personnes en situation précaire, ainsi que le renforcement de la collaboration entre les deux clubs sociaux se poursuivront avec l'arrivée du nouveau responsable du club social rive gauche, prévue en janvier 2007.



3000 Maintien à domicile de personnes à autonomie réduite

3100 Renforcer la collaboration avec la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et les autres partenaires concernés. Développer des projets avec les unités d'action communautaire (UAC).

La FSASD prend désormais en charge les situations suivies exclusivement à domicile et nécessitent des prestations que le SSVG n'est pas en mesure de fournir. Les infirmières du service collaborent à certains projets des UAC.



4000 Lutte contre l'isolement des aîné-e-s

4100 Développer l'information, le conseil et la formation des aîné-e-s par l'ouverture d'une Maison des aîné-e-s.

Cité Seniors a été ouverte au mois de novembre et propose, outre un lieu de rencontre et d'information, un programme riche en activités, débats et échanges.

4200 Améliorer la connaissance des besoins et des attentes. Renforcer les collaborations en faveur d'actions pour les aîné-e-s. Développer la visibilité et l'accessibilité des actions.

La Ville de Genève a décidé de participer à un programme développé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) « Villes amies des aîné-e-s », à l'issue duquel le SSVG disposera d'une connaissance détaillée de la situation des personnes âgées et de leurs besoins. Par ailleurs, ce programme intégrant l'ensemble des acteurs et actrices concerné-e-s permet au SSVG de développer les collaborations externes.

4300 Renforcer la participation des aîné-e-s.

La participation des aîné-e-s est renforcée avec l'ouverture de Cité Seniors.

4400 Améliorer les actions pour les aîné-e-s à mobilité réduite.

Le SSVG a maintenu son offre d'activité pour les aîné-e-s à mobilité réduite et a mis sur pied, via les UAC, certains projets à leur intention (par exemple, repas dans les cafés de quartier).

4500 Développer l'initiation et la formation aux nouvelles technologies pour personnes âgées.

L'ouverture de Cité Seniors a permis de proposer un site supplémentaire consacré à l'informatique (cyber-espace et cours). Des cours sur les téléphones mobiles y sont également proposés.

4600 Développer les offres culturelles et de loisirs pour les aîné-e-s.

Le SSVG a maintenu son offre dans le domaine.

5000 Aide sociale polyvalente dans le cadre du dispositif CASS et de manière centralisée

5100 Préciser les besoins socio-sanitaires et les publics des actions communautaires. Renforcer la visibilité des unités d'action communautaire (UAC).

Les UAC ont mis sur pied de nombreux projets dans différents domaines et pour un public varié, mais avec un soin particulier porté aux personnes âgées et en privilégiant des actions en lien avec les thématiques de la parentalité et du voisinage. La médiatisation de certains d'entre eux, ainsi que leur présentation externe, ont permis de renforcer la visibilité des actions du secteur.

5200 Développer, en étroite collaboration avec le Service des ressources humaines (SRH), le traitement social des personnes travaillant en Ville de Genève, grâce au fonds chômage.

Dans le cadre de l'Antenne socioprofessionnelle regroupant les collaborateurs et collaboratrices du SRH et du SSVG, l'année 2006 a permis de développer la collaboration entre ces deux services.

En complément aux entretiens initiaux permettant d'établir un bilan social et professionnel des candidat-e-s s'adressant à l'Antenne socioprofessionnelle, le suivi de ces personnes a été instauré:

- après 6 mois, un premier entretien est prévu, permettant de faire le point sur les objectifs initiaux,
- après 12 mois, un bilan final tripartite, entre le demandeur ou la demandeuse d'emploi, sa cheffe ou son chef de service et un collaborateur ou une collaboratrice de l'Antenne socioprofessionnelle est effectué sur le lieu de travail.

Ce bilan permet, entre autres, de faire le point sur la situation de la personne, ainsi que sur son avenir. Il sert également à établir les éléments du certificat de travail. Ce suivi devra encore être développé en 2007.

5300 Répondre aux demandes d'extension des locaux et de nouveaux équipements, conformément aux dispositions législatives cantonales. Participer à la réflexion pour améliorer la gestion du dispositif des Centres d'action sociale et de santé (CASS).

Le SSVG est attentif aux différentes discussions menées par les institutions cantonales au sujet de l'avenir des CASS, et en particulier s'agissant des impacts pour la Ville de Genève.

VARIATION DE LOCAUX

En 2006, l'équipe technique du SSVG a assuré 2'477 interventions, équipé 31 nouveaux postes de travail dans les CASS, assuré l'installation de tous les nouveaux collaborateurs ou collaboratrices du service ainsi que les rocades des collaborateurs ou collaboratrices déjà engagées.

Direction du SSVG: location et aménagement d'une surface supplémentaire contiguë au 22 rue Dancet.

Cité Seniors: aménagement et inauguration d'une arcade (surface d'environ 350m²) à la rue Amat 28.

CASS:

Pour l'UAC de la Servette: installation dans l'arcade de la rue Hoffmann 8.

Pour l'UAC des Pâquis: aménagement d'une arcade (surface environ 75m²) à la rue Gauthier 18.

AGENDA 21

À travers l'action des UAC et en lien avec plusieurs services de la Ville de Genève ou partenaires associatifs, plusieurs projets ont pu être menés dans les quartiers visant à renforcer la cohésion sociale: par exemple, réhabilitation du Square Galiffe, travail de réseau face aux problèmes de toxicomanie aux Eaux-Vives, alimentation équilibrée avec un petit budget, sensibilisation aux aspects de sécurité alimentaire lors de «Villes et à vous», développement de diverses actions favorisant le bon voisinage, suivi du processus de promotion de la santé à Saint-Jean, etc. D'autre part, à travers le «Groupe relais Agenda 21 du Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement», diverses contributions ont été apportées dans le cadre de la réalisation des plaquettes thématiques Agenda 21, dans la participation à l'organisation du Forum «Villes et qualité de vie» et à travers l'élaboration de critères plus précis de la définition du pilier social du développement durable.

À signaler également la participation active à la fête du Développement durable à travers un stand d'information et par la mise sur pied d'une table ronde sur le thème «précarité et développement durable».

Délégation à la jeunesse

	Degré de réalisation		Degré de réalisation
1000 Actions pour, par, avec les jeunes		1200.05 Soutien au travail de proximité des maisons de quartier, en particulier les projets d'actions citoyennes et intergénérationnelles.	
1100.00 Travail de réseau autour des travailleurs sociaux hors murs (TSHM). Dans le même temps, autonomisation des différents projets lancés par la Délégation à la jeunesse (DEJ)		Ce soutien est important, sous forme essentiellement financière au travers de subventions ponctuelles.	
1100.01 Créer une structure d'observation avec les partenaires concernés par les phénomènes d'incivilité, afin de mieux appréhender les sentiments d'insécurité qu'ils provoquent et suivre l'évolution de la situation dans les quartiers.		1200.06 Proposer de nouveaux terrains pour les centres aérés. La Maison Saint-Exupéry va être rénovée et les occupants et occupants actuels doivent la quitter. Il faudra reloger l'association « Le Chalet ».	
Plusieurs projets sont en train d'aboutir, dont une étude en collaboration avec la Département de l'économie et de la santé (DES), et une autre, interne à la Ville de Genève. Le développement du travail transversal avec d'autres services contribue à améliorer notre perception de la problématique.		Aucun nouveau terrain n'a pu être trouvé pour les centres aérés et seule l'association « Le Café » a quitté la Maison Saint-Exupéry. Faute de moyens, la rénovation complète de cette dernière est reportée à des jours meilleurs.	
1100.02 Elargissement du concept de free-basket au football et au volley-ball. Création d'espaces « danses » pour favoriser la participation des filles.		1300 Elaborer des partenariats avec les associations subventionnées.	
Des espaces de football et de danse ont été mis à disposition, ainsi qu'un espace « Art de rue ». La participation des filles a pu être améliorée, mais reste cependant à la soutenir.		De nombreuses petites manifestations ponctuelles sont co-organisées avec les associations subventionnées.	
1100.03 Favoriser la « vie de quartier » dans et autour de l'immeuble du 99, rue de Lyon, avec les habitant-e-s et tous les services de proximité concernés.		1400.00 Proposer des formes de contre-prestations dans le cadre d'activités ou de manifestations publiques organisées par la DEJ.	
Suite à des retards au niveau du chantier, ce processus n'a pu démarrer que fin 2006. C'est donc sur 2007 que se reportent tous les espoirs.		Le suivi nécessaire n'a pu être effectué, faute de moyens.	
1100.04 Développer une image positive de la jeunesse engagée dans des travaux d'utilité publique, comme la gestion des chaises longues dans les parcs. Instaurer de nouvelles collaborations avec d'autres services pour diversifier les animations proposées autour des chaises longues.		1500.00 Transfert de l'entretien immobilier de la résidence pour jeunes « Le Voltaire » au Service des bâtiments.	
L'image du projet des chaises longues est incontestablement positive. La collaboration avec d'autres services existe (par exemple avec les bibliothèques municipales ou le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), mais peut encore être améliorée.		Ce transfert a été négocié avec les services concernés (Bâtiments et Gérance immobilière) et sera formalisé début 2007.	
		1500.01 Participer à la création d'un hébergement d'urgence pour mineurs.	
		Pas de disponibilités immobilières.	

Degré de réalisation

1600.00 Améliorer les installations de skate existantes.



Le Skate de Plainpalais est au bout des rénovations possibles, et le rapport du BPA sur son état et la conformité avec les normes de sécurité ne lui laisse guère d'avenir. Une réflexion complète est indispensable et différentes options sont actuellement à l'examen. En attendant, l'installation est suivie de près et entretenue, afin d'éviter tout risque inutile.

1600.01 Création d'un bowl et d'un skate-parc couvert avec financement ad hoc.



Il est très difficile de trouver les lieux et moyens nécessaires mais une recherche active de solutions est en cours avec le Département des sports et de la sécurité.

1700 Proposer des locaux de répétitions de musique et de danse. Accompagner les usagères et usagers.



De nouveaux projets sont à bout touchant, au sous-sol de l'Ecole des Eaux-Vives et à la Villa Saint-Exupéry. D'autres devraient voir le jour en 2007 ou 2008 (par exemple à titre temporaire dans les baraquements situés à la Route de Vernier n°115).

2000 Manifestations, animations et fêtes

2100 Elaboration d'une formule des Promotions citoyennes dans un nouveau lieu.



Une nouvelle salle a été testée avec satisfaction (Grand Casino).

2200.01 Participation aux nombreuses fêtes de quartier avec d'autres partenaires.



Selon les disponibilités des TSHM et vu le nombre croissant d'événements, toutes les manifestations n'ont pas pu être accompagnées, mais une présence importante a pu être assurée à de nombreuses occasions.

2200.02 Organisation et/ou participation à des événements (Fête des voisins, Cité des Métiers, art'air, etc.).



Un investissement majeur été fourni pour la participation à la Cité des Métiers, où le service a assuré un rôle majeur au nom de la Ville de Genève, et à la Fête des Voisins.

Degré de réalisation

2300 Organisation de manifestations de sports de rue.



La DEJ apporte son soutien financier et pratique à de nombreuses manifestations ponctuelles. Asphaltissimo aura désormais lieu tous les 2 ans.

3000 Relations publiques

3100 Participation à des groupes de travail sur les problématiques jeunesse.



Une participation a été assurée en fonction des disponibilités et des priorités du service.

3200 Dans le cadre de la structure d'observation évoquée plus haut (1100.01), mise sur pied d'une journée de réflexion sur les questions liées à la jeunesse.



La journée prévue n'a pu avoir lieu faute de ressources.

3300 Soutenir une meilleure concertation entre les communes dans le cadre de la fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e).



Des rencontres régulières entre Magistrats des communes siégeant à la FAS'e ont pu être mises sur pied.

VARIATION DE PERSONNEL

Les postes évoqués concernant le « 99 » n'ont pu être créés en raison du « personalstop ».

VARIATION DE LOCAUX

En 2006, le service a temporairement déménagé à la Villa Moynier en raison de l'exiguïté importante des anciens locaux à la Rue des Vieux-Grenadiers. Le déménagement à la Rue de la Servette n'aura lieu qu'en mai 2007.

AGENDA 21

Nous continuons notre effort de respecter et de promouvoir tous les aspects du développement durable, notamment en mettant l'accent sur un travail avec les jeunes qui puisse porter des effets à long terme.

ANNEXES

Délégation à l'agenda 21

Système de gestion environnemental (SGE) IV-4

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

Institutions genevoises d'aide au développement IV-6

Coopérations décentralisées IV-8

Fonds municipal d'aide humanitaire pour collectivités publiques,
victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés IV-10

Département des affaires culturelles

Liste des subventions ponctuelles (fonds généraux) IV-11

Musées d'art et d'histoire

Fréquentation IV-24

Liste des expositions IV-25

Muséum d'histoire naturelle

Fréquentation IV-27

Délégation à l'agenda 21

Système de gestion environnemental (SGE)

Les indicateurs suivants permettent de suivre l'évolution du programme d'actions SGE 2003-2007 (situation au 31 décembre)

Thèmes	Indicateurs SGE	2003	2004	2005	2006
Santé et sécurité	• Cas d'assurance invalidité déclarés	18	20	16	15
	• Cas d'absences *	848 **	6'378 ***	6'323	6'571
	• Formation et sensibilisation à Santé & Sécurité (nombre de participant-e-s)	1'000	400	704	765
	• Indicateur d'ergonomie: % d'écrans plats (par rapport au nombre total d'écrans)	33%	49%	66%	78%
Achats	• Fourniture courante—% de produits écologiques sur la liste du service des achats	31%	40,6%	48%	52%
Papier	• Taux d'utilisation de papier recyclé (en % du total)	98%	98%	98%	98%
	• Consommation totale par employé administratif (en nombre de feuilles A4)	4'624	3'183	3'411	4'154
	• Volume d'information disponible en ligne (en giga-octets, Go)	4'255	7'754	12'651	19'900
Déchets	• Taux (%) d'adresses professionnelles de l'administration pratiquant la récupération de papier	47%	58%	70%	100%
	• Composition de la poubelle administrative % papier et carton % déchets spéciaux	Non disponible	35,4% 0,4%	34,1% 0,0%	Pas d'enquête 2006
Energie	• Consommation thermique par employé-e (kWh/poste)*	6'645	6'387	6'048	5'430
	• Consommation électrique par employé-e (kWh/poste)*	3'037	2'671	3'192	3'637
	• Consommation d'eau par employé-e (m ³ /poste)	41	37	34	32
	• Nombre de postes informatiques	2'287	2'438	2'550	2'630
	• Nombre d'imprimantes	1'066	1'114	1'151	1'145

Thèmes	Indicateurs SGE	2003	2004	2005	2006
Déplacements	• Nombre d'abonnements annuels Unireso personnels achetés	449	660	893	888
	• Nombre d'abonnements annuels Unireso de service achetés	53	151	147	141
	• Nombre de vélos mis à disposition	53	53	57	57
	• Nombre de véhicules de service remplacés par un véhicule Mobility CarSharing	2	2	1	1
	• Nombre de km parcourus / Nombre d'abonnements	18'570 / 10	15'892 / 15	15'765 / 14	11'317 / 10
Formation	• Nombre de participant-e-s aux cours Agendaz1 / SME	35	Cours annulé	40	41

⁺ La méthode de calcul a été modifiée en 2006, d'où une modification des valeurs surlignées.

^{*} Comprend : maladie avec certificat (MAC), maladie sans certificat (MSC), : accidents professionnels (AP), accidents non professionnels (ANP).

^{**} Seulement AP et ANP, MAC et MSC pas recensées.

^{***} MSC, valeurs pondérées.

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

Institutions genevoises d'aide au développement

Budget 2006: CHF 1'220'000.- (+ CHF 280'000.- transférés de la rubrique « Coopérations décentralisées ») - Projets financés par l'intermédiaire de la Fédération genevoise de coopération (FGC).

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AFRIQUE	Burkina Faso	Enfants du monde	FEIPA - Foyers d'éducation et d'innovation pédagogique pour adolescent-e-s, Province du Bazéga	26'880
		Institut universitaire d'études du développement	Soutien à l'édition scolaire locale, Bobo Dioulasso	28'422
	Cameroun	Helvetas	Programme de développement communal 2006, Provinces du Nord et Sud-Ouest	91'839
	Egypte	Frères de nos Frères	Programme des Brûlés d'Assiut, 2006-2007, Assiut et sa région, Vallée du Nil	38'278
	Sénégal	Groupe de réalisations et d'animation pour le développement	Fonds de soutien aux programmes de communication des AJACs en Casamance	17'032
	Sénégal, Mali, Mauritanie	Jardins de Cocagne	Développement de la production agricole, renforcement des capacités des producteurs dans le bassin du fleuve Sénégal. Recherche - action 2006-2007.	35'000
	Tanzanie	Association pour le développement des aires protégées	Gestion communautaire des ressources naturelles et soutien à l'apiculture dans la région d'Inyonga, (2006-2008), Mpanda District	60'000
		Association pour le développement des aires protégées	Appui au développement intégré de l'apiculture dans les Wildlife Management Areas du Corridor écologique Selous-Niassa, Districts de Tunduru et de Namtumbo	10'264
	Togo	Association pour l'accès à l'éducation et à la formation	Soutien à l'éducation et à la formation professionnelle pour enfants orphelins de parents victimes du sida (2006-2008). Lomé	39'202
AMERIQUE LATINE	Argentine	Mouvement pour la coopération internationale	Récupération de territoires traditionnels (2006-2008), Province de Rio Negro et Chubut, Patagonie	37'057
	Bolivie	Terre des Hommes	Défense des droits de l'enfant dans la Région du Chapare (Phase 2006-2008), Département de Cochabamba	10'151
		Terre des Hommes	Prévention du VIH / sida, formation de professeurs et du personnel de santé (phase 2006-2007), Département de Cochabamba	54'531
	Brésil	Terre des Hommes	Sécurité alimentaire dans la Mata Atlantica du Sud de Bahia (2005-2008), zone rurale, Commune de Camamu, Bahia	18'381
		Mouvement pour la coopération internationale	Projet « Vive la Vie » du CEDAC, à Rio de Janeiro	37'181
		Terre des Hommes	Prévention des violences et des abus sexuels contre les femmes et les enfants (2006-2008), Ville de Cabo et région Mata Sul, Pernambuco	6'483
		Terre des Hommes	Formation et crédits pour des associations de femmes du Nordeste (2005-2008), Récife, État de Pernambuco	1'732
	Colombie	Genève Tiers-Monde	Le théâtre au service des mouvements populaires des femmes (Loucas 2006-2007), région métropolitaine de Recife	36'750
		Institut universitaire d'études du développement	Formation, soutien et accompagnement des organisations sociales et des administrations municipales, 2005-2006, cinq Municipalités Nord de Santander	61'682
		Genève Tiers-Monde	Formation à la gestion de l'environnement urbain de Suba et San Cristobal (2005-2006), à Bogotá	88'610
		Genève Tiers-Monde	Souveraineté alimentaire et initiatives économiques dans un contexte de guerre et de pauvreté, plusieurs Communes rurales du département d'Antioquia (Est, Ouest et Sud-Ouest)	59'045
		Genève Tiers-Monde	Vers une culture participative de gestion de l'environnement urbain et péri-urbain, quartiers populaires et hameaux horticoles proches de Medellin, Antioquia	51'364
		HorYzon	Mobilisation et formation des jeunes, Bogota, Medellin, Bucaramanga, Arméro-Guayabal	36'200

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AMERIQUE LATINE (suite)	Guatemala	Enfants du monde	Éducation basée sur la culture Maya Q'eqchi avec approche de la pédagogie du texte, Cobàn, Alta Verapaz	107'800
	Nicaragua	Espace Femmes International	Formation et organisation, santé, violence envers les femmes et les jeunes de la Ville d'Esteli (2004-2005)	65'170
		Centrale sanitaire suisse	Intensification de la planification familiale dans les Municipalités de Waslala, La Dalia et Matagalpa (2006-2007), Département de Matagalpa	29'728
	Pérou	Association Kallpa-Genève	Écoles et communautés : ensemble pour la promotion de la santé, San Juan de Lurigancho et banlieue Nord de Lima	23'348
		Genève Tiers-Monde	Promotion et protection des droits des enfants et des adolescent(e)s travailleurs (2006-2008), 5 districts de Lima	40'000
		Terre des Hommes	Appui aux familles paysannes dans la Vallée de Cunas (2006-2008), Département Junin, Province de Concepcion, Huancayo	23'040
	Uruguay	Mouvement pour la coopération internationale	Prévention de la grossesse et préparation intégrale à l'accouchement chez les adolescentes dans les quartiers populaires (Phase II), Montevideo, quartiers La Union et Villa Española	16'492
	Venezuela	Espace Femmes International	Des femmes debout contre la violence au Venezuela. Education intégrale dans une perspective de genre (2006-2007), État de Mérida	20'000
ANTILLES	Haïti	Enfants du monde	Éducation et animation communautaire (2005-2008), Quartier Bel Air, à Port-au-Prince	66'000
		Terre des Hommes	Réseau de centres éducatifs communautaires dans les quartiers populaires de la région périphérique de Port-au-Prince (2006-2008)	23'985
ASIE	Bangladesh	Enfants du monde	Éducation de qualité pour enfants défavorisés, Mohammadpur (Dhaka)	42'928
	Inde et Bengale occidentale	Terre des Hommes	Promotion sociale et économique des femmes, sud Calcutta	8'354
PROCHE-ORIENT	Palestine	Centrale sanitaire suisse	Éducation sanitaire : production et diffusion de supports imprimés et audiovisuels	73'486
DIVERS	Information	Centre Europe Tiers-Monde	Production de manuels pratiques en français, anglais et espagnol pour le lancement d'audits sur la dette	21'000
		Centre Europe Tiers-Monde	Soutien aux pages « Solidarité » du journal Le Courrier	30'000
		Jardins de Cocagne	Exposition sur l'agriculture au Sud et au Nord	6'726
		Groupe de réalisations et d'animation pour le développement	Publication d'un livre accompagné d'un CD et de fiches pédagogiques sur le thème de l'environnement et du développement durable	24'150
		Déclaration de Berne	(en collaboration avec Magasins du Monde) — « Cacao : sous l'emballage, les cultivateurs sont chocolat » — Les fabricants suisses de chocolat face aux cultivateurs de cacao	9'209
		Fédération Genevoise de Coopération	Contribution au Fonds d'information (1,5% sur CHF 1'500'000.-)	22'500
TOTAL				1'500'000

Coopérations décentralisées

BUDGET 2006 : CHF 1'500'000.-

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AFRIQUE ET AMERIQUE LATINE	Sénégal, Paraguay	Conservatoire et jardin botaniques	Poursuite du programme-cadre pour 2006-2007	52'530
AFRIQUE	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée	Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicales	Prévention et traitement des fistules vésico-vaginales ainsi que formation et programme de recherche dans diverses villes des pays mentionnés	150'000
	Guinée-Bissau, Mali, Sénégal	Fondation suisse du service social international	Programme transnational de protection et de réinsertion sociale en faveur d'enfants des rues, « trafiqués » et exploités	20'000
	Bénin	Association pour la promotion de la communication pacifique et non-violente	Participation aux frais inhérents à l'organisation et l'animation de cinq sessions de formation à la communication non-violente et la médiation, du 1 ^{er} au 16 mai 2006	6'000
		College et école de commerce Nicolas-Bouvier	Construction d'une maternité de brousse à Ouassahou, dans la Commune de Bohicon	15'000
		Cip-solidarité handicap	Appareillage pour 52 personnes handicapées dans le but de favoriser leur insertion professionnelle	10'000
	Burkina Faso	Association des amis du ribios	Promotion de la participation du public dans le développement d'une agriculture durable et une meilleure gestion des ressources naturelles dans la province du Gourma	30'000
	Congo	Association des femmes du kwango-kwilu « mukubi »	Rénovation et réhabilitation de la maternité de l'hôpital général de Kikwit, ainsi qu'extension du pavillon existant, dans la Province du Bandundu	20'000
	Egypte	Universite ouvrière de Genève	Participation au colloque international intitulé « La transmission des connaissances, des savoirs et des cultures : Alexandrie métaphore de la francophonie »	2'860
	Guinée	Service Incendie et secours (SIS)	Poursuite de la formation de sapeurs-pompiers ou sapeuses pompières ainsi qu'envoi de matériel	104'620
		Service d'assistance et de protection de la population (SAPP)	Envoi par container d'un centre opératoire protégé, destiné à l'hôpital de Conakry	50'000
		Association apprentissages sans frontières	Création d'un centre de formation multimédias pour des jeunes de 15-25 ans, à Conakry	20'000
	Kenya	Maasai education discovery, section suisse	Construction d'un dortoir-cantine pour favoriser la scolarisation de quarante enfants Massai	5'000
	Madagascar	Ong hope-fanantenana	Financement de l'envoi de deux containers de biens d'équipement	22'000
		Association Sun for life	6 missions de 5 semaines chacune, destinées à enseigner la construction de fours solaires et la création de pépinières	15'000
	Ouganda	Association Sidecole	Financement de la scolarisation d'orphelin-e-s malades dans quatre écoles à Kampala et Jinja	8'000
	République centra-fricaine	Fondation Hirondelle	Soutien financier pour la radio d'information indépendante Radio Ndeke Luka	30'000
	Rwanda	Association Refuge	Construction de cinq chambres dans le centre Refuge de Gako, pour accueillir les formateurs et formatrices de Volontaires Internationaux pour le Partage du Savoir (VIPS)	10'000
	Soudan	Association suisse des amis de Sœur Emmanuelle	Programme d'alimentation en faveur des petits enfants qui vivent dans les camps au désert	65'000

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF	
AMERIQUE LATINE	Bolivie	Association Uyarina	Projet « Point de rencontre » destiné à apporter un soutien psychologique aux enfants et jeunes de la rue de Cochabamba par le biais de diverses activités éducatives	6'000	
		Association Voix libres	Construction d'une école agricole intégrale « Pachamama » comme alternative au travail des jeunes dans les mines de Potosi	30'000	
	Fondation Aide aux enfants	Aide alimentaire pour 25 enfants hébergés dans un foyer Bambi à Cali pendant une année	18'956		
	Association No burning straw	Recyclage et valorisation de la paille de riz dans le district d'irrigation de la rivière Saldaña	10'000		
	ASIE	Chine	Collaboration du SIS avec la Ville de Xi'an	Coopération spécifique dans le but de former trois cadres sapeurs-pompiers ou sapeuses pompières de la Ville de Xi'an	20'000
Musée d'art et d'histoire de Genève			Coopération scientifique entre le Musée d'art et d'histoire de Genève et le Musée de l'histoire de la province du Shaanxi	7'654	
Croix-Rouge suisse		Construction d'une école primaire à Lam Hai	25'000		
EUROPE DE L'EST		Arménie	Association Utopiana	Organisation d'un séminaire-atelier multimédia visant à la formation de jeunes artistes et architectes aux nouvelles technologies à Erevan	30'000
		Russie	Collège Emilie-Gourd	Création et équipement d'une salle de dessin, ainsi que fourniture de divers équipements de loisirs, pour les enfants d'un orphelinat	3'500
		Serbie	Fondation europeenne pour le développement durable des régions	Gestion des déchets dans la Ville de Kragujevac	32'292
PROCHE-ORIENT		Israël	Association Tohu wa bohu	Soutien à la tradition musicale de la communauté palestinienne d'Israël, tout en favorisant les rencontres et le dialogue entre les différentes communautés	20'000
	Fondation de Jérusalem		Contribution à l'écolage pour l'année scolaire du jardin d'enfants multiconfessionnel « Jardin de Paix »	63'370	
	Manifeste pour une paix juste et durable au Proche-Orient	Journées culturelles israélo-palestiniennes organisées par le mouvement « Manifeste pour une paix juste et durable au Proche-Orient »	30'000		
	Association « Palestine demain »	Organisation d'une conférence en faveur de la Hope Flowers School, à Bethléem	10'500		
	Musée d'art et d'histoire de Genève	Collaboration muséale dans le cadre du partenariat culturel entre Genève et Gaza	47'800		
	DIVERS	Information	Fédération genevoise de cooperation (FGC)	Selon convention 2004-2007 portant sur CHF 1'500'000.- complément de :	280'000
			Infosud - agence de presse Genève	Journal en ligne couvrant la Commission des Droits de l'Homme, puis sa transition vers un Conseil des Droits de l'Homme	30'000
Fondation sommet mondial des femmes			Soutien à la Journée mondiale de la Femme en milieu rural et à la Journée mondiale pour la prévention des abus envers les enfants, à Genève	8'000	
Délégation à la coopération			« Genève, Ville Solidaire » : - 3 fiches complémentaires pour la plaquette, - réalisation d'un site Internet	6'930	
TOTAL				1'500'000	

Fonds municipal d'aide humanitaire pour collectivités publiques, victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés

BUDGET 2006 : CHF 250'000.-

Regions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AFRIQUE	Soudan	Croix-Rouge suisse	Mise sur pied et renforcement des structures de soins de santé primaire en particulier pour les mères et les enfants	30'000
	Angola	Association espérance pour l'enfant angolais	Prise en charge d'un groupe d'enfants en internat, avec scolarisation et rééducation physique, dans les villes de Luanda et Viana	20'000
ASIE	Indonésie	Croix-Rouge suisse	Aide humanitaire en faveur des victimes du séisme à Java	50'000
MAGHREB	Algérie	Programme alimentaire mondial	Aide humanitaire en faveur des réfugiés sahraouis des camps de Tindouf, victimes des récentes inondations	30'000
	Algérie	Représentation du Front Polisario pour la Suisse et les Nations Unies	Aide humanitaire en faveur des réfugiés sahraouis dans la région algérienne de Tindouf	5'000
PROCHE-ORIENT	Palestine	Association Meyrin-Palestine	Poursuite de la construction d'un complexe culturel et scolaire (2 ^{ème} étage) dans le quartier d'El Breij, à Gaza	30'000
	Proche-Orient	Croix-Rouge suisse	Aide humanitaire en faveur des victimes du conflit au Proche-Orient	100'000
AFRIQUE	Erythrée	Association Sebsham	Remboursement de la subvention accordée pour le centre médical de Quazien	-50'000
TOTAL				215'000

Département des affaires culturelles

Liste des subventions ponctuelles (fonds généraux)

Nom	Projet	Montant
3001000	Promotion d'activités culturelles (budget CHF 125'000.-)	150'500
24 Heures de Genève		5'000
Alan Humerosé		4'000
Association Cultures Nord-Sud		5'000
Association Gen Insertion		1'500
Association Séléné Gaillard		10'000
Attitudes		10'000
Cie Deep'ndance / Reverdin Zoé		6'000
Editions Glénat		10'000
La Compagnie Baraka		6'000
MàD Coopérative Culturelle		5'000
PréLude-Pôle de coordination		8'000
Radio Cite		10'000
Rencontres et cultures du Monde Arabe		50'000
Stratis SA		5'000
Teatro Malandro		15'000

Nom	Projet	Montant
3001000	Promotion d'activités scientifiques (CHF 100'000.-)	92'500
17 Films Production		1'000
Association Bancs Publics		6'000
Association Djembé-Faré		10'000
Association Kultura		7'000
Association Le Manifeste		8'000
Association Suisse-Japon		3'000
Center for european intregation strategies		5'000
Espace Rousseau		25'000
Fondation pour l'écrit		10'000
Librairie Droz		5'000
Plateforme pour une agriculture socialement durable		2'000
Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs		10'500

Nom	Projet	Montant
3105100 Jeunesse, Populaires et Personnes âgées (CHF 789'000.-)		675'649
Subventions billets jeunes		459'015
Agence Caecilia		7'997
AJEG		2'000
AMR		5'743
ASMV		7'835
Association Confiture		28'000
Association Danse Contemporaine		6'905
Ateliers d' Ethnomusicologie		4'585
Cercle Jean-Sebastien Bach		500
Cinéma tout écran		327
Cinematou		5'000
Compagnie Clair-Obscur		1'392
Compagnie Danger'Eux Isperian		1'225
Compagnie Hibiscus		880
Compagnie Mine de rien		330
Compagnie Traghetto		220
Ensemble Cantatio		950
Ensemble Gli Angeli Genève		960
Fanfare du Loup		2'000
Forum Meyrin		40'000
Grand Théâtre		144'728
Helvetic Shakespeare Company		3'560
La Batie Festival de Genève		19'668
La Comédie		29'619
La Fourmilliere		2'918
La Revue		6'000
Les coeurs lumières		2'000
Les Faiseurs de Reve Probst		3'816

Nom	Projet	Montant
Mairie d'Onex - Spectacles Onésiens		5'663
Opéra de Poche		1'786
Saint Gervais Genève		9'626
Société coopérative Migros Genève		4'853
Société des Concerts Spirituels		1'040
Swiss Consort		4'308
Théâtre de Carouge		27'700
Théâtre de Poche		16'000
Théâtre de Seraphin		4'752
Théâtre des Amis Raoul Pastor		17'000
Théâtre du Creve-Coeur Gampert		4'500
Théâtre du Grütli		14'416
Théâtre du Loup		9'508
Théâtre en Cavale		8'705
20ans / 20 francs		44'661
Agence Caecilia		1'701
AJEG		500
Amis de la musique juive		500
AMR		609
ASMV		309
Association Confiture		1'400
Association Danse Contemporaine		900
Ateliers d' Ethnomusicologie		218
Centre D'animation Cinématographique		144
Cercle Jean-Sebastien Bach		200
Cinéma tout écran		55
Cinematou		500
Compagnie Clair-Obscur		182
Compagnie Danger'Eux Isperian		360

Nom	Projet	Montant
Compagnie Hibiscus		130
Fanfare du Loup		483
Festival Archipel		400
Forum Meyrin		8'465
Grand Théâtre		3'298
Helvetic Shakespeare Company		72
La Batie Festival de Genève		6'731
La Comédie		1'010
La Lanterne Magique		390
L'Orangerie		40
Mairie de Plan-les-Ouates		15
Mairie d'Onex - Spectacles Onésiens		1'731
Maison de Quartier de la Jonction		340
Opéra de Poche		14
Orchestre de Chambre de Genève		400
Orchestre Suisse Romande		91
Post Tenebras Rock		2'158
Saint Gervais Genève		720
Société coopérative Migros Genève		888
Théâtre Am Stram Gram		1'704
Théâtre de Carouge		585
Théâtre de Poche		1'800
Théâtre de Seraphin		434
Théâtre des Amis Raoul Pastor		1'555
Théâtre du Creve-Coeur Gampert		500
Théâtre du Galpon		82
Théâtre du Grütli		2'125
Théâtre du Loup		392
Théâtre en Cavale		450

Nom	Projet	Montant
Théâtre Marionnettes		80
Personnes âgées		67'960
Centre D'animation Cinématographique		27'874
Compagnie Danger'Eux Isperian		1'000
Compagnie Hibiscus		370
Helvetic Shakespeare Company		45
La Comédie		7'616
Saint Gervais Genève		408
Swiss Consort		1'794
Théâtre Am Stram Gram		576
Théâtre de Carouge		8'328
Théâtre de L'Esperance		12'000
Théâtre de Poche		5'000
Théâtre du Grutli		367
Théâtre du Loup		860
Théâtre en Cavale		1'430
Théâtre Marionnettes		292
Organismes sociaux		104'014
AMR		430
Association Confiture		3'990
Association Danse Contemporaine		1'600
Association la Coulou Constant		6'000
Association pour Y Croire		25'000
Ateliers d' Ethnomusicologie		755
Centre D'animation Cinématographique		2'994
Château Rouge		10'000
Compagnie Danger'Eux Isperian		780
Fanfare du Loup		240
Grand Théâtre		21'378

Nom	Projet	Montant
La Comédie		3'115
La Lanterne Magique		2'400
L'Orangerie		340
Saint Gervais Genève		1'626
Société coopérative Migros Genève		4'750
Théâtre Am Stram Gram		974
Théâtre de Carouge		3'885
Théâtre de Poche		2'790
Théâtre de Seraphin		240
Théâtre du Grütli		1'266
Théâtre du Loup		2'874
Théâtre en Cavale		1'265
Théâtre Marionnettes		322
Université Ouvrière de Genève		5'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Centre de loisirs et animations de quartier (CHF 260'000.-)		
Anniversaire Moulin à danse	30ème anniversaire	5'000
Ass bien être et performance	24h Freewheels	7'500
Association Tierra incognita		20'000
Bureau culturel		30'000
Carnaval de Genève		40'000
Centre de Loisirs Franchises	Cinéma en plein air	1'900
Claude Thébert Théâtre du Sentier		9'700
Collectif des mondes contraires		12'000
Les Créateliers	Fête de juin	2'000
Maison de quartier Champel	Exposition photos	1'870
Maison de Quartier de la Jonction		30'000
Maison de quartier de Plainpalais	20 ans - 20 portraits	5'000
Maison de quartier de Plainpalais	Festival des arts de rue	12'000
Maison de Quartier des Pâquis	La Traverse	30'000
Maison de quartier St Jean	20 ans - anti brouillard	7'500
Mouvement d'animation des Grottes	Sous les étoiles« aux Grottes	5'000
Pannanal's puppet		10'000
Pré en bulle	10 ans - 10 minutes	5'000
Pré en bulle	Projet hip hop	6'000
Pré en bulle	Village du monde	6'000
Première ligne	Exposition photographique et sonore « Risque ? »	6'000
Terrasse du Troc		3'700

Nom	Projet	Montant
3106000 Usine et centres alternatifs (CHF 513'000.-)		
Association Cinema Spoutnik		95'000
Association L'Usine		78'000
Autrement-Aujourd'hui		5'600
Compagnie Anaïscen	Création chorégraphique agrume	4'000
Le Galpon		90'000
Patrick Heller	« Manque » de Sarah Kane	10'000
Théâtre de la Parfumerie		90'000
Theatre de L'Usine		125'000
Theatre de L'Usine	Particules	10'000
Theatre de L'Usine	Festival Local 8ème édition	10'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Exploitation salle de l'Alhambra (CHF 250'000.-)		
Association Clown Festival		5'000
Association Juste Vraie	Festival danse urbaine	5'000
Association Kinkini Lavoro	L'épopée de Rama	5'000
Ensemble Pastel Pirates Paschoud		40'000
Festival Décontr'acte		5'000
Radio Suisse Romande SSR SRG		100'000
Sturmfrei		15'000
T'Act / Cie André Steiger		30'000
Theatre de L'Ephemere	Intermedia	25'000
Theatre du Sentier		20'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Activités musicales diverses (CHF 500'000.-)		
Alexandre Babel		3'500
Amis de la Musique Juive (AMJ)		30'000
Antoine Frammery		1'320
Ass Musique Electro-Acoustique AMEG		40'000
Association Akouphene Jamasp		8'000
Association Bateau Genève		6'000
Association Cave 12 Sixto		60'000
Association D3 Sacha Nurock		14'000
Association des interets de Champel		1'000
Association Djembé-Faré		17'000
Association Le Choeur Ouvert		3'000
Association Namascae		2'000
Association Praeclassica		5'000
Association Roaratorio Berset		5'000
Basic CH		20'000
Brico-Jardin Aeschmann Simon		8'000
Collectif Urgence Palestine-Genève		4'000
Cyril Bondi		3'000
Davide Papa		5'000
Drumming4tet Debons Thierry		10'000
Electron Association		5'000
Ensemble Carpe Diem Genève		4'000
Ensemble Gli Angeli Genève		28'000
Ensemble Vide		8'000
Fabrizio Chiovetta		5'000
Fondation Cma		20'000
Frederic Boss		3'700
Frédéric Demillac		5'000

Nom	Projet	Montant
Harmonia Instrumentalis		4'500
Helvet Underground		1'880
Jakob Graf		4'000
Le Moulin A Danses		5'000
Les Maniacs Meyer Alain		10'000
Marc Perrenoud		4'500
Musique Municipale Plainpalais		10'000
Orchestre St-Pierre-Fusterie		5'000
Quatuor Terpsycordes		20'000
Raphaël Anker		5'000
Robert Clerc		40'000
Serge Garcia		5'000
Swing Session Hagmann Emmanuel		3'000
Swiss Chamber Concerts Haefliger		40'000
Union Genevoise Musique Chorales		5'000
Vincent Bossy		5'000
Yannis Friederich		7'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds pour la création théâtrale indépendante (CHF 1'500'000.-)		
A.A.		30'000
Arto Theatre de Seraphin / M. Robert		40'000
Association Compagnie STT		30'000
Association Confiture / P. Cohen		130'000
Association E Collectif		7'500
Association Theatre du Pont / M. Favre		60'000
Atelier Sphinx / F. Polier		40'000
Cie Angledange / A. Novicov		50'000
Cie la Bete Affreuse Giacobino		35'000
Compagnie Clair-Obscur Julien		60'000
Compagnie des Cris		40'000
Compagnie des Hélices		30'000
Compagnie Fabrice Hugler		40'000
Compagnie Neyà		20'000
Helvetic Shakespeare Compagnie / V. Rossier		50'000
Korpus Animus Bartek Sozanski		40'000
L'Alakran Cie / O. Gomez Mota		50'000
Les gens d'à côté		30'000
Massimo Marchini		25'000
Productions Vice Versa		20'000
Saint Gervais Genève,		200'000
Studio D'Action Theatrale / G. Allvarez		50'000
Teatro Malandro		150'000
Théâtre & Cie		50'000
Théâtre en Cavale / M. Fernandez		200'000
Théâtre Spirale / P. Mohr		30'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds général pour manifestations cinématographiques (CHF 560'000.-)		
Cinéma Tout Ecran		290'000
Festival Black Movie		150'000
Festival International du Film des Droits Humains		100'000
Fonction Cinéma	Festival Frog	20'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds pour création et production cinématographique (CHF 1'300'000.-)		
Akka Films / Nicolas Wadimoff	Ils ont choisi la liberté & Summer 2006 in Palestine	45'000
Alhayat Hicham	Il neige à Marrakech	20'000
Alva film	Zurück & Au Konvikt	68'000
Amapola Films	Une tempête dans un vers d'eau	15'000
Andrée Julika Tavares	Vue troublée	15'000
Archange		15'000
Beat Löwensberg	Wrong Number	50'000
BH&CH		5'000
Birgit Schiemann	Rêves de nuit	12'000
Blow Up Film Wyder Romed	Marathon Tonton Jules César	18'000
Bordu Films	Amotmalies	10'000
Cinéma des Trois Mondes (IUED)	Filmar en America latina	6'000
Communauté Israélite de Genève		6'000
Créole	Formation et Babéliades	5'000
Daniel Kunzi	La Boillat	30'000
Dill Heinz Louise Productions	Résistances	15'000
Estelle Moser	Maison de verre-Histoire de l'ONU	25'000
Films Plans-Fixes		8'000
Florence Guillermin	On ne passera pas l'hiver	12'000
Fonction Cinéma		20'000
Ghislaine Heger	Lucette	12'000
Horizon		20'000
Idip Films Grant Eric & Derigo Xavi	Le Marathon de la Vie	25'000
Johanne Pigelet	Trois éphémères en submersible	20'000
La Fourmilière	Luna Parc	30'000

Nom	Projet	Montant
Label Image Maria Nicollier	Un bout de chemin en pays Khmer rouge	25'000
Lago Films SARL Come Joelle	Federer et moi	35'000
Lagofilms		55'000
Laure Geissbuehler	Galilée, libertés et contraintes	12'000
Les amis de la Terrasse du Troc		15'000
Les Films du Renard	Poble No	30'000
Light Night Productions	L'affaire D.B.	10'000
Matthias Solenthaler	Paysage Urbain	15'000
Nva 21	Togo - Une géopolitique du football	30'000
Pct Cinema-Television	Nos jours" O.Baillif	50'000
Point Productions	Bandes à part & Voltaire et l'affaire Calas	80'000
Reflex Productions	Orloj	24'000
R-Film GmbH	Ritz" de Frank Garbely	20'000
Rita Productions SARL	Le collectionneur	10'000
Saint Gervais Genève		15'000
Samantha Granger Stewart	Prose de son	25'000
Suisse Algérie Harmonie		20'000
Sylvie Cachin	Claudette	15'000
Tarantula		8'000
Tipi'images Productions	Une leçon...	12'000
Traces Cinéma	Infinished Stories	40'000
Troubadour Films Nasser Bakhti	Aux frontières de la nuit	50'000
Vega Film	Une journée	150'000
Ventura Film	La Traductrice" d'E.Hazanov	50'000
Yael Bitton	Dodim	30'000
Zoya Anastassova	Espèces d'espaces	10'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds pour création et production chorégraphiques (CHF 750'000.-)		
Alias Compagnie / Guilherme Botelho		150'000
Association Debout sur les Mains	Femmes en mouvement	10'000
Association Sam-Hester / Perrine Valli	Série	12'000
Association So close / Simon Favre	The Monkee	15'000
Ballet Junior	Jobin-Celis-Childs-Woods	10'000
Bureau d'Intervention chorographique	Bizar is beautiful	8'000
Compagnie 100% Acrylique / Evelyne Castellino	Robin des bois	100'000
Compagnie 7273 / L. Yadi et N. Cantillon	Climax	15'000
Compagnie de l'Estuaire / Natahalier Tacchella	Terce	20'000
Compagnie Greffe / Cindy van Acker	Pneuma 02:05	25'000
Compagnie Jozef Trefeli		8'000
Compagnie MoBu / Sabrina Moser	PArADiz	15'000
Danse - habile festival		30'000
Journées de danse contemporaine suisse		30'000
Jozsef Trefeli	In-fi-ni-té-si-mal	10'000
La Ribot	Laughing Hole	20'000
Le Ciel Productions / Marcela San Pedro	Se reposer sur le dos d'un tigre	25'000
Neopostit / Foofwa d'immobilité	Incidences	40'000
Parano Productions / Gilles Jobin	Double Deux	150'000
Perceuse Production / Y Marussich	Soif	18'000
Vertical Danse / Noémi Lapzeson	Eidos	40'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Bourses pour jeunes artistes (CHF 114'000.-)		116'000
Alexandre Babel	Musique	10'000
Association ASYL en balade	Films-Vidéo-Performance	8'000
Association PeaBee Prod	Théâtre	10'000
Jacques Berthet	Photographie	10'000
Joelle Flumet	Arts Visuels	3'000
Katrin Schlitt	Atelier Le Caire Egypte	5'000
Laitifa Djerbi	Théâtre	5'000
Sébastien Petitat	Musique, composition	10'000
Sophie Roulin	Stylisme	10'000
Thomas Keller	Photographie, film, vidéo	20'000
Véronique Goël	Film-Vidéo-Photographie	10'000
Yoanna Bergholz	Musique	15'000

Nom	Projet	Montant
3106030 Soutien aux échanges culturels (CHF 420'000.-)		
MUSIQUE		
A.M.I.S - Four roses		10'000
Aethenor Chanal de Roguin Vincent		5'000
Alessandro Campanelli	Tournée de Djizoes aux USA	3'000
Andreas Fulgosi		6'000
Ass Musique Electro-Acoustique AMEG		13'000
Association Jazz Contreband		10'000
Conservatoire Populaire de Musique		4'000
Croubalian Alain		2'300
Deqing Wen	Tournée aux USA	2'500
Jacques Demierre		3'000
Kollektif 88 Colliard E Pinguely	Hello Trenet & « Histoires pressées »	5'000
Le Chant Laboureur	Quinzaine du blanc chez les 3 Suisses	5'000
L'Empiro Genève Fifres & Tambours		12'500
Leo Tardin		3'000
Make in Pink		1'500
Marc Liebeskind	Taffetas à Zanzibar	4'000
Orchestre du Collège de Genève	Concert en Toscane	5'000
Vincent Bossy	Tournée de Seed en Chine	1'000
ARTS PLASTIQUES		
Association Gala	Résidence Chine (Mako, Hong-Kong)	2'000
Association Patrimoine Industriel	Résidence d'artistes russes	2'000
Center European Integration	Exposition Face your Fears	5'000
Isamu Krieger	Act-Art, expo collective	3'300

Nom	Projet	Montant
THEATRE		
Compagnie 03 / Jacques Michel		33'000
Compagnie Angledange		15'000
Compagnie Carré rouge	Jennifer ou la rotation du personnel..	15'000
Compagnie des Cris	24h de la vie d'une femme	5'000
Compagnie Geffroy Schlitter	« La Cerisaie » d'Anton Tchekov	27'500
Compagnie L'Alakran		15'000
Compagnie Spirale	Tournée au Mali et Burkina	4'000
Helvetic Shakespeare Compagnie		15'000
Nouveau Théâtre de Poche	Colporteurs (CRFG)	6'250
Teatro Due Punti	Tournée « Tuta Blu »	6'000
Theatre Am Stram Gram		30'000
DANSE		
Alias Compagnie		35'000
Cie Laura Tanner		8'000
Compagnie 7273		15'000
Forum Meyrin	PassDanse (CRFG)	4'000
Greffe		1'650
Patrick Steffen	Back	3'000
Perceuse Productions Scène	Tournée de Yann Marussich en Turquie	3'000
MULTIDISCIPLINAIRE		
Corodis Commission Romande		30'000
Les Bâisseurs (CRFG)		20'000
LIVRE		
Editions Paquets	Forum International Cinéma Littérature	2'000
Lettres frontière (transfrontalier)		30'000
Stroun exposition		2'000

Nom	Projet	Montant
3106610 Acquisition d'œuvres mobiles (FMAC)		
Borgeaud Jean-marie	Peinture I à VI, 2000-2005, six tableaux	5'700
Collectif_fact	Ce qui arrive . . . 27 photographies, 2005, installation modulable	20'000
Durr Bruno	Born under a bad sign, 2003 et Alice Cooper, 2005, photographies couleur sur aluminium, 1 ex. de trois	2'500
Gygi Fabrice	Airbag Generation III, 2005, sculpture	21'000
Klat	Coolplasters, ensemble de cinq sculptures en plâtre, 1998, témoignage d'une performance	5'000
O'Neill Amy	Queens, Only World we Got, 1967 Calgary Stampede Rose Parade Float et 1977 « Hour of Power » Parade Float, 4 dessins, 2005	12'000
Rittener Didier	Autre part (pentagone), 2004, transfert sur papier, éd. 1/3	5'000
Tuymans Luc	Le Verdict, 1995, 4 bandes, six lithographies (remplace œuvre détruite en 1999)	10'980
Vadi Pierre	Joker, 2004, hostie gravée, pain azyme gaufré monogramme Christ	2'000
Zorro & Bernardo	Sur la paille, 2004, broderie, triptyque	10'000

Nom	Projet	Montant
3106610 Soutiens financiers divers (FMAC)		
SOUTIENS À LA PRODUCTION D'ŒUVRES		
Bach Florian	Production de l'installation Village en flammes, CCS Paris, 12.10-12.11.2006	3'892
Bauer Marc	Participation à l'exposition Buenos dias Santiago: une exposition comme expédition (solde)	2'000
Boninsegni Kim Seob	Production d'œuvres pour 5 ^{ème} Biennale Gyumri, Arménie + workshop	2'440
Bonny Thomas	Production d'œuvres pour 5 ^{ème} Biennale Gyumri, Arménie + workshop	2'440
Dallmeier Carola	Projet Genomtex, transcription d'un code génétique en œuvre textile, 2006	5'000
De Barros Fabiana	Kiosque à culture, Musée art contemp. Dunkerque, projet femmes Elle m'a dit . . . janvier 2006	7'200
Fischer Ulrich	Réalisation d'une installation vidéo Passages pour 5 villes: Genève, Tokyo, Berlin, Paris, Zurich	15'000
Flumet Joëlle, Leuba Jérôme, Solari Laura	Réalisation du projet Radio sur Internet, Paris (70 artistes invités)	9'460
Giorgianni Karine	Production œuvres, exposition Ce qu'il y a après chez Andata/ Ritorno, septembre 2006	4'500
Gonzenbach Christian	Clay TV, production DVD de travaux d'animation	5'590
Huelin Michel	Production d'œuvres grand format, exposition Abbatale de Bellelay, 17.06-10.09.2006	5'000
Humeroze Alan	Installation de 24 drapeaux photographiques L'Herbier Humeroze sur pont du Mont-Blanc, juillet 2006	32'160
Krieger Isamu, Le Quéllec Richard, Beltrami Roland, Spitteler Andreas, Gerster Hélène, Richter Uta	Production d'œuvres pour exposition à Cracovie dans le cadre d'un échange piloté par act-art (soutien concerté avec secteur Echanges)	2'000
Macq Cyril	Production d'œuvres pour exposition Kunsthalle Palazzo Liesthal, Bâle	500
Meunier Jean-marc	Production de photographies, exposition au Mamco, juin 2006 (don en contrepartie: 4 photos)	5'000

Nom	Projet	Montant
NASHAT Sharyar	Production de l'œuvre vidéo Modern Body Comedy (don en contrepartie: exemplaire 1 / 1 œuvre)	11'600
NEDELJKOVIC Sladjan	Installation photographique au Centre d'art en l'Ile, décembre 2005	5'750
PERLINGEIRO Maria-Carmen	Participation à l'exposition rétrospective au Paço Imperial, Rio de Janeiro	6'000
RODRIGUEZ Sylvie	Installation sonores, expositions à Moscou et Saint-Pétersbourg, novembre 2005	1'500
RUGGIERO Daniel	Production d'œuvres pour l'exposition Customize à Néon, pendant Biennale de Lyon, sept-oct. 2005	4'700
VELARDI Marie	Production de multiples de l'œuvre Futurs Antérieurs, XXIe siècle	5'500
WALTHER Alexia	Production film 16 mm Twist and shout et photographies (don en contrepartie: 1 ex. film)	10'000
ZORRO & BERNARDO	Production Décorum, insert détachable dans 10 numéros du Kunstbulletin	12'000
SOUTIENS À LA PUBLICATION		
DE BARROS Fabiana	Publication Open, les kiosques à culture (solde)	5'000
GABUTTI Andrea	Publication d'un catalogue monographique	10'000
GASTALDON Vidya	Publication d'un catalogue monographique, JRP editions, version française	3'000
INTERFOTO	Publication de l'ouvrage Périphéries (soutien concerté avec le secteur Livre)	7'000
JIE Qiu	Publication d'un catalogue monographique, pour exposition au MOCA de Shanghai	10'000
MONTAIGU Charles	Publication d'un catalogue monographique	10'000
REIST Delphine	Publication travaux récents 1998-2004, installations in situ	4'500
STOFFEL Peter	Publication monographique Pampas de Sacramento, éditions Fink	8'000
TIECHE Ambroise	Publication monographique	4'800

Nom	Projet	Montant
SOUTIENS À LA RÉSIDENCE ARTISTIQUE		
KRIEGER Isamu	Résidence artistique et workshop à Roja, Lettonie, du 29.07 au 13.08.2006	1'000
REIST Delphine	Résidence et exposition à Kronstadt, Russie, 16.08-23.09.2005	3'140
COMMANDE ART PUBLIC		
BATIMENT DE L'AMR, intervention sur l'architecture	Concours sur invitation. Georges Schwizgebel: intervention artistique sur l'architecture, AMR, 10 passage des Alpes	9'000
LES OUCHES, intervention dans le parc d'une école	Concours international pour une intervention artistique dans le parc en périmètre de l'école des Ouches, construite par Andrea Bassi. Lauréat: Alexandre Joly (jury, concours, honoraires, préparation; en collaboration avec le Service des écoles)	21'832
NEONS, installations lumineuses, phase 1	Concours international pour deux interventions artistiques sur les toitures de Plainpalais. Lauréats 2006: Sylvie Fleury et Jérôme Leuba (jury, concours, honoraires, préparation; en collaboration avec le FCAC)	34'587
PASSAGE DES GROTTEs, aménagement urbain	Concours pour intervention artistique, 1er prix et lauréat: Gaël Grivet (collaboration ESBA, SAU et FMAC)	3'000
PASSAGE DES GROTTEs, aménagement urbain	Concours pour intervention artistique, 2 ^{ème} prix: Natalia Rodriguez (collaboration ESBA, SAU et FMAC)	1'000
VICTORIA HALL, buffet de scène	Concours sur invitation. Réalisation abandonnée, aucun lauréat (jury, organisation, participation artistes)	2'500

Nom	Projet	Montant
3106610 Bourses artistiques (concours pilotés par le FMAC)		
Bernardi Donatella Et Lapsezon Andrea (Collectif « Zorro & Bernardo »)	Bourse pour médiateur culturel. Projet « Wunder Stanza » : nouveau concept et infrastructure servant de module d'exposition pour présenter divers objets, artefacts, etc.	15'000
Boninsegni Kim Seob	Bourse Lissignol, Chevalier et Galland en arts plastiques (dessin, installation)	10'000
Goel Véronique	Bourse pour artiste de plus de 35 ans. Projet de film sur Berlin.	35'000
Joly Alexandre	Bourse Berthoud en arts plastiques (installations sonores et polymorphes)	10'000
Schlitt Katrin	Atelier-résidence et bourse au Caire, Ile Jacob, pendant six mois (partenariat avec la CVSC, Conférence des Villes Suisse en matière culturelle) pour un projet de dessins et film d'animation	6'000
Vitelli Caroline	Bourse Lissignol, Chevalier et Galland en arts plastiques (arts visuels)	10'000
3106800 Aide à l'écriture et publication d'auteurs genevois (CHF 238'000.-)		235'200
Antenen Jean-Marie Edit Quiquandquo		4'000
Association Cousu Mouche	Aide à la publication	7'500
Association Roaratorio Berset	Manifestation	5'000
Bourse à l'illustration du livre	Bourse à l'illustration du livre	6'000
Cabedita Caboussat Eric	Paul Lambert, « Fraternelle Afrique »	5'000
Cadrat Editions Catherine Gottraux	Pierre Montavon, « Le fleuve muré »	5'000
Compagnie Marin	Cycle de lectures « c'est à lire »	16'400
Edition la Joie de Lire SA	MCh. Ruata Am « Nina au paradis »	2'000
Edition la Joie de Lire SA	G.Long « Le grand méchant 8 » & Alber « L'imager »	6'000
Edition la Joie de Lire SA	Aide collection « Rétroviseur »	8'000
Edition la Joie de Lire SA	Bourse d'aide projet édition	25'000
Editions « Le Miel de l'Ours »	J.Chessex & P.Duret poèmes « Faillible »	1'000
Editions B. Campiche		500
Editions de l'Hèbe	Sabrina Berregis « L'effrôlée »	2'000

Nom	Projet	Montant
Editions Glénat Suisse		10'000
Editions In-Folio		5'000
Editions L'Age D'Homme	Aide à la publication	6'400
Editions Zoe	P.Delachaux « Flic à Bangkok »	2'000
Editions Zoe	Jean Rousset « L'aventure baroque »	2'000
Editions Zoe	A. Plume « Chronique de la côte des neiges »	5'000
Editions Zoe	Collection « Les classiques du Monde »	20'000
Editions Zoé		2'000
Labor et Fides SA	Diana Dillman « Quotidien, mon amour »	4'000
Labor et Fides SA	Béatrice Guelpa « Sorties de prison »	5'000
Les Editions Metropolis	Ouvrage « Cristal » titre provisoire d'Anne Dériaz	5'000
Les Editions Metropolis	Collection « Les oubliés » volet auteurs suisses	20'000
Librairie Albatros		5'000
Mairie de Plan-les-Ouates	10 ^{ème} festival « La cour des contes »	3'000
Metropolis		4'000
Michel Moret Editions de l'Aire SA	Aide à la publication « Filles en fleurs »	3'400
Nathalie Sabato	Bourse d'aide à l'écriture « Nouvel Auteur »	12'000
Papiers Gras	Prix VGe de la bande dessinée	10'000
Riccardo Willig Interfoto	Collectif Interfoto « Périphéries »	5'000
Sylvie Wibaut	Bourse d'aide à l'illustration	6'000
Théâtre Atelier En-jeu	sème nuit de la poésie	2'000
Théâtre Atelier En-jeu	« Leçons de la rivière »	5'000
3204 Promotion de la recherche scientifiques (CHF 10'000.-)		2'500
M. Lourenço	Etude scientifique des scorpions	1'000
Mme Duret-Desset	Séjour d'étude au MHN	1'500

Musées d'art et d'histoire

Fréquentation

Musées	Expositions	Visiteurs 2005	Visiteurs 2006	Différence
Musée d'art et d'histoire	8	143'888	195'451	+ 51 563
Musée Rath	4	61'638	55'325	- 6 313
Musée Ariana	4	52'370	42'522	- 9 848
Maison Tavel	5	51'262	49'346	- 1 916
Musée d'histoire des sciences	/	37'797*		
Musée de l'horlogerie	-	(Musée fermé)**		
Cabinet des estampes	2	6'167***	6'777***	+ 610
Total	23 ⁺	353'122	349'421	

⁺ Dont 16 inaugurées en 2006.

^{*} Les statistiques du Musée d'histoire des sciences, rattaché au Museum d'histoire naturelle dès le 1er janvier 2006, ne sont désormais plus prises en compte dans la fréquentation des Musées d'art et d'histoire et de ses filiales (39'644 visiteurs et visiteuses en 2006).

^{**} Le Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie est fermé depuis novembre 2002.

^{***} Il convient d'ajouter à ce chiffre les quelques 4'000 visiteurs et visiteuses qui sont entré-e-s au Mamco, pendant le temps où celui-ci accueillait une exposition présentée par le Cabinet des estampes.

Fréquentation des musées et fondations d'art en Suisse pour 2006

Musées d'art et d'histoire, Genève	350'000
Fondation Beyeler, Riehen	340'000
Fondation Gianadda, Martigny	340'000
Kunsthau, Zürich	287'000
Kunstmuseum, Bâle	263'000
Centre Paul Klee, Berne	240'000
Musée Tinguely, Bâle	145'000
Fondation de l'Hermitage, Lausanne	50'000
Musée cantonal des beaux-arts, Lausanne	28'000
Musée d'art et d'histoire, Fribourg	14'000
Espace Tinguely, Fribourg	14'000
Musée cantonal des beaux-arts, Sion	3'000

Chiffres arrondis
(source: Journal Le Temps, 19 janvier 2006)

Liste des expositions

Bâtiment de la rue Charles-Galland 2

Huit expositions temporaires, d'ampleurs différentes, ont été présentées au Musée d'art et d'histoire, dont six inaugurées en 2006 :

- * *Traces des Amériques. Hommage aux cultures précolombiennes*. Collection Dora et Paul Janssen, du 27 octobre au 23 avril 2006,
- * *La naissance des genres. La peinture des anciens Pays-Bas (avant 1620)* au Musée d'art et d'histoire de Genève, du 8 décembre 2005 au 12 mars 2006,
- *Jewels of Time. Joyaux de la mesure du temps*, du 1er mars au 28 mai 2006,
- *Le Corbusier. Dessins à dessein*, du 27 avril au 6 août 2006,
- * *L'étoffe du relief. Quilts, boutis et autres textiles matelassés*, du 15 juin au 29 octobre 2006,
- * *Chypre. D'Aphrodite à Mélusine. Des royaumes anciens aux Lusignans*, du 5 octobre 2006 au 25 mars 2007,
- *Hommage à Bram van Velde*, accrochage des œuvres appartenant aux Musées d'art et d'histoire, du 19 octobre 2006 au 28 janvier 2007, à l'occasion de la dédicace d'un nouveau chemin à Bram van Velde par la Ville de Genève,
- * *Le choix d'un regard*. Dessins de la collection Jean Bonna, du 7 décembre 2006 au 4 mars 2007.

Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie

Le Musée étant fermé depuis le cambriolage du 24 novembre 2002, et dans l'attente de son réaménagement global, la conservation a organisé au MAH l'exposition *Jewels of Time. Joyaux de la mesure du temps*, qui présentait en regard des objets appartenant au Munson-Williams-Proctor Arts Institute d'Utica (USA) et une sélection de montres similaires provenant des collections du Musée.

* un astérisque signale les expositions donnant lieu à la publication d'un catalogue d'exposition ou de collection édité ou co-édité par les MAH.

Musée Rath

Le Musée Rath a été le cadre de quatre expositions temporaires, dont trois ouvertes en 2006 :

- * *Richard Wagner. Visions d'artistes. D'Auguste Renoir à Anselm Kiefer*, du 23 septembre 2005 au 29 janvier 2006 (24'839 visiteurs au total, dont 5'180 en 2006),
- * *Le Corbusier ou la Synthèse des arts*, du 9 mars au 6 août 2006 (37'124 visiteurs),
- *Open House* (une exposition présentant les travaux d'artistes plasticiens actifs à Genève, initiée par le DAC), du 12 septembre – 8 octobre 2006 (8'368 visiteurs),
- *Arts, savoirs, mémoires. Trésors de la Bibliothèque de Genève*, exposition initiée par le DAC, du 23 novembre 2006 au 18 février 2007 (4'653 visiteurs en 2006). Commissariat scientifique et édition du catalogue : Bibliothèque de Genève. Coordination de l'exposition et suivi éditorial du catalogue : Département des beaux-arts du MAH.

Musée Ariana

Le Musée Ariana a proposé quatre expositions temporaires, dont deux inaugurées en 2006 :

- *Philippe Lamberg, Plastiques céramiques, espace contemporain*, du 23 septembre 2005 au 31 mars 2006,
- * *Quatre céramistes espagnols : Claudi Casanovas – Angel Garraza – Enrique Mestre – Xavier Toubes*, du 17 novembre 2005 au 20 mars 2006,
- * *Betty Woodman – Théâtres*, du 11 mai au 1er octobre 2006,
- *L'Ariana sort de ses réserves 1 : la faïence italienne*, du 16 novembre 2006 au 12 mars 2007.

Maison Tavel

Cinq expositions temporaires ont été présentées à la Maison Tavel, dont trois inaugurées en cours d'année:

- *Quartiers de mémoire: un dernier tour*, du 14 octobre 2005 au 26 février 2006,
- *Rives et cours d'eau du bassin genevois. Photographies de Nicolas Crispini*, du 7 avril au 15 octobre 2006,
- *L'ingénieur Nicolas Céard et la route du Simplon*, du 1^{er} décembre 2006 au 4 mars 2007 (publication en préparation, parution 25 janvier 2007).

Expositions-dossier:

- *Jouets et jeux de collection (fin XVIIIe – début XXe siècle)*, du 14 octobre 2005 au 27 août 2006,
- *Tableaux brodés et peints*, du 1^{er} décembre 2006 au 31 mars 2007.

Cabinet des estampes (CdE)

Le CdE a organisé deux expositions temporaires à la Promenade du Pin:

- *AUDIO | Une proposition de Francis Baudevin*, du 31 mars au 2 juillet 2006,
- ** Henri Matisse | Traits essentiels. Gravures et monotypes*, 1906-1952, du 15 septembre au 17 décembre 2006.

L'institut a également présenté une exposition temporaire au Musée d'art moderne et contemporain (Mamco):

- *Collection in process #1: Douglas Huebler*, du 9 juin au 17 septembre 2006.

Bibliothèque d'art et d'archéologie

La Bibliothèque et ses filiales, dont la bibliothèque du Musée Ariana, ont reçu 12'037 lecteurs ou lectrices/consultant-e-s. 16'268 ouvrages ont été prêtés et 25'198 consultés en salles de lecture, soit un total de 41'466 ouvrages vus par des usagères et usagers de la BAA. La fréquentation est stable malgré les fermetures en janvier 2006 pour la restructuration du réseau des bibliothèques genevoises.

La Médiathèque a prêté 17'857 diapositives, 504 documents multimédias et 5'315 connections ont été établies par des usagères ou usagers avec la base de données d'images numériques en ligne (nouveau).

La BAA a également proposé deux présentations thématiques:

- *Les livres d'artiste de Jean Paul et Dom Ruiz: la force de la nature*, du 7 novembre 2005 au 6 mai 2006,
- ** Journaux de mode sous toutes les coutures*, du 6 novembre 2006 au 5 mai 2007.

Expositions présentées à l'étranger

- ** Jean-Etienne Liotard (1702-1789): Swiss master*, The Frick Collection, New York, USA, du 13 juin au 17 septembre 2006 (avec la participation du Département des beaux-arts / Cabinet des dessins, du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie, et du Cabinet des estampes),
- ** Dibujos Francia clásica y moderna*. Colección Museo de Arte e Historia de Ginebra, Fundación Cultural Mapfre Vida, Madrid, Espagne, du 26 janvier au 20 mars 2006. Reprise de l'exposition Dessins français. Collection du Cabinet des dessins du Musée d'art et d'histoire de Genève, présentée à Charles-Galland du 3 décembre 2004 au 22 mai 2005.

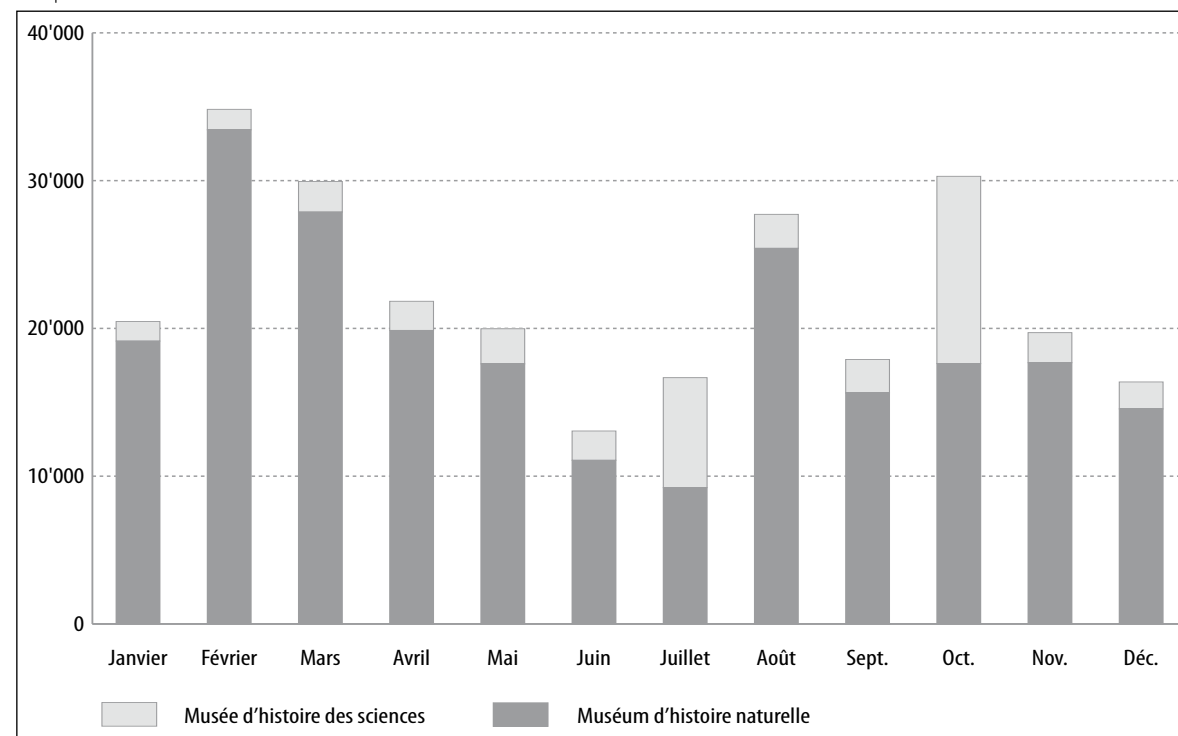
Muséum d'histoire naturelle

Fréquentation

Fréquentation annuelle

Musée d'histoire des sciences	39'644
Muséum d'histoire naturelle	229'121
Total	268'765

Fréquentation mensuelle



LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

Autorités, départements et services municipaux

ACH	Service des achats	DAC	Département des affaires culturelles	MOB	Service de la mobilité
ACV	Direction du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie	DACV	Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie	OFI	Service des opérations foncières
ADP	Service des agents de ville et du domaine public	DAG	Direction de l'administration générale	SAAC	Service aux artistes et acteurs culturels
AMU	Service d'aménagement urbain	DEJ	Délégation à la jeunesse	SAPP	Service d'assistance et de protection de la population
ARC	Service d'architecture	DG	Direction générale	SAT	Service administratif et technique
ASU	Service des assurances	DPE	Délégation à la petite enfance	SEP	Direction et secrétariat du Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement
BAA	Bibliothèque d'art et d'archéologie	DSF	Direction du département des finances	SEVE	Service des espaces verts et de l'environnement
BAC	Direction du département des affaires culturelles	DSI	Direction des systèmes d'information	SIS	Service d'incendie et de secours
BAT	Service des bâtiments	ECO	Service des écoles et institutions pour l'enfance	SPC	Service de la promotion culturelle
BGE	Bibliothèque de Genève (anciennement BPU)	ENE	Service de l'énergie	SPO	Service des sports
BMU	Bibliothèques et discothèques municipales	FMAC	Fonds municipal d'art contemporain	SPS	Direction et secrétariat du Département des sports et de la sécurité
BPU	Bibliothèque publique et universitaire	FUN	Service des pompes funèbres et cimetières	SRE	Service des relations extérieures
CA	Conseil administratif	GCI	Service du génie civil	SRH	Service des ressources humaines
CFI	Contrôle financier	GIM	Gérance immobilière municipale	SSVG	Service social
CGE	Comptabilité générale et budget	LEX	Service juridique	TAX	Taxe professionnelle
CIV	Service de l'état civil	LOT	Service logistique et technique	URB	Service d'urbanisme
CJB	Conservatoire et jardin botaniques	MAH	Musée d'art et d'histoire	VOI	Voirie – Ville propre
CM	Conseil municipal	MEG	Musée d'ethnographie de Genève		
CPA	Conservation du patrimoine architectural	MHN	Muséum d'histoire naturelle		
		MHS	Musée d'histoire des sciences		

Autres abréviations usuelles

ACAM	Association des cadres de l'Administration municipale	CASS	Centres d'action sociale et de santé	DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
ACG	Association des communes genevoises	CCMVL	Commission consultative de mise en valeur du livre	DIP	Département de l'instruction publique
AEHR	Association pour l'étude de l'histoire régionale	CEPTA	Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal	ENSSIB	Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
AFC	Administration fiscale cantonale	CEVA	Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse	FAPSE	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
AIMF	Association internationale des maires francophones	CFE	Code de frais par éléments	FGC	Fédération genevoise de coopération
AIMP	Accord intercantonal sur les marchés publics	CFF	Chemins de fer fédéraux	FIHUAT	Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement du territoire
AM	Agent municipal	CHF	Francs suisse	FSASD	Fondation des services d'aide et de soins à domicile
AMS	Association des musées suisses	CESID	Certificat de formation continue en information documentaire	GRTA	Genève région terre d'avenir
API	Association pour le patrimoine industriel	CICO	Commission de l'informatique et de la communication	HEAA	Haute école d'arts appliqués
ASM	Agent de sécurité municipal	CIG	Centre d'iconographie genevoise	HEG-ID	Haute école de gestion - Information documentaire
ASPIC	Association pour les intérêts des cyclistes	CMNS	Commission des monuments de la nature et des sites	HES	Haute école spécialisée
B	Budget	COATTRIM	Comité d'attribution immobilière	IDEA	Instrument de description électronique des archives
BAC	Bâtiment d'art contemporain	CODIR	Comité de direction	IMV	Institut et musée Voltaire
BBS	Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses	COGESIM	Comité de gestion immobilière	IPE	Institution de la petite enfance
BFQ	Budget financier quadriennal	CP	Commission du personnel	ISI	Intégration des systèmes d'information
BIPE	Bureau d'information petite enfance	CPR	Cours de réanimation cardio-pulmonaire	KCHF	Milliers de francs suisses
BW	Business warehouse	CRER	Centre de rééducation et d'enseignement de la Roseaie	LAC	Loi sur l'administration des communes
C	Comptes	CVSC	Conférence des Villes suisses en matière culturelle		
CARTS	Commission des arts et de la culture	DDP	Droit de superficie distinct et permanent		

MAC	Manifestation d'art contemporain	PLCP	Plan directeur des chemins pour piétons	SSVG	Service social de la Ville de Genève
MCHF	Millions de francs suisses	PLQ	Plan localisé de quartier	TCMC	Tram Cornavin, Meyrin, CERN
OCE	Office cantonal de l'emploi	PR	Proposition de crédit d'investissement du Conseil administratif destinée au Conseil municipal	TCOB	Tram Cornavin, Onex, Bernex
OCM	Office cantonal de la mobilité	PRV	Plan quadriennal de renouvellement des véhicules et engins (hors SIS & voirie)	TGSA	Tram Grand-Saconnex
OCPA	Office cantonal pour personnes âgées	PS	Plan de site	TPG	Transports publics genevois
OFDT	Office fédéral du développement territorial	RALAC	Règlement d'application de la Loi sur l'administration des communes	TSHM	Travailleurs sociaux hors murs
OCoAE	Office communal de l'approvisionnement économique	RESSI	Revue électronique suisse de science de l'information	TSR	Télévision suisse romande
OMS	Organisation mondiale de la santé	SEF	Scène Ella Fitzgerald	UAC	Unité d'action communautaire
PAQ	Plan d'achats quadriennal	SIDIT	Systèmes d'information des infrastructures de télécommunication	UACP	Unité d'action communautaire de proximité
PB	Projet de budget	SIG	Services industriels de Genève	UOG	Université ouvrière de Genève
PAP	Procédure d'approbation de plans	SIPV	Système d'Information du Patrimoine Vert	ZIC	Zone industrielle de Châtelaine (anciennement SIP)
PDTC	Plan directeur des transports en commun	SITG	Système d'information du territoire genevois		
PETS	Programme d'emplois temporaires spéciaux	SITV	Système d'information du territoire de la Ville		
PFI	Plan financier d'investissement				
PGCP	Planification générale de la protection civile communale				
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux				
PIQ	Plan informatique quadriennal				